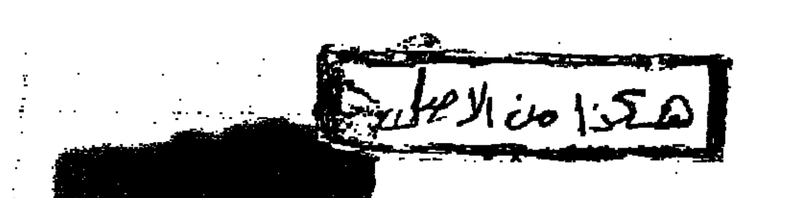


Parcours

Discographie

Le Monde des livres : la rentrée littéraire

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15427 – 7 F

VENDREDI 2 SEPTEMBRE 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Alors que le cessez-le-feu provoque des manifestations de joie à Belfast

Londres s'engage avec prudence dans le processus de paix en Irlande

Le cessez-le-feu de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) a été accueilli mercredi 31 août par les manifestations de joie des plus optimistes des catholiques à Belfast et les déclarations inquiètes ou menaçantes des leaders protestants unionistes. M. Major, « encouragé», demande à l'IRA d'aller plus loin. Des discussions devraient avoir lieu à propos des garanties qu'exigera Londres et des revendications de l'IRA, avant qu'il soit question du statut constitutionnel de l'Irlande du Nord.

Lueur d'espoir

EN Irlande du Nord plus qu'ailleurs, l'espoir est fragile : trop de sang a coulé, trop de haines se sont accumulées en vingt-cinq ans. *Mais le cessez-le-feu* de l'IRA vient couronner une série d'initiatives qui laissent vraiment espérer, cette fois, un *déblocage du conflit.*

L'Histoire dira peut-être que l'essentiel s'est joué moins à Belfast qu'à Washington, Londres et Dublin. Bill Clinton faisait de la question d'Irlande une affaire personnelle et avait recueilli le soutien électoral des Américains d'origine irlandaise. Albert Reynolds, à Dublin, avait une inébranlable confiance en la possibilité de débloquer cet éternel problème. John Major n'avait pas la légendaire intransigeance de son prédécesseur, Margaret Thatcher.

LE soutien républicain à la lutte armée s'essoufflait certes, mais l'IRA avait encore les moyens d'attaquer et avait mis les bouchées doubles pour convaincre qu'elle pouvait, frapper « où elle veut, quand elle veut ». Si Londres n'a pas relâché son dispositif militaire, l'activisme « républicain » a peut-être conforté M. Major dans l'idée qu'il fallait sortir de l'impasse, au point d'engager des conversations secrètes avec l'IRA elle-même.

Mais le chef du gouvernement britannique peut d'autant moins oublier les sentiments de la communauté protestante qu'il a besoin, aux Communes, du soutien des députés unionistes. Or les protestants – surveillent avec anxiété chacun des gestes de Londres, immédiatement interprétés comme autant de concessions à l'IRA. M. Major, à l'évidence, ne pouvait pas revenir sur la déclaration anglo-irlandaise de décembre 1993 et accepter le Sinn Fein à la table *des négociations* sur la seule base d'un cessez-le-feu qui à ce stade n'est pas irrévocable. Il entend maintenant juger l'IRA sur la réalité et à la durée du cessez-le-feu. Il était tout aussi prévisible que Gerry Adams, le président du Sinn Fein, demande la libération des prisonniers de l'IRA, ce qui paraît très difficile à accepter pour Londres.

LA paix, en somme, n'est pas pour demain matin. D'autant que chaque camp compte ses extrémistes, prêts à jouer la politique du pire : les « durs » de l'IRA pourraient provoquer une scission, comme dans le passé. Côté protestant, les *milices paramilitaires avaient* prévenu que le cessez-le-feu serait une *« recette pour la guerre civile ».*

Comment construire l'avenir sur des bases solides, lorsque les positions des protagonistes sont si éloignées l'une de l'autre qu'une lueur d'espérance pour les uns implique la montée du désespoir et de la colère pour les autres ? Ce sera l'enjeu des prochaines semaines et des prochains mois.



Lire nos informations pages 3 et 4

Bien que les charges retenues contre eux ne soient pas connues

M. Pasqua affirme que les expulsés de Folembray soutiennent le terrorisme

Charles Pasqua a justifié, jeudi 1er septembre, l'expulsion des « résidents » de Folembray vers le Burkina en affirmant que ces personnes « soutiennent une organisation qui se livre au terrorisme ». Les charges pesant sur les vingt présumés islamistes, au terme des enquêtes des RG et de la DST, ne sont toutefois pas connues à ce jour. Plusieurs partis et organisations de gauche ont protesté contre cette opération. Assigné à résidence dans la capitale, Larbi Kechat, recteur dans une mosquée parisienne, décrit, dans un entretien au Monde, l'intervention des policiers à Folembray. L'avocat de l'un des expulsés a dénoncé, jeudi matin, des « violences graves » commises par la police.

Le donneur de leçon

Charles Pasqua a fait preuve de modestie en déclarant, mercredi 31 août, à propos de l'expulsion de vingt islamistes vers le Burkina : *« J'espère que cela servira de leçon à ceux qui ne respectent pas les lois de la République et aussi celles de l'hospitalité ».* Car ladite leçon ne concerne pas la seule communauté maghrébine qui vit en France et découvre, ou redécouvre depuis un mois, ce qu'il en coûte d'avoir un physique de suspect.

Les pays africains francophones la retiendront sans doute, à qui il est rappelé qu'une de leurs missions est de débarrasser Paris de ses embarras.

La communauté internationale, déjà tancée vertement pour son laxisme envers les islamistes, se voit aussi infliger une leçon de fermeté et d'efficacité dont il est certain qu'elle ne l'oubliera pas.

Le garde des sceaux, dont la prestation dans cette affaire a été un modèle de modestie, figurera sans doute également parmi les auditeurs attentifs de ce cours magistral de gouvernement.

Il en ira de même de tous ces Français qui avaient cru bon de s'interroger et même, parfois – où va-t-on ? –, de s'inquiéter de l'embastillement, sans précaution juridique excessive, d'une vingtaine d'islamistes supposés avoir des sympathies pour le FIS, sans parler des avocats qui se trouvent ainsi renvoyés à leurs chères études.

Il faut enfin espérer que les étudiants en droit auront suivi avec une attention extrême l'exceptionnelle démonstration de bonneteau judiciaire que leur a proposée le ministre de l'intérieur, qui, entre autres choses, s'est tout bonnement attribué, dans l'indifférence générale, *« les pouvoirs révolus d'un ministre en état de guerre »* pour reprendre l'expression de l'avocat Simon Foreman (*le Monde* du 30 août). A tout le moins, nos étudiants auront-ils compris ce que Charles Pasqua voulait dire lorsqu'il déclarait : *« L'Etat de droit s'arrête là où commence la raison d'Etat. »*

Ceux qui ont salué au lendemain de cette spectaculaire expulsion *« l'incontestable courage »* du ministre de l'intérieur sont peut-être passés à côté de l'essentiel : la révélation de ses remarquables qualités pédagogiques, au point que l'on peut se demander si Charles Pasqua, en choisissant de s'investir dans le maintien de l'ordre, n'a pas gâché une vocation, celle d'enseignant.

PHILIPPE LABARDE

Lire nos informations pages 7 et 8

Mario Vargas Llosa dénonce « l'alliance catholico-islamiste »

Avant la conférence du Caire sur la population, qui s'ouvre le 5 septembre, l'écrivain péruvien Mario Vargas Llosa dénonce *« l'alliance catholico-islamiste »* qui se manifeste contre les politiques de contrôle de la natalité. Le vice-président Al Gore, qui conduira la délégation des Etats-Unis, a précisé la position américaine sur l'avortement pour tenter de mettre fin à la polémique suscitée par un document officiel du département d'Etat.

Nous publions le troisième volet, consacré à l'Egypte, de notre enquête sur « l'avenir contrasté de la population mondiale ».

Lire pages 2, 16 et 17

Les secrets de jeunesse de François Mitterrand

L'écrivain Pierre Péan révèle les engagements nationalistes et pétainistes du futur président

« ... Au fait, me direz-vous : c'est la chasse au grand homme ! », écrivait en mars 1936, dans la *Revue Montalembert*, un jeune ambitieux de dix-neuf ans, qui ajoutait : *« Le grand homme est un gibier rare et naturellement recherché... »* En lisant ces lignes de François Mitterrand dans le livre-événement que Pierre Péan consacre à ses années de jeunesse (1), on pense à cette maxime, venue sous la plume d'un autre écrivain-investigateur, Gilles Perrault : *« Nous prenons les grands hommes par le mauvais bout, c'est-à-dire par la fin. »*

Voici donc, enfin, mis au clair et avec la participation active de l'intéressé, le commencement de l'aventure mitterrandienne. Oui, enfin, tant l'actuel président de la République s'évertua longtemps à rendre ses débuts politiques insaisissables. C'est la double énigme que soulève, une fois refermée, cette enquête remarquable de rigueur et de précision : pourquoi, hier, tant d'acharnement à effacer les traces du passé ; et pourquoi, aujourd'hui, cette envie presque soulagée de dire ce qui était tu ou nié ?

La première renvoie sans doute à une conception très personnelle de la politique, où l'aventure personnelle n'a pas à rendre de comptes collectifs, où le mensonge peut être opportun, où la fin l'emporte sur les moyens. Quant à la seconde, elle traduit probablement, tandis que s'achève une longue présidence, le souci de mettre le passé en ordre maintenant que l'avenir n'est plus au rendez-vous. Confronté aux nombreuses trouvailles de Pierre Péan, François Mitterrand a donc admis ce qu'il ne voulait guère reconnaître publiquement dans ses déclarations et écrits précédents : dans la période concernée, qui va de 1934 à 1947 – de l'année de ses dix-huit ans à celle de ses trente et un ans –, il fut activement engagé, non pas à l'extrême droite, mais à droite de la droite, une droite nationaliste qu'incarna le pétainisme ; maréchaliste convaincu, il commença par choisir ce camp avant de basculer courant 1943 dans la Résistance, mais sans renier son parcours vichyssois ; jusqu'à aujourd'hui, il est resté fidèle en amitié pour ceux qui l'accompagnèrent dans ce parcours, même s'ils furent autrement compromis dans la collaboration.

Pour prendre la mesure de ce tardif aveu public, il faut se souvenir de ce qu'avait affirmé, en 1969, le Mitterrand de *Ma part de vérité* qui s'apprêtait à partir à l'assaut du socialisme français.

EDWY PLENEL

Lire la suite page 11

(1) Pierre Péan, *Une jeunesse française. François Mitterrand 1934-1947*, 616 p. 160 F.

(Publicité)

Olivier ROLIN

Fiction & Cie

Olivier Rolin
Port-Soudan
roman

Seuil

Rentrée Littéraire Seuil

La sérénité affichée du gouvernement marocain

Dans un entretien accordé au *Monde*, mercredi 31 août, le ministre de l'intérieur marocain, Driss Basri, personnage-clé du régime, manifeste beaucoup de sérénité malgré la soudaine tension des rapports du royaume avec l'Algérie et l'activité de ses services après l'attaque d'un hôtel de Marrakech. Il a notamment souligné que le mouvement islamiste au Maroc demeurait intégré dans le « système » politique.

pages 10 et 22

L'astre le plus rapide de la Voie lactée...

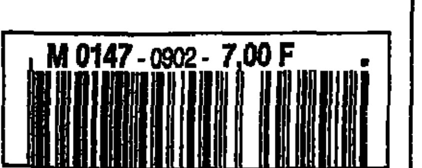
Deux astronomes viennent d'observer dans la Voie lactée l'émission par un couple d'astres de puissantes bulles de matière éjectées dont la vitesse apparente – mais non réelle – serait supérieure à celle de la lumière. Cet étrange objet excite la curiosité des chercheurs, qui pourraient s'en servir de « laboratoire d'études » proche de la Terre pour expliquer des phénomènes cataclysmiques se déroulant aux confins de l'Univers.

page 12

Les peintres américains et la France

L'histoire des rapports de la peinture américaine et de la France depuis un demi-siècle est celle d'une incompréhension réciproque. Les Français dédaignent l'explosion picturale qui a lieu à New-York au lendemain de la guerre. Les Américains perçoivent Paris comme un canton provincial. Les œuvres traversent néanmoins l'Atlantique. Quatre expositions retracent leur arrivée dans les collections françaises.

page 13



M 0147 - 0902 - 7,00 F

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

CONFÉRENCE DU CAIRE

Dieu les a élevés

L'opposition du Vatican et des islamistes à la conférence du Caire sur la population et le développement est une conspiration rétrograde et antiféministe qui, de plus, condamne les pauvres du monde à une apocalypse démographique. Cette alliance de la demi-lune et de la croix ne saurait surprendre : toutes les *religions sont dogmatiques*, convaincues de détenir la vérité *absolue et prêtes* à l'imposer aux autres au prix de bains de sang.

par Mario Vargas Llosa

BEAUCOUP de gens ont été surpris quand le Vatican s'est associé aux régimes et institutions fondamentalistes islamiques, par exemple au gouvernement iranien et à l'université Azhar du Caire, pour s'opposer à la conférence des Nations unies qui, à partir de la semaine prochaine, étudiera en Egypte les conséquences de l'accroissement démographique sur l'avenir de l'humanité. Il est surprenant que certains croient qu'il y a incompatibilité essentielle entre la religion catholique, moderne, civilisée et tolérante, et une foi obscurantiste, intransigeante et primitive qui ramène au Moyen Age les sociétés qu'elle s'approprie, comme cela s'est passé avec l'Iran, la Libye ou le Soudan.

Ceux qui pensent ainsi sont victimes d'une confusion qui, même si elle est explicable et relativement courante, se révèle gravissime à l'heure où l'on essaie de comprendre et de porter des jugements sur les conflits religieux, comme ceux qui dévastent l'ex-Yougoslavie et qui maintiennent en perpétuelle effervescence l'Irlande du Nord et l'Israël. Si l'on s'en réfère aux origines, c'est-à-dire à la doctrine et à la tradition, il n'y a pas de religions modernes ou primitives, flexibles ou inflexibles, démocratiques ou autoritaires. Toutes, y compris le bouddhisme, si doux et qui semble être la plus légère et la plus diluée des croyances, sont dogmatiques et s'autosuffisent, convaincues de posséder la vérité absolue et l'autorité morale nécessaire pour l'imposer aux autres, même si cela doit se terminer dans des bains de sang.

Si la religion catholique a cessé de brûler les hérétiques, si les pinces et les grils du Saint Office se sont rouillés, au contraire, d'une certaine façon, le fondamentalisme islamique perpétue de telles pratiques et se vante de le faire, sans aucune honte – comme le prouvent Salman Rushdie et Taslima Nasreen. En effet, à la différence des sociétés musulmanes, qui sont toujours profondément religieuses, les sociétés chrétiennes ont expérimenté un processus de sécularisation – de séparation de la religion de la culture générale et du pouvoir politique – par lequel l'Eglise se retrouve pieds et poings liés, obligée dès lors d'agir dans le cadre d'une législation sur laquelle elle peut influer, mais qu'elle ne dicte et ne contrôle pas. Grâce à ce large processus, qui a commencé avec la Réforme protestante et qui a atteint une sorte de paroxysme lors de la Révolution française, le système démocratique est né et nous pouvons parler d'une culture de la liberté.

Le conflit de la raison et du dogme

Que l'on ne déduise pas de ce qui précède que, comme les anarchistes ou les marxistes de la première heure, pour qui la religion était *« l'opium du peuple »*, je pense qu'il faille libérer la société des Eglises – quitte à brûler les couvents et à assassiner les curés et les moines – pour que l'homme atteigne sa propre réalisation. Au contraire, quoique personnellement je sois agnostique, je suis persuadé que la religion joue un rôle social de premier ordre et qu'elle est irremplaçable pour garantir une vie spirituelle et un guide moral à l'immense majorité des êtres humains, qu'une culture exclusivement laïque plongerait dans la confusion, dans l'égarement et dans une dangereuse anémie morale (il y a assez de preuves de ce phénomène dans la réalité occidentale contemporaine). La religion est un élément fondamental de la civilisation, à condition qu'il existe une claire séparation entre l'Eglise et l'Etat, qui permettrait à celui-ci de freiner celle-là lorsqu'elle a tendance à franchir les limites du spirituel et qu'elle prétend se construire comme un pouvoir temporel.

La séparation de l'Eglise et de l'Etat n'est pas toujours facile. Elle induit un équilibre tendu et est sujette à des réajustements continuels. Mais, si on ne la préserve pas, des aspects fondamentaux de la souveraineté individuelle et des droits humains sont menacés et les ciments mêmes de cette précieuse création historique qu'est la culture de la liberté peuvent s'effondrer. On ne peut trouver meilleure preuve que le sujet très épineux du contrôle de la natalité ou *« capacité de la femme à décider »*, comme le dit de façon euphémistique le document préparé par les Nations unies pour la conférence du Caire, où cette question aura la vedette et sera l'objet d'une offensive entêtée de la part de la brûlante alliance catholico-islamique établie à cette fin.

L'Eglise catholique a plein droit pour demander à ses fidèles de s'abstenir d'utiliser d'autres moyens contraceptifs que ceux qui sont *« biologiques »* et de refuser l'avortement, elle peut lancer des campagnes publiques pour que ces interdictions deviennent des lois, mais il ne lui appartient en aucune façon d'empêcher les citoyens d'un pays de recourir à ces moyens une fois que la loi les y autorise, elle ne peut méconnaître leur droit à se mobiliser en retour en faveur d'une légalisation. Le conflit n'a pas de solution parce que, dans ce cas, la loi de César et celle de Dieu – ou, en des termes moins apocalyptiques, la raison et le dogme – sont en totale contradiction, et parce que l'on ne peut demander à l'Eglise d'analyser de façon rationnelle, d'accepter de se soumettre à la délibération et de voter ce qui pour elle est une question dogmatique, un acte de foi.

Les arguments rationnels, aussi solides et écrasants soient-ils, sont toujours réduits en miettes si on les réfutent avec l'ukase terrible de la divinité. Si Dieu lui-même a décidé que l'homme et la femme peuvent seulement faire l'amour pour procréer et que, par conséquent, l'unique raison d'être du corps féminin est celle, transcendante et vénérable, de la procréation, que peuvent valoir face à lui mes statistiques misérablement terre-à-terre, selon lesquelles cette décision, convertie en une pratique généralisée, condamnerait des centaines de millions de femmes à une servitude animale et peuplerait la planète d'enfants misérables dont une grande partie mourraient de faim et de maladies atroces avant d'avoir atteint l'âge de raison et enfonceraient les nations du tiers-monde, toutes affligées de démographies galopantes, dans le sous-développement et la pauvreté ?

Le Vatican et l'apocalypse des pauvres

Comment pourrait-elle faire brèche, dans l'inéluctable décision forgée dès les débuts du temps par l'Être suprême, face à l'évidence scientifique que, si l'on ne met pas en pratique, le plus tôt possible et à l'échelle mondiale, une politique effective de contrôle de la natalité, les 5,6 milliards d'actuels habitants seront 12 milliards au milieu du vingt et unième siècle ? Ceci signifie que les souffrances et les tragédies sociales d'aujourd'hui se seraient multipliées et engendreraient d'ineffables holocaustes et apocalypses pour les pauvres de ce monde, qui seraient la grande majorité des êtres humains.

Cependant, le problème se complique encore quand l'Eglise catholique, dans le seul but de s'opposer à toute forme de contrôle de la natalité selon l'argument dogmatique (et irrationnel) de la vérité révélée, d'un Dieu qui, dans sa volonté mystérieuse et infinie, aurait décidé de faire de l'amour physique une stricte inversion génétique et de la femme une machine permanente de reproduction – raison qui, je suppose, vaut seulement pour les croyants et que l'Eglise ne prétend pas faire accepter à ceux qui ne le sont pas –, quand l'Eglise donc tente d'étayer une telle croyance par des considérations sociopolitiques et idéologiques laïques qui auraient une validité universelle. Ainsi, les critiques vaticanes à la prochaine conférence du Caire disent aujourd'hui s'opposer à tout accord sur le contrôle de la population, au nom de la dignité et de la souveraineté des peuples du tiers-monde, auxquels les nations riches, dans une attitude impérialiste et néocolonialiste, essaieraient d'imposer l'usage de contraceptifs et de pratiques abortives afin de détruire leur culture et de mieux les exploiter.

Cette affirmation est démagogique et mensongère. On doit l'appréhender comme une simple stratégie destinée à recruter un public inculte et imprudent, préparé par l'idéologie tiers-mondiste à croire tout ce qui semble anti-occidental, pour ce qui, en fin de compte, n'est rien de plus qu'une thèse religieuse dogmatique. Les attitudes des catholiques rappellent tout à fait la façon comique avec laquelle le fondamentalisme islamique prétend justifier la *charia*, c'est-à-dire le respect de la loi coranique qui légitime l'autoritarisme et fait de la femme un citoyen de seconde classe ou un objet : la défense de *« l'identité culturelle »* des sociétés musulmanes que les pays occidentaux d'Amérique et d'Europe, pervertis et vendus au diable, voudraient corrompre.

La vérité, c'est que le document préparé par l'ONU, en relation avec la conférence du Caire, est extrêmement prudent. Au lieu de donner toutes les informations pertinentes concernant l'accroissement de la population et ses tragiques conséquences dans les pays du tiers-monde, on évite de se prononcer de façon unilatérale sur les politiques spécifiques de contrôle de la natalité. En revanche, l'emphase est bien mise sur un fait que l'histoire contemporaine corrobore partout, à savoir que, dans un pays, l'accroissement de la population diminue ou se stabilise lorsque, à égalité avec l'homme, la femme cesse d'être discriminée et exploitée, lorsqu'elle accède à l'éducation, au travail et aux responsabilités sociales. Par conséquent, la promotion de la femme et la lutte contre tous les obstacles, légaux ou culturels (ou religieux), qui limitent son pouvoir de décision et l'exercice de sa liberté, est le plus important et le plus fructueux des pas effectués pour endiguer l'explosion démographique dans le monde.

Une conspiration rétrograde et antiféministe

Il est évident que toute politique de contrôle de la natalité doit, en plus de mettre l'emphase sur les droits de la femme, exclure de façon catégorique toute forme de contraintes, tels les cas de stérilisation forcée qui commencèrent à avoir lieu en Inde durant le gouvernement d'Indira Gandhi, tel l'emploi de moyens légaux ou de politiques d'intimidation qui, comme en Chine et dans d'autres pays d'Asie aujourd'hui, privent les couples ayant plus d'un enfant de leurs emplois et de leurs bénéfices sociaux. Les gouvernements ont pour tâche de doter leurs citoyens d'un cadre légal idoine, d'informations et de services qui leur permettent de planifier les familles de façon responsable, en accord avec les convictions et les possibilités de celles-ci. Aucun Etat ne devrait obliger les gens à avoir moins d'enfants qu'il ne le veulent, à en avoir plus qu'ils ne le voudraient ou ne le peuvent. Cette politique si simple, dictée par le sens commun, est sans doute une pure utopie dans les sociétés, d'ailleurs les plus nombreuses, qui n'ont pas encore adopté la civilisation démocratique. Pour cette raison, on peut craindre que, lors de la conférence du Caire, les brûlants alliés de la demi-lune et de la croix, obtiennent, dans leur conspiration rétrograde et antiféministe, plus de succès qu'ils ne le méritent.

▶ Ancien candidat à la présidence du Pérou, Mario Vargas Llosa est écrivain.

© Mario Vargas Llosa

TÉMOIGNAGE

Le dernier convoi pour Buchenwald

Le 15 août 1944, plus de 3 000 personnes emprisonnées à Paris sont rassemblées par les Allemands. A quelques jours de la Libération, elles vont être emmenées par train vers le camp de Buchenwald. Maurice Braun fait partie des 300 rescapés de ce « dernier convoi » qu'il raconte.

par Maurice Braun

TOUTE une littérature l'a appelé « le train de la mort » ou plus simplement « le dernier convoi ». En fait, il fut désespérément semblable à ceux qui l'avaient précédé, sa seule originalité étant d'avoir été le dernier et que les quelque trois mille hommes et femmes qui n'en revinrent pas avaient frôlé de très près la libération de Paris. Rappeler leur calvaire, c'est un peu aider à maintenir la mémoire collective.

Au début du mois d'août 1944, quand la prise de Paris n'était plus qu'une question de jours, une onde de fol espoir submergea les prisons de Fresnes, du Cherche-Midi, de la Santé et s'insinua jusque dans les cellules des résistants « au grand secret ». Ce qui n'empêchait pas ceux-ci, à bout d'épreuves, de se demander quels obstacles déprimants allaient encore surgir devant eux.

Pourtant, cette fois, « Radio-Fresnes » n'affabulait pas et ne reflétait plus uniquement les fantasmes des prisonniers. Son langage véhiculaire émis à coups de gamelle et transmis par les murailles, par les tuyauteries ou par des trous vite rebouchés en cas de danger, répercutait les rumeurs en phrases haletantes d'émotion : *« ... les partisans vont donner l'assaut... les Alliés sont à Chartres... non, à Rambouillet... on ne fusille plus au mont Valérien... »* Chacun de nous, surtout dans les cellules des condamnés à mort, supputait ses chances de gagner cette étrange course contre la montre.

Mais le général von Choltitz n'en était pas encore à se muer en « sauveur de Paris ». De même qu'à Sébastopol, en 1942, il avait pratiqué sans sourciller l'atroce politique de la terre brûlée voulue par le Führer, de même, utilisant sa fidélité pour une cause indigne, tentait-il l'impossible pour obéir à l'ordre formel de déporter tous les détenus.

Or il ne disposait plus que de maigres effectifs, à peine suffisants pour tenir quelques points fortifiés dans Paris. Comment, avec une telle pénurie de moyens, évacuer tant de prisonniers, alors que les derniers civils allemands, les collaborateurs français et les services annexes de l'armée allemande en retraite assiégeaient les gares ?

Malgré l'autonomie des SS par rapport à la Wehrmacht, Choltitz avait autorité sur eux. Ceux qui ont assisté aux derniers entretiens du chef de la redoutable SD (*Sicherheitsdienst*, police des polices SS) avec le commandant du « Gross Paris », auquel il était hiérarchiquement soumis, ont rapporté qu'ils étudièrent ensemble les moyens de transférer en Allemagne, dans le temps limite qui restait, cette masse de détenus pour laquelle Himmler avait précisé : *« Ne doivent tomber vivants en aucun cas aux mains de l'ennemi. »*

Cent dix prisonniers par wagon

Qu'il était donc radieux, ce petit matin du 15 août quand le soleil levant lança ses premiers rayons sur l'immense foule de prisonniers rassemblés à la hâte dans la cour de la prison ! Un ciel pour vacances heureuses ! Exactement 2 576 hommes et 665 femmes dont moins de 300 de l'ensemble reverraient, l'année suivante, la France libérée. Tout abasourdis d'être arrachés à l'ombre sale et à la froidure carcérale, ils échangeaient entre eux des regards hébétés : facteur avec son képi, curé en soutane, officiers de tous grades encore en tenue, contrôleur des chemins de fer, civils de toutes catégories sociales, surprenante mascarade où beaucoup de chemises restaient tachées du sang des interrogatoires.

Une file de camions bâchés attendait. Très nerveux, encore plus brutaux que d'habitude, les SS poussèrent les prisonniers, qui s'empilèrent comme ils purent dans les camions surchargés. Et le long convoi se mit en route, chaque camion suivi d'une automitrailleuse ou d'une voiture chargée de SS, le fusil pointé.

Ayant troué la bâche, nous lancions des papiers indiquant l'adresse de nos familles, dont la plupart ignoraient si nous étions encore vivants. A l'angle du boulevard Masséna et de l'avenue de Choisy, un jeune garçon à bicyclette s'arrêta, ramassa une boulette de papier et la déplia. Aussitôt notre camion stoppa, un SS empoigna le vélo, qu'il lança sur la bâche, pendant qu'un autre saisissait le jeune homme et d'un coup de crosse l'enfournait dans le camion. J'ai revu ce pauvre garçon à Buchenwald ; il est de ceux qui furent envoyés à Ellrich et qui ne revinrent jamais...

La gare de Pantin était écrasée de chaleur quand les prisonniers de Fresnes rejoignirent ceux de la Santé et du Cherche-Midi. Scènes bouleversantes, des fils aperçurent leur père ou leur frère, des maris leur femme. Dans les rangs, des SS passaient, une liste à la main, et appelaient des noms. Des malheureux se présentèrent, qui furent fusillés, tout au bout des voies, là où une plaque est apposée aujourd'hui à leur mémoire.

Par quel tour de force le général Dietrich von Choltitz, aidé par les SS et les SD, avait-il réussi à réunir encore cinquante-huit wagons de marchandises ? Probablement désirait-il se racheter par avance, n'ayant nullement l'intention de se suicider avec le dernier carré de défenseurs, comme il l'avait solennellement promis au général SS Burgdorf, lorsque ce dernier l'avait proposé à Hitler comme ultime commandant du « Gross Paris ». Le préfet Richard Pouzet raconte dans *Propos d'un bagnard à ses enfants* comment, groupés sur le quai comme du vulgaire bétail, nous fûmes hâtivement poussés dans les fameux wagons à bestiaux « hommes 40, chevaux en long 8 », à raison de 100 à 110 par wagon. Il n'y avait bien sûr ni paille ni banc, et il était impossible à tous de s'asseoir simultanément. La chaleur était torride et un air rare pénétrait par la lucarne garnie de fils de fer barbelés quand les lourdes portes furent refermées et verrouillées.

Depuis le début de l'après-midi, nous étions enfermés, étouffant dans la chaleur suffocante de ce trop beau temps. La soif était douloureuse, l'atmosphère irrespirable. Des bagarres éclataient pour un rien, pour la place d'allonger une jambe, pour aller satisfaire un besoin urgent dans la tinette qui empestait. Car les gentilshommes de la pègre, proxénètes et truands de haut vol, étaient presque aussi nombreux que les résistants.

Une « Marseillaise » belle comme un défi

Combien d'heures nos wagons sont-ils restés en plein soleil ? L'abbé Hénocque, aumônier de Saint-Cyr, a noté, dans *les Antres de la bête*, que le convoi avait dû s'ébranler aux alentours de minuit et qu'une *Marseillaise*, belle comme un défi, avait éclaté aussitôt, se répercutant de wagon en wagon.

Le train roulait lentement, avec de fréquents arrêts dus aux fragiles réparations des voies que la Résistance avait fait sauter. Il ne parcourut que 70 kilomètres et le jour venait de se lever quand il s'immobilisa sous le tunnel de Nanteuil-Saâcy. Nous ignorions pourquoi. En fait, le bombardement allié en avait détruit l'extrémité.

La locomotive dégageait une épaisse fumée qui s'amplifiait, se répandait de wagon en wagon, provoquait un début d'asphyxie, principalement chez ceux qui avaient la malchance d'être les plus éloignés de l'entrée du tunnel. L'angoisse faisait place à la panique : est-ce ainsi que nous allions être exterminés ? Fallait-il sauter par la planche que nous avions réussi à arracher ? Mais des coups de feu nous prévenaient que d'autres avaient essayé et l'on entendait des ordres, des bruits de bottes, encore des coups de feu. Entre mes jambes, un Espagnol de l'armée républicaine était devenu fou. Soudain il arrêta ses hurlements, il avait cessé de vivre. Etouffant, suffoquant, était-ce la Mort qui s'approchait de nous ?

Nous ne pouvions pas savoir que se déroulait alors la courageuse et désespérée intervention du consul de Suède, Raoul Nordling, représentant les pays neutres. A la gare de Pantin, déjà, il avait discuté inlassablement avec les chefs SS. Rappelant le débarquement du Midi qui venait de se produire et laissait présager une fin rapide des hostilités, il avait plaidé la libération des prisonniers. N'y parvenant pas, il avait suivi en voiture le convoi depuis son départ de Pantin.

Devant la menace d'asphyxie sous le tunnel de Nanteuil-Saâcy, changeant de ton, il n'implorait plus, il osait menacer les chefs SD, les rendant personnellement responsables. Terminées les négociations ! Elevant la voix, Nordling prévint que, pour le monde entier, il porterait témoignage de cette tuerie aussi cruelle qu'inutile, avec les conséquences plus tard sur tout le peuple allemand.

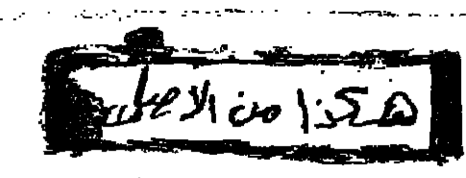
C'est ainsi que l'héroïque consul de Suède finit par faire céder les SS. Ordre fut donné au train de reculer. Les vingt-cinq wagons qui étaient les plus engagés dans le tunnel revinrent à l'air libre, les portes coulissantes furent ouvertes, tous les prisonniers descendirent sur le ballast. Leur transbordement à pied, sur environ cinq kilomètres, s'effectua par trois itinéraires différents. On n'a jamais su exactement combien furent fusillés sur la colline surplombant le tunnel. Complètement déshydratés, affreusement épuisés, ceux qui essayèrent de saisir le verre d'eau que les villageois de Saâcy-sur-Marne leur tendaient furent immédiatement abattus.

Un train d'une trentaine de wagons seulement était formé derrière la gare. Cela signifiait que nous allions être encore plus serrés quand les SS nous y pousseraient au-delà de toute possibilité. Désemparées d'avoir été délogées de ce train, des femmes allemandes, au milieu de leurs valises et de tout le butin qu'elles se proposaient de ramener chez elles, nous lançaient des regards haineux. L'embarquement se fit à coups de gourdin. Les hommes se bousculaient, se hissaient, retombaient, c'était un entassement inimaginable. Il est des situations où la peur et l'angoisse doivent être repoussées sans que cela constitue un manque d'espoir : telle est la condition de la survie.

A Bar-le-Duc et à Nancy, les cheminots tentèrent vainement de retarder le départ du train en l'aiguillant sur une voie de garage. A Francfort, le bombardement des voies l'obligea à de long arrêts et à des détours, de sorte que le calvaire dura cinq jours. Ceux qui, le 20 août, débarquèrent en titubant à Buchenwald furent réunis en une colonne disparate, fripée, clopinante, chaque mort dans une couverture. Aux quatre coins, des somnambules courbés qui ne parvenaient même plus à accorder leurs pas.

Trois semaines plus tard, mille cinq cents prisonniers de ce dernier convoi furent transférés au kommando d'Ellrich. Trente-huit seulement en revinrent et connurent la joie délirante de la libération à laquelle ils avaient tant rêvé et pour laquelle ils avaient combattu et tout risqué.

▶ Maurice Braun est ancien chef de réseau des Forces françaises combattantes.



Une conspiration rétrograde et antiféministe

▶ Ancien candidat à la présidence du Pérou, Mario Vargas Llosa est écrivain.

ıwald

▶ Maurice Braun est ancien chef de réseau des Forces françaises combattantes.

La suspension des « opérations militaires » de l'Armée républicaine irlandaise

L'annonce d'un cessez-le-feu par l'IRA consacre la victoire des « modérés » au sein du mouvement nationaliste d'Irlande du Nord

John Major, le premier ministre britannique, s'est dit « encouragé » par l'annonce, de la part de l'Armée républicaine irlandaise (IRA), d'un cessez-le-feu complet en Irlande du Nord, entré en vigueur mercredi 31 août à minuit. Mais M. Major aimerait être certain, a-t-il précisé, qu'il s'agit bien d'une cessation « permanente » de la violence. Gerry Adams, président du Sinn Fein, la branche politique de l'IRA, lui a répondu en critiquant ceux qui veulent « couper les cheveux en quatre » et a réclamé la libération des membres de l'IRA emprisonnés en Grande-Bretagne. Le premier ministre irlandais, Albert Reynolds, s'est montré plus optimiste que son homologue anglais, en jugeant que la violence de l'IRA est « terminée pour de bon ».

■ JOIE ET COLÈRE. Le geste de l'IRA a été accueilli par des manifestations de joie chez les catholiques de Belfast. Au contraire, les protestants ne cachent pas leur inquiétude, voire leur colère.

■ AIDE. Selon certaines estimations, en cas de succès du processus de paix, les Etats-Unis pourraient accorder à l'Irlande du Nord une aide de 100 millions de livres sterling (environ 800 millions de francs).

LONDRES
correspondance

L'avenir dira si la proclamation par l'Armée républicaine irlandaise (IRA) d'un cessez-le-feu, entré en vigueur mercredi 31 août à minuit, aura constitué une étape décisive vers la pacification de l'Irlande du Nord, ou un événement sans lendemain, dans ce drame sanglant, comme il y en a eu tant en vingt-cinq ans de guerre civile larvée.

« Reconnaissant les potentialités de la situation actuelle, et afin de faire avancer le processus démocratique de paix, l'IRA respectera un cessez-le-feu. Il s'agira d'une cessation complète des opérations militaires », dit le communiqué de mercredi. Qu'est-ce qui a poussé l'organisation à accepter ainsi de déposer les armes sans condition et pour une durée indéterminée ?

La déclaration adoptée le 15 décembre 1993 par Londres et Dublin s'engageait à autoriser la participation du Sinn Fein, la branche politique légale de l'IRA, aux pourparlers sur l'avenir institutionnel de la province, après une cessation *« permanente »* de la violence de trois mois. Sans prononcer le mot « trêve permanente », jugé par trop défaitiste, mais en s'engageant en faveur d'un cessez-le-feu « complet », l'organisation catholique clandestine reste bien dans la fourchette prévue par le plan de paix anglo-irlandais en douze points, à la formulation volontairement vague.

Il est clair que les modérés du Sinn Fein (*« Nous seuls »*, en gaélique), l'ont emporté sur les « durs », lors du long débat au sein du mouvement « républicain », qui a porté sur la stratégie à adopter face à la déclaration de Downing Street. La négociation menée l'an dernier par Gerry Adams, le président du Sinn Fein, et John Hume, le chef du parti social-démocrate et travailliste (SDLP, le parti catholique nationaliste modéré) s'est révélée payante. L'IRA était sur la défensive : la double tactique de l'urne (la participation du Sinn Fein aux élections) et du fusil (les attentats de l'IRA) avait échoué : toute une génération de militants commençait à se lasser de la violence ; la coopération militaire entre les armées britannique et irlandaise s'était renforcée à la frontière délimitant les six comtés du Nord. L'état-major de l'IRA a ainsi été contraint d'accepter, du bout des lèvres, le texte signé avant Noël par le premier ministre britannique John Major, et son homologue irlandais Albert Reynolds. Le 24 juillet, lors d'assises spéciales, le courant républicain avait pourtant rejeté *de facto* ce document.

« Nous allons obtenir notre liberté, et celle-ci va englober les unionistes et les nationalistes, les catholiques et les protestants, au cœur d'une Irlande libre et unie » : au cours d'une réunion publique tenue après l'annonce du cessez-le-feu devant le siège du Sinn Fein à Belfast, Gerry Adams a insisté sur le maintien de l'objectif commun aux deux branches du mouvement « républicain », à savoir le départ des troupes britanniques de la province, et la réunification de l'Irlande sous la houlette de Dublin. Dans un communiqué publié par la suite, M. Adams a aussi exigé une amnistie pour les quelque neuf cents prisonniers de l'IRA condamnés pour faits de terrorisme, le désarmement de la Royal Ulster Constabulary (police), dont les effectifs sont en grande majorité protestants, et la suppression du droit accordé aux unionistes d'émettre leur veto au processus d'union des deux parties de l'île Verte.

M. Major « encouragé » et prudent

« Si l'IRA s'est engagée sans équivoque et de manière réelle à utiliser des méthodes pacifiques et démocratiques dans l'avenir, alors nous allons répondre de manière positive... Laissons les actes refléter désormais les mots. » A première vue, la réaction modérée de John Major laisse ouverts tous les champs du possible. En se déclarant *« très encouragé »* par cette décision de l'IRA, l'hôte du 10 Downing Street a toutefois précisé que *« dès qu'il sera clair qu'il s'agit d'une fin permanente des hostilités, le chronomètre sera enclenché »*. Les obstacles à la paix ne paraissent pas *a priori* insurmontables, malgré les évidentes menaces qui pèsent sur ce tournant historique, encore à concrétiser, et qui provoquera bien des remous.

Le désarmement des militants de l'IRA et le démantèlement de cette machine de guerre, responsable de 80 % de la violence lors de la décennie précédente, pourraient par exemple être supervisés par le secrétariat anglo-irlandais installé près de Belfast depuis 1985. On évoque également la possibilité d'un rapatriement en Ulster des prisonniers républicains incarcérés en Angleterre. L'interdiction d'antenne qui frappe le Sinn Fein au Royaume-Uni depuis 1988 pourrait être prochainement levée.

Un verrou a donc sauté, et un pas important a été franchi dans le domaine des concessions réciproque. Voilà encore peu de temps, la langue de bois obligeait les officiels britanniques et irlandais à nier le marchandage en cours sur le statut de l'Irlande du Nord et sur la souveraineté sur cette province, placée sous l'administration directe de Westminster depuis 1972. De l'avis général, l'arrêt des combats décidé par l'IRA ne peut qu'accélérer cette délicate démarche.

D'après des rumeurs courant à Londres, un compromis constitutionnel est actuellement à l'examen pour les deux gouvernements, prévoyant la création d'une assemblée locale de 85 membres. La dernière expérience de ce genre, tentée en 1974, à Sunningdage, avait rapidement échoué face à l'hostilité massive des protestants. Par ailleurs, Londres serait prête à abolir le « Government of Irland Act » de 1920 pour permettre à la majorité de la population (aujourd'hui protestante, mais qui deviendra à terme catholique si la tendance démographique actuelle devait se poursuivre) de déterminer son avenir. Pour sa part, Dublin accepterait enfin de modifier les sacro-saints articles 2 et 3 de sa Constitution, selon lesquels le territoire national inclut l'Irlande du Nord. Enfin, on discuterait aussi des relations entre la province et la République d'Irlande. En vertu du traité anglo-irlandais d'Hillsborough, signé en 1985, l'Irlande possède un droit de regard sur les affaires de la province.

Londonderry
Mer d'Irlande
ANTRIM
LONDONDERRY
Belfast
IRLANDE DU NORD
TYRONE
DOWN
FERMANAGH
ARMAGH
20 km
RÉP. D'IRLANDE
Océan Atlantique
Mer du Nord
Belfast
Glasgow
Liverpool
Londres
GRANDE-BRETAGNE

Le syndrome de l'OAS

L'annonce de la trêve de l'IRA va-t-elle permettre de réunir toutes les formations politiques locales, y compris le Sinn Fein, autour de la table de négociation du Stormont, l'ancien siège du gouvernement provisoire, à Belfast ? Rien n'est moins sûr. L'attitude apparemment conciliante de James Molyneaux, le chef du parti unioniste d'Ulster (UPP), ne peut cacher l'évidence : une frange importante de la majorité protestante des six comtés ne se sent pas suffisamment en confiance pour envisager un avenir institutionnel commun avec les voisins du Sud. Le pasteur Ian Paisley, chef de file des Unionistes « ultra », tonne déjà contre ce *« salut aux assassins »* et réclame un référendum sur la pérennité des liens qui fondent le Royaume-Uni, une demande jugée irrecevable par John Major. En effet, les protestants, qui constituent 54 % de la population contre 42 % de catholiques, selon le dernier recensement de 1991, seraient actuellement certains de remporter une telle consultation.

Dans l'artère de Falls Road, le bastion républicain de Belfast, la nouvelle du cessez-le-feu a été accueillie par une foule enthousiaste arborant des drapeaux tricolores irlandais. A un jet de pierres de là, dans le réduit protestant de Shankill Road, de nouveaux graffiti ont fait leur apparition sur les murs : *« La bataille ne fait que commencer. »* Les milices paramilitaires protestantes, qui se manifestent en tuant au hasard des catholiques, en représailles à chaque attentat de l'IRA, rameutent déjà leurs troupes, particulièrement bien implantées à Belfast.

Grogne chez les conservateurs

La violence des extrémistes protestants avait été largement responsable de l'échec des deux cessez-le-feu précédents de l'IRA, en 1972 et 1975. Depuis le début de 1994, cinquante-six personnes ont été tuées en Ulster dans des assassinats dont la majorité sont à porter à l'actif de la Force des volontaires de l'Ulster, et des Combattants pour la liberté de l'Ulster, deux groupements radicaux qui pourraient se déchaîner comme l'OAS à la fin de la guerre d'Algérie. L'IRA provisoire ne pourrait rester impuissante devant une offensive militaire de ses ennemis jurés.

Mercredi en soirée, au cours d'une émission spéciale de la BBC, Sir Patrick Mayhew, le ministre chargé de l'Irlande du Nord, s'est évertué à rassurer la communauté protestante. Estimant que la teneur du texte de l'IRA n'était pas suffisante pour permettre au Sinn Fein de se joindre, dès leur ouverture, aux négociations entre les formations constitutionnelles que sont les deux partis unionistes, le SDLP et le petit parti de l'Alliance multiconfessionnelle, Sir Patrick a demandé à son tour des éclaircissements au Sinn Fein, affirmant qu'*« on ne peut pas négocier avec des gens qui peuvent reprendre à tout moment la lutte armée »*.

A Westminster, la marge de manœuvre du gouvernement Major reste limitée, en raison de sa très faible majorité parlementaire, qui le met à la merci d'une poignée de députés unionistes. Le dirigeant conservateur, au plus bas dans les sondages d'opinion, doit aussi compter avec les nombreux sympathisants de la cause protestante dans son propre camp. Ainsi, le *Times* s'est-il transformé en porte-parole de ces *Tories* de choc : *« L'Union* [du Royaume-Uni], *un fondement de notre démocratie parlementaire, a été sérieusement affaiblie.. On peut se demander ce que nous fait gagner cette étape. »* En cas de rébellion de certains de ses députés contre tout accord éventuellement conclu avec le Sinn Fein, John Major serait contraint de réclamer l'aide de l'opposition travailliste et libérale-démocrate, une faveur pour le moins difficile à demander alors que des élections générales doivent se dérouler au plus tard en juin 1997. Reste que les unionistes, dirigés par deux septuagénaires très impopulaires auprès du public anglais, ont bien du mal à mobiliser leurs partisans. Leurs accusations de « trahison » portée contre John Major sont peu crédibles, en raison de leurs refus catégoriques, dans le passé, de tout partage du pouvoir avec la minorité catholique.

Reflétant un sentiment très répandu, le quotidien de centre-droit *the Independent* écrit : *« La paix a été achevée à grand prix. Elle ne doit pas être sacrifiée, parce que la communauté protestante se sent submergée par ses ennemis historiques, et abandonnée par ses anciens alliés. »*

Dans l'histoire récente de l'Irlande du Nord, des tentatives répétées de règlement politique ont échoué en raison de l'intransigeance des protagonistes : aucune solution acceptable pour un camp ne l'était pour l'autre. L'espoir aujourd'hui est donc fragile. Jadis, le premier ministre de la reine Victoria, William Gladstone, avait déclaré que, dès que l'on apporte une réponse à la question irlandaise, les Irlandais changent la question. Comme le souligne aujourd'hui un éditorialiste londonien : *« Le cessez-le-feu de l'IRA pourra enfin signifier qu'il n'y a plus de question irlandaise, mais un début de réponse. »*

MARC ROCHE

Le communiqué de l'IRA

Voici les principaux extraits du communiqué de l'IRA, tel qu'il a été transmis à la Radio-télévision publique irlandaise (RTE) : *« Reconnaissant le potentiel de la situation actuelle, et afin de faire avancer le processus démocratique de paix, l'IRA respectera un cessez-le-feu à partir de mercredi 31 août à minuit. Il s'agira d'une cessation complète des opérations militaires, et toutes nos unités en ont été informées (...). Nous pensons que nous entrons dans une situation nouvelle, une nouvelle opportunité, et nous notons que la déclaration de Downing Street n'est pas une solution et n'a pas été présentée comme telle par ses auteurs. Une solution pourra seulement être trouvée après des négociations n'excluant personne. D'autres, et le gouvernement britannique n'est pas le moindre d'entre eux, ont le devoir de faire face à leurs responsabilités. Dans notre désir de contribuer significativement à un climat qui encourage cela, nous demandons avec insistance à tous d'approcher cette nouvelle situation avec détermination et patience. »*

Satisfaction à Dublin

L'ensemble des dirigeants politiques irlandais a salué, mercredi 31 août, l'annonce d'un cessez-le-feu par l'Armée républicaine irlandaise (IRA) en Ulster. S'adressant au Parlement de Dublin, le *taoiseach* – premier ministre –, Albert Reynolds, a estimé que cette déclaration *« a été faite de bonne foi »* et signifiait un arrêt des activités paramilitaires de l'IRA. En Irlande, *« il y a une chose que l'on sait*, a-t-il poursuivi : *lorsque les républicains décident de faire quelque chose, ils le font. Quand ils donnent leur parole, ils la tiennent. La déclaration met derrière nous vingt-cinq ans de violence. En ce qui nous concerne, c'est fini ! »*

M. Reynolds ne s'est pas montré préoccupé par les doutes soulevés par la formulation du communiqué de l'IRA, qui ne fait pas mention d'une cessation *« permanente »* de la violence. Le premier ministre irlandais a indiqué qu'il s'était entretenu par téléphone à ce sujet avec son homologue britannique, John Major, et qu'à son avis il n'y a pas de raison de croire que l'IRA puisse revenir sur cet engagement.

Même son de cloche du côté de John Burton, le dirigeant du principal parti d'opposition, le Fine Gael, traditionnellement très dur sur les questions de sécurité, qui a estimé que le cessez-le-feu était permanent. Evoquant les réticences des protestants d'Irlande du Nord, M. Burton a insisté : *« Je ne soutiendrais pas le gouvernement si je pensais qu'il y avait un pacte secret. Je suis convaincu que la communauté unioniste* (protestante) *n'a absolument rien à craindre. »*

Par ailleurs, le ministre irlandais des affaires étrangères, Dick Spring, sera reçu, vendredi, par Bill Clinton dans sa résidence de vacances du Massachusetts. Selon la presse, les deux hommes doivent évoquer la tenue d'un sommet entre les dirigeants américains, britanniques et irlandais pour conforter la progression du processus de paix en Irlande du Nord.

Les précédents cessez-le-feu

1970-1971

L'IRA, dite « provisoire » (née d'une scission de l'ancienne IRA), reprend les armes contre les *« forces de la Couronne »*, c'est-à-dire l'armée britannique, déployées depuis août 1969 en Irlande du Nord.

26 juin-8 juillet 1972

Cessez-le-feu de l'IRA, pendant lequel des représentants de l'aile politique du mouvement, le Sinn Fein – dont les jeunes Gerry Adams et Martin Mc Guinness –, viennent à Londres pour une rencontre avec le ministre chargé de l'Irlande du Nord, William Whitelaw. Devant l'intransigeance des « républicains », qui exigent une promesse de retrait britannique avant trois ans, la réunion est un échec. Le cessez-le-feu dure treize jours.

22 décembre 1974-16 janvier 1975

La suspension des *« activités militaires offensives »* de l'IRA pendant deux semaines pour la période de Noël est prolongée de deux nouvelles semaines, puis levée *« faute de réponse »* du gouvernement et des forces britanniques.

10 février 1975

Après des rencontres entre représentants du Sinn Fein et du gouvernement britannique à Belfast, l'IRA *« renouvelle son cessez-le-feu »* jusqu'à nouvel ordre. Au cours des semaines suivantes, des rencontres informelles se multiplient entre représentants du mouvement républicain et de Londres. Le gouvernement britannique libère des centaines de détenus « républicains » emprisonnés sous le régime de l'internement administratif (en cours depuis 1971 et supprimé en décembre 1975). Aucune avancée politique n'est enregistrée pour autant.

A partir d'avril, les violations du cessez-le-feu se multiplient, assassinats intercommunautaires surtout, mais aussi *« réponse aux provocations »* de l'armée, selon l'IRA. La violence loyaliste s'accroît aussi. La trêve devient complètement inopérante. En 1975, 245 personnes sont tuées (215 en 1974) : l'année du plus long cessez-le-feu sera l'une des plus sanglantes du conflit.

Noëls 1975 à 1989

L'IRA observe des trêves officieuses de quelques jours.

Noëls 1990 à 1993

L'IRA annonce des *« suspensions de ses activités militaires offensives »* pour 72 heures (généralement du 23 au 26 décembre). Dans les minutes suivant l'expiration de ces trêves, l'IRA signe des attentats en Ulster.

Pâques 1994 (5-8 avril)

72 heures de cessez-le-feu unilatéral. L'IRA réclame des contacts directs avec Londres. La trêve est d'avance dénoncée comme *« cynique »* par Londres et *« insuffisante »* par Dublin, qui y voit tout de même un *« petit pas »*. Les attentats reprennent le 8. – *(AFP.)*

Gerry Adams : de la clandestinité à l'action politique

Gerry Adams, âgé de quarante-cinq ans aujourd'hui, a un peu plus de vingt ans à la fin des années 60, lorsque commencent les « troubles » en Irlande du Nord, où il a commencé dans la vie active comme barman dans un établissement... protestant. Il prend part – dit-on – à la défense du bastion catholique de Belfast-Ouest dans les rangs de l'IRA. Pour les forces de sécurité, il est même le commandant de la *« brigade de Belfast »* de l'organisation clandestine. Interné à la prison de Long Kesh, il y fait son éducation politique. Il passera au total trois ans derrière les barreaux. Peut-être a-t-il dès ce moment-là compris que la lutte armée seule ne pouvait aboutir. Au terme d'une longue maturation politique, après deux tentatives d'assassinat et face à des Britanniques, somme toute, assez peu conciliants, il parviendra à imposer cette idée à une organisation qui compte un certain nombre de têtes brûlées. Les plus enflammés de ses partisans font de lui un « Nelson Mandela » d'Irlande du Nord.

En 1981, Gerry Adams dirige le Sinn Fein, lorsque les détenus de l'IRA déclenchent une grève de la faim pour obtenir le statut de prisonniers politiques. Dix d'entre eux, dont le premier, le « commandant » Bobby Sands, avait été élu député de Belfast-Ouest depuis sa prison, vont se laisser mourir à petit feu, en l'espace de quelques mois, jusqu'à ce que les familles interviennent pour faire cesser ce mouvement : dix morts, du fait certes de l'intransigeance de Margaret Thatcher, mais du fait surtout de celle de l'IRA, qui, profitant de l'émotion que soulève cette action dans le monde entier en faveur du mouvement républicain, laisse mourir les grévistes, sans leur donner l'ordre d'arrêter. Ce dramatique épisode renforcera Gerry Adams dans sa conviction que la seule solution est politique.

Le bulletin de vote et le fusil

Avec un autre dirigeant du Sinn Fein, Dan Morrison, il lance un peu plus tard, lors du congrès annuel du mouvement à Dublin, la ligne « le fusil dans une main, le bulletin de vote dans l'autre ». Il se présente ensuite en 1983 et, en 1987, avec succès, aux élections législatives dans la circonscription de Belfast-Ouest. Il ne siégera jamais aux Communes, mais impose aux Britanniques la légitimité des élus de son mouvement.

Au début des années 80, il arbore l'allure austère de l'idéologue des « combattants de la liberté », et son discours est encore très stéréotypé. Dix ans plus tard, lorsqu'il obtient un visa pour se rendre à New-York, le contraste est saisissant : la barbe et les épaisses lunettes sont toujours là, mais le langage est beaucoup plus politique, il s'exprime plus aisément et maîtrise parfaitement le discours médiatique, face aux télévisions américaines. Il est plus confiant, parfaitement maître de lui-même.

Marié, père d'un enfant, très attaché à sa famille, peu expansif, Gerry Adams ne dédaigne pas pour autant une pinte de Guinness, avec les « fidèles », dans les pubs de la très catholique Falls Road. Officiellement chargé de cours de sociologie, il est aussi écrivain à ses heures.

Le cessez-le-feu de l'IRA en Irlande du Nord

Dix-huit mois d'une double négociation secrète

Parmi les multiples contacts et tractations qui ont marqué les dix-huit derniers mois (1), deux négociations, parallèles et restées longtemps secrètes, ont permis d'aboutir au cessez-le-feu de l'IRA. Il s'agit, d'une part, des contacts entre John Major et l'organisation clandestine elle-même, par des intermédiaires qui, aujourd'hui encore, restent dans l'ombre ; d'autre part, des discussions entre deux dirigeants catholiques nord-irlandais : un modéré, John Hume, chef du Parti social-démocrate et travailliste (SDLP), et un radical, Gerry Adams, président du Sinn Fein, la branche politique de l'IRA.

Au début de 1993, plusieurs éléments sont réunis pour faire de l'année qui s'ouvre une année peut-être décisive pour le processus de paix en Irlande du Nord. Trois hommes qui, pour des raisons différentes mais complémentaires, sont attachés à relancer le processus de paix, détiennent les leviers de commande à Londres, Dublin et Washington : John Major, le premier ministre britannique, moins intransigeant que Margaret Thatcher ; Albert Reynolds, son homologue de la République d'Irlande, moins engagé aux côtés des nationalistes que son prédécesseur, Charles Haughey ; Bill Clinton, le président américain, élu avec le soutien de nombreux Américano-Irlandais.

En première ligne, John Major, sensible comme ses prédécesseurs au fardeau financier que représente l'Irlande du Nord, mais d'autant plus que l'IRA s'est lancée dans des attentats spectaculaires au cœur de la City, le 10 avril 1992, puis le 24 avril 1993, sans compter les multiples attentats à la bombe ou fausses alertes qui désorganisent les transports londoniens. Au total, peu de morts, mais de nombreux blessés, des dégâts matériels très coûteux, et une menace propre à favoriser, selon les républicains irlandais, une évolution de Londres.

Du côté du mouvement « républicain », une bavure a peut-être fait avancer les choses, encore que ce ne soit pas la première : le 20 mars 1993, une bombe tue deux enfants à Warrington. L'IRA exprime *« ses regrets »* pour une opération qui aurait mal tourné. M. Major utilisera l'émotion suscitée par cet attentat pour pousser catholiques et protestants à se parler de nouveau, tout en engageant son propre gouvernement dans le processus de paix.

A la fin de l'année 1993, à la suite d'indiscrétions sans doute calculées du numéro deux du Sinn Fein, Martin Mc Guiness – présenté depuis comme l'interlocuteur de Londres –, on apprendra par le biais du ministre chargé de l'Irlande du Nord, sir Patrick Mayhew, que, depuis le 22 février, le gouvernement britannique a entamé secrètement des contacts exploratoires avec l'IRA. Presque simultanément, le 10 avril 1993, John Hume et Gerry Adams ont entamé, eux aussi, une série de rencontres secrètes.

Le plan Hume-Adams

Il faut attendre l'automne pour que cette diplomatie officieuse produise ses résultats : le 27 septembre 1993, MM. Adams et Hume annoncent qu'ils se sont mis d'accord sur les *« grands principes »* d'un règlement de paix. Le 29 octobre, les premiers ministres irlandais et britannique, MM. Reynolds et John Major, rejettent les propositions Hume-Adams mais affirment leur volonté de relancer le processus de paix. En fait, des contacts ont eu lieu entre les deux « équipes » de négociateurs : il est vraisemblable que des éléments du plan Hume-Adams ont été repris dans les propositions que feront, quelques semaines plus tard, MM. Major et Reynolds.

Le 3 novembre, M. Adams affirme qu'il veut voir *« la fin de l'IRA »*. Le 15, comme en écho, M. Major envisage une participation du Sinn Fein aux pourparlers de paix si l'IRA renonce à la violence. Un mois plus tard exactement, le 15 décembre 1993, le tandem Major-Reynolds signe une déclaration conjointe – qui sera appelée communément *« déclaration anglo-irlandaise de Downing Street »* – qualifiée par ses auteurs *« d'occasion historique pour la paix »*. Ce texte indique, pour la première fois de façon explicite, qu'en cas d'accord d'une majorité de la population de la province, la Grande-Bretagne de déclare prête à renoncer à sa souveraineté sur l'Irlande du Nord.

De longs débats s'engagent autour de cette déclaration. Chaque partie souffle le chaud et le froid, pendant que, de nouveau, il semble que soient repris des contacts secrets. Le 22 décembre, le Sinn Fein demande des *« clarifications »* avant de se prononcer. Le 29, l'IRA affirme que *« le gouvernement britannique détient la clef de la paix »*. Le 11 janvier 1994, dans un geste en direction de l'IRA, le gouvernement de Dublin met fin à l'interdiction d'antenne qui pèse depuis 1972 sur les membres du Sinn Fein et sur les groupes paramilitaires de la République d'Irlande. Mais le 21 janvier, Londres rejette la demande de *« clarifications »* des amis de M. Adams. Le 1er février, les Etats-Unis interviennent publiquement, à leur manière, dans le processus en cours : Gerry Adams est autorisé, pour la première fois depuis vingt ans, à entrer sur le territoire des Etats-Unis. A New-York, il plaide pour la paix et, surtout, sa visite a un grand retentissement médiatique.

Un langage nouveau

Le 19 mai, le gouvernement britannique publie une mise au point destinée au Sinn Fein. Londres ne concède rien sur le fond, mais précise qu'un référendum pourrait être organisé en Irlande du Nord pour connaître les souhaits de la majorité de la population. En coulisses, les négociateurs sont sans doute allés beaucoup plus loin : le quotidien *The Independent* du jeudi 1er septembre assure que, le 7 avril 1994, Roderick Lyne, le conseiller diplomatique de M. Major, a fait parvenir aux « républicains » une lettre qui allait jusqu'à évoquer la question de la remise des armes de l'IRA. Après de longues semaines d'hésitation, le Sinn Fein, lors d'un congrès extraordinaire le 24 juillet, finira par rejeter *de facto* la déclaration de Downing Street.

Pourtant, sous l'œil inquiet des unionistes – qui craignent d'être « trahis » par Londres –, le processus engagé suit son cours ; au fil de l'été, des rumeurs de cessez-le-feu de l'IRA se font jour, deviennent de plus en plus insistantes, pendant que les journaux britanniques et irlandais multiplient les « révélations » sur l'état d'avancement de nouvelles négociations secrètes, cette fois entre Londres et Dublin, sur le statut constitutionnel de la province.

Le 14 août, jour anniversaire de l'intervention des troupes britanniques, Gerry Adams, qui intervient devant plusieurs milliers de catholiques réunis à Belfast, ne souffle mot de la trêve de l'IRA. Mais il propose de *« tendre la main de l'amitié »* aux protestants : c'est un langage nouveau. Au fil des jours, les rumeurs deviennent assourdissantes. Les déclarations – optimistes chez les catholiques, inquiètes chez les protestants – se multiplient. On évoque un cessez-le-feu avant la mi-septembre, puis dès le début du mois.

Le 28 août, le duo Hume-Adams se reconstitue pour se joindre au concert de ceux qui saluent l'approche de la paix. Le mercredi 31 août, l'annonce du cessez-le-feu, *via* la radio-télévision publique irlandaise, tombe sur les téléscripteurs. Les réactions pleuvent. Très vite, John Major fait savoir qu'il ne se satisfait pas de la déclaration de l'IRA. La question nord-irlandaise n'en est pas moins entrée, comme dit Gerry Adams, dans une *« phase nouvelle »*.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI

(1) D'autres séries de consultations avaient été précédemment organisées les années précédentes, mais sans succès.

Un fardeau financier pour Londres

LONDRES

correspondance

Si le cessez-le-feu décrété par l'IRA devait se confirmer et se transformer en un arrêt complet des hostilités, l'un des effets en serait à terme, pour Londres, un allègement du fardeau financier que constitue le maintien de l'ordre en Ulster.

Le Trésor britannique estime que le conflit en Irlande du Nord coûte environ 4 milliards de livres (environ 32 milliards de francs) par an aux contribuables. Les dépenses de sécurité absorbent plus du tiers de ce budget. Le stationnement des quelque 18 850 soldats est évalué à plus de 500 millions de livres (4 milliards de francs) en 1993. Le budget de la Royal Ulster Constabulary (police), forte de 11 600 hommes, s'est élevé à plus de 900 millions de livres (plus de 7 milliards de francs) pour la même période. Entre 1990 et 1992, le gouvernement de Londres a également dépensé près de 700 millions de livres (5,7 milliards de francs) pour améliorer la sécurité des installations officielles, cibles par excellence des attentats de l'IRA, tels les commissariats, les tribunaux, les centrales électriques...

L'aide économique, directe ou indirecte, s'élèverait à quelque 2 milliards de livres (16,5 milliards de francs) par an. Aux yeux des investisseurs potentiels, l'image négative qu'offre l'Irlande du Nord est plus préjudiciable pour la province que les destructions elles-mêmes. Les industriels étrangers qui se sont installés avant le début des troubles en 1969 ont eu tendance à réduire leur présence au fil des années. C'est le cas de deux groupes français, Michelin et Pernod-Ricard.

« L'industrie » de la sécurité

La province enregistre un taux de chômage de 13,1 %, contre 9,4 % pour l'ensemble du Royaume-Uni. Les catholiques sont deux fois plus susceptibles d'être touchés que les protestants. Au vu de la désindustrialisation qui a frappé la région et de l'important dispositif sécuritaire en place, il n'est pas étonnant que 35 % de la population active soit employée dans la fonction publique. Les principaux employeurs privés sont le constructeur aéronautique Shorts Brothers, les chantiers navals Harland & Wolff, le groupe textile Fruit of the Loom et les grandes chaînes de distribution anglaises.

Selon un rapport récent de la Confédération britannique de l'industrie, les « dividendes » de la paix mettront du temps à se faire sentir. Si le cessez-le-feu devait tenir, Londres espère attirer des investisseurs étrangers, surtout américains. L'aide internationale (united Fund for Ireland (fonds régional de l'Union européenne) devrait permettre d'améliorer l'infrastructure des transports afin de faciliter le développement des échanges entre les six comtés et la République. Mais, à court terme, près de 20 000 emplois, représentant quelque 300millions de livres, pourraient être perdus dans l'industrie très florissante de la sécurité (sociétés de gardiennage, entreprises du bâtiment, équipements...). Pour certains économistes, ce sont près de 50 000 emplois qui pourraient être touchés dans ce secteur.

M. R.

Un succès personnel pour Bill Clinton

WASHINGTON

de notre correspondante

Le président Clinton a savouré, mercredi 31 août, l'annonce du cessez-le-feu de l'IRA, un peu comme une victoire personnelle. Interrompant une promenade à vélo avec sa femme Hillary sur les sentiers de Martha's Vineyard, l'île du Massachusetts où la famille présidentielle passe ses vacances, il a sauté dans un véhicule de son escorte pour appeler au téléphone les premiers ministres britannique et irlandais, auxquels il a exprimé sa satisfaction. Puis il a aussitôt invité le ministre irlandais des affaires étrangères, Dick Spring, à venir lui rendre visite à la fin de la semaine dans sa retraite estivale.

Certes, Bill Clinton a tout intérêt à tirer la couverture à lui dans un domaine si cher au cœur de 45 millions d'Américains d'origine irlandaise, à deux mois d'élections législatives ; les occasions de proclamer des victoires diplomatiques ne sont après tout pas si fréquentes... Mais incontestablement, le chef de l'exécutif américain a quelque raison de se féliciter : en s'intéressant personnellement au dossier nord-irlandais, en prenant des initiatives aussi controversées que le visa américain accordé à Gerry Adams, le dirigeant du Sinn Fein, en janvier 1994, en soutenant activement le premier ministre irlandais Albert Reynolds, il a effectivement joué un rôle important dans cette évolution historique.

M. Clinton a fait preuve dans l'affaire irlandaise de qualités dont on l'accuse assez de manquer sur d'autres dossiers diplomatiques : il s'est fixé une ligne et il s'y est tenu. Cette ligne, c'était de jouer la carte de l'évolution au sein de Sinn Fein, le mouvement républicain d'Irlande du Nord. *« Le président a donné tous les bons signaux aux bons moments »*, souligne-t-on de source diplomatique irlandaise à Washington. Lorsque, au mois de janvier, il décide d'accorder un visa à Gerry Adams, il sait qu'il va froisser les Britanniques, mais passe outre ; il a connaissance de la forte opposition du Département d'Etat, mais passe outre. Le scénario s'est d'ailleurs répété cette semaine avec le visa accordé à Joe Cahill : ce fut une décision personnelle du président, contre l'avis du Département d'Etat, selon un fonctionnaire qui a requis l'anonymat.

Les faits lui ont donné raison : la visite de Gerry Adams à New-York (1) et l'accueil de la communauté irlandaise, la légitimité qu'elle lui a conférée, ses prestations dans les médias américains, ont renforcé son poids auprès de ses interlocuteurs britanniques et surtout auprès de l'IRA, au sein de laquelle il livrait une âpre bataille aux partisans de la poursuite de la lutte armée.

Autre geste : le 17 mars, jour de la Saint-Patrick, patron des Irlandais, M. Clinton, avec le vice-président Al Gore, emmène le chef du gouvernement de Dublin, M. Reynolds, déjeuner au Congrès, puis donne le soir en son honneur et en celui de l'Irlande un rare dîner de gala à la Maison Blanche. Le nationaliste modéré nord-irlandais, John Hume, un autre artisan de cette percée, est également de la partie. Le moment est délicat : c'était l'époque où l'IRA s'exerçait au mortier sur l'aéroport d'Heathrow. Mais Bill Clinton saisit l'occasion pour affirmer de nouveau sa foi dans le processus de paix.

Lassés du terrorisme

Parallèlement, les Irlandais américains, traditionnellement bailleurs de fonds du mouvement républicain, ont eux aussi évolué. Ils se font de plus en plus tirer l'oreille pour financer des opérations de terrorisme aveugle et Noraid, l'organisation relais de l'IRA aux Etats-Unis, est en perte de vitesse. Lors de la visite de Gerry Adams, le 1er février, les responsables de Noraid sont discrètement écartés de la conférence organisée par le National Committee on Foreign Policy, une institution présidée par Henry Kissinger, à laquelle participe le dirigeant de Sinn Fein.

Bill Clinton est naturellement à l'écoute de cette communauté qui a contribué à le faire élire et à laquelle il avait promis, pendant la campagne, de laisser venir Gerry Adams et de nommer un représentant spécial pour l'Irlande –ce qu'il n'a pas fait ; mais c'est aussi sa conviction personnelle qui, renforcée par l'influence du clan Kennedy, le pousse à jouer un rôle dans le processus de paix. Rôle que les Britanniques, encore meurtris par l'épisode du visa de Gerry Adams qui a jeté un froid durable dans les relations anglo-américaines, tiennent à minimiser : le mérite du cessez-le-feu, avance-t-on de source britannique à Washington, revient *« en premier lieu à la détermination des gouvernements de Londres et Dublin de travailler ensemble et en second à l'évolution au sein de Sinn Fein. Présenter cela comme une grande victoire de la diplomatie américaine est un peu rapide »*.

SYLVIE KAUFFMANN

(1) *le Monde* du 3 février.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE NANTERRE

Audience publique du tribunal correctionnel de NANTERRE, 14e chambre, en date du 15 juin 1993, jugement du 14 septembre 1993.

M. SABATIER Patrick, né le 12 novembre 1951 à Paris-13e, demeurant 4, rue Saint-Paul 92200 Neuilly-sur-Seine a été condamné à la peine de 4 ans d'emprisonnement avec sursis et 250 000 F d'amende pour :

1°) s'être, à Neuilly-sur-Seine, courant 1988 et 1989, frauduleusement soustrait à l'établissement et au paiement de l'impôt sur le revenu au titre des années 1987 et 1988 en dissimulant des sommes sujettes à l'impôt ;

2°) avoir, en sa qualité de PDG de la S.A. TÉLÉVASION, à Paris, courant 1988 et 1989, frauduleusement soustrait la société TELEVASION, qu'il dirigeait, à l'établissement et au paiement de l'impôt sur les sociétés dû au titre des exercices clos les 31 décembre 1987 et 1988.

M. AYOT Claude, né le 21 décembre 1930 à Clermont-Ferrand, demeurant 7, avenue de Villars, 78150 LE CHESNAY, a été condamné à la peine de 15 mois d'emprisonnement avec sursis et 200 000 F d'amende pour avoir à Paris, en sa qualité de PDG de la S.A. CARRÈRE TÉLÉVISION, courant 1987, 1988 et 1989, frauduleusement soustrait la société CARRÈRE TÉLÉVISION, qu'il dirigeait, à l'établissement et au paiement d'une partie de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice clos le 30 novembre 1988, en majorant indûment les charges.

Le tribunal a ordonné la publication du jugement à concurrence de 20 000 F par extrait pour chacun des prévenus dans les journaux *le Figaro*, *le Monde* et le *Journal officiel*.

Pour extrait conforme, délivré par le Greffier soussigné à M. le Procureur de la République sur sa réquisition.

Le Greffier.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE NANTERRE

Audience publique du tribunal correctionnel de NANTERRE, 14e chambre, en date du 25 avril 1994. M. PITTIGLIO David, né le 26 février 1972 à Issy-les-Moulineaux, demeurant 5, rue du Général-Félix-Eboué, 92130 Issy-les-Moulineaux, a été condamné à 1 an de prison avec sursis et à 20 000 F d'amende pour infractions au code du travail.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE NANTERRE

Audience publique du tribunal correctionnel de NANTERRE, 15e chambre, en date du 22 octobre 1993.

Le tribunal a donné acte à Mme GARDY, épouse TURIN Daphné, née le 2 mai 1946 à Baden-Baden (Allemagne), demeurant 17, rue Volta, 92800 Puteaux, de son désistement d'opposition et a déclaré que le jugement du 2 décembre 1988 sortira son plein et entier effet. Le 2 décembre 1988, Mme GARDY a été condamnée à la peine de 6 mois d'emprisonnement avec sursis, pour fraude en vue de se soustraire à l'établissement ou au paiement de l'impôt, omission ou passation dans un livre comptable d'écriture inexacte ou fictive.

Le tribunal a ordonné l'affichage par extrait du jugement dans les conditions prévues par l'article 1741 du CGI, la publication par extrait du jugement dans le *Journal officiel* et dans *le Monde*.

Pour extrait conforme, délivré par le Greffier soussigné à M. le Procureur de la République sur sa réquisition.

Le Greffier.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE NANTERRE

Audience publique du tribunal correctionnel de NANTERRE, 14e chambre, en date du 23 mars 1994. Jugement du 23 mars 1994. M. LEBECH Michel, né le 18 août 1947 à Paris-14e, fils de Louis et de Mireille AUBERT, demeurant chez Mme LEBECH 72230 Guecelard, a été condamné à la peine de 8 mois d'emprisonnement pour soustraction à l'établissement ou au paiement d'impôt, commerce sans facture ou facture fictive omission ou passation dans un livre comptable d'écriture inexacte ou fictive, fraude en vue de se soustraire à l'établissement ou au paiement de l'impôt.

Le tribunal a ordonné la publication du jugement dans le *Journal officiel* et *le Monde* par extrait aux frais du prévenu.

Pour extrait conforme, délivré par le Greffier soussigné à M. le Procureur de la République sur sa réquisition.

IRLANDE : arrestation d'une journaliste dans le cadre du « scandale du bœuf ». – Le procureur général de la République d'Irlande, la plus haute autorité judiciaire du pays, a ordonné, dimanche 28 août, l'arrestation d'une journaliste, Susan O'Keefe, à l'origine de révélations sur les pratiques frauduleuses de l'industrie bovine en 1987 et 1988. Il lui est reproché d'avoir toujours refusé de révéler les sources qui lui ont permis de lancer, lors d'une émission télévisée en 1991, des accusations qui ont entraîné l'ouverture d'une enquête publique. – *(AFP.)*

Le conflit dans l'ex-Yougoslavie

M. Milosevic pourrait accepter des observateurs internationaux sur la frontière serbo-bosniaque

Le premier ministre bosniaque, Haris Silajdzic, qui se rendra le 22 septembre aux Etats-Unis pour faire campagne en faveur de la levée de l'embargo sur les armes à destination de la Bosnie, a accusé, mercredi 31 août, Paris et Londres de vouloir retirer leurs « casques bleus » alors même que ces deux pays sont, selon lui, responsables du déséquilibre des forces sur le terrain. *« Ces menaces* (de retrait) *viennent de deux pays qui ont insisté pour maintenir l'embargo sur les armes, de deux gouvernements qui ont donné un avantage décisif à nos ennemis »* a-t-il lancé. Pour ajouter : *« Je ne vois pas pourquoi un retrait devrait être la conséquence automatique* [de la levée de l'embargo]. ».

Pour prévenir une telle mesure sur les livraisons de matériel militaire au profit des Bosniaques, le président serbe, Slobodan Milosevic, envisagerait, selon la presse belgradoise de mercredi, de demander que des observateurs soient déployés le long de la frontière entre la Croatie et la Bosnie. En échange, il accepterait la venue de quelque quatre cents observateurs sur la frontière entre la Serbie et la Bosnie pour surveiller le blocus décrété par Belgrade à l'encontre des Serbes de Bosnie. Selon un hebdomadaire belgradois, le président Milosevic réclame des observateurs civils venant de Russie, de Grèce et *« d'autres pays amis »*.

En représaille au blocus imposé par Belgrade, les Serbes bosniaques ont suspendu, mercredi, tout échange monétaire avec la Fédération yougoslave (Serbie et Monténégro). Les deux régions ayant créé une union monétaire en janvier, les autorités de Pale envisagent, pour donner poids à leur décision d'*« imprimer une nouvelle monnaie ou des coupons »*.

Au lendemain d'un appel du CICR (Comité international de la Croix-Rouge) aux Serbes de Bosnie pour qu'ils cessent d'expulser les Musulmans des territoires qu'ils contrôlent, le Haut Commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR) a, à son tour, dénoncé, mercredi, la poursuite de la purification ethnique. *« Il s'agit d'une poussée finale vers la création d'un Etat serbe en Bosnie »*, a estimé l'un des responsables du HCR. Par ailleurs, la France a adopté, mercredi, un projet de loi adaptant sa législation à l'existence d'un « tribunal pénal international » pour juger les crimes de guerre dans l'ex-Yougoslavie. Cette mesure vise à faciliter la coopération de la France avec le tribunal. _ *(AFP, Reuter.)*

هكذا من الاصل

Prochains dépar

voi flight		déstination to	porte gate	départ departure
AA	854	LISBONNE	30 à/to 35	RETARDÉ
RB	665	MADRID	36 à/to 40	RETARDÉ
DE	213	AMSTERDAM	10 à/to 20	RETARDÉ
AH	45	FRANCFORT		ANNULÉ
CQ	128	NEW YORK	26 à/to 29	RETARDÉ
CRL	58	WASHINGTON	30 à/to 35	RETARDÉ
DL	99	SAN FRANCISCO		ANNULÉ
TP	503	LONDRES	10 à/to 20	RETARDÉ
DUT	402	ROME	22 à/to 25	RETARDÉ
CV	135	MARRAKECH	55 à/to 58	RETARDÉ
AA	40	TUNIS	60 à/to 65	RETARDÉ

Les vacances,
c'est le meilleur moment pour lire les livres
qu'on n'a jamais le temps de lire.

Les Cahiers Rouges

Grasset

EURO RSCG RIVE GAUCHE

EUROPE

Le départ des troupes russes d'Allemagne

« Nous rentrons, mais nos chants vont rester »

BERLIN

de notre correspondant

« Dans l'espoir que la paix dure enfin éternellement, les chars et les canons roulent maintenant vers la maison. Nous rentrons, mais nos chants vont rester, pour nous rappeler encore le souvenir d'une belle action. (...) Allemagne, nous tendons la main et reprenons le chemin de la patrie », ont entonné en chœur, mercredi 31 août, les mille deux cents hommes de la sixième brigade russe de la garde, bottes luisantes et voix profondes, venus présenter une dernière fois les armes dans cet immense mémorial de Treptow, taillé dans les débris de marbre de l'ancienne chancellerie de Hitler. Les cinq mille soldats russes qui y reposent seront désormais sous la garde des Allemands et, mercredi, pour la première fois, une unité de l'armée allemande y a rendu les honneurs, aux côtés des Russes, en présence de Boris Eltsine et du chancelier Kohl.

Ce chant d'adieu de l'armée russe a fait passer le souffle de la Grande Russie sur les cérémonies organisées à Berlin pour le départ des derniers soldats russes du sol allemand. Ici, à Berlin, à 80 kilomètres de la frontière avec la Pologne, le départ du dernier soldat russe a ainsi pris la dimension d'un événement historique, que la presse allemande a longuement souligné. *« Maintenant, seulement, la guerre est terminée »*, titrait ainsi *Die Zeit*.

Si, dans leurs allocutions, le président russe et le chancelier allemand se sont juré amitié et coopération pour l'éternité, ils ont, pourtant, eu des accents différents pour définir la portée de ce départ. Les Russes, qui auraient souhaité une manifestation commune avec les autres alliés, voulaient partir la tête haute. Toutes les occasions ont ainsi été bonnes pour rappeler aux Allemands qu'ils étaient venus, eux aussi, en *« libérateurs »*, pour abattre le régime nazi, et qu'ils entendaient bien continuer, malgré leur départ, à jouer un rôle essentiel en Europe.

Au cours d'une cérémonie au Schauspielhaus, la grande salle de concert du centre de Berlin, Boris Eltsine a évoqué l'*« immense potentiel »* de coopération encore à défricher entre la Russie et l'Allemagne. Tendant la main aux Allemands, comme il était déjà venu le faire en mai dernier à Bonn, le président russe a réaffirmé que *« les deux plus grands pays du continent »* avaient forcément une influence considérable sur les évolutions en cours en Europe. *« Nous avons confiance dans l'Allemagne nouvelle et unie »*, a-t-il conclu, en assurant qu'une telle Allemagne et une Russie en voie de démocratisation *« ne se livreront plus jamais de guerre »*.

Le chancelier Kohl a souligné, pour sa part, que si la sécurité en Europe ne pouvait être assurée qu'avec la participation de la Russie, elle passait par l'Alliance Atlantique et l'Union européenne. Il a qualifié le départ des soldats russe de *« point final de l'histoire de l'après-guerre »*. Evoquant les souffrances terribles infligées au peuple russe *« par des Allemands et au nom des Allemands »*, il a demandé aux Russes de ne pas oublier non plus ce qui *« a été infligé plus tard aux Allemands par les Russes »*.

HENRI DE BRESSON

Dans la presse moscovite

« La dernière page a été tournée »

MOSCOU

de notre correspondant

Hormis le premier ministre Viktor Tchernomyrdine, les plus hauts dirigeants russes ont assisté à la *« dernière parade à Berlin »*, selon le titre du quotidien *Sevodnia*. Irritée de ne pas avoir été conviée aux festivités du 8 septembre aux côtés des Alliés occidentaux, la Russie a manifestement voulu donner du lustre à cette cérémonie organisée spécialement pour elle par des autorités allemandes désireuses de ne pas froisser inutilement les dirigeants de Moscou.

La presse moscovite souligne, dans son ensemble, le caractère historique de ce retrait, sans précédent par son envergure et sa rapidité. *« La dernière page de la seconde guerre mondiale a été tournée »*, estimait ainsi le quotidien *Rossiskaya Gazeta*. Les médias russes ont assuré une large couverture de l'événement (Ostankino, la principale chaîne de télévision, a ainsi diffusé en direct l'intégralité de la cérémonie de Berlin). Ils se sont attachés à rendre un hommage sans réserve aux troupes russes, qui *« ont quitté l'Allemagne la tête haute »*, selon le quotidien *Rossiski Vesti*.

Derrière ce concert de louanges, l'amertume perce à Moscou, où l'on estime que le retrait d'Allemagne – et des Etats baltes – a, en dépit des discours officiels, des allures de défaite. Pour la *Niezavissimaya Gazeta*, la Russie se retrouve *« humiliée et isolée sur la scène internationale »*. *Et, dans certains cercles de l'armée, on accepte mal les conditions de ce retour au pays. La disparition d'avantages financiers, tel le paiement d'une prime de 800 à 1 000 deutschemarks, y est mal ressentie. En outre, bon nombre d'officiers n'obtiendront pas les appartements qu'on leur avait promis et devront vivre dans des baraquements ou des tentes. Le ministre de la défense, Pavel Gratchev, n'a pas caché son mécontentement : le retrait d'Allemagne, a-t-il dit, aurait dû s'échelonner sur quinze ans et non sur quatre, pour éviter à l'armée les difficultés sociales auxquelles elle est confrontée.*

De nombreux officiers, les plus jeunes notamment, ont déjà opté pour la vie civile. L'armée offre, certes, des programmes de formation mais ceux-ci ne permettent de recycler chaque année que 7 000 officiers, alors qu'ils sont près de 70 000 par an à quitter l'armée. Très caustique, le quotidien Moskovski Komsomolets soulignait pour sa part que le retrait des troupes avait permis à certains officiers d'opérer une lucrative conversion dans les affaires. Et de citer le cas des avions-cargos qui ramenaient dans leurs soutes des limousines allemandes présentées comme des véhicules militaires. – *(Interim.)*

Dans les pays baltes

« C'est fini, ça y est »

Le départ des derniers soldats de l'armée russe a été célébré avec discrétion en Lettonie et en Estonie. A Riga, environ deux mille personnes ont assisté à une messe célébrée dans la cathédrale du Dôme en présence du président Guntis Ulmanis. Aucune autre cérémonie n'était prévue, le gouvernement ayant souligné qu'il ne s'agissait pas *« d'une fête comme Noël ou Pâques »*. A la mi-journée, les généraux russes Fedor Melnitchouk et Valeri Bobritchev s'étaient rendus au palais présidentiel pour une *« visite d'adieu »* au président Ulmanis. *« C'est fini, ça y est »*, a déclaré ce dernier avant d'ajouter : *« Nous n'avions jamais cru que cela pourrait arriver et surtout d'une façon si civilisée. »*

« Nous n'avons pas d'autre choix que de coopérer avec la Russie, c'est notre destin que de vivre côte à côte », a déclaré de son côté le président estonien, Lennart Meri, à l'occasion d'une cérémonie officielle. Le retrait russe ne met pas pour autant un point final aux différends entre Moscou et Tallinn, qui sont en désaccord sur le tracé de la frontière, et n'ont pas encore complètement fini de régler le sort des russophones, y compris les militaires retraités, vivant en Estonie. – *(AFP.)*

REPÈRES

PAYS-BAS

Le nouveau gouvernement annonce un renforcement de la lutte contre l'insécurité

La lutte contre l'insécurité a été le sujet principal du discours de politique générale, prononcé mercredi 31 août, devant la Chambre des députés, par le nouveau premier ministre néerlandais Wim Kok (PvdA, travailliste). Ce dernier a ainsi promis un accroissement des effectifs policiers, un renforcement de la lutte contre les trafics de drogue et la criminalité, ainsi qu'une réforme de l'appareil judiciaire.

M. Kok a ensuite insisté sur la réforme de la politique sociale, annonçant notamment des restrictions des allocations chômage et des retraites, ainsi que la limitation du montant du salaire minimum. Le premier ministre a, enfin, indiqué qu'il comptait mettre l'accent *« sur le renforcement de l'intégration européenne (...) et la promotion d'un système ouvert de relations économiques internationales »*. – *(AFP.)*

SRI LANKA

L'embargo contre les « Tigres » tamouls en partie levé

Le premier ministre sri lankais, Mme Kumaranatunga, vainqueur des élections du 16 août à la tête d'une coalition de gauche, a annoncé, mercredi 31 août, une levée partielle, *« unilatérale et sans conditions »*, de l'embargo imposé au début des années 90 sur le territoire contrôlé par les « Tigres » tamouls au nord de l'île. Cette mesure vise à faciliter les négociations de paix avec le LTTE (Tigres pour la libération de l'Elaam tamoul, séparatiste) qui, la veille, avait annoncé être prêt à engager des discussions avec Colombo en vue de mettre un terme au conflit qui a fait plus de 30 000 morts depuis 1973. Le porte-parole des Tigres, M. Balasingam, avait déclaré à des journalistes locaux à Jaffna, capitale de la zone septentrionale totalement contrôlée par le LTTE, que les rebelles étaient prêts à discuter avec le gouvernement mais attendaient un *« geste de bonne volonté »* de sa part.

Le précédent gouvernement, formé par l'UNP (Parti national unifié, au pouvoir depuis 1977), avait interdit le commerce vers cette région de 42 produits dont, notamment, les jouets, les médicaments et les engrais. L'embargo est levé sur 28 de ces produits. Seuls demeurent interdits les éléments pouvant entrer dans la fabrication d'armes et de bombes. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

HAÏTI

Les préparatifs se poursuivent en vue d'une intervention armée

L'ONU prévoit d'envoyer 6 000 hommes, dont 4 000 fantassins, en Haïti si, un jour, elle doit prendre le relais d'une force d'intervention dirigée par les Etats-Unis, qui envahiraient ce pays pour chasser les militaires du pouvoir. Des fonctionnaires des Nations unies ont précisé, mercredi 31 août, que dix pays ont fait, jusqu'à présent, des offres fermes en vue de participer à cette mission de l'ONU en Haïti (MINUHA II), pour un total de 2 000 fantassins et 300 policiers. La MINUHA II serait notamment chargée de moderniser les forces armées haïtiennes et de former une police locale.

De son côté, le secrétaire américain adjoint à la défense, John Deutch, a indiqué que l'entraînement à Porto-Rico des soldats de la force d'intervention, dont les Etats-Unis fourniront 90 %, ne prendra pas plus de deux semaines. Il consistera à intégrer 266 militaires non-combattants venant de la Jamaïque, la Barbade, Belize et Trinité-et-Tobago. Les *marines* qui devraient former la première vague d'assaut s'exercent depuis plusieurs mois en Floride et au large d'Haïti. Les troupes non américaines seraient déployées dans les dix jours suivant le début de l'invasion. Les 10 000 hommes de la force sous commandement américain auront une *« supériorité écrasante »*, a averti John Deutch, de façon à *« limiter les pertes »*. Les forces armées haïtiennes se composent de 7 000 soldats et gendarmes pauvrement équipés.

Après le départ des militaires, le président Aristide a l'intention de revenir dans son pays *« dans un délai de dix jours »*, a ajouté le secrétaire d'Etat adjoint Strobe Talbott. Il a souligné que si le général Raoul Cedras, commandant en chef de l'armée haïtienne, et ses collègues étaient toujours en Haïti au moment de l'attaque, ils *« seront arrêtés et remis au gouvernement légitime d'Haïti »*.

Par ailleurs, citant un bilan partiel établi par un groupement d'organisations haïtiennes de défense des droits de l'homme, le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros-Ghali, a signalé 41 cas d'exécutions extrajudiciaires, 200 cas d'arrestations arbitraires, 76 cas de traitements inhumains et dégradants et 150 cas de perquisitions et d'intimidations diverses pour le seul mois de juillet. – *(AFP.)*

IP

VENTES PAR ADJUDICATION

Régisseur O.S.P. - 64, rue La Boétie-PARIS

TEL. : 40.75.45.45 - FAX. : 45.63.89.01

Vente sur licitation au Palais de Justice de PARIS, le 19 septembre 1994 à 14 heures, en UN LOT :

MAISON A SAINT-NAZAIRE (Loire-Atlantique)

6 pièces principales, dépendances, jardin

10, rue Marcel-Sembat et 92, boulevard Albert-Ier

MISE A PRIX : 750 000 F

S'adresser à Me LASTÉRADE DE CHAVIGNY, avocat, tél. : 45-22-55-10. Au Greffe du Tribunal de Grande Instance de PARIS.

Pour visiter : AGENCE DE LA POSTE à LA BAULE : (16) 40-24-50-00.

Vente s/saisie au TGI de PARIS, le Jeudi 22 septembre 1994 à 14 h 30, en 1 LOT

APPARTEMENT à PARIS-15e

50 *bis*, rue Violet

d'une superficie d'environ 100 m². Trans. en bureaux à usage comm. – Cave

Mise à Prix : 800 000 F

S'ad. à Me DEVOS-CAMPY, avocat à la cour, 57, av. de Suffren à PARIS-7e.

Tél. : 45-67-98-84 – A tous avocats près le TGI de PARIS

sur les lieux pour visiter avec permis délivré par l'avocat – Minitel 3616 code ECO.

PROCHE-ORIENT

En rejetant une proposition égyptienne

Israël estime qu'une zone dénucléarisée ne peut précéder une paix globale

Israël a rejeté, mercredi 31 août, une proposition du ministre égyptien des affaires étrangères de faire du Proche-Orient une zone dénucléarisée, libre de toute autre arme non conventionnelle.

« Cela ne pourra être réalisé sans la paix », a déclaré le chef de la diplomatie israélienne, Shimon Pérès, lors d'une conférence de presse, devant Amr Moussa, en visite officielle en Israël.

Cent têtes nucléaires

Il est généralement admis qu'Israël détient au moins cent têtes nucléaires et M. Pérès est l'un des fondateurs du programme nucléaire de son pays. Israël s'est toujours abstenu de confirmer ou d'infirmer ces informations, se bornant à dire qu'il ne sera pas le premier à utiliser de telles armes sur un champ de bataille. En revanche, aucun pays arabe n'aurait de capacité nucléaire, quoique plusieurs d'entre eux, y compris la Syrie et l'Irak, soient suspectés de poursuivre des travaux à ce sujet.

« Nous ne pouvons pas instaurer la paix sans construire réellement un système de contrôle des armements qui nous donnerait un sentiment de sécurité », a déclaré M. Moussa. Sa visite était la première – officielle – d'un chef de la diplomatie égyptienne en Israël depuis la signature du traité de paix entre les deux pays en 1979. – *(AP.)*

Démission du chef de la « garde présidentielle » palestinienne. – Le chef de la « garde présidentielle » palestinienne, le général Adel Saleh, a démissionné, mercredi 31 août, après l'assassinat, samedi, par un autre service de police palestinien, d'un de ses hommes dans le village de Beit Lyd, à l'est de Tulkarem (Cisjordanie). Il a également annoncé la dissolution de son organisation en Cisjordanie *« pour protester contre ce qui s'est passé à Tulkarem »*. Ce service continue à fonctionner à Gaza, où il compte une centaine de membres. – *(AFP.)*

Nouvelles menaces du Hamas. – Le mouvement de la résistance islamique Hamas a affirmé, mercredi 31 août, que le partage par Israël du Caveau des Patriarches à Hébron, où un colon israélien avait tué vingt-neuf Palestiniens en février dernier, *« ne restera pas impuni »* (*le Monde* du 1er septembre). Dans un communiqué, Hamas a mis en garde *« les autorités sionistes et les colons contre les conséquences de la poursuite des mesures de judaïsation de la mosquée d'Ibrahim »*. – *(AFP.)*

EN BREF

ARGENTINE : abolition du service militaire. – Le président Carlos Menem a aboli, mercredi 31 août, le service militaire obligatoire, qui existait depuis le début de ce siècle en Argentine (*le Monde* du 30 juin). Le service militaire, qui durait dix-huit mois, devient optionnel et volontaire. – *(AFP.)*

BRÉSIL : les « enfants des rues » de Rio bientôt dans des centres municipaux. – Les enfants sans famille qui vivent d'expédients dans les rues de Rio-de-Janeiro vont être conduits vers quatre centres ouverts par la mairie, a annoncé, mercredi 31 août, le président de « Viva Rio », mouvement créé par la population pour lutter contre la violence dans la ville. Ce projet prévoit d'offrir logis, vivre et scolarité aux enfants, ainsi que des cours de formation professionnelle et des emplois. – *(AFP.)*

CAMBODGE : un appel du roi Sihanouk aux Khmers rouges. – De Pékin, où il se fait soigner pour un cancer, Norodom Sihanouk a, le mercredi 29 août, *« supplié »* les Khmers rouges de *« garder toujours en vie »* les trois Occidentaux – dont un Français – que le mouvement rebelle retient en otages depuis le 26 juillet dans le sud du Cambodge. Il a, par ailleurs, demandé à l'Assemblée nationale de *« reconsidérer »* sa récente loi sur l'immigration, dont le dispositif paraît discriminatoire envers la diaspora vietnamienne dans le pays. – *(AFP.)*

HONGKONG : la structure politique actuelle sera abolie dès 1997. – Le Parlement chinois a voté à l'unanimité l'abolition de la structure politique de Hong-kong élaborée par son gouverneur, Chris Patten, lorsque ce territoire sera restitué à la Chine le 1er juillet 1997, a annoncé mercredi 31 août l'agence Chine nouvelle. *« La mission du conseil législatif, du conseil municipal, du gouvernement du district et du conseil du district (...) s'achèvera le 30 juin 1997 »*, dit la résolution. La Chine a prévu d'accorder à Hong Kong cinquante ans d'autonomie en tant que « région administrative spéciale ». – *(AFP.)*

INDE : manifestation contre les « quotas » pour les basses castes. – Plus de cent personnes ont été blessées, mercredi 31 août à New-Delhi, alors que huit mille habitants de l'Etat voisin de l'Uttar Pradesh étaient venus y manifester contre le système des quotas réservés aux basses castes dans la fonction publique. L'Uttar Pradesh, Etat le plus peuplé de l'Inde, est gouverné depuis novembre par une coalition de deux partis qui ont remporté les élections régionales en se faisant les défenseurs des castes défavorisées. Un mouvement de protestation contre les quotas avait été marqué, en 1990, par quelque soixante suicides par le feu d'étudiants de hautes castes. – *(AFP.)*

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani
gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy
directeur général
Noël-Jean Bergeroux
directeur de la rédaction
Éric Pialloux
directeur financier
Anne Chaussebourg
directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction
Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig
Manuel Lucbert
directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu
conseillers de la direction
Daniel Vernet
directeur des relations internationales
Alain Fourment
secrétaire général de la rédaction
Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

هكذا من الاعلى

REPÈRES

PAYS-BAS

Le nouveau gouvernement annonce un renforcement de la lutte contre l'insécurité

SRI LANKA

L'embargo contre les « Tigres » tamouls en partie levé

DE BRESSON

L'expulsion de dix-neuf Algériens et un Marocain vers le Burkina

L'« opération Folembray »

Les expulsés de France sont arrivés, mercredi 31 août en fin d'après-midi à Ouagadougou, au Burkina, dans un Boeing 737 spécialement affrété par le ministère de l'intérieur. Les autorités burkinaises ont précisé qu'ils avaient « l'entière liberté de leurs mouvements ».

■ VIOLENCES. Selon l'un des expulsés, Mohamed Benkhaled, qui a téléphoné en France, jeudi matin 1er septembre, plusieurs expulsés auraient fait l'objet de « violences graves » lors de leur transfert hors de la caserne de Folembray.

« Une réponse symbolique ciblée sur quelques personnes qui ont attiré l'attention » : un haut responsable policier a défini en ces termes, mercredi 31 août, l'opération conduite quelques heures plus tôt par le ministère de l'intérieur et l'expulsion de dix-neuf Algériens et un Marocain vers le Burkina. *« Des gens qui soutiennent une organisation qui se livre au terrorisme »*, déclarait, jeudi 1er septembre Charles Pasqua sur Europe 1, alors que, de toute évidence, le profil de tous les expulsés n'est pas celui de dangereux activistes islamistes.

Décidée au lendemain de l'attentat qui, le 3 août à Alger, avait causé la mort de cinq Français, la vague d'interpellations dans les milieux islamistes et le regroupement de vingt-six « suspects » dans la caserne de Folembray (Aisne) avaient, avant tout, un but politique : lancer un avertissement au Front islamique de salut (FIS) et à ses différentes branches armées. L'expulsion du plus grand nombre d'entre eux apparaît, aujourd'hui, comme le point d'aboutissement d'un processus. *« Ils savaient bien que leur départ était programmé*, indiquait-on au ministère de l'intérieur. *Aucun n'a véritablement été surpris. »*

L'« Opération Folembray », organisée par l'unité du coordination de la lutte anti-terroriste (UCLAT), a néanmoins été entourée du plus grand secret. Même les services participant à son exécution – des renseignements généraux (RG) à la direction de la surveillance du territoire (DST), en passant par la direction du contrôle de l'immigration et de la lutte contre l'emploi clandestin (DICILEC, dont la création a officillement été annoncée par Charles Pasqua, mais dont le texte de création n'a toujours pas été publié au *Journal officiel*) – semblent avoir été alertés au dernier moment. La décision, elle, avait été prise par M. Pasqua *« en début de semaine »*, assurait-on mercredi 31 août, place Beauvau.

Les expulsés, eux, n'ont appris la nouvelle de leur départ qu'à 6 heures, mercredi matin, lorsque les policiers sont venus les chercher à Folembray. Une heure après, ils avaient quitté la caserne désaffectée. La nouvelle de l'expulsion était rendue publique par un communiqué du ministère aussitôt repris par les agences de presse, en milieu de matinée. Alors que leurs proches s'inquiétaient de ne pas connaître le pays de destination, les intéressés n'ont été autorisés à prévenir ni leurs avocats, ni leurs familles. *« La loi ne nous y oblige pas »*, répondait-on au cabinet du ministre de l'intérieur. Tout au plus certaines sources policières avançaient-elles des *« raisons de sécurité »*, confiant qu'il était nécessaire d'interdire toute *« intervention extérieure susceptible de dégénérer »*, en France comme au Burkina.

Selon des représentants des services présents à Folembray, mercredi matin, le transfert des « résidents » semble s'être effectué sans incident jusqu'à la base aérienne de Reims, où attendait un Boeing 737 d'Europe Airlines spécialement affrété par le ministère de l'intérieur. Seuls deux des supposés islamistes auraient réagi, à Folembray, protestant uniquement de manière verbale. Une incertitude demeurait néanmoins, jeudi matin 1er septembre, sur le nombre d'expulsés effectivement parvenus à Ouagadougou. Alors que la liste du ministère de l'intérieur mentionne – au départ comme à l'arrivée – les noms de vingt personnes (dix-neuf hommes et une femme), le ministère burkinais des relations extérieures n'en a comptabilisé que dix-neuf. L'avion a bien effectué une escale de cinquante minutes à Las Palmas (Canaries), mais les autorités locales affirment que personne n'en est descendu. Puis, il a atterri au Burkina, pays d'accueil retenu après que d'autres eurent été contactés par le ministère de l'intérieur. Ouagadougou a donné *« des garanties »*, soulignait-on au cabinet de M. Pasqua, sur le fait que les présumés « islamistes » ne seraient pas renvoyés vers l'Algérie. Ils seront libres de leurs mouvements au Burkina, précisait-on de même source.

Le détail des charges retenues contre les présumés « islamistes » n'est pas connu à ce jour. Si l'on affirme, du côté des services policiers, que les expulsés ont tous joué *« un rôle effectif »* dans la mouvance islamiste, on ne fait pas mystère des raisons qui ont présidé au choix de la procédure administrative : les dossiers policiers contenaient trop peu d'éléments matériels pour convaincre une juridiction pénale, mais assez pour motiver *« une intervention préventive »*.

Le soulagement du ministère de l'intérieur

Le dossier de chacun des expulsés a été étudié par les juristes du service spécialisé du ministère de l'intérieur – la direction des libertés publiques et des affaires juridiques, DLPAJ – qui ont croisé des critères administratifs (possession de titres de séjour) à des éléments d'enquête policière (faits ou propos retenus à l'encontre des intéressés). Deux catégories d'expulsés ont ainsi été distinguées : la majorité se voient reprocher des griefs de nature *« idéologique »*, explique-t-on, tandis qu'une petite minorité sont soupçonnés de *« soutien logistique »* aux réseaux du FIS en France.

Du côté des plus nombreux, qui auraient manqué à un certain « devoir de réserve », figurerait notamment l'imam Omar Saker. Non seulement ses prêches de la mosquée d'Annonay, surveillés par les RG, auraient soutenu trop ouvertement le combat du FIS, mais des tracts appelant à la lutte armée auraient été découverts dans sa voiture. Les prêches de l'imam Larbi Kechat, dans un lieu de prières du dix-neuxième arrondissement parisien, ont été, eux, jugés plus modérés... Celui-ci est donc seulement assigné à résidence à Paris, où il pourra continuer d'officier. Devant le Conseil d'Etat, le ministère de l'intérieur aura la rude tâche de démontrer en quoi certains prêches constituent, ou non, une menace pour les intérêts français.

La tâche pourrait être plus malaisée encore lorsqu'il faudra convaincre des *« appuis logistiques »* apportés au FIS par certains des expulsés. Cela serait en particulier le cas des commerçants de la rue Jean-Pierre-Timbaud, à Paris, MM. Mechkour et Boukrid, qui auraient accueilli des activistes venus d'Algérie dans leurs boutiques. Comment apporter la preuve tangible de ces *« contacts »*, des *« messages portés »* ou encore des *« prêts de locaux ou de voitures »* qui sont évoqués par les services policiers ?

Unanimes, les avocats des expulsés de Folembray ont d'ailleurs immédiatement protesté contre ce qu'ils appellent *« le coup de force du ministre de l'intérieur »*.

Au ministère de l'intérieur, on ne cachait pas, mercredi soir, un *certain soulagement d'en avoir* terminé avec les « résidents » de Folembray, dont le dossier, étroitement suivi par la presse, pouvait devenir embarrassant. La contestation n'avait-elle pas commencé à gagner les rangs même de la majorité parlementaire ? Estimant qu'*« on ne peut pas garder pendant des mois et des années les gens internés à Folembray »*, le porte-parole du Parti républicain, Ladislas Poniatowski, avait souhaité, le 24 août, que *« la parole* [soit] *donnée à la justice »* sur ce dossier. Enfin, s'agissant d'une *« réponse symbolique »* à certaines menées activistes, voire terroristes, dirigées contre les intérêts français, l'expulsion devait avoir lieu le plus rapidement possible, dans l'optique du ministre de l'intérieur, afin de ne pas voir son impact sensiblement diminué.

HERVÉ GATTEGNO et ERICH INCIYAN

La liste des 26

Telle qu'elle apparaît sur un document à en-tête de l'Unité de coordination de la lutte antiterroriste (UCLAT), daté du 31 août, la liste des vingt expulsés vers le Burkina établie par le ministère de l'intérieur fait apparaître des profils très divers. Deux figures de l'islamisme algérien en France s'y détachent :

– Ahmed Simozrag, qui a été l'avocat du chef du FIS, Abassi Madani, avant de créer à Saint-Ouen le Centre islamique Abaad ;

– Djaffar El Houari, député du FIS en Algérie avant de devenir étudiant en mathématiques et porte-parole de la Fraternité algérienne en France (FAF, proche du FIS).

D'autres expulsés sont soupçonnés d'un engagement plus ou moins actif au service de l'islamisme algérien :

– Djamel Ressaf, petit entrepreneur, condamné à mort par contumace en Algérie après l'attentat de l'aéroport d'Alger en 1992, puis assigné à résidence en France ;

– Sa femme, Fathia Ressaf ;

– Hamid Ali Ammar, étudiant en géologie à Orléans, venu en France après avoir participé aux émeutes de 1988 en Algérie. Il avait déjà été assigné à résidence dans le Cantal, en novembre 1993, après la découverte par la police de noms codés et de documents islamistes à son domicile ;

– Abdelrachid Tounsi, fondateur et trésorier d'une association islamiste d'Aubervilliers.

A l'exception de Mme Ressaf, ces premiers expulsés avaient déjà été assignés à résidence à l'issue de l'opération « Chrysanthèmes » lancée en novembre 1993 par la police française contre les milieux islamistes. Mohamed Aissaoui, également expulsé vers le Burkina, faisait aussi partie de cette première vague d'assignations.

Parmi les autres expulsés figurent Moustapha Boukrid, qui tient une librairie islamiste dans le onzième arrondissement de Paris, rue Jean-Pierre-Timbaud, et Abdelkader Mechkour, qui gère un commerce dans la même rue. S'y ajoute Omar Saker, qui était devenu imam à Annonay (Ardèche) au début de l'année, faute d'un autre occupant pour ce poste.

Deux autres expulsés figurent parmi ceux que Djaffar El Houari avait qualifiés de *« non militants »* : Mohamed Benkhaled, un étudiant en physique marseillais, et Sofiane Naami, de Sartrouville, qui avait été interpellé le 11 juillet à bord d'un camion volé doté de fausses plaques d'immatriculation. Enfin, Rachid Dilmi, Abderrahmane Madani, Mohamed Doumi, Khaled Sedjerari, Mohammadi Chellah, Abdelrhamane Bahri, Boualem Chibani et Mourad Chergui complètent la liste des expulsés vers le Burkina.

Six des « suspects » de Folembray ont évité l'expulsion, le 31 août, mais ont été assignés à résidence. Abdeslam Ouili, étudiant lyonnais, imam à Lyon dans le quartier de La Duchère, a été assigné à résidence dans l'Indre ; Mohammed Flifla, étudiant en physique, présenté comme un *« non-militant »* par Djaffar El Houari, devra demeurer dans la Haute-Vienne ; Larbi Kechat, imam de la mosquée de la rue Tanger à Paris, devra demeurer dans la capitale ; Said Magri, qui avait cessé de s'alimenter depuis la mi-août et était hospitalisé, est assigné à résidence dans le Nord ; Rahmani Sara et Azzedine Sefouane, enfin, sont respectivement assignés dans le Gers et la Vienne.

E. In.

Un entretien avec le recteur de la mosquée de la rue de Tanger

Larbi Kechat : « Il s'est produit comme un tremblement de terre »

Larbi Kechat, recteur de la mosquée Al-Dawa (rue de Tanger à Paris), a été assigné à résidence dans le dix-neuvième arrondissement de Paris. Dans un entretien au Monde, il s'explique sur ses vingt-deux jours de détention : Folembray.

« Comment s'est passée, mercredi 31 août, la fin de votre assignation à résidence à Folembray ?

– Nous faisions la prière chaque matin à 5 h 30. Mais mercredi j'étais souffrant et je restais dans ma chambre lorsque s'est produit à Folembray comme un tremblement de terre, avec des bruits et des cris. Des hommes ne voulaient pas partir à cause de leurs enfants restés en France. On m'a présenté un arrêté d'assignation à résidence dans le dix-neuvième arrondissement de Paris. On ne m'a rien dit de plus. A part des CRS et des gendarmes, je n'ai même rien vu dans la caserne. Et à ma question sur ce qui se passait, dans la voiture qui nous ramenait à Paris, on m'a simplement répondu que c'était pour ma sécurité personnelle. C'est seulement en arrivant à ma mosquée que j'ai appris ce tri qui avait été fait entre les expulsés et ceux qui sont restés assignés sur le territoire français.

– Avez-vous été informé des raisons de votre arrestation et de votre assignation à Folembray avec des militants islamistes ?

– Je n'ai reçu aucune justification de mes vingt-deux jours de détention. Je n'ai lu qu'un arrêté d'expulsion disant que j'étais un membre influent d'un mouvement qui préconise la violence et diffuse des thèses radicales contre l'Occident, sans me dire de quel mouvement il s'agissait. Tous mes amis, musulmans et chrétiens, venus me voir à Folembray, comme Mgr Gaillot ou Roger Garaudy, ou comme le Père Christian Delorme qui s'est exprimé dans vos colonnes (le Monde du 20 août), ou le recteur de la Mosquée de Paris, Dalil Boubakeur, savent très bien que cela n'a rien à voir avec la vérité.

– Devant cette absence d'explication, avez-vous au moins des hypothèses ?

– Je suis bien incapable d'en trouver une seule. Mon activité est purement culturelle et religieuse. Tous mes sermons sont sur cassettes enregistrées et facilement vérifiables. On a dit que j'avais été à Khartoum l'an dernier : mais c'était pour un congrès islamo-chrétien, à l'initiative d'une ONG soudanaise, organisé par un prêtre copte. La loi française considère la diffamation comme un délit. Si, pour arrêter quelqu'un, il suffit d'attendre la dénonciation de son voisin, sommes-nous encore dans un Etat de droit ? Pour moi, la démocratie est d'abord un principe moral.

– Comment avez-vous ressenti le fait que les autorités s'en sont prises directement à une personnalité religieuse ?

– Comme une sorte de viol d'un espace et d'une personne sacrés, comme une humiliation pour toute une communauté. Je suis en France en situation régulière depuis vingt ans. Etre ainsi séparé des siens injustement, être piétiné moralement, c'est comme si s'effondraient en moi toutes les connaissances et valeurs que j'avais retenues de l'école française. N'est-ce pas le général de Gaulle qui, en Algérie, disait : préparez-nous de bons musulmans pour en faire de bons citoyens ?

» Mais comme dit l'islam, dans les moments de bonheur il faut faire preuve de reconnaissance, dans les moments de malheur faire preuve de patience. A Folembray, ma détention s'est transformée en retraite spirituelle. Je ne descendais que pour faire la prière et manger avec les autres. Le reste du temps je méditais sur le Coran et des textes spirituels. Je tire de cette affaire une leçon : le temps du non-dialogue est révolu. La disparition du bloc de l'Est a laissé un vide énorme qui ne sera comblé que par une collaboration fraternelle, objective, entre l'Occident et le monde musulman. Or on dirait que plus la distance physique s'abolit, plus s'élargit le fossé spirituel et moral. N'est-ce pas Marguerite Yourcenar qui disait : *« Je suis à moi, mais des multitudes vivent en moi »* ?

– Quel est votre sentiment profond sur l'islamisme ? Avez-vous pu parler aux militants qui étaient vos codétenus ?

– Je suis contre le fait de transférer en France les problèmes politiques de l'Algérie, comme de tout autre pays arabe. Musulmans en France, notre objectif est de rester fidèles à nos principes dans le cadre légal du pays qui nous accueille. Il est vrai qu'il y a un problème de visibilité religieuse de l'islam en France. L'islam est un projet de société. Il y a un vide et une peur énormes. Pourquoi ne pas chercher tous ensemble à éradiquer la délinquance et la violence ? »

Propos recueillis par **HENRI TINCQ**

Des arrêtés peu motivés

Les personnes expulsées mercredi 31 août n'étaient pas toutes dans la même situation juridique. Quatre étaient en situation irrégulière au moment de leur assignation à résidence à Folembray : Djamel et Fathia Ressaf, Mohamed Aissaoui et Tounsi Abdelrachid faisaient l'objet d'un arrêté de reconduite à la frontière depuis 1993. A l'exception de Djamel Ressaf, qui s'est vu notifier, la veille du départ, une expulsion en urgence absolue, ils ont quitté le territoire sur le fondement de cet arrêté. Les seize autres expulsés, qui étaient en situation régulière, ont été expulsés en *« urgence absolue »* au nom de *« la sûreté de l'Etat et de la sécurité publique »*.

Ces départs forcés ont eu lieu à la veille d'une audience en référé qui devait se tenir, jeudi 1er septembre, au tribunal de Laon. *« Le ministère de l'intérieur a sciemment soustrait les assignés à leurs juges*, estime Me Jean-Daniel Dechezelles, qui défend dix-neuf des assignés aux côtés de Nathalie Creuzillet. *Ils ne pourront pas comparaître physiquement à l'audience. On les prive volontairement d'un droit garanti par la Convention européenne des droits de l'homme. Le ministère de l'intérieur, qui ne nous a pas prévenus de ces expulsions, fait volontairement abstraction du droit et de la justice. »*

Le ministre de l'intérieur et le préfet de l'Aisne avaient en effet été assignés en référé devant le président du tribunal de Laon pour les 1er et 8 septembre. Les avocats, qui estimaient que leurs clients étaient victimes à Folembray d'un internement illégal, considéraient que l'assignation à résidence dans une caserne désaffectée, sans contact, ou presque, avec l'extérieur, constituait une *« voie de fait »*. Cette *« assignation à résidence s'apparente à une détention pure et simple et le tribunal ne pourra qu'observer qu'il y a une véritable atteinte à la liberté d'aller et venir*, note ainsi Me Salah Djemaï dans son assignation. (...) *Si la compétence pour décider d'une mesure affectant la liberté peut être confiée à l'autorité administrative, c'est à la condition que ce pouvoir lui soit expressément conféré par la loi et s'exerce sous le contrôle d'un juge. »*

Une seconde procédure judiciaire était également en cours : Mes Creuzillet et Dechezelles avaient saisi au fond la justice administrative d'Amiens en lui demandant de prononcer un sursis à exécution et d'annuler les arrêtés d'expulsion. L'audience devrait avoir lieu le 15 septembre. *« Le ministère de l'intérieur est tenu de motiver les arrêtés d'expulsion*, souligne Me Creuzillet. *Or ils sont tous motivés de manière très vague. On laisse entendre qu'il s'agit de grands terroristes mais les faits qu'on leur reproche sont flous, les organisations auxquelles ils sont censés appartenir ne sont pas précisément citées et les pays avec lesquels ils sont censés travailler ne sont souvent pas mentionnés. »*

L'un des expulsés est ainsi accusé, sans plus de précisions, d'être *« un membre actif au sein d'un mouvement qui prône le recours à la violence et au terrorisme sous couvert d'une entreprise commerciale »*, un autre aurait été *« chargé de la coordination de différents trafics à destination de l'Algérie »*, tandis qu'un troisième aurait *« apporté un soutien logistique et financier important à des éléments radicaux d'un mouvement qui prône le recours à la violence et au terrorisme. » « Ces faits sont graves*, conclut Me Creuzillet. *S'ils étaient vraiment établis, il faudrait poursuivre leurs auteurs et les déférer devant la justice. Pourquoi ne pas le faire ? »*

Cette ambiguïté est illustrée par le dossier des deux frères Sedjerari. Placés en garde à vue, Mohamed et Khaled Sedjerari ont fait l'objet de deux procédures différentes : Mohamed a été mis en examen par le juge Jean-Louis Bruguière et incarcéré à la maison d'arrêt de la Santé, tandis que Khaled a été assigné à résidence à Folembray, puis expulsé. L'arrêté d'expulsion de Khaled indique pourtant qu'il est *« un membre actif d'un mouvement qui prône le recours à la violence et incite à la commission d'actes terroristes »*, qu'il est *« le principal lieutenant de son frère, relais de cette organisation dans la région et actif propagandiste des thèses du Groupement islamique armé »* et qu'il *« joue un rôle logistique essentiel dans la diffusion dans cette région des journaux de ce groupement et pour sa propagande »*. *« Si ces indications sont vraies, pourquoi ne pas l'avoir poursuivi ? »*, interroge son avocat, Me Patrick Delbar.

Une logique d'ordre public

Le ministère de l'intérieur réplique qu'il ne se situe pas dans une logique judiciaire, mais dans une logique d'ordre public. *« Nous accomplissons des actes de police administrative dans un esprit de prévention*, souligne la Place Beauvau. *Nous estimons que ces personnes, même si on ne peut rien leur reprocher pénalement, constituent un danger pour l'ordre public par le seul fait de leur présence et de leurs activités. Nous sommes là pour assurer la sécurité. »* Lors des recours, le ministère de l'intérieur devra cependant fournir au juge administratif des éléments à l'appui de ses accusations. Il lui faudra alors être plus précis.

ANNE CHEMIN



Après l'expulsion des vingt islamistes assignés à résidence à Folembray

Les réfugiés ont « l'entière liberté de leurs mouvements » annoncent les autorités

OUAGADOUGOU

correspondance

Salif Diallo, ministre chargé de mission à la présidence, a accueilli, à l'aéroport international de Ouagadougou, capitale du Burkina-Faso, mercredi 31 août, à 17 h 15, heure française, les exilés débarquant d'un Boeing 737 d'Europe Airlines affrété par la France. Le groupe a pris la direction de l'hôtel OK Inn, au sud de la capitale, où un léger dispositif de sécurité encerclait le bâtiment.

Le ministre burkinais des relations extérieures, Ablassé Ouédraogo, a indiqué que *« c'est à la demande du gouvernement français et des islamistes eux-mêmes que le gouvernement burkinais a accepté de recevoir ces réfugiés »*. Une source proche de la présidence a précisé que c'est à la requête des gouvernements français et algérien que le Burkina-Faso est devenu une terre d'asile pour les vingt et une personnes, dont une femme, expulsés de France.

Aucun marchandage

Les expulsés ont *« l'entière liberté de leurs mouvements »*, a dit le ministre des relations extérieures. Les autorités burkinaises ont annoncé qu'elles assureront le minimum nécessaire à leur survie. *« Les réfugiés quitteront le Burkina quand les conditions politiques, économiques, sociales et sécuritaires seront réunies »*, a poursuivi le ministre des relations extérieures, c'est-à-dire à une date indéterminée. Une source proche de la présidence a néanmoins indiqué que *« les islamistes ne resteront pas plus de trois jours à Ouagadougou »*.

Ablassé Ouédraogo a situé l'accueil de ces exilés politiques dans le cadre humanitaire, en indiquant que le Burkina-Faso accueille déjà plus de dix-huit mille réfugiés, essentiellement des Touaregs fuyant les combats qui les opposent aux troupes maliennes et nigériennes. Le geste du Burkina-Faso ne relèverait d'aucun marchandage entre la France et l'Algérie et l'accueil de ces réfugiés ne nuirait pas aux bonnes relations entre Alger et Ouagadougou.

Dans un pays où l'activisme des fondamentalistes musulmans reste très peu perceptible, les fidèles de l'islam, deuxième confession du pays, représentent environ 30 % de la population, mais un certain esprit de tolérance et l'attachement aux traditions africaines semblent annihiler les vélléités d'intégrisme.

PIERRE DABIRÉ

Un président burkinais obligeant et obligé

Le Burkina (littéralement le *« pays des hommes intègres »*), Haute-Volta jusqu'en 1984, est l'un des pays d'Afrique francophone qui entretiennent les meilleures relations avec la France. Pour ce faire, *« le beau Blaise »* – surnom du jeune et sémillant président Blaise Compaoré – *n'a ménagé aucun* effort ces dernières années. L'accueil des Algériens expulsés par Paris est le dernier d'une série de gestes tendant à poser le chef de l'Etat burkinais en interlocuteur *obligé à l'échelle* de l'Afrique de l'Ouest.

Les ministères parisiens ne tarissent pas d'éloges sur ce pays du Sahel de près de dix millions d'habitants, pauvre parmi les pauvres mais toujours prêt à satisfaire le « grand frère ». Le régime burkinais ne fut pas de ceux qui s'opposèrent à la dévaluation du franc CFA, imposée par Paris. Il est d'ailleurs toujours l'un des premiers à remplir les conditions posées par les institutions monétaires internationales, considérées, ailleurs, comme des « dragons » aux besoins insatiables.

Quant au président Compaoré, il a tout fait pour essayer de résoudre les deux conflits qui empoisonnent la région depuis des années. D'abord partie prenante, aux côtés de son ami Charles Taylor, dans la guerre civile du Liberia, le chef de l'Etat burkinais a tenté, à la mi-1993, une médiation entre les différentes factions libériennes. S'il a échoué dans ce cas précis, il a en revanche réussi dans le parrainage, à la même époque, de négociations entre l'opposition togolaise et les amis du général Gnassingbé Eyadéma. Sous son égide, et avec la bénédiction de la France, les discussions de Ouagadougou aboutirent à l'organisation d'une élection présidentielle au Togo.



Dans le même esprit, des négociations furent organisées dans la capitale burkinaise, en février dernier, entre la rébellion touarègue et les autorités nigériennes. Blaise Compaoré poserait sa candidature à la succession du président Félix Houphouët-Boigny comme « doyen » de l'Afrique de l'Ouest qu'il ne s'y prendrait pas autrement.

Ces bons et loyaux services sont loin de laisser la France indifférente. En visite officielle à Paris en juin 1993, le président Compaoré fut reçu on ne peut plus dignement. Foin du passé ! Les conditions de son accession au pouvoir sont totalement oubliées. Pourtant, le mystère de la mort de son prédécesseur, Thomas Sankara, assassiné le 15 octobre 1987, reste entier.

Tout comme n'a jamais été éclaircie l'élimination des trois autres compagnons d'armes du capitaine Compaoré, qui avaient fait, avec lui, la révolution sankariste d'août 1983. Depuis, *« le beau Blaise »* s'est certes refait une virginité. Il a abandonné son titre de capitaine – pour les besoins de la cause démocratique – avant de se faire élire président le 1er décembre 1991, à l'occasion d'une élection pluraliste mais... boycottée par l'ensemble de l'opposition.

Si le souci constant de Blaise Compaoré de plaire à Paris explique sans doute le geste qu'il vient d'accomplir, il faut toutefois noter que les ministères concernés par les relations franco-burkinaises, le Quai d'Orsay et le ministère de la coopération, n'ont pas été impliqués dans les tractations qui ont abouti à l'expulsion des Algériens vers le Burkina. L'affaire a été menée par le ministère de l'intérieur.

MARIE-PIERRE SUBTIL

Une assistance militaire quadruplée depuis le début des années 90

Avec le Burkina, la France maintient des liens de coopération militaire qui remontent à l'époque où ce pays se dénommait Haute-Volta, avant qu'il ne change d'appellation en 1984. Il n'y a pas d'accord formel de défense entre Paris et Ouagadougou, mais deux protocoles différents de coopération avec la France ont été conclus en avril 1961 (il s'agit d'un accord d'assistance militaire technique) et en juillet 1965 (il s'agit d'une convention qui fixe l'aide que les Français peuvent apporter au soutien logistique des armées locales). En dépit des changements de régime au Burkina-Faso, ces protocoles n'ont jamais été dénoncés de part et d'autre.

D'une manière générale, l'assistance militaire française, qui représentait entre 3,5 et 4 millions de francs par an dans les années 80, a brutalement dépassé les 15 millions de francs au début des années 90. C'est ainsi que le Burkina a reçu pour 16,17 millions de francs d'aide militaire en 1993 et qu'il lui sera attribué 16,62 millions de francs pour 1994. Soit un quadruplement en valeur de l'assistance française.

La coopération militaire entre les deux pays porte surtout sur la cession de matériels de transmissions et de transport (véhicules et motos), sur la création d'une école propre à la gendarmerie et d'une école prioritairement destinée à former des cadres (officiers et sous-officiers) pour la troupe.

En 1994, la France a prévu de répartir son aide de la façon suivante : 6,75 millions de francs pour entretenir une dizaine de cadres français auprès de l'armée de terre, de l'armée de l'air et de la gendarmerie ; 5,75 millions de francs pour instruire soixante et onze stagiaires militaires, et 4,12 millions de francs de livraison de matériels à la gendarmerie.

Pour le gros de son équipement, le Burkina a fait appel à la France (auto-mitrailleuses, mortiers et hélicoptères) et à la Russie (avions Mig-21 et missiles anti-aériens). Les forces régulières totalisent quelque sept mille cinq cent hommes, auxquels il faut ajouter deux mille gendarmes, des unités paramilitaires (mille sept cent cinquante hommes) et une milice populaire de quelque quarante-cinq mille hommes.

J. I.

M. Pasqua affirme que les expulsés sont « des gens qui soutiennent une organisation qui se livre au terrorisme »

Le ministre de l'Intérieur, Charles Pasqua, a affirmé jeudi 1er août sur Europe 1 que l'expulsion vers le Burkina de vingt des vingt-six assignés à résidence de Folembray était une mesure *« logique »* et *« légale »*, ajoutant que *« si de telles mesures s'avéraient à nouveau nécessaires pour d'autres, nous le ferions »*. *« Personne ne doit s'étonner de la mesure qui a été prise hier : elle est logique »*, a estimé le ministre. *« Les personnes qui avaient été assignées à résidence à Folembray l'ont été à la suite d'un arrêté d'expulsion pris en raison de l'urgence absolue et de la nécessité d'assurer la sécurité du territoire »*, a-t-il déclaré, rappelant que le gouvernement n'avait pas voulu les renvoyer en Algérie. *« Dès lors que nous avons trouvé un pays d'accueil _ plusieurs d'ailleurs étaient prêts à les accueillir _, il est bien évident que nous les avons expulsés. »*

M. Pasqua a affirmé que les expulsés sont *« des gens qui soutiennent une organisation qui se livre au terrorisme »*, en Algérie mais également en France par des *« réseaux de soutien »*. *« Un jour ou l'autre, le terrorisme peut parfaitement être pratiqué dans notre pays »*, a-t-il poursuivi, se demandant : *« Qu'est-ce que je dois faire : attendre que des bombes éclatent dans notre pays et que des gens soient assassinés ici ou est-ce que je dois intervenir avant pour démanteler les réseaux ? C'est cela que je fais. »*

M. Méhaignerie, ministre de la justice (CDS) : les référés *« n'ont plus de raison d'être »*. – Lors de l'université d'été des jeunes du CDS, au Pradet, dans le Var, Pierre Méhaignerie a eu l'occasion de donner son sentiment sur l'expulsion des personnes assignées à résidence à Folembray. Répondant à la question d'un militant, le ministre de la justice a déclaré : *« Une solution est intervenue et les instances judiciaires engagées par référé n'ont plus de raison d'être. »* Le garde des sceaux a toutefois ajouté que *« des décisions administratives sont contestées »*, et que, la justice administrative *« étant appelée à se prononcer à bref délai »*, il ne pouvait *« émettre une opinion qui serait perçue comme une intervention sur les juges »*.

M. Glavany (PS) : *« M. Pasqua continue son show estival. »* – Jean Glavany, porte-parole du PS, a déclaré, mercredi 31 août, qu'il y a *« une grande mise en scène »* des mesures d'expulsion à l'encontre des assignés à résidence de Folembray, ajoutant que *« cela ne surprend personne de la part de M. Pasqua, qui continue son show estival »*. M. Glavany a souligné qu'*« un point préoccupe le PS : la fermeture des consulats »*. *« S'il s'agit de mesures de sécurité*, a-t-il dit, *personne ne peut les contester, mais s'il s'agit de mesures politiques, aboutissant à une sélection maîtrisée et politique de la délivrance des visas, nous serions plus inquiets et trouverions cela plus contestable. »*

La Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés : Un « pas supplémentaire » dans l'atteinte au droit de la personne. – La Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés (FASTI) a dénoncé un *« pas supplémentaire dans l'atteinte au droit de la personne »*. La fédération dénonce *« un tel mépris de la justice et du droit de chaque citoyen à être jugé en fonction de ses actes et non de ce qu'il pense ou de son origine »*.

Bernard Kouchner, député européen : *« Un accès de sécurite aiguë du gouvernement. »* – *« On ne défend pas un Etat de droit sans droit »*, a indiqué l'ancien ministre à l'action humanitaire sur TF 1, dénonçant *« un accès de sécurite aiguë »* du gouvernement et estimant que *« souvent la justice donne tort au ministre qui a expulsé trop vite »*. Selon Bernard Kouchner, *« ce n'est pas par la répression que les mouvements de l'histoire ont été empêchés »*.

La Ligue des droits de l'homme et le Groupe d'information et de solidarité avec les travailleurs immigrés : un moyen *« d'échapper à la probable censure de la justice, placée une fois encore devant le fait accompli »*. – Dans un communiqué, les deux organisations estiment que cela *« confirme le peu de cas que le ministre de l'intérieur fait du respect de la loi »*.

Le Syndicat de la magistrature et le Syndicat des avocats de France : « Un coup de force. » – Dans un communiqué commun, le Syndicat des avocats de France (SAF, gauche) et le Syndicat de la magistrature (SM, gauche) estiment que *« par ce coup de force, le ministre de l'intérieur crée une nouvelle forme d'actes administratifs hors la loi : l'enlèvement-expulsion »*. Ces assignations à résidence *« sans qu'aucun délit leur soit reproché, se révélaient en réalité être de véritables détentions totalement illicites dans leur cause et dans leur forme, et décidées par la seule autorité administrative*, notent-ils. Le tribunal administratif va *« inévitablement »* censurer ces *« lettres de cachet »*, bien que M. Pasqua ait *« fait disparaître les corps de son délit »* en les expulsant. Le SM et le SAF demandent à Pierre Méhaignerie d'*« exprimer, de la façon la plus ferme, son désaccord public sur de telles dérives »*.

Tolérance britannique

Londres manifeste une attitude plutôt bienveillante à l'égard de l'ensemble des islamistes, Algériens compris

LONDRES

correspondance

Pourquoi les autorités britanniques n'ont-elles pas interdit la conférence islamique qui s'est tenue le 28 août à Sheffield (nord de l'Angleterre), au cours de laquelle le porte-parole de la communauté algérienne du Royaume-Uni (ACB), Abdallah Messai, provocateur, apparemment sûr de son impunité, avait attaqué la France avec virulence pour le traitement des sympathisants du FIS vivant sur son sol ? La question fait sourire les responsables du ministère de l'intérieur qui répondent : « Chez nous, la liberté d'expression va de pair avec le statut de réfugié politique. Seules, les menaces contre la sécurité nationale ou la participation à des actions criminelles ou des actes terroristes justifient une intervention de notre part. »

Les organisateurs de la réunion de Sheffield, la Mission islamique du Royaume-Uni, qui bénéficie du statut d'organisation charitable, ont totalement le champ libre. Collecte de fonds, propagande à la sortie des lieux du culte comme la grande mosquée de Regent Park, publication d'un petit hebdomadaire intitulé *Tabisra*, bilingue anglais-arabe, et lobbying auprès des organisations des droits de l'homme, comme Amnesty International dont le siège est situé à Londres : l'activité de l'ACB, considérée pourtant comme le paravent du FIS, ne diffère guère de celle de tout groupe de pression ethnique basé en Grande-Bretagne. Ce mouvement s'est même trouvé des appuis au sein du Parti travailliste en la personne de deux députés de l'aile gauche, Jeremy Corbyn et Sandra Tongue, qui donnent un écho à leurs thèses au Parlement. Son militantisme sur le terrain se limite à l'organisation de l'une ou l'autre manifestation devant l'ambassade de France ou le ministère de l'intérieur ou aux abords d'un centre spécial ou sont détenus les immigrés en situation irrégulière.

La politique de tolérance des autorités contraste toutefois avec la délivrance au compte-gouttes de visas de réfugiés politiques. En 1993, le ministère de l'intérieur a reçu trois cent cinq demandes déposées par des exilés algériens. Au cours de la même année, dix sympathisants du FIS ont obtenu l'asile politique et dix autres ont été autorisés à rester en Grande-Bretagne en attendant l'examen de leur dossier. Mohamed Dnidi, ancien directeur de l'hebdomadaire du Front, *El Allagh*, et le chef du mouvement islamique tunisien Ennahdha, Rachid Ghannouchi, sont les deux seules personnalités islamistes qui ont obtenu le droit de rester à ce jour en Grande-Bretagne.

Les anciennes colonies

Différents facteurs expliquent cette tolérance qui irrite si fort Charles Pasqua. La présence de militants islamiques originaires d'Afrique du Nord, une région considérée comme une « chasse gardée française », ne constitue pas en soi un danger pour les intérêts stratégiques ou commerciaux de la Grande-Bretagne. Les exportations à destination de l'Algérie, qui se sont élevées à 25 millions de livres (environ 206 millions de francs) lors du premier semestre de 1994, sont dérisoires. Les Britanniques ont surtout conscience de leurs intérêts dans leurs anciennes colonies du monde arabe, en particulier l'Arabie saoudite et les pays du Golfe, importants clients de l'industrie d'armement. Le MI5 (contre-espionnage) surveille surtout l'activité des opposants originaires de ces pétromonarchies.

La City ne fait guère de vaches grasses du « blanchiment » des fonds du FIS, comme l'affirme parfois le gouvernement d'Alger. *« C'est de l'argent propre, officiel, qui provient de gouvernements amis ou de collectes de fonds. Le FIS joue sur les devises ou les euro-obligations au porteur grâce à quelques sociétés écrans opérant à partir de Gibraltar. Mais les sommes en jeu ne sont pas significatives »*, nous déclare un banquier de la place. Les argentiers du FIS sont souvent contraints d'offrir des commissions très élevées (atteignant parfois trois fois le montant normal) aux professionnels de banques peu regardantes, à savoir des établissements d'Amérique latine ou du sud de l'Europe.

Les marchands de journaux de Bayswater ou d'Acton, deux quartiers de l'ouest de la capitale où vit une importante communauté arabe, confirment que Londres est également devenue la capitale médiatique du Proche-Orient. Les kiosques mettent en bonne place toutes les revues fondamentalistes, qui ressemblent à des livres de poche, mal imprimées, sur mauvais papier. Le Royaume-Uni compte entre un million et un million et demi de musulmans, originaires pour la plupart du continent indien, électeurs et éligibles. Beaucoup sont venus et ont trouvé ici une prospérité tranquille. Les mouvements islamistes drainent d'ailleurs surtout des jeunes étudiants appartenant aux catégories les plus défavorisées qui s'estiment victimes du racisme autochtone.

Pourtant, tout n'est pas uniformément rose pour les militants du FIS. Scotland Yard a effectué récemment plusieurs descentes au Muslim Welfare House, une association de charité musulmane accusée par le gouvernement algérien de recueillir des fonds en faveur des « barbus ». Pour sa part, le Foreign Office s'inquiète de la détérioration possible des relations avec la France, qualifiée de *« partenaire proche et important »*. Ainsi, un leader du FIS, Anwar Haddam, qui devait donner à Londres une conférence à l'invitation de l'Institut royal des affaires internationales, vient de se voir refuser la délivrance d'un visa.

MARC ROCHE

Burkina ou Burkina-Faso ?

La Haute-Volta a été rebaptisée Burkina-Faso le 4 août 1984, à l'occasion du premier anniversaire de la prise du pouvoir par le capitaine Thomas Sankara. Le nom du pays est formé de deux mots empruntés aux deux principales langues locales, le mooré (Burkina) et le dioula (Faso).

« Le mot Faso correspond, d'une certaine façon, à la notion de République, expliquait alors, sur les ondes, le directeur de la radio nationale. *Aussi, si je veux dire que je me rends dans l'ancienne Haute-Volta, je dirai que je me rends au Burkina, et non au Burkina-Faso, car je ne disais pas, auparavant, que je me rendais en République de Haute-Volta, mais en Haute-Volta. »*



. Pasqua affirme que les expulsés sont « des gens qui soutiennent ganisation qui se livre au terrorisme

Réactions partagées en France après la suspension de la délivrance des visas en Algérie

Le ministère français des affaires étrangères a confirmé, mercredi 31 août, à Paris, la décision du gouvernement de centraliser à Nantes la « fonction de délivrance des visas » aux Algériens, jusque-là assurée par les consulats de France en Algérie (*le Monde* du 1er septembre). « *Cette dérogation n'implique aucunement la fin, ni même la réduction, de la délivrance des visas français en Algérie* », a assuré le porte-parole du Quai d'Orsay, Richard Duqué, tout en reconnaissant que les délais de procédure risquaient de s'allonger. L'annonce de ce transfert a suscité parmi la communauté algérienne en France, des réactions fort contrastées.

LYON

de notre bureau régional

Assis sur un banc du quartier HLM des Grolières à Vaulx-en-Velin, Yacine, un jeune Français d'origine algérienne, n'a pas de mots assez durs pour condamner la mesure du gouvernement : « *C'est un coup de poignard dans le dos. Les Algériens ne s'en sortiront pas tout seuls. Cette décision confirme que la France a décidé de les lâcher !* », assure-t-il. « *Si la France s'en va,* renchérit Mohamed, son voisin de banc, *les Algériens vont se dire qu'il n'y a plus d'espoir, que les carottes sont cuites.* »

Les commentaires sont plus fatalistes autour de la place Gabriel-Péri, quartier à forte population maghrébine du VIIe arrondissement de Lyon. « *Où cela va-t-il s'arrêter ?* », se demande Brahim Daho, quarante-sept ans, plongeur dans un restaurant. « *Cette décision est injuste parce qu'elle touche tout le monde* », ajoute-t-il. Ses compatriotes, attablés à la terrasse du bar, sont eux aussi inquiets. « *L'Algérie, les Algériens ont besoin de la France, de quelqu'un qui veille sur eux* », ajoute l'un d'eux.

Ce n'est pas l'avis de Messaoud Menni, un sexagénaire à l'allure digne et à la voix posée, qui estime que le transfert en France de la fonction de délivrance des visas « *va permettre de sélectionner les demandes et donc d'éviter l'arrivée, sur le territoire français, de gens peu recommandables* ». Réaction positive également du côté de l'Union des familles musulmanes de France (UFM), mais pour d'autres raisons : « *Compte tenu de la situation et des menaces qui pèsent sur les fonctionnaires français sur place, c'est une décision sage* », affirme son président, Baudoin-Charles Djoudi. « *En Algérie, la majorité des cadres fuient le pays et risquent de le laisser aux mains des intégristes. C'est cela, aussi, le problème de l'Algérie aujourd'hui.* »

« *C'est un signe de repli, un acte politique majeur grave pour l'avenir et qui va renforcer le sentiment d'enfermement des Algériens* », estime, pour sa part, l'adjoint au maire de Grenoble, Aziz Sahiri. Mais, quoi qu'il arrive, « *le problème algérien, trente-deux ans après la décolonisation, va rester encore longtemps au centre de la vie politique française* », conclut-il.

C'est dans cette conviction, que partage la majorité de la communauté algérienne de Lyon, persuadée que les liens entre l'Algérie et la France sont trop puissants pour être défaits, que réside, sans doute, la seule note d'espoir vrai. « *Même si les islamistes devaient arriver au pouvoir, la France devra composer avec lui, comme lui-même devra s'appuyer sur la France...* », sourit Yacine.

A. Pe.

Envie de tout
TROQUER
sur minitel ?
VOS ANNONCES GRATUITES 3615 TROC TOUT
TROC
10F SEULEMENT

DIPLOMATIE

La conférence de tous les ambassadeurs de France à Paris

M. Mitterrand réaffirme ses prérogatives en matière de politique étrangère

François Mitterrand a reçu à l'Elysée, mercredi 31 août, les ambassadeurs de France réunis à Paris à l'initiative du gouvernement. Il s'est adressé à eux pendant quarante minutes, pour un tour d'horizon des affaires en cours, abordant notamment les sujets suivants :

• **Diplomatie :** « *Les affaires étrangères sont, parmi les fonctions qui sont les miennes, parmi les plus importantes et les plus clairement définies par la Constitution. J'entends préserver exactement les différentes répartitions des tâches de l'exécutif.* »

• **Bosnie :** « *Ma position est simple : le refus de la levée de l'embargo* [sur les armes] *s'explique par le souci de ne pas contribuer, aussi peu que ce soit, à envenimer* [...] *la guerre de Bosnie et à ne pas nous trouver devant une situation qui irait se généralisant. Vous apercevez déjà les conflits latents entre la Grèce et l'Albanie, vous voyez se poser le problème de la Macédoine, voyez comment le Kosovo pose des problèmes dramatiques. Qu'en est-il exactement des relations entre la Croatie et la Serbie ? Qui a intérêt à réveiller l'ensemble de ces ambitions ou de ces contradictions ? Personne ! Nous trouver avec une guerre plus grave encore serait désastreux.* »

• **Rwanda :** « *La réaction de la France que l'on peut signifier par l'opération Turquoise a, je crois, rallié aujourd'hui la plupart des pays du monde qui se sont rendu compte que* [...] *l'on ne recherchait pas une aventure militaire aux relents coloniaux mais que nous ne pouvions pas voir ce qui se déroulait au Rwanda* [...] *et laisser faire.* »

• **Algérie :** « *Nous voudrions aider ce pays ami, nous voudrions aider ce peuple algérien, nous ne voudrions pas être mêlés aux luttes de factions, nous ne voulons pas être entraînés dans un camp. C'est extraordinairement difficile ; même l'aide économique et financière que nous avons maintenue, avec plus ou moins de force et selon les époques depuis l'indépendance de l'Algérie, est parfois interprétée, par les extrémistes les plus affirmés, comme une sorte de ralliement à un camp. Mais non ! Nous cherchons seulement à aider le peuple algérien. Quant aux affaires intérieures de ce pays nous ne souhaitons pas, naturellement, qu'elles se terminent et qu'elles s'achèvent pas la victoire de quiconque ferait régresser les mœurs, les usages et les institutions jusqu'à des conceptions médiévales. Nous souhaitons, en tous cas, que ce soit le peuple algérien qui règle lui-même ses affaires de la façon la meilleure, de la manière la plus connue, la plus évidente et qu'il devienne possible qu'il se prononce par la voie du suffrage universel ; naturellement, nous en sommes loin.* »

• **Irak :** « *Il serait possible et souhaitable de voir le problème irakien trouver une solution. Elle est possible. Elle ne sera possible que si l'Irak lui-même se soumet aux obligations qui sont les siennes. Sur plusieurs points, il l'a fait. Mais on ne peut pas laisser les Kurdes à la disposition des passions – on peut le dire – racistes pas plus d'ailleurs que les Arabes irakiens du sud. Mais ce qu'il faut bien dire, c'est que tous ceux qui prétextent aujourd'hui un désir inavoué de partition de l'Irak ne se servent de cet argument que pour pouvoir faire une démonstration par le pire* [...]. *Nous serions hostiles à toute initiative de ce genre.* »

• **Haïti :** « *La France y a des devoirs particuliers. Elle n'entend pas se laisser embarquer dans n'importe quelle aventure et, en même temps, elle doit être solidaire.* »

• **Cuba :** « *J'ai toujours dit à M. le ministre des affaires étrangères, qui a quelque peine, quelquefois, je crois, à me suivre, que l'embargo sur Cuba me paraît tout à fait choquant. Aujourd'hui, il n'y a pas que le régime – on en pense ce que l'on voudra –, il y a aussi la misère, la famine. Il faut penser que les Etats-Unis d'Amérique tiennent ce pays à la gorge depuis des dizaines d'années* [...] *et qu'étrangler ce peuple derrière cet embargo n'a plus aucun sens ; il ne représente plus aucun danger pour la paix du monde, plus aucun danger pour les Américains.* »

La logique des embargos

Dans son discours devant les ambassadeurs, le président de la République, François Mitterrand, a avoué qu'Alain Juppé avait « *quelque peine, quelquefois, à [le] suivre* », dans la logique de ses prises de position sur la question des embargos, suivant qu'ils s'appliquent à un pays ou à un autre.

En Bosnie, M. Mitterrand estime que sa position est « simple » : « *le refus de la levée de l'embargo s'explique par le souci de ne pas contribuer, aussi peu que ce soit, à envenimer* (...) *la guerre* ». Mais, d'une façon générale, le chef de l'Etat n'est « *pas favorable à la multiplication des embargos* » – « *Et là*, reconnaît-il, *je me contredis avec ce que j'exprimais à propos de la Bosnie.* » Le président de la République est contre l'embargo américain au Vietnam – *il l'avait dit lors de sa première conversation avec M. Clinton, et son conseil « a été suivi »*. Contre surtout l'embargo *commercial* américain décrété à l'encontre de Cuba en 1960, qu'il qualifie de « *choquant* » et d'« *injuste* ». « *Aujourd'hui*, estime M. Mitterrand, *il n'y a pas que le régime – on en pense ce que l'on veut –, il y a la misère et la famine.* (...) *Les Etats-Unis tiennent ce pays à la gorge depuis des dizaines d'années.* (...) *Etrangler ce peuple n'a plus aucun sens, il ne représente plus aucun danger pour la paix du monde* », a-t-il dit, avant d'ironiser sur les contraintes électorales de M. Clinton, dans un pays où « *il y a des élections tous les six mois ou à peu près* ».

Sans évoquer directement l'embargo contre l'Irak, il a *estimé qu'une solution ne sera possible que « si l'Irak lui-même se soumet aux obligations qui sont les siennes »*.

Et Haïti ? Paris a été l'un des plus fervents avocats d'un embargo, devenu blocus naval international presque total depuis mai. Haïti où les risques de famine sont certainement plus réels qu'à Cuba... M. Juppé a quelques raisons de s'y perdre.

M. J.

Alain Juppé : « Tenir son rang »

Le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, a inauguré, jeudi 1er septembre, la conférence qui réunit tous les ambassadeurs de France à Paris jusqu'au 5 septembre par un discours dans lequel il a fait le point sur la réforme du Quai d'Orsay, le bilan de son action et les objectifs de la politique étrangère du gouvernement pour l'année qui vient. Les ambassadeurs, qui avaient été reçus la veille au soir à l'Elysée, devaient également entendre ce jeudi une allocution du premier ministre Edouard Balladur.

« *Du point de vue de sa diplomatie*, a déclaré M. Juppé, *la France est dans une situation originale : d'un côté le réalisme devrait parfois l'inciter à la modestie ou à la prudence. Aucun d'entre nous ne peut totalement éluder cette question dérangeante : Avons-nous les moyens de nos ambitions ?* (...) *Mais d'un autre côté, nous éprouvons la volonté d'agir. Nous savons plus ou moins clairement que la France peut jouer un rôle mondial ; que notre refus obstiné du fait accompli ou de la fatalité nous désigne pour lutter contre la montée de la violence, de l'intolérance et de l'injustice ; que notre tradition d'indépendance – héritage incontesté du général de Gaulle – nous crée des responsabilités particulières. Comment sortir de ce dilemme ?* (...) *C'est par l'imagination, le sens du mouvement, la détermination dans l'exécution et, par-dessus tout, la volonté de tenir son rang, que la France peut s'affirmer telle qu'elle veut être : une grande puissance.* »

A l'actif de la politique étrangère menée depuis un an, M. Juppé a rappelé le succès de la négociation du GATT et les progrès intervenus dans la construction européenne (dont les accords d'adhésion conclus avec l'Autriche, la Finlande, la Norvège et la Suède). Il a insisté sur l'action menée dans l'ex-Yougoslavie, soulignant le « *rôle moteur* » qu'a eu la France pour « *mobiliser la communauté internationale, désigner et sanctionner l'agresseur serbe, protéger et secourir les populations civiles menacées et promouvoir sans relâche la conclusion d'un règlement politique* ». Evoquant les progrès réalisés (soutien des grandes puissances et de Belgrade au plan de paix, diminution de la violence en Bosnie), le ministre s'est déclaré hostile à tout relâchement de « *la politique de fermeté qui a été adoptée* ». Il a rappelé aussi ses réserves à l'égard d'une éventuelle levée de l'embargo sur les armes que réclame le Congrès américain : c'est, a-t-il redit, « *une solution de désespoir* » qui « *supposerait le retrait préalable de la FORPRONU, avec toutes ses conséquences (fin de l'aide humanitaire, intensification des combats, extension du conflit...)* ».

La question africaine

Alain Juppé s'est ensuite longuement attardé sur la politique en Afrique, en récusant l'idée qu'il y aurait une « *fatalité africaine* » devant laquelle la France ne pourrait rien. « *L'opération Turquoise* [au Rwanda] *est symbolique de la vision africaine de la France à plus d'un titre. Alors que le monde se contentait de déplorer la tragédie rwandaise les bras croisés, la France a choisi l'action et a démontré qu'il était possible de contribuer au retour à la paix* », a déclaré le ministre. « *En outre Turquoise a démontré que la France ne se considère pas comme le gendarme d'un pré carré africain* » et qu'elle a incité à la mobilisation de la communauté internationale. « *En effet si la France est solidaire des pays africains jusque dans leurs heures de détresse, il ne lui revient pas de choisir leur sort à leur place* », a-t-il insisté. C'est la même idée qu'il a reprise pour l'Algérie, à laquelle il n'a consacré que quelques phrases : « *C'est naturellement aux Algériens qu'il incombe de définir leur propre destin. Le soutien économique que nous apportons à leur pays n'a d'autre but que de faciliter le retour à la stabilité. Mais celle-ci ne peut être acquise par la seule répression. Seul un dialogue avec les forces qui récusent la violence, seule une solution politique lui donneront un caractère durable* ».

M. Juppé a rappelé, à propos de l'ONU, qu'il avait souhaité « *que la réforme du Conseil de sécurité soit abordée avec réalisme mais sans frilosité* ».

Dans la partie prospective de son discours, le ministre a insisté sur la présidence de l'Union européenne que la France doit assumer au premier semestre 1995 et en vue de laquelle elle a défini quatre priorités : « *la croissance et l'emploi ; la sécurité de l'Europe et l'affirmation de l'Union européenne comme puissance mondiale ; l'affirmation de sa dimension culturelle ; la préparation de la réforme institutionnelle.* »

COMMENTAIRE

La volonté et la fonction

François Mitterrand a invoqué la Constitution, mercredi 31 août, pour réaffirmer son autorité sur la politique étrangère, à laquelle il préside. Le rappel de ses prérogatives, justifiant un discours de quarante minutes devant les ambassadeurs français réunis à Paris à l'initiative du gouvernement, était fait, en quelque sorte, pour la bonne forme. Selon les propos même du chef de l'Etat, « *préserver très exactement les différentes répartitions des tâches de l'exécutif* (...) *est une sauvegarde pour la République et pour la démocratie* ».

En nommant Edouard Balladur premier ministre, le 29 mars 1993, le président de la République s'était assigné pour mission de veiller à la continuité de la politique européenne de la France et de la relation franco-allemande. La crise monétaire de la fin juillet, puis les négociations du GATT avaient donné l'occasion à M. Mitterrand de remplir cette mission, mais, déjà, M. Balladur avait fait en sorte, sans heurter le chef de l'Etat, de maîtriser et les décisions et la communication sur ces décisions. L'enjeu que comportait pour lui, face à une majorité sensible aux pressions des milieux agricoles, l'issue des discussions du GATT, avait amené le premier ministre à se prévaloir de leur heureuse conclusion et à solliciter, à ce sujet, en décembre, un vote de confiance de l'Assemblée nationale. M. Mitterrand, tout en comprenant les préoccupations de politique intérieure de M. Balladur, avait été agacé de voir minimisée la part qu'il avait prise lui-même dans la négociation.

Les déclarations de M. Balladur au mois d'août et, particulièrement, l'entretien qu'il a accordé au *Figaro* (*le Monde* du 31 août), titré : « Notre politique étrangère », ont irrité pareillement le président de la République. Conscient, là encore, du fait que le premier ministre, en parcourant le terrain de la politique étrangère, ne cherche pas à réduire le rôle du chef de l'Etat, mais à conforter sa stature de « présidentiable » au détriment de Jacques Chirac, M. Mitterrand a jugé, néanmoins, qu'il allait trop loin. Il le lui a dit, mercredi, lors de leur entretien hebdomadaire précédant le conseil des ministres.

Les seules décisions que le premier ministre ait eu à prendre durant la période qui a suivi l'intervention chirurgicale subie par M. Mitterrand le 18 juillet ont concerné l'opération française au Rwanda. Le chef de l'État ne manque pas de rappeler, à ce sujet, que M. Balladur était initialement réservé sur cette intervention et qu'Alain Juppé et lui-même avaient dû conjuguer leurs efforts pour le convaincre. Il lui paraît donc légèrement abusif que le premier ministre s'attribue le mérite du succès de cette action, bien qu'elle ait été menée, en fait, aux conditions définies par M. Balladur. Quant à sa mise en œuvre et, surtout, au maintien de la date de départ prévue pour les troupes françaises, elle avait fait l'objet de conseils ministériels restreints en juillet et elle avait été discutée encore, le 14 août, lorsque le président et le premier ministre avaient conversé sur le porte-avions *Foch* à l'occasion du cinquantenaire du débarquement de Provence.

Contraint à une activité réduite en raison du traitement chimiothérapeutique qu'impose son cancer de la prostate, M. Mitterrand n'a été présent à l'Elysée, la semaine dernière et cette semaine, que pendant deux jours, du mardi soir au jeudi soir. Il a annulé sa participation prévue à la réunion du Comité international olympique, le 29 août, et sa visite à Berlin, le 8 septembre, pour le départ des troupes occidentales, sera plus courte qu'envisagé initialement. Il réside, la plupart du temps, dans un lieu non précisé officiellement, mais qui semble bien être sa propriété de Latche, dans les Landes, où son épouse, Danielle Mitterrand, se remet de l'opération à cœur ouvert à laquelle elle avait dû se soumettre en juillet.

A certains de ses visiteurs, M. Mitterrand a confié qu'il vit des jours extrêmement pénibles. Il met toute son énergie à fortifier une volonté dont il lui arrive de craindre qu'elle ne chancelle, mais il a une trop haute idée de sa fonction pour accepter de paraître, si peu que ce soit, la déléguer.

PATRICK JARREAU

Dans le cadre de l'opération « Turquoise » au Rwanda

Un avion-espion français s'est écrasé au Tchad

Alors qu'il était en service au Tchad pour préparer la mission « Turquoise » au Rwanda, un avion français Mirage IV-P de reconnaissance s'est écrasé à l'atterrissage en bout de piste à N'Djamena (Tchad), où il avait été stationné quelque temps auparavant. Les deux membres de l'équipage sont sortis indemnes de l'accident, mais l'avion est gravement endommagé.

Cet incident a eu lieu le 19 juin, soit quatre jours après la réunion d'un conseil restreint à l'Elysée qui a donné le « feu vert » à l'opération « Turquoise », mais il n'a pas été rendu public à l'époque. Ce Mirage IV-P de reconnaissance fait partie d'une flotte d'une quinzaine d'appareils Mirage IVP destinés initialement au bombardement nucléaire (une fois armés du missile ASMP) et qui peuvent être transformés, à la demande, en avions de reconnaissance et d'espionnage grâce à l'adjonction d'équipements spécialisés de photographie.

Le 19 juin, le Mirage IV-P basé à N'Djamena est sorti de la piste à l'atterrissage, à la suite d'un ennui de freinage. En France, les aérodromes qui accueillent ces avions sont dotés de barrières d'arrêt chargées de stopper en bout de piste l'appareil qui se pose à des vitesses élevées. Il n'existe pas de tel système d'arrêt automatique au Tchad. Le Mirage IV-P a quitté la piste pour finir brutalement sa course dans les terrains accidentés avoisinants. Le pilote et son navigateur n'ont pas été blessés. L'avion, qui a été fortement endommagé, a été ramené en France pour être soumis à une expertise technique, les craintes étant qu'il soit jugé irrécupérable.

Avant l'exécution de l'opération « Turquoise », dont le principe venait d'être décidé, l'état-major des armées avait besoin d'une cartographie précise du Rwanda. Cette mission de relevé photographique a alors été confiée à un Mirage IV-P.

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO
Le Monde
TEMPS LIBRE

AFRIQUE

La tension entre Rabat et Alger et la situation en Algérie

Maroc : la sérénité affichée du gouvernement

Malgré l'activité de ses services, le ministre de l'intérieur, Driss Basri reste confiant

RABAT

de notre envoyé spécial

Il y a un contraste saisissant entre la fébrilité apparente de Rabat, la capitale – barrage policier à la sortie de l'aéroport, alerte à la bombe à la gare centrale, mardi 30 août –, et le calme affiché par le ministre de l'intérieur, Driss Basri. Pas un appel des forces de sécurité ne troublera notre entretien, mercredi, dans son bureau. Et ce, alors que les recherches se poursuivent pour identifier et interpeller les complices des quatre Français d'origine maghrébine (deux d'origine algérienne, deux d'origine marocaine), arrêtés après l'assassinat de deux touristes espagnols, la semaine dernière, dans un hôtel de Marrakech, et la découverte d'un véritable arsenal, réparti dans différentes caches.

« Ces gens-là venaient tous de l'extérieur, avec leurs armes, constate M. Basri. *C'est un fait troublant. »* Une concertation étroite s'est instaurée avec les autorités françaises, espagnoles, italiennes et allemandes pour découvrir des ramifications en Europe.

Terroristes ou simples bandits, ces quatre détenus ? Le ministre de l'intérieur affirme ne pas pouvoir répondre. Selon le témoignage des Espagnols, rescapés de l'attaque de leur hôtel à Marrakech, il y a eu, de la part des assaillants, volonté délibérée de tuer. Mais ces derniers n'étaient pas, apparemment, des islamistes patentés. *« Ce sont des gens sans liens avec l'islam. Ils ne parlent même pas l'arabe ! »*, souligne le ministre.

La réconciliation en 1988

Quant à leurs liens éventuels avec des réseaux islamistes marocains, c'est une hypothèse que les autorités écartent sans l'ombre d'une hésitation. *« Au Maroc, tous les groupes islamistes qui pouvaient agir sont intégrés au système »*, résume crûment M. Basri. En clair, tous ceux qui sont en liberté ont donné suffisamment de gages au pouvoir, pour ne pas pouvoir être soupçonnés d'être passés de la contestation à l'action violente. Selon M. Basri, s'il y a eu tentative de subversion, elle ne pouvait venir que d'immigrés, manipulés par l'étranger.

Faut-il accuser les services spéciaux algériens, comme le fait une partie de la presse marocaine ? Sans rien exclure, M. Basri reste prudent : *« Il ne faut pas aller trop vite en besogne. Pour le moment il n'y a pas de certitude, nous n'en sommes qu'au début de l'enquête. Vous remarquerez que les coupables ont été très vite arrêtés, ce qui prouve l'efficacité de nos services et le rejet de la population. Mais il y a tout un arrière-plan à éclaircir »*.

Il n'en reste pas moins que Rabat juge sévèrement la décision algérienne de fermer les frontières. Ce geste est ressenti comme disproportionné avec la *« mesure préventive »*, prise par les Marocains, d'instaurer un visa d'entrée sur leur territoire, à un moment où d'autres actions sanglantes pouvaient être redoutées.

Rabat n'a pas eu d'hostilité de principe à l'égard des islamistes algériens, qui tenaient naguère un discours légaliste. Quand le roi Hassan II a fait sa première visite officielle à Alger, après la réconciliation entre les deux pays en 1988, il a reçu les deux principaux dirigeants du Front islamique du salut (FIS), Abassi Madani et Ali Benhadj, *« avec l'accord du président Chadli »*. Mais depuis que son voisin a plongé dans la violence, le Maroc estime avoir accompli son devoir de solidarité.

L'affaire du Sahara

C'est ainsi que l'ancien chef du Groupe islamique armé (GIA), Abdelhak Layada, arrêté par la police du roi, en juin 1993, a *été*, non pas livré à l'Algérie, mais extradé, en vertu d'une procédure légale, souligne-t-on ici. Plus récemment, des convoyeurs d'armes algériens et marocains ont été arrêtés dans le royaume et sévèrement condamnés par la justice militaire.

On convient à Rabat que l'Algérie peut légitimement s'inquiéter des mouvements de l'immigration, qui transitent par le Maroc, *via* l'Espagne. Néanmoins, on n'a pas donné suite à une demande algérienne, faite ces derniers mois, de fermeture pure et simple de la frontière terrestre. Selon divers responsables marocains, les Algériens se sont *« mordus les doigts »* d'avoir ouvert cette frontière, après la réconciliation entre les deux pays. Les Algériens ont pu, ainsi, comparer leur sort avec celui des Marocains, mieux approvisionnés en biens de consommation et jouissant de libertés, certes relatives, mais inconnues sous le régime du FLN, alors au pouvoir à Alger. Est-ce de cette époque-là que date la tenace méfiance des régimes algériens à l'égard de la libre circulation des personnes – méfiance qui, dit-on à Rabat, n'attendait qu'un *« prétexte »* pour se manifester ?

En réalité, la clé du contentieux réside plutôt, sans doute, dans l'affaire du Sahara occidental. Hassan II a toujours associé son règne à la *« récupération des provinces du Sud »*. Côté algérien, l'ancien président Chadli avait timidement rompu avec la politique de soutien inconditionnel au Front Polisario. Mohamed Boudiaf, son successeur assassiné, avait passé sa longue vie d'exilé au Maroc, et n'avait pas caché, une fois au pouvoir à Alger, sa volonté de régler au plus tôt cet encombrant dossier. Sa mort fut considérée, à Rabat, comme une catastrophe.

Contrairement à ce qu'avait peut-être espéré le Maroc, l'actuel chef de l'Etat algérien, le président Liamine Zeroual, loin de tenir pour secondaire l'affaire du Sahara, semble chercher à s'assurer le soutien des « durs » de l'armée – qui étaient les plus engagés, aux côtés du Polisario, avant la rébellion islamiste. A Rabat, on n'explique pas autrement la récente déclaration du président Zeroual, qualifiant le Sahara occidental de *« pays illégalement occupé »*.

Ce durcissement algérien survient, au moment même où le Maroc pensait être engagé sur la dernière ligne droite dans son long et patient effort pour la récupération du Sahara occidental. L'identification des personnes, appelées à participer au référendum d'autodétermination, prévu par l'ONU, vient tout juste de commencer. *« Nous sommes décidés à appliquer le plan de paix dans son intégralité »*, souligne M. Basri. *« Et nous sommes confiants dans l'avenir »*, insiste-t-il, laissant entendre qu'aucune péripétie ne détournera le Maroc de son objectif.

Si l'Algérie s'était imaginée que la crainte de la contagion islamiste pouvait inciter le Maroc à geler provisoirement le dossier saharien, afin de faciliter les choses au président Zeroual, elle s'est très lourdement trompée. En tout cas, entre l'appréhension d'une vague islamiste sur le Maghreb et le désir de supplanter définitivement l'Algérie comme puissance régionale, Rabat joue une partie subtile. A l'évidence, le roi se sent assez fort, sur le plan intérieur, pour réaliser l'ambition de son règne, sans trop s'inquiéter de ce qui se passe chez le voisin de feu le « Grand Maghreb arabe uni ».

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Un entrepreneur français a été assassiné à Oran

Un Français de confession juive, René Bouhanna, âgé d'une soixantaine d'années, a été assassiné par balles, jeudi 25 août, devant son domicile, situé à Oran, dans l'ouest de l'Algérie. Cet assassinat, qui nous a été confirmé, mercredi 31 août, de source diplomatique française, porte à seize (1) le nombre de Français tués en Algérie, depuis le 21 septembre 1993.

Natif de Ghazaouet (Oranie), M. Bouhanna dirigeait une usine agro-alimentaire, la Promer, spécialisée dans la conservation de poisson et employant une cinquantaine de personnes. Bien qu'ayant opté, en 1962, au moment de l'indépendance, pour la nationalité algérienne, M. Bouhanna, dont l'épouse et les trois enfants vivent aujourd'hui en France, disposait également d'un passeport français. *« C'était un homme très estimé. On a pu le tuer pour mille raisons... ou pour aucune »*, estime l'un de ses proches. *« Vu la manière dont tournent les choses en Algérie, c'était lui comme un autre ! »*, ajoute-t-il. Contrairement à d'autres assassinats d'étrangers, dont le Groupe islamique armé (GIA) a reconnu, dans le passé, être l'auteur, le meurtre de M. Bouhanna n'a pas, à ce jour, été revendiqué.

« Négociations secrètes

Alors que la tension reste extrêmement vive, dans tout le nord de l'Algérie, le GIA, hostile à tout compromis avec les autorités, a ouvertement mis en garde ses rivaux de l'ex-Front islamique du salut (FIS) contre toute tentation dans ce sens. Pas question de marchander *« des miettes »* avec *« l'ennemi »*, a prévenu le GIA, dans un communiqué parvenu, mercredi, à l'AFP. Dans ce texte, le GIA fait état de *« négociations secrètes »*, entre *« les hypocrites Ali Djedi et Abdelkader Boukhakham* [dirigeants de l'ex-FIS, libérés en février] *et les soldats du Pharaon »* [l'armée].

C. S.

(1) Et non à dix-sept, comme pourrait le laisser supposer le bilan – erroné – publié dans nos colonnes, le 28 août.

EN BREF

AFRIQUE DU SUD : levée de l'état d'urgence dans la province du Kwazulu Natal. – Le gouvernement sud-africain a décidé mercredi 31 août de lever l'état d'urgence qui avait été imposé le 31 mars dans la province du Kwazulu-Natal, avant les premières élections multiraciales de la fin avril. La violence dans la province a beaucoup diminué depuis le scrutin, tout en restant d'un niveau supérieur à la moyenne nationale. Ainsi, 47 meurtres y ont été enregistrés la semaine dernière. – *(AFP.)*

SOMALIE : trois médecins indiens tués à Baidoa. – Trois médecins indiens de l'Opération des Nations unies en Somalie (ONUSOM-II) ont été tués mercredi 31 août au cours d'une attaque lancée contre un hôpital à Baidoa, au sud du pays, a annoncé Joe Sills, porte-parole de l'ONU. Le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, a fermement condamné cette attaque. Le 22 août déjà, sept « casques bleus » indiens avaient péri dans une embuscade dans la même région. – *(AFP.)*

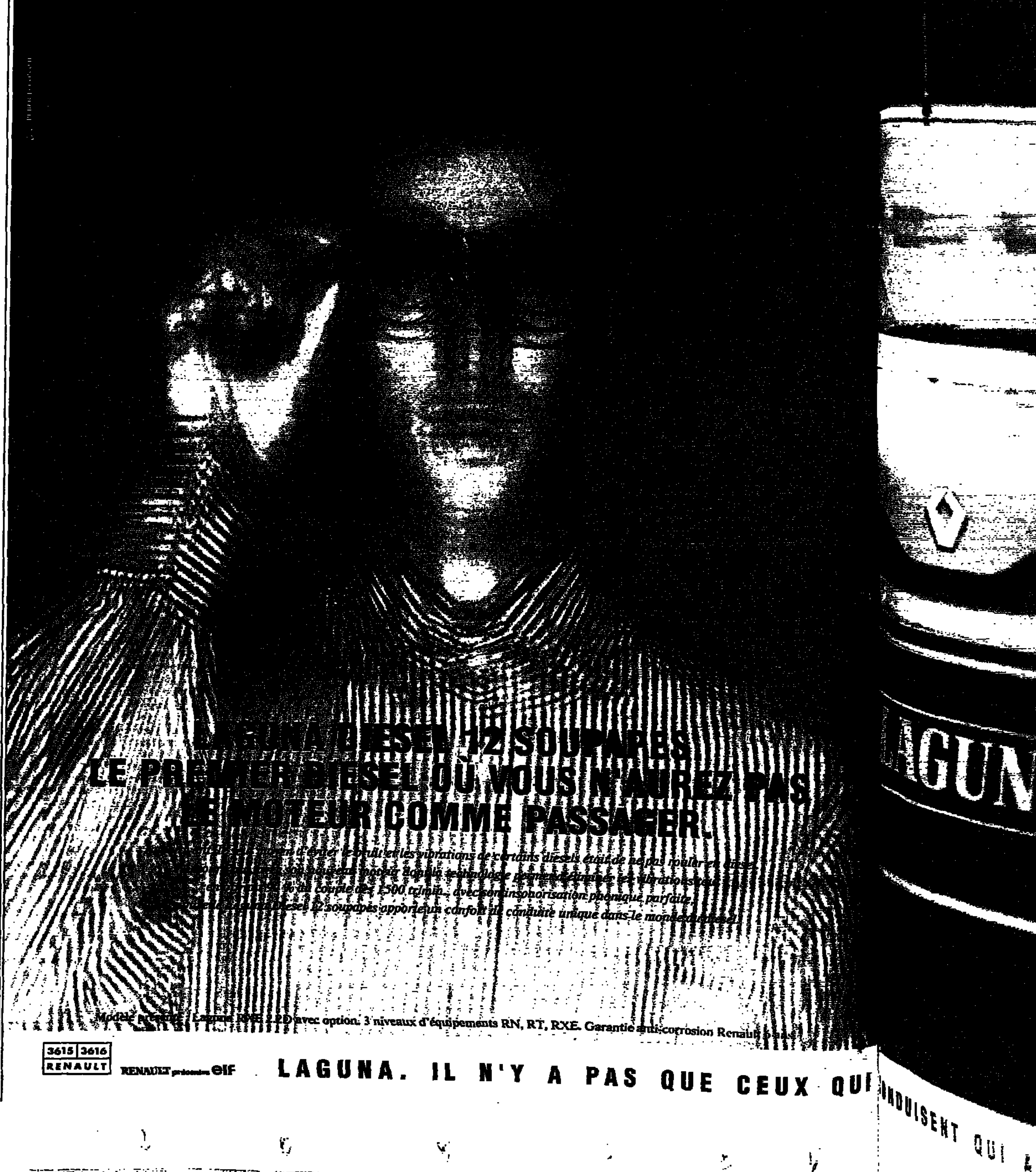
TCHAD : le chef de la rébellion sudiste a abandonné la lutte armée. – Moïse Kette, dirigeant du Comité de sursaut national pour la paix et la démocratie (CSNPD, principal mouvement de rébellion, actif dans le sud du Tchad), qui était réfugié au Centrafrique depuis plus d'un mois, est rentré mercredi 31 août à N'Djamena, en promettant d'abandonner la lutte armée. D'autre part, une épidémie de choléra sévit depuis quelques jours au Tchad, principalement dans la capitale où une dizaine de décès ont été enregistrés à l'hôpital, a indiqué mercredi 31 août la radio natio-

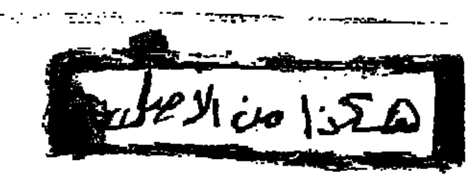
Le Monde ÉDITIONS

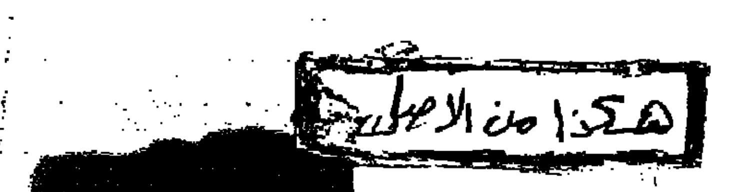
Découvrez le premier bilan Balladur dans

Le bilan économique des années Mitterrand (1981-1994)

EN VENTE EN LIBRAIRIE







Un entrepreneur français a été assassiné à Oran

Négociations secrètes

Les secrets de jeunesse de François Mitterrand

Suite de la première page

Issu, écrit-il, d'une famille classée *« à droite »* mais en fait *« de nulle part »*, sensible *« aux injustices de la droite »*, il concède seulement ceci, qui reste vague : *« J'ai vécu mon enfance dans un autre siècle et il m'a fallu faire un effort pour sauter dans le nôtre. »* Arrivé en 1934 à Paris, il confie qu'il allait *« écouter Thorez et Doriot, Blum et La Rocque »*, qu'il éprouvait *« de l'horreur pour Franco »*, qu'il suivait *« les meetings des intellectuels antifascistes »*. Et il refuse de s'expliquer plus avant sur la *« légende tenace »* de son engagement à l'Action française : *« Nier serait s'abaisser. Et pourquoi répondre ? S'il était vrai que j'eusse été d'extrême droite dans ma jeunesse, je jugerais plus honorable d'être où je suis aujourd'hui que d'avoir accompli le chemin inverse, où l'on se bouscule, semble-t-il. »*

Pierre Péan, qui a pris le parti de ne pas juger mais de comprendre, établit ce qu'il en fut vraiment grâce à de nombreuses preuves écrites, exhumant des correspondances et des articles inédits de l'étudiant Mitterrand. Mais sans insister outre mesure sur les silences, demi et contre-vérités passés de son personnage, et c'est ce qui donne encore plus de force à sa tranquille démonstration. A peine arrivé à Paris, François Mitterrand devient à l'automne 1934 « volontaire national », c'est-à-dire membre actif du mouvement de jeunesse créé par le leader des Croix de feu, le colonel de La Rocque. Tous les historiens s'accordent sur ce point : inventeur de la devise « travail, famille, patrie », La Rocque n'était pas un fasciste ni un antisémite, mais le représentant d'une droite traditionnelle, nationaliste, antiparlementaire et anticommuniste. La Rocque lui-même finira par rejoindre la Résistance et sera déporté, après avoir cependant approuvé, en 1940, que le nouveau pouvoir veuille *« régler la question juive »*.

Volontaire national à Vichy

Moins de quatre mois après son installation parisienne, François Mitterrand participe, début février 1935, à une manifestation étudiante *« contre l'invasion des métèques »*. En 1936, il est également d'une manifestation contre un professeur de droit qui avait accepté de conseiller le Négus éthiopien dans son recours contre l'invasion italienne. Il évoquera cette période, dans un article de *l'Echo de Paris* du 4 juillet 1936, comme *« les glorieuses journées de mars »*. Faisant, en plein Front populaire, ses débuts de journaliste dans les colonnes de ce journal proche du Parti social français (PSF), qui a remplacé les Croix de feu et les Volontaires nationaux, il y écrit notamment un article regrettant que le quartier Latin se soit laissé envahir par le « dehors » : *« Désormais, le quartier Latin est ce complexe de couleurs et de sons si désaccordés qu'on a l'impression de retrouver cette tour de Babel à laquelle nous ne voulions pas croire. »*

Mais, dans un autre article, il écrit ceci, où perce le Mitterrand futur, faisant écho à l'attitude qu'il adopte maintenant sur ce passé si contraire aux opinions qu'il afficha par la suite : *« Je crains le vide des formules et je ne puis m'empêcher de croire qu'il est plus important de comprendre que de classifier et d'étiqueter. »* S'il établit formellement que, contrairement à d'insistantes rumeurs, François Mitterrand ne rejoignit jamais l'Action française et, encore moins, la Cagoule, Pierre Péan montre qu'inévitablement le futur président croisera dans son entourage des cagoulards – notamment un certain Jean Bouvyer, fils d'amis de la famille. En 1938 en 1939, après l'incarcération de ce dernier, compromis en marge d'un des nombreux complots de la Cagoule, il ira lui rendre visite en prison et lui conservera son amitié au point d'intervenir en sa faveur lors de l'épuration.

Puis vient la guerre, le front et le camp de prisonniers. Pierre Péan établit que François Mitterrand épouse alors le climat politique de l'époque. Depuis son stalag, il rêve d'une *« révolution »*, qui n'évoque pas celle de 1789, mais la *« révolution nationale »* de Vichy. Rejoignant cette ville après son évasion de 1941, il y devient un fonctionnaire du régime, non pas dans un double jeu immédiat, comme il le laissa dire par ses entourages, mais dans une adhésion sincère à Pétain. Il écrit dans *France, revue de l'Etat nouveau*, dirigé par le cagoulard Gabriel Jeantet, dans la revue des Chantiers de jeunesse...

Rencontre avec Pétain

Ces épisodes étaient connus, mais Péan y ajoute cette précision nouvelle : François Mitterrand rejoindra d'abord la Légion des combattants et des volontaires de la Révolution nationale, qui fut créée en août 1940 par Xavier Vallat, ex-cagoulard et futur commissaire général aux questions juives. Dans cette organisation, il est affecté au service de documentation qui est, en fait, un service de renseignements où, selon M. Mitterrand lui-même, l'on faisait *« des fiches sur les communistes, les gaullistes et ceux qui étaient considérés comme antinationaux »*.

« Je suis vraiment ambitieux, mais ne suis pas assez fort de méthodes pour contenter cette ambition », écrit le Mitterrand d'alors à l'une de ses relations. L'ambitieux se cherche. Il n'est ni antisémite ni pro-allemand, mais « *simplement* » pétainiste, c'est-à-dire rouage d'un régime qui, dès 1940, avait édicté les lois contre les étrangers et les juifs. Il l'est certes comme bien d'autres Français mais à un niveau idéologiquement plus actif, comme en témoigne une lettre du 22 avril 1942 qui, selon Péan, *« marque le point culminant de son pétainisme »* : *« Je comprends davantage les SOL* [Service d'ordre légionnaire qui, début 1943, deviendra la Milice], *soigneusement choisis et qu'un serment fondé sur les mêmes convictions du cœur lie. Il faudrait qu'en France on puisse organiser des milices qui nous permettraient d'attendre la fin de la lutte germano-russe sans crainte de ses conséquences (...). C'est pourquoi je ne participe pas à l'inquiétude née du changement de gouvernement. Laval* [Pierre Laval revenu au pouvoir comme chef du gouvernement] *est sûrement décidé à nous tirer d'affaire. Sa méthode nous paraît mauvaise ? Savons-nous vraiment ce qu'elle est ? Si elle nous permet de durer, elle sera bonne... »*

Devenu courant 1942 fonctionnaire au Commissariat au reclassement des prisonniers, François Mitterrand aura à ce titre l'occasion de rencontrer le maréchal Pétain, à l'Hôtel du Parc en compagnie de trois de ses camarades. *« Toute son action, y compris clandestine, n'était en rien opposée à la politique du maréchal »*, commente Péan qui a retrouvé une photo de cette rencontre où elle paraît se résumer à un tête-à-tête entre Pétain et le jeune Mitterrand (il va alors sur ses vingt-six ans). Ce dernier va progressivement basculer, courant 1943, dans la Résistance. Mais, insiste Péan, sans renier son pétainisme, en évoluant comme bien d'autres cadres du régime à mesure que l'avenir leur paraîtra incertain. La preuve de la nature de cette évolution, politique mais non idéologique, est fournie par l'épisode fameux de la francisque dont Péan démontre qu'elle ne fut pas obtenue comme une couverture commode pour masquer des activités clandestines, mais comme un honneur accordé – entre février et la mi-avril 1943, précise l'écrivain – à un loyal serviteur de Vichy, qui plus est à sa demande.

La suite du livre décrit le basculement dans la Résistance, énumère l'entourage d'alors – Edgar Morin, Marguerite Duras, Dionys Mascolo, Robert Antelme –, fait justice du comportement du général de Gaulle à l'égard de l'ambitieux – montrant que, lui-même rejoint par quelques anciens de Vichy, le général soutint Mitterrand contre son propre neveu dans des batailles intestines. Elle contient cependant une autre révélation où se donne à voir la fidélité de M. Mitterrand à sa jeunesse. Il s'agit de ses relations amicales avec Jean-Paul Martin, directeur du cabinet du directeur général de la police nationale en 1943 et très proche collaborateur de René Bousquet. *« Deux hommes ont compté dans ma vie : René Bousquet et François Mitterrand »*, confiait ce Martin avant sa mort et par l'intermédiaire duquel François Mitterrand aurait fait la connaissance de René Bousquet en 1949.

Le 12 décembre 1986, raconte Péan, un groupe de fidèles se retrouve à Paris auprès de la dépouille mortelle de cette homme qui fut l'un des instruments de la politique policière de Vichy. Il y a là notamment René Bousquet et... François et Danielle Mitterrand qui *« distribuent à chacun une rose rouge »*. Le Président de la République demanda que l'on ouvre le cercueil, puis, avant qu'il ne fût refermé, déclara à la vue du drap noir qui allait le recouvrir : *« Enlevez cela et allez chercher un drapeau tricolore. »* *« Un ami fidèle »*, a confié François Mitterrand à Pierre Péan, ajoutant à propos de René Bousquet, l'ancien secrétaire général à la police de Vichy : *« C'était un homme d'une carrure exceptionnelle. Je l'ai trouvé plutôt sympathique, direct, presque brutal. Je le voyais avec plaisir... »*

EDWY PLENEL



La préparation du congrès du PS

M. Emmanuelli ne veut pas que son parti débatte « sous la pression d'un présidentiable »

C'était inévitable : Les silences lorientais de Jacques Delors ont fait beaucoup parler au sein du bureau national du PS du mercredi 31 août. Au terme d'un débat assez vif, deux tendances sont clairement apparues : les uns estiment, tel Jean Poperen, que le parti doit préserver sa totale autonomie dans la préparation de la campagne présidentielle, les autres jugent qu'un parti responsable ne doit pas lier par avance les mains de celui que l'on commence à présenter comme *« le candidat non déclaré mais potentiel »*.

Le sujet a été soulevé par M. Poperen qui a expliqué que le PS devait élaborer, dans les meilleurs délais, sa propre plate-forme présidentielle et engager parallèlement, avec tout autant de diligence, les discussions avec ses partenaires de gauche pour *« avoir un candidat le plus commun possible »*. Pour sa part, Jean-Luc Mélenchon, animateur de la Gauche socialiste, l'un des rares dirigeants du PS à considérer que, le PC pourrait, dès le premier tour, se rallier à la cause d'un candidat socialiste, a manifesté une circonspection certaine à l'égard d'une candidature de Jacques Delors. *« Méfions-nous des candidats qui ne parlent pas »*, a-t-il lancé, en ironisant sur les dernières rencontres de Lorient qui ont représenté, à ses yeux, *« le degré zéro de la politique »*.

« Les grenouilles qui attendent un roi »

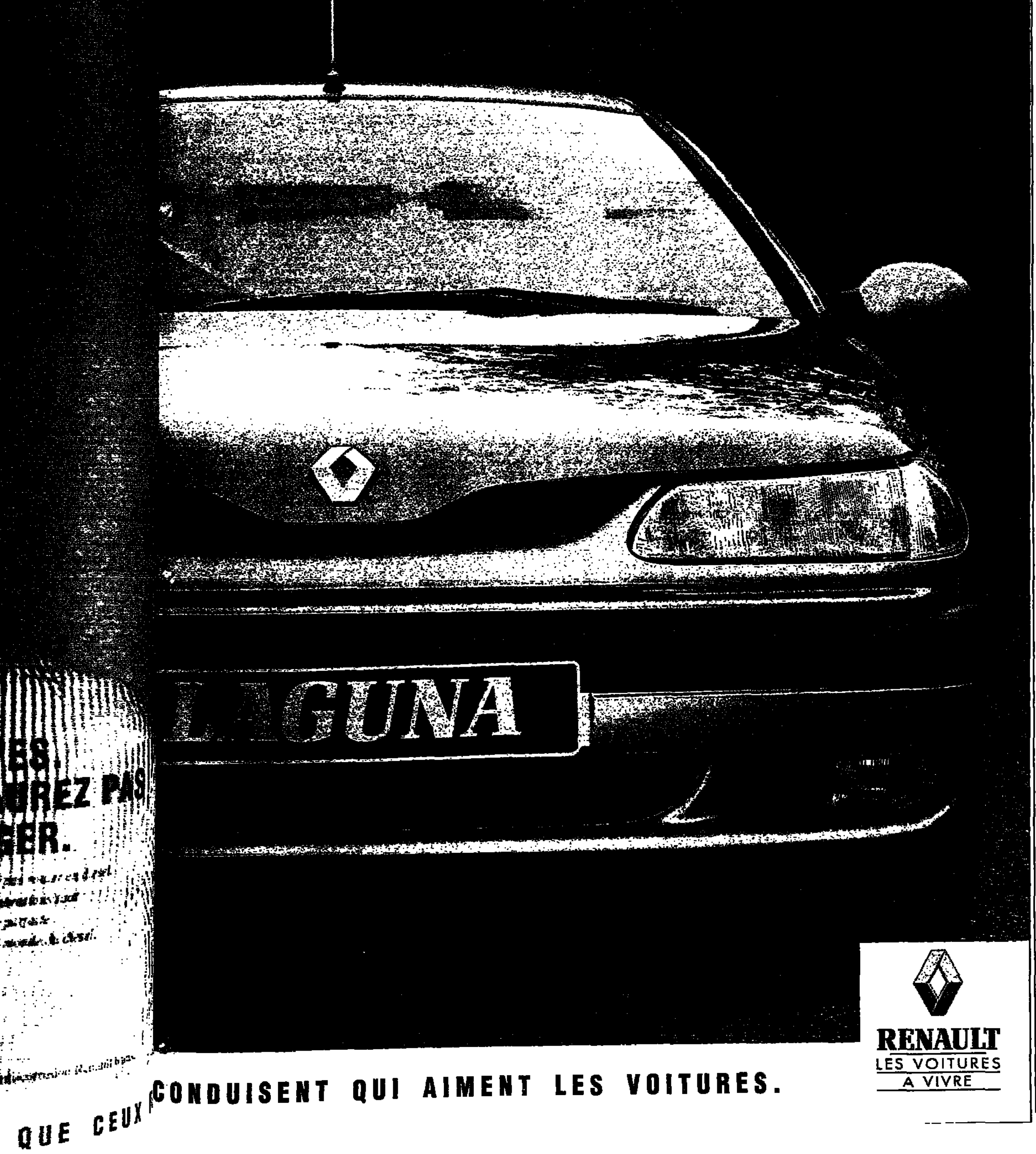
Ces explications et mises en garde n'ont pas été approuvées par tout le monde. Louis Mermaz et le rocardien Alain Bergougnioux se sont ainsi retrouvés sur la même ligne pour faire valoir que le prochain congrès socialiste, tout en gardant une grande liberté de choix, devait veiller à ne pas multiplier les écueils sous les pas de Jacques Delors. Patron de la puissante fédération du Pas-de-Calais, qui organisera le congrès de Liévin, Daniel Percheron les a rejoint pour plaider en faveur d'*« un congrès maîtrisé, rassemblé et responsable »* afin de présenter *« une harmonie »* entre le PS et son candidat.

Pour tenter de clore provisoirement ce débat, Henri Emmanuelli a eu des mots plus abrupts et finalement pas très conciliants pour Jacques Delors. *« Personne ne disposera du PS*, a-t-il dit. *Nous ne sommes pas les grenouilles qui attendent un roi (...). Le parti doit créer le mouvement et non le subir. C'est à nous de fixer la date où nous choisirons notre candidat, c'est tout le respect que l'on nous doit. Le parti ne débattra pas sous la pression d'un présidentiable. »*

Cette position intransigeante du premier secrétaire du PS n'est pas partagée par Lionel Jospin et Laurent Fabius, pour une fois d'accord. Il appartiendra au PS, a expliqué mercredi soir M. Jospin sur France-Inter, *« de faire une synthèse entre ce que nous pourrons proposer et ce qu'un candidat pourra lui-même apporter »*. Estimant que Jacques Delors *« a un devoir impérieux de candidature »*, M. Fabius, dans un entretien au *Nouvel Observateur* (daté du 1-7 septembre) pense également que le PS devra soutenir son candidat *« sur la base d'un contrat plutôt que de le désigner de façon étroite »*. Face à « l'exception Delors », les socialistes vont devoir enrichir leur vocabulaire...

DANIEL CARTON

Max Gallo démissionne du Mouvement des citoyens. –Max Gallo a annoncé, mercredi 31 août, qu'il quittait le parti de Jean-Pierre Chevènement, tout en précisant qu'il n'avait *« aucun différend »* avec l'actuel président du Mouvement des citoyens. *« Je veux que mes écrits, notamment mes articles sur M. Pasqua, n'engagent que moi-même »*, a expliqué l'ancien secrétaire d'Etat. Très attaché aux valeurs de la laïcité, l'ancien porte-parole du gouvernement de Pierre Mauroy avait félicité, en août, le ministre de l'intérieur pour son action contre l'intégrisme islamique.



SOCIÉTÉ

SCIENCES

Une importante découverte astronomique publiée dans la revue *Nature*

L'astre le plus rapide de la Voie lactée

Deux astronomes, l'Argentin Felix Mirabel et le Mexicain Luis Rodriguez, viennent de faire une étonnante observation : l'éjection par un couple d'astres de deux jets de matière à des vitesses apparemment supérieures à celle de la lumière. C'est la première fois que ce phénomène, déjà détecté aux confins de l'Univers, est observé si près de la Terre. Une aubaine pour les astrophysiciens, qui disposeraient ainsi d'un modèle pour tenter de comprendre le fonctionnement de ces astres lointains et mystérieux que sont les quasars (1).

On l'appelle GRS 1915 + 105. Un point sur la carte du ciel, perdu dans l'immensité de la Voie lactée. Un tout petit objet massif et très dense, situé dans la constellation de l'Aigle, qui a causé la surprise de leur vie à l'Argentin Felix Mirabel et au Mexicain Luis Rodriguez (2). C'était en mars. Derrière les consoles du Very Large Array, le radiotélescope du National Radio Astronomy Observatory (NRAO) de Socorro (Nouveau-Mexique), les deux astronomes observaient cette curieuse source de rayons X découverte en 1992 par le satellite franco-russe SIGMA-GRANAT.

A l'époque, cette découverte n'avait pas autrement bouleversé la communauté astronomique, qui disposait déjà dans ses répertoires d'autres objets de ce type. GRS 1915 + 105 fut cependant étudié, sans qu'il soit possible de l'associer à un astre émettant de la lumière dans le domaine visible. En revanche, son observation dans celui des rayons X et des ondes radio révéla d'énormes variations de luminosité qui en firent par moments l'objet le plus brillant de la Voie lactée.

C'est pourquoi Felix Mirabel et Luis Rodriguez décidèrent, au printemps, de braquer sur lui les antennes du VLA. Coup de chance : sans crier gare, GRS 1915 + 105 se mit, sous leurs yeux, à cracher, dans des directions diamétralement opposées, deux puissants jets de matière condensée. Un phénomène d'autant plus surprenant que les calculs montrèrent que ces jets de matière s'éloignaient du cœur de GRS 1915 + 105 à une vitesse très supérieure (125 %) à celle de la lumière. Or la vitesse de la lumière – 300 000 par seconde – est une constante de l'Univers que nulle loi ne saurait transgresser.

L'énergie de cent millions de Soleil

De telles vitesses, dites supraluminiques, ont déjà été mesurées aux confins de l'Univers, dans ces objets lointains et mystérieux que sont les quasars et que les astronomes soupçonnent d'être des noyaux actifs de galaxies en proie aux appétits des trous noirs présents en leur centre. Mais ces vitesses hors normes ne traduisent pas la réalité des faits.

Elles sont le résultat de distorsions, d'illusions dues à la relativité, un peu analogues à celles que l'on rencontre en optique. Les astrophysiciens savent toutefois les manipuler pour sortir de ce monde d'apparences et retrouver le réel. C'est ce qu'ont fait Felix Mirabel et Luis Rodriguez en montrant que la matière s'échappe de GRS 1915 + 105 à une vitesse quand même « astronomique » : 92 % de celle de la lumière ! Du jamais vu encore dans notre Galaxie (3).

Comment expliquer un tel phénomène ? Comment un aussi petit système peut-il être capable d'autant de violence ? Le NRAO n'estime-t-il pas, en effet, que GRS 1915 + 105 libère l'énergie de cent millions de Soleil pour éjecter une masse de matière correspondant à peu près au tiers de celle de la Lune ?

...s dévoreurs d'étoiles

Ejection d'une bulle de matière condensée à une vitesse proche de celle de la lumière, avec émission d'ondes radio

Etoile

Emission de rayons X

Disque d'accrétion de la matière

GRS 1915+105

Matière "dévorée" par l'astre central

Astre central massif : trou noir, ou étoile à neutrons

...Radio Astronomy Observatory

40 000 années-lumière

GRS 1915+105

Terre

Pour les deux astronomes, GRS 1915 + 105 serait une sorte de système d'étoiles double, composé d'une étoile tournant autour d'un compagnon très massif et très dense, qui pourrait être soit une étoile à neutrons, soit un mini-trou noir. Du fait de la forte gravitation exercée par ce compagnon de petites dimensions – une étoile à neutrons fait entre 20 et 30 kilomètres de diamètre et sa densité est de plusieurs centaines de millions de tonnes par centimètre cube –, de grandes quantités de matière sont arrachées à l'étoile.

En temps normal, cette matière tombe vers l'astre central et forme autour de lui une sorte d'anneau, connu sous le nom de disque d'accrétion, en produisant de puissantes bouffées de rayons X. Mais, dans certaines circonstances, ce processus connaîtrait des périodes d'instabilité à l'origine des jets de matière observés et des fortes émissions d'ondes radio. *« Ce serait,* dit un astronome, *comme un ogre qui s'étoufferait, cracherait violemment après avoir mangé trop vite, et roterait un bon coup. »*

Tout cela passionne les astrophysiciens, dans la mesure où cet événement pourrait être l'analogue, à petite échelle, de ce qui se passe dans les quasars aux frontières de l'Univers. Un superbe modèle à portée de main, du moins pour les astronomes. Pour nous autres, simples mortels, GRS 1915 + 105 est distant de notre globe de seulement 40 000 années-lumière, soit... la bagatelle de 400 millions de milliards de kilomètres.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) Cette importante découverte fait l'objet d'une publication dans la revue scientifique *Nature* datée du 1er septembre.

(2) Felix Mirabel travaille depuis 1990 au service d'astrophysique du Centre d'études nucléaires de Saclay, dépendant du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), et Luis R. Rodriguez, de l'Université nationale autonome de Mexico, au National Radio Astronomy Observatory.

(3) Un autre objet de ce type, connu sous le nom de micro-quasar stellaire SS 433, a déjà été observé. Mais la vitesse de ses jets de matière ne dépasse pas 26 % de celle de la lumière.

FAITS DIVERS

La rumeur mouvante du Mont-Saint-Michel

Après la noyade d'une femme qui tentait de sauver son enfant, des « informations », non validées, accusent l'incivisme des témoins

LE MONT-SAINT-MICHEL (Manche)

de notre envoyé spécial

« Baignade interdite, danger. » Au pied du Mont-Saint Michel, un panneau avertit le promeneur, tenté par une balade dans la baie, des pièges tendus par ces bras de rivière paisibles qui enserrent les remparts du site le plus visité de France. Leurs rives tranquilles sont trompeuses, et leurs fonds plus traîtres encore. Le 22 août, vers 16 heures, pour s'en être trop approchée, une petite fille de six ans, Victorine, a perdu pied. En la sauvant, sa mère âgée, de quarante-deux ans, Marie-Noëlle Guillernée, s'est noyée, et son père n'a dû son salut qu'à l'intervention des secours.

Une semaine après le drame, alors que ce tragique accident était presque oublié, il a été à nouveau happé par les médias, propulsé du modeste statut de fait divers aux honneurs du « fait de société », rubrique « incivisme vidéo-commandé » : il aura suffi que *le Journal du dimanche* fasse état de la passivité des témoins – ils auraient préféré filmer ou photographier la scène plutôt que d'alerter les secours – et que cette « information » soit reprise par une agence de presse (AP) puis par une radio (RTL), pour que la rumeur prenne corps.

Non-assistance à personne en danger ?

La « preuve » de sa véracité a été apportée par un vidéaste amateur, qui a de lui-même donné les images qu'il avait tournées ce jour-là depuis les remparts à une chaîne de télévision publique. France 3 a d'abord refusé de les diffuser, mais France 2 n'a pas eu les mêmes scrupules, donnant une large audience à l'affaire.

L'intervention des secours a-t-elle réellement été retardée par la passivité des spectateurs ? Une vie aurait-elle pu être sauvée ? Ou, pour reprendre les thèmes présents en filigrane dans la rumeur, la vidéo a-t-elle tué ? Au Mont-Saint-Michel, alors que certains ne s'étaient pas privés de critiquer l'attitude des touristes, on parle aujourd'hui d'une *« baudruche »* montée en épingle par une presse *« en mal de sensations »*, et on regarde de travers les journalistes. *« L'affaire est classée »*, conclut une commerçante.

Une information judiciaire a cependant été ouverte le 30 août pour non-assistance à personne en danger, à la demande du parquet du tribunal de grande instance d'Avranches. Le juge Marie-Christine Leprince est chargé de l'instruction. Cette information fait suite à une *« enquête approfondie »* menée par la gendarmerie d'Avranches. L'enquête ayant montré que les secours ne pouvaient arriver plus rapidement, l'information porte en fait sur deux volets constitutifs du délit (crime ?) de non-assistance à personne en danger : l'alerte et l'aide apportée par les témoins eux-mêmes.

« L'alerte a été quasi immédiate, affirme Noëlle Poignant, conseillère municipale au Mont. *Des touristes qui étaient sur les remparts ont déboulé dans ma boutique pour demander de l'aide. »* Mme Poignant a aussitôt joint les gendarmes. Simultanément, un membre de la Société nationale de secours en mer (SNSM), Alain Lambert, qui avait entendu les appels des touristes, courait sur les lieux, alertant au passage les pompiers.

Malgré tous leurs efforts et l'envoi d'un hélicoptère de la protection civile, Marie-Noëlle Guillernée, épuisée d'avoir maintenu sa fille hors de l'eau, sombrera dans une « cave », un trou d'eau opaque, dont elle sera retirée trop tard. La petite Victorine sera évacuée encore consciente. Ce qui, selon Sœur Brigitte Vernier, responsable du centre de secours du Mont-Saint-Michel, aurait été impossible si elle était restée plus de trois minutes sous l'eau, et attesterait de la rapidité des secours.

En ce qui concerne la passivité des témoins, dont une quarantaine auraient été en position d'intervenir, un gendarme, fin connaisseur de la baie, souligne à leur décharge que les trous d'eau sont particulièrment dangereux, même pour d'excellents nageurs : *« Ça n'a rien à voir avec une piscine. »* Au total, la non-assistance à personne en danger paraît difficile à établir.

Reste le film vidéo, dont on indique à la rédaction de France 3, à Rennes, qu'il ne comporte aucune indication sur les délais d'intervention des secours. Qualifié de *« morbide »*, il n'aurait, en outre, *« aucun intérêt »*. Le vidéaste amateur, un instituteur en retraite, n'aurait pas été le seul à filmer ou photographier la scène. Lui-même se trouvait trop loin pour intervenir physiquement et a prétendu avoir donné l'alerte avant de continuer à tourner. Joint par téléphone par *le Monde*, il n'a pas souhaité expliquer son geste.

HERVÉ MORIN

SPORTS

Les Internationaux des Etats-Unis de tennis

Michael Chang passe le deuxième tour

L'Américain Michael Chang, tête de série n 6, a dû batailler plus de trois heures face à son compatriote Malivai Washington, pour être le premier qualifié des seizièmes de finale des Internationaux des Etats-Unis, mercredi 31 août. Il s'est imposé en quatre sets (4-6, 6-2, 6-3, 7-6). Le numéro 1 mondial, Pete Sampras a en revanche passé facilement le premier tour face au Sud-Africain Kevin Ullyett (6-2, 6-2, 6-2). Une nouvelle tête de série s'est inclinée lors de ce premier tour : l'Espagnol Alberto Berasategui, n 10 et finaliste de Roland-Garros cette année, battu par le Sud-Africain Markos Ondruska (6-1, 2-6, 6-3, 6-3). Le seul Français en lice, Jean-Philippe Fleurian, a été éliminé de justesse par l'Espagnol Francisco Clavet (6-3, 4-6, 6-3, 6-3, 7-6).

Chez les dames, trois Françaises ont été éliminées lors du deuxième tour. Nathalie Tauziat, Alexandra Fusai et Sandrine Testud ont été battues respectivement par l'Espagnole Arantxa Sanchez, tête de série n 2 (6-2, 7-6), l'Américaine Lisa Raymond (6-2, 3-6, 6-1) et l'Américaine Gigi Fernandez (7-5, 6-3). Seule Isabelle Demongeot s'est qualifiée pour les seizièmes de finale en dominant la Slovaque Radka Zrubakova (3-6, 6-1, 6-2). – *(AFP.)*

SIMPLE MESSIEURS

PREMIER TOUR

Premier quart du tableau

M. Ondruska (RSA) b. A. Berasategui (Esp., n° 10) 6-1, 2-6, 6-3, 6-3 ; C. Bergstrom (Suè.) b. T. Ho (E-U) 6-3, 6-3, 7-6 ; P. Sampras (E-U, n° 1) b. K. Ullyet (RSA) 6-2, 6-2, 6-2 ; J. Yzaga (Pér.) bat G. Markus (Arg) 7-6, 6-2, 6-2 ; K. Novacek (Tch.) b. A. Volkov (Rus.) 6-2, 3-6, 6-1, 7-5 ; M. Petchey (G-B) b. K. Kucera (Rép. Slo.) 6-4, 7-6, 6-3 ; D. Vacek (Tch.) b. Y. El Aynaoui (Mar.) 6-7, 7-5, 6-1, 6-1 ; A. Medvedev (Ukr ; n° 8) b. G. Schaller (Aut.) 6-3, 6-4, 6-0 ; D. Witt (E-U) b. W. Masur (Aus.) 6-2, 3-6, 7-5, 6-1.

Deuxième quart du tableau

F. Clavet (Esp.) b. J.-P. Fleurian (Fra.) 6-3, 4-6, 6-3, 7-6 ; B. Black (Zim.) b. P. McEnroe (E-U) 7-6 (9/7), 6-2, 6-4 ; K. Alami (Mar.) b. A. Costa (Esp.) 6-1, 7-5, 6-2 ; J. Bjorkman (Sué) b. J. Stark (E-U) 6-2, 6-2, 7-5 ; M. Dam (Tch.) b. F. Meligeni (Bré.) 6-2, 6-3, 4-6, 6-4 ; A. O'Brien (E-U) b. P. Haarhuis (P-B) 6-3, 7-6, 6-3 ; Y. Kafelnikov (Rus., n° 14) b. J. Eltingh (P-B) 7-6, 7-5, 6-3 ; J. Renzenbrink (All.) bat G. Stafford (RSA) 6-1, 6-4, 6-4.

DEUXIÈME TOUR

Troisième quart du tableau

M. Chang (E-U, n° 6) b. M. Washington (E-U) 4-6, 6-2, 6-3, 7-6 ; J. Grabb (E-U) b. E. Ferreira (RSA) 4-6, 6-4, 6-2, 6-3.

SIMPLE DAMES

DEUXIÈME TOUR

Troisième quart du tableau

G. Sabatini (Arg., n° 8) b. M. McGrath (E-U) 6-4, 6-7, 6-1 ; G. Fernandez (E-U) b. S. Testud (Fra.) 7-5, 6-3 ; S.-T. Wang (Taï.) bat K. Nagatsuka (Jap.) 4-6, 6-0, 6-2 ; E. Likhovtseva (Kzk.) b. S. Farina (Ita.) 7-5, 2-6, 6-3 ; A. Frazier (E-U, n° 16) 6-2, 6-7, 6-4 ; I. Demongeot (Fra.) b. R. Zrubakova (Rép. Slo.) 3-6, 6-1, 6-2 ; G. Helgeson (E-U) b. A. Carlsson (Sué.) 6-1, 6-1 ; C. Martinez (Esp., n° 3) b. N. Arendt (E-U) 6-3, 6-3.

Quatrième quart du tableau

B. Rittner (All.) b. E. Zardo (Sui.) 6-0, 6-3 ; L. Raymond (E-U) b. A. Fusai (Fra.) 6-2, 3-6, 6-1 ; L. Meskhi (Géo) b. A. Huber (All., n° 14) 6-2, 6-2 ; K. Date (Jap., n° 5) b. Y. Kamio (Jap.) 6-0, 6-2 ; S. Cecchini (Ita.) b. A. Keller (E-U) 6-3, 3-6, 6-4 ; A. Sanchez (Esp., n° 2) b. N. Tauziat (Fra.) 6-2, 7-6 ; M.-J. Fernandez (E-U, n° 9) b. P. Fendick (E-U) 6-2, 2-6, 7-6 ; N. Medvedeva (Ukr.) b. A. Frazier (E-U, n° 16) 6-2, 6-7, 6-4 ; A. Grossman (E-U) b. K. Maleeva (Bul.) 6-4, 1-6, 6-1.

(Entre parenthèses, la nationalité des joueurs et, éventuellement, le numéro de tête de série.)

FOOTBALL : le championnat de France de première division. – Le FC Nantes a conservé la tête du championnat de France de football en battant Rennes, 2-0, lors de la septième journée.

Les résultats :

Paris-SG b. *Bastia	2-1
*Metz et Lille	1-1
*Lyon b. Caen	1-0
*Le Havre et Bordeaux	1-1
*Lens et Saint-Etienne	0-0
*Sochaux b. Montpellier	2-0
*Strasbourg b. Martigues	5-0
*Nantes b. Rennes	2-0
Nice b. *Monaco	2-0
*Cannes b. Auxerre	3-1

Classement. - 1. Nantes, 17 ; 2. Cannes, 16 ; 3. Lyon, 14 ; 4. Saint-Etienne et Lens, 12 ; 6. Strasbourg, Nice, Paris-SG, Bordeaux et Martigues, 11 ; 11. Sochaux, 10 ; 12. Rennes, 9 ; 13. Lille, 8 ; 14. Auxerre, Monaco et Bastia, 7 ; 17. Metz, 5 ; 18. Le Havre et Montpellier, 4 ; 20. Caen, 3.

Jean-François Carrez est nommé directeur général de l'Office national des forêts

Le conseil des ministres du 31 août a nommé Jean-François Carrez au poste de directeur général de l'Office national des forêts. Il succède à Georges Touzet, qui dirigeait l'ONF depuis 1987, et prend sa retraite.

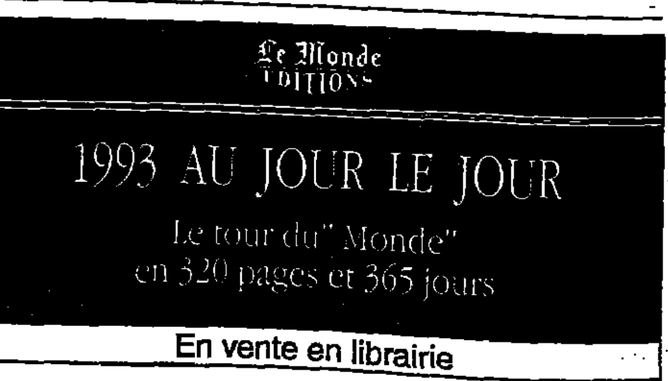
[Né le 17 février 1940 à Lons-le-Saunier, Jean-François Carrez est ancien élève de l'Ecole nationale d'administration et conseiller maître à la Cour des comptes. Il a été directeur de cabinet de Vincent Ansquer (commerce, artisanat et qualité de la vie) puis de Pierre Méhaignerie, qu'il va suivre pendant une grande partie de sa carrière, au ministère de l'agriculture (1978-1981), au département d'Ille-et-Vilaine (1983-1986) et au ministère de l'équipement (1986-1987). Jean-François Carrez a été directeur des forêts au ministère de l'agriculture (1981-1983), délégué à l'aménagement du territoire (1987-1989) et directeur général de l'Institut géographique national (1989-1994).]

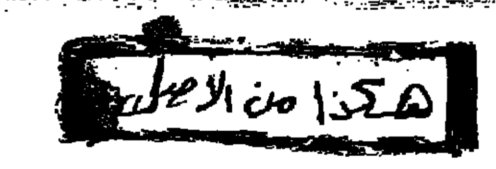
Précision. – Une erreur de transcription nous a fait commettre, dans l'article intitulé « Les hôtes de la différence » (*le Monde* du 31 août), une imprécision dans la signification du sigle IGAS. Il fallait lire qu'il s'agit de l'Inspection générale des affaires sociales (et non des affaires sanitaires et sociales).

EN BREF

TERRORISME : Me Vergès estime que Carlos sera condamné à perpétuité. – Dans une interview publiée, jeudi 1er septembre, par *le Figaro*, Me Jacques Vergès, l'un des deux avocats de Carlos, estime que son client *« sera condamné à perpétuité. » « Le seul recours »* que peut tenter la défense, souligne-t-il, réside dans une plainte contre le Soudan et la France *« devant la Cour européenne des droits de l'homme dans cinq ou six ans »*. L'avocat, qui affirme que *« l'organisation Carlos demeure »* et que l'homme a *« incontestablement un soutien chez les Palestiniens »*, ne pense pas que l'arrestation du terroriste donne lieu à des représailles en France. Me Vergès revient sur les déclarations de Carlos publiées, mardi 30 août, par le quotidien *InfoMatin*, estimant qu'il s'agit de *« bidouillage »*.

JUSTICE : le sénateur Arreckx reste en prison. – La demande de remise en liberté du sénateur UDF-PR Maurice Arreckx, incarcéré à la prison des Baumettes, a été rejetée, mercredi 31 août, par la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence. Mis en examen et écroué au début du mois d'août pour corruption passive, recel d'abus de biens de confiance et complicité, l'ancien président du conseil général du Var devrait participer, à la mi-septembre, à une confrontation destinée à déterminer le cheminement et la destination d'une somme de 1,5 million de francs versée en 1992 par la société Campenon-Bernard. Dans le cadre de cette affaire, la chambre d'accusation a également confirmé l'incarcération du vice-président de la chambre de commerce du Var, Jean-François Barrau.





ARTS

L'ART AMÉRICAIN dans les collections françaises

L'histoire d'une incompréhension

Les Américains pensent que les Français ne les aiment pas. Ils ont tort, si l'on en croit les manifestations liées au cinquantenaire du débarquement. Parmi celles-ci, pas moins de quatre expositions collectives sont consacrées à l'art d'outre-Atlantique. Mais elles ne peuvent faire oublier les rapports très tendus de l'après-guerre : en 1947, les soldats qui avaient libéré la France deux ans plus tôt étaient perçus par beaucoup comme de nouveaux occupants. L'opposition au plan Marshall et les débuts de la guerre froide n'arrangeaient rien. Lorsque Paul Facchetti exposa Jackson Pollock en 1952, il ne rencontra qu'une indifférence polie. Ceux des peintres américains qui s'installaient à Paris étaient aussi en butte au chauvinisme et au mépris alors souverain des Français envers la peinture produite à l'étranger. Les 124 artistes qui s'inscrivirent à l'exposition des « Peintres américains en France » se souviendront probablement longtemps du verdict de Jean Cassou, président du jury, faisant annuler l'exposition pour manque général de qualité.

Paris se voulait la patrie de l'art en général, et de l'art moderne en particulier. Mais New-York revendiquait le même rôle. Avec un avantage : tout ce que l'Europe comptait d'avant-gardes artistiques s'y était réfugié pour fuir les nazis. Si l'idée d'« avant-garde » a un sens, appliquée à l'art durant un conflit, c'est en Amérique qu'elle se trouvait. Mondrian était à New-York, comme la plupart des surréalistes. Les musées américains regorgeaient d'une peinture moderne qui était absente des collections publiques de l'Hexagone. Durant les années de guerre, la jeune peinture américaine est donc à bonne école. Elle va forger la sienne.

A la Libération, les Etats-Unis dominent le monde économique. Des voix s'élèvent à Greenwich Village pour clamer sa nécessaire hégémonie sur le plan culturel. La plus connue est celle du critique Clement Greenberg, qui décrète la déchéance de l'Europe et la naissance d'une peinture spécifiquement américaine, héritière et seule continuatrice de la modernité du début du siècle. A Paris, sauf quelques Cassandre dont Michel Ragon, on ne se rend compte de rien. Les riches collectionneurs poursuivent, pour peu de temps, la tradition d'un Barnes et traversent l'Atlantique pour faire leurs emplettes sur les bords de la Seine.



« Krach », estampe de Roy Lichtenstein (1923). Collection Galerie Taddeus Ropac, Paris.

Une histoire complexe

Les Français pensent que les Américains les aiment : ils ont tort, eux aussi. En 1962, Manessier, gloire de l'école de Paris, reçoit le Grand Prix de la biennale de Venise. Ce sera le dernier. En 1964, il échoit à un jeune Américain, précurseur du pop art, Robert Rauschenberg. La presse hexagonale a beau crier à la trahison, une page est tournée, et depuis trente ans pas un Français n'a figuré au palmarès. Les grandes manifestations internationales prennent l'habitude de se passer des artistes parisiens – à l'exception notable de Dubuffet, Boltanski et Buren – et la France devient, jusqu'à une date relativement récente, une enclave tenue à l'écart de l'art moderne. Paris s'arc-boute et résiste. Il faut attendre 1966 pour qu'une part significative de l'œuvre de Calder (qui vivait alors en France depuis plus de trente ans) entre dans nos musées et la création du CNAC (Centre national d'art contemporain) pour voir une politique d'expositions et d'achats active se développer en ce domaine.

L'histoire des relations artistiques franco-américaines fut complexe. Le Musée de Cherbourg tente, sous la dénomination « Style des années 40 », de la démêler. Il n'y parvient pas plus que ne le put, en son temps et avec d'autres moyens, le Centre Georges-Pompidou lors de l'exposition « Paris - New-York ». Les intentions sont pourtant didactiques, mais l'accrochage est un capharnaüm qui brasse les genres, les époques, et ne s'interdit pas quelques fautes manifestes : installer par exemple Robert Breer dans la section dévolue à l'abstraction lyrique est un non-sens. La volonté louable de montrer la variété et les complexités d'une époque fait de cette exposition un potlatch, une de ces fêtes où il est important d'épater son voisin par la magnificence de ses dons. Car la majorité des œuvres présentées sont d'excellent niveau, quand ce n'est pas l'occasion d'une découverte. Mais il en manque trop, et trop d'autres sont surnuméraires. Les Gorky, Gottlieb, le Kline exceptionnel et le Pollock plaisant sont remarquables, certes, mais tout petits. Dans la mesure où ce qui caractérise habituellement la peinture américaine, c'est le gigantisme des formats, l'amateur peut se sentir frustré.

En revanche, débarquement oblige, l'exposition fait la part belle aux peintres qui ont commencé à découvrir la France du fond d'une péniche accostant sur les plages de Normandie. Le conflit terminé, ils sont revenus, et la colonie américaine à Paris fit les beaux jours de l'après-guerre. Mais la situation d'immigré n'est jamais plaisante _ Kimber Smith a bien résumé la situation : « *En Europe, j'ai été mal reçu, étant un peintre américain. On n'avait pas l'habitude de voir ce genre de peinture car tout était quasi géométrique à ce moment-là* (...). *A mon retour en Amérique, j'ai affronté les mêmes difficultés qu'à Paris au début de mon séjour en France... Il m'a fallu presque dix ans pour remonter en Amérique* (1). »

Pas de pardon pour les transfuges

Au Musée de Saint-Etienne, qui met l'accent sur les œuvres américaines de ses collections, l'histoire de l'art est moins malmenée. On y est même trop respectueux, au point de ne pas profiter de l'occasion de sortir des réserves Downing, peintre américain de Paris, loué par Marguerite Duras. Comme Kimber Smith, le pauvre a été balayé – provisoirement, on l'espère – par la vague de l'école de New-York, qui ne pardonnait pas aux transfuges. Ellsworth Kelly, qui fit sa première exposition à Paris mais a su rentrer aux Etats-Unis à temps, s'en est mieux sorti, comme en témoignent deux grands tableaux. Ils sont à la mesure d'un bel ensemble qui couvre trois grandes phases de l'art américain depuis 1960 : le pop art, l'art minimal et l'art conceptuel. On se fera une assez bonne idée du premier avec Wesselman et sa *Nature morte éclairée* (1964), Warhol et son *Autoportrait* (1966), ou Jim Dine et le *Puntney Winter Heath (Crazy Leon)* de 1971-1972 : une chemise et des chaussures de bûcheron collées sur un tableau jaune en forme de cœur. Décrit, cela semble loufoque, mais l'impact visuel est impressionnant. C'est aussi le cas de l'énorme sculpture de Claes Oldenburg, une ampoule brisée grosse comme une mongolfière et des livres de trois mètres de haut rongés par des rats, heureusement absent, mais dont on n'ose imaginer la taille. C'est l'image que l'on se fait de l'Amérique, démesurée, caustique et bon enfant. L'autre versant est plus intellectuel (quoi qu'ait pu en dire Frank Stella, bien représenté ici). De Robert Morris à Dan Flavin en passant par Carl Andre, Kenneth Noland et Donald Judd, l'art minimal est à l'honneur. L'art conceptuel, qui lui a succédé dans la valse des avant-gardes des années 70, ne démérite pas non plus. C'est assez logique, puisque sa période d'éclosion correspond à un curieux basculement : après avoir boudé l'art américain, la France s'en est entiché au point d'en négliger le reste.

De la barbarie à la décadence

Cela donne le melting pot américain dans la version qu'en présente le Musée de Toulon, qui semble vouloir accréditer l'idée d'un pays passé de la barbarie à la décadence sans connaître la civilisation. Difficile de ne pas croire à la pusillanimité de nos responsables culturels lorsque l'on est face à ces œuvres prélevées parmi les collections publiques de province. Non qu'elles soient toutes mauvaises, loin s'en faut, même si parfois on sent trop fortement les effets de la mode ou d'un marché trop pressant : le Joan Mitchell est des plus honorables, comme le James Bishop, le Kruger, les Twombly ou le Haring. Mais présenter une *Progression bleue* de Donald Judd dans un tel état, griffée et éraflée de partout, est non seulement une insulte à l'artiste, mais témoigne en outre du peu de cas que l'on fait des principes élémentaires de conservation.

L'Etat a trop longtemps négligé l'art américain. Il a comblé son retard, en partie, mais pas toujours de manière ordonnée, ne serait-ce que parce qu'un Pollock, un Barnett Newman ou un Jasper Johns sont aujourd'hui hors de prix. Un conservateur avouait récemment qu'en réunissant les collections du Musée de Saint-Etienne, de celui de Grenoble et du Centre Pompidou, on ferait une bonne exposition. Il ajoutait cependant qu'elle n'arriverait pas au niveau de celle d'un seul musée allemand, comme celui de Cologne par exemple. Rassurons-le : la bonne peinture made in USA existe dans l'Hexagone. Elle est provisoirement réunie à Fécamp, dans les salles de la Bénédictine. Certes, ils ne sont pas tous là. Bien sûr, le Lichtenstein n'est qu'une estampe. D'accord, prétendre résumer l'Amérique en trente-trois tableaux et sculptures peut faire légitimement sourciller. Mais les Basquiat – dont un réalisé à quatre mains avec Warhol –, le Jim Dine, le Oppenheim, le Noland ou l'étonnante aquarelle de John Cage ne dépareraient pas les collections nationales. C'est probablement pour cela que leurs propriétaires, de grands marchands parisiens, les ont acquis. Ils sauront, eux, les conserver.

HARRY BELLET

(1) *Art Press*, n° 18, 1975.

▶ « Style des années 40 », Musée Thomas-Henry, Cherbourg. Tél. : 33-23-02-23. Jusqu'au 30 septembre.
« Les Collections américaines du Musée d'art moderne de Saint-Etienne ». Tél. : 77-93-59-58. Jusqu'au 30 septembre.
« L'Art américain », Musée de Toulon, 113, rue du Général-Leclerc. Tél. : 94-93-15-54. Jusqu'au 30 octobre.
« Les Américains », Centre culturel Bénédictine, 101, rue Alexandre-le-Grand, Fécamp. Tél. : 35-10-26-00. Jusqu'au 18 septembre.

CINÉMA

Mort du réalisateur anglais Lindsay Anderson

Un anticonformiste en colère

Le cinéaste anglais Lindsay Anderson est mort d'une crise cardiaque, mardi 30 juillet, alors qu'il se trouvait en vacances en France. Il était âgé de soixante-et-onze ans.

Le plus virulent des « jeunes gens en colère » qui tentèrent, à la fin des années 50, de « réveiller » le cinéma anglais, était né à Bangalore, en Inde, le 17 avril 1923. Critique, théoricien, documentariste, metteur en scène de théâtre, réalisateur d'épisodes de séries télévisées et de films publicitaires, producteur, il avait connu la consécration internationale avec *If...*, Palme d'or du Festival de Cannes en 1969.

« *Lutter signifie s'impliquer, croire à ce que l'on dit et dire ce que l'on croit.* » Lorsqu'en 1956 il écrit cette phrase, dans un article où il jette les bases du *free cinema*, dont il sera le chef de file, avec Tony Richardson et Karel Reisz, Lindsay Anderson a déjà commencé de puiser dans l'observation attentive de la réalité sociale anglaise sa causticité et son goût pour la satire et la provocation. Fondateur de la revue *Sequence*, dont l'influence fut aussi importante que son existence fut éphémère, critique notamment pour le magazine *Sight and Sound*, celui que l'actrice Glenda Jackson surnommait affectueusement « *le vieux ronchon* » se passionne également pour l'œuvre de John Ford, auquel il consacrera un livre important (dont la traduction française a paru en 1985 chez Hatier). De sa parfaite connaissance des films de Ford et de ses rencontres avec le cinéaste, de son admiration pour Bertolt Brecht et Jean Vigo, il tira des enseignements qu'il résumait en un seul mot : sobriété.

Cette sobriété, alliée à une grande humanité, fait le prix de ses documentaires, notamment *Thursday's Children* (1953), sur l'éducation d'enfants sourds et muets, et *Every Day Except Christmas* (1957), description d'une journée de la vie du marché aux fruits et légumes de Covent Garden. En 1963, il réalise *This Sporting Life (le Prix d'un homme)*, que produit Karel Reisz, portrait d'un ouvrier (Richard Harris) d'une petite ville industrielle du Yorkshire, qui tente d'échapper à la médiocrité grâce au sport, mais ne parvient pas à communiquer ses sentiments, impuissance qui provoque l'échec de sa relation amoureuse avec une veuve déjà marquée par la faillite de sa vie conjugale (Rachel Roberts). Salué avec enthousiasme par la critique, le film est un échec commercial.

Verve anarchiste

Son deuxième long métrage de fiction, *If...* (1968), lui permet d'atteindre un vaste public : cette vigoureuse dénonciation d'un système éducatif qui étouffe les individus et leur interdit tout épanouissement personnel se pare des vertus de provocation et d'onirisme auxquelles les spectateurs sont à cette époque sensibles. Il semble alors que Lindsay Anderson ait trouvé sa voie, celle de la satire : *O Lucky Man !* (*le Meilleur des mondes possibles*, 1973) est une fable ironique et grinçante, inspirée pour partie de la vie, avant le cinéma, de l'acteur Malcolm McDowell, déjà l'interprète de *If...*.

Pourtant, le refus du cinéaste de débrider son style de réalisation, sa volonté de s'en tenir à une mise en scène extrêmement sage et débarrassée de tout effet (que certaines séquences de *If...* soient en noir et blanc ne procédait pas d'un choix délibéré mais répondait à des limitations de budget) interdit à ses films de trouver la dimension à laquelle leur verve anarchiste leur permettait de prétendre. Le handicap est encore plus flagrant avec *Britannia Hospital* (1982), dans lequel Lindsay Anderson se livre à une satire mordante, mais qui tourne à vide, du système de santé anglais. L'échec du film contraint alors le cinéaste à s'expatrier pour réaliser aux Etats-Unis *les Baleines du mois d'août* (1987), évocation de la vie commune de deux sœurs qui vaut essentiellement par le talent et la personnalité de ses interprètes, Lillian Gish (dont c'était le retour au cinéma après trente années de retraite) et Bette Davis, puis la « mini-série » destinée à une chaîne de télévision par câble *Glory ! Glory !* (1989).

Cet anticonformiste que les critiques britanniques surnommèrent, avec quelque excès, « *le Bunuel anglais* », avait en quelque sorte prévu les aléas de sa carrière : « *Lutter*, écrivait-il en 1956, *signifie également prendre le risque d'être taxé de sentimentalisme, accusé de manquer de sérieux, de passer pour un pharisien ou un extrémiste, et de ne pas être à la mode.* »

PASCAL MÉRIGEAU

DANSE : mort de Walter Raines. – Le danseur et chorégraphe américain Walter Raines, directeur de l'école de danse du Théâtre de Harlem, est mort le 28 juillet à New-York des suites du sida. Il avait cinquante-quatre ans. Formé à l'école de théâtre et de danse de Pittsburgh, et au New York City Ballet, Walter Raines a dansé pour la Compagnie de Harlem de 1968 à 1978, puis il a supervisé dans les années 80 des programmes de la troupe d'Alvin Ailey. Metteur en scène de plusieurs ballets new-yorkais, Walter Raines a fait une carrière internationale, en particulier à Stuttgart, Cologne, Vienne et Oslo. Il fut le premier chorégraphe noir à travailler pour l'Opéra royal de Londres.

Envie de tout pour la rentrée ?
TROQUEZ !
VOS ANNONCES GRATUITES 3615 TROC TOUT*
*2,19F la minute
TROC 10F SEULEMENT



DU 9 AU 29 SEPT. 20H30
PHILIPPE DECOUFLÉ
Petites Pièces montées
reprise d'un triomphe
2 PL. DU CHATELET 42 74 22 77

CULTURE

COMMUNICATION

MUSIQUES

JAZZ à Mulhouse

Les formes acérées de l'improvisation

52 concerts, 142 musiciens de 18 nationalités : le Festival de jazz de Mulhouse s'achève samedi 3 septembre. L'improvisation aura été au centre de ces rencontres organisées dans de multiples communes autour de la ville alsacienne.

MULHOUSE

de notre envoyé spécial

C'est un duo. Les formes acérées de l'improvisation se sont données en duo. Double jeu, double entente, le duo brise le miroir. Renato Geremia (saxophones, piano, violon) et Mauro Orselli (percussions), un des dix duos programmés par Paul Kanitzer, sont bien dans le type. Le jazz n'est pas seul à avoir développé l'improvisation. Il l'a simplement portée plus loin devant, plus profond dans le système nerveux du désir, de la vitesse et de l'insurrection. On s'amuse de la voir aujourd'hui traficotée dans les salons bourgeois, comme *l'Olympia* de Manet sur un torchon.

Une fois brûlée à son plus haut degré (Parker, Bud, Monk), une fois pour toutes déplacée (Coltrane, Rollins, Miles), on ne peut que répéter, embaumer, fignoler. Ou, alors, exaspérer le système. Le free jazz, révolution nuptiale, s'est chargé d'exaspérer. L'émancipation (harmonique, mélodique, rythmique), l'absolu de l'improvisation, c'est lui. Opération de choc. Elle exige un énorme souffle. Ce qui la justifie, c'est la présence du musicien, sa mise en déséquilibre, son geste poussé au-delà (Albert Ayler, Cecil Taylor, AACM de Chicago, Sun Ra, Portal et Lubat, les groupes allemands et néerlandais).

Il y fallut la violence d'une époque et cette énergie de tout changer. Temps où les révolutions commencent. L'énergie retombe. Chacun réintègre le thème, le tempo, les salons, les commissions. On pantoufle en mi bémol. On sauve parfois le geste (Archie Shepp). On meurt. Les poètes, comme toujours, ne sont en rien concernés par la bêtise (Ornette Coleman, Don Cherry, Charlie Haden).

La bête est là, l'académisme reprend de son poil. Pourtant, les cercles, les lignes de fuite, les campements épars de l'improvisation débridée – celle qui vient du jazz, sans illusion ni rente, mais par pur amour – se développent. En France, des festivals comme Le Mans, Rive-de-Gier, La Seyne-sur-Mer, Assier, Uzeste, Mulhouse la mettent au centre. L'Europe du Nord-Est déboule. On continue de pratiquer cette forme ouverte comme d'autres la mathématique bourbakienne, comme Deleuze la philosophie, comme Rebeyrolle la beauté sauvage.

Renato Geremia et Mauro Orselli montent d'Italie. On pourrait dire de leur art qu'il n'a pas un grand avenir sous Berlusconi. Ni plus ni moins que dans les régimes où le marché fait la loi, et le goût moyen, la culture. Geremia et Orselli avancent dans la trouvaille et les facilités. En improvisation pure, il y a aussi des facilités. Difficile en revanche de les rabattre sur le bien et le mal, le bon et le manvais, le réussi et le raté, le sérieux et le fumiste. Déjà ça de gagné. Anatoly Vaspirov (pianiste russe droit sorti, avec sa barbe carrée, du *Sceptre d'Ottokar*) et Harry Tavitian (Arménien saxophoniste) dérèglent, en pleine nuit, le décor très « *Bouffes du Nord* » de la chapelle Saint-Jean.

Le charme de Mulhouse est d'installer des phénomènes dans de beaux villages alentour et dans les sites séduisants de la ville : la cour des Chaînes, la Maison de la céramique, l'Entrepot, la Filature. L'an prochain, un tubiste par Bugatti, symphonie pour moteurs à explosion et contrebasses à vent, au Musée de l'automobile (incomparable). C'est comme une traversée secrète de la ville avec bande-son inattendue, les gestes du jazz pour théâtre. C'est en cela que ces musiques ne sont pas « contemporaines », dans la percée des gestes, des corps, l'accouplement avec l'instrument. Public très simple, très fidèle, fin. Vins d'Alsace.

Une communauté de lunatiques

Au lieu de sortir des écuries de tourneurs, les musiciens viennent de n'importe où. Une bande qui circule, un témoignage, une rencontre au fin fond de l'Italie, en Autriche, à Moers, à Willisau, l'affaire est faite. Cette année, outre le pays d'accueil, figurent au tableau la Mongolie, la Belgique, l'Autriche, les USA, la Suisse, la Pologne, la Grande-Bretagne (alors qu'il n'y a pratiquement plus de musiciens de « jazz »), l'Ukraine, la Macédoine, l'Allemagne, la Roumanie, la Bosnie, la Hollande, le Brésil, le Japon... C'est une communauté transversale de chercheurs, d'indépendants, de lunatiques, avant tout musiciens. Vie modeste, morale à l'envers, ils ont balancé le tempo et l'harmonie, mais ils ont jeté du même coup les rivalités, la pacotille des narcissismes et les avidités de pouvoir. Ils attendent la chance, la rencontre. Elles viennent.

Qui sont ces zèbres qui débarquent souvent avec difficulté de vingt pays pour cinquante-deux concerts, cent-quarante musiciens et deux cent dix amateurs au total, dix-huit nationalités, donnant l'image d'une communauté sans cri, sans ego ni beaucoup d'argent, comme une troupe de danse sans jalousies, une équipe sans la bêtise, un orchestre sans la routine... Un des quatre inédits en France de la soirée, par exemple, le quartet composé de Cristof Lauer et Wolfgang Pushnig (sax), Thomas Aklier (batterie) et Michel Godard (tuba) : jamais jeunesse, avec une instrumentation antédiluvienne, n'aura donné une idée plus stricte (plus heureuse) des principes d'Ornette Coleman. Circulation, intelligence, délicatesse, violence, rigueur, décousu, soin des arrangements, mise en place, plages de liberté, pour laisser libre cours à quoi ? Justement, à la forme ouverte, à l'éventuel. Chacun avance démocratiquement sa composition. On voit à l'œil nu les rôles s'adapter et les idées bouger. Au passage, la gaieté de Pushnig, *l'Histoire d'une belle*, de Michel Godard, et ce joyau, une pièce qui pourrait passer à la radio juste pour montrer qu'un autre monde existe (cessera-t-on de rêver ? non) : le *Sweet and Sentimental*, de Cristof Lauer.

Au fond, ce qui à Mulhouse donne son sens à cette densité trop humaine, ce sont les « autres » musiques, la part maudite de Kanitzer, les absolument-pas-jazz, les même-pas-improvisées, ces monstres évidents où l'on devine, comme disait Boris Vian, *« une espèce de genre de sorte de swing »*... Au lieu de faire croire comme à la télé (comme dans les festivals) qu'elle valent Bach, lequel n'est d'ailleurs pas si loin des voix bulgares à mystère incorporé, elles sont ici simplement à leur place, à leur juste place : le Kocani Orchestra, par exemple, fanfare issue de Macédoine, sept Tsiganes dont trois soufflants (les vedettes – deux trompettes, un sax –, lesquelles n'existeraient même pas sans la rythmique), trois basses à vent (euphonium, tuba, hélicon), et ce sourire, le sourire de ce gros homme, mal attifé, les mains d'un mécanicien d'une Mercedes de septième main, ubuesquement augmenté sur la bedaine d'une méchante-grosse caisse qu'il joue devant-derrière d'un bâton et d'une baguette, son sourire quand il s'avance au solo, éléphant dans une maison de céramique, juste pour faire triompher – avec la délicatesse sévère de celui qui n'ira pas insister sur la complexité des rythmes qu'il compose –, juste pour exalter la légèreté même de la musique venue à pas ailés, angéliquement portée par le sourire d'un homme trapu que les « médias » ne peuvent pas voir.

FRANCIS MARMANDE

▶Banda de Clusone, Minotaure de Jean-Marc Padovani, Nexus, Barry Guy (2 septembre) à Mulhouse et Rixheim ; Banda de Clusone, Minotaure, « Les Enfants d'un paradis », duo David Murray/Aki Takase à Mulhouse, Lutterbach, Kingersheim et Illzach. Tél. : 89-46-10-46.

Après avoir refusé d'exécuter l'ordonnance de référé rendue le 29 août

Le directeur général de l'Opéra de Paris est sommé par le tribunal d'appliquer le contrat qui le lie à M. Chung

Mme Françoise Ramoff, premier vice-président du tribunal de Paris, qui avait vainement ordonné lundi à l'Opéra de Paris d'appliquer le contrat qui le lie au directeur musical Myung Whun Chung, a fait, lors de l'audience du mercredi 31 août, de sévères remontrances à M. Jean-Paul Cluzel, directeur général de l'Opéra.

Le magistrat a non seulement fait savoir qu'une astreinte (1), réclamée par M. Chung s'il ne peut toujours pas accéder à l'Opéra, serait accordée par l'ordonnance rendue le vendredi 2 septembre, mais que l'attitude de l'Opéra pourrait finir par avoir d'importantes conséquences financières et qu'il lui appartenait *« de savoir s'il veut ou non maintenir les représentations de* Simon Boccanegra *»*.

En effet, le juge était à nouveau saisi par le chef d'orchestre qui, malgré une ordonnance de référé exécutoire rendue le 29 août, n'a pas pu diriger les trois répétitions qui ont eu lieu depuis de *Simon Boccanegra*, l'opéra de Verdi programmé pour ouvrir la saison le 19 septembre.

L'Opéra de Paris avait-il le droit de dénoncer le contrat du chef d'orchestre ? Le juge ne peut mettre à la charge d'un établissement public une *« obligation de faire »*, a plaidé Me Pascal Lagoutte, avocat de l'Opéra. *« Ce n'est pas une obligation de faire, c'est une obligation de payer »*, a répondu le juge : *« Vous n'avez pas réussi à vous mettre d'accord, le contrat doit produire ses effets. Cela coûtera à l'Opéra ce que ça lui coûtera. »* Et d'ajouter, à destination de M. Cluzel : *« Vous avez mis la charrue avant les bœufs ; il était prématuré d'interdire à M. Chung d'exécuter son contrat, comme il était prématuré de ne pas l'exécuter. »*

Pour Mme Ramoff, le contrat doit être maintenu tant qu'il ne sera pas annulé par un juge ou qu'aucun accord ne sera signé : *« Que je sache, il y a des juristes à l'Opéra de Paris qui savent que la nullité d'un contrat se fait constater par un juge et qu'une partie ne peut pas le dénoncer. Je n'ai pas bien compris en quoi il y avait une obligation impérative de mettre ainsi un directeur musical devant le fait accompli, dans l'instant. »* Mme Ramoff a d'ailleurs ajouté que le tribunal était prêt à juger rapidement ce dossier au fond s'il lui était soumis.

Prochaine étape de la procédure : la cour d'appel de Paris examinera, le 6 septembre, un appel de l'Opéra contre l'ordonnance de référé du 29 août.

(1) Condamnation pécuniaire en cas de refus d'exécution d'une décision de justice.

Galerie nationale du Jeu de Paume
Place de la Concorde 47 03 12 50

Joan Mitchell

Prolongation 12, 13, 14 septembre
nocturnes exceptionnelles jusqu'à 21 h 30

L'UAP soutient les actions de la Galerie nationale du Jeu de Paume

La concurrence sur le marché des hebdomadaires

Bertelsmann prépare le lancement de « Mercure » en France et de « Tango » en Allemagne

Le groupe Prisma Presse, filiale française de Bertelsmann, qui publie déjà en France onze magazines (dont « Télé-Loisirs », « Femme Actuelle », etc.) s'apprête à lancer « Mercure », nouveau magazine économique sur le marché français, tout en poursuivant son expansion en Allemagne avec la création d'un périodique grand public, « Tango ». Outre-Rhin, les groupes de presse s'affrontent sur le marché des hebdomadaires.

HAMBOURG

de notre envoyé spécial

Mercure. Tel est le nom de code du nouveau magazine économique que destine au marché français le groupe Prisma Presse d'Axel Ganz. Ce mensuel, dont le prix de lancement tournera autour de quinze francs, devrait toucher les chefs d'entreprises auxquels il dispensera des *« conseils de management et de stratégie industrielle »*. Le tirage prévu est de 250 000 exemplaires, un peu moins que *Capital*, son frère aîné (335 000 exemplaires), grâce auquel Prisma Presse, qui dépend de Gruner und Jahr-elle-même filiale à 74,9 % du géant allemand de la communication Bertelsmann-, est entré en force dans le paysage des « news » économiques français.

« Mercure *verra vraisemblablement le jour avant la fin de l'année, une fois achevée la période des tests »*, a déclaré mercredi 31 août, à Hambourg, Gerd Schulte-Hillen, président de Gruner und Jahr, à la présentation annuelle du bilan de l'entreprise. Bénéficiant d'un investissement de l'ordre de 50 millions de francs, *Mercure* constitue l'un des projets les plus ambitieux de la presse allemande en France depuis quelques années. Avec *Mercure*-le titre définitif n'est pas encore décidé-, les dirigeants de Gruner und Jahr s'attendent à un retour sur investissements d'ici deux à trois ans, en tablant sur un succès comparable à celui de *Capital*. Leur savoir-faire incontestable et leur sens aigu du marketing devraient donner des sueurs froides à leurs concurrents français. *« Nous ne comprenons toujours pas pourquoi personne n'a essayé de détrôner la version française de* Capital », explique-t-on à Hambourg, sans doute pour justifier le lancement de cette nouvelle initiative.

En dépit de la récession publicitaire, Gruner und Jahr affiche une santé étonnante. Au cours de l'année écoulée, l'entreprise a dégagé un résultat avant impôts de 543 millions de deutschemarks (soit 1,8 milliard de francs) et vu son chiffre d'affaires – 12 milliards de francs pour l'exercice 1993-1994 – progresser de 2,4 %, grâce à ses activités internationales et à la bonne tenue de ses quotidiens en Allemagne (dont la *Berliner Zeitung*, le *Hamburger Morgenpost*, la *Sächsische Zeitung*). Ce « matelas » financier lui a permis de racheter récemment sept magazines au groupe *New York Times* (*le Monde* du 23 juin) et de financer une expansion tous azimuts, dont le lancement d'un nouveau magazine de programmes de télévision en Allemagne et le renforcement de son activité « médias électroniques».

Deux nouveaux magazines

Surtout, le groupe a décidé de lancer un nouveau titre sur le marché allemand des hebdomadaires, pourtant déjà bien rempli. Le 29 septembre paraîtra le premier numéro de *Tango*, conçu pour séduire notamment un lectorat jeune et populaire, d'ordinaire davantage attiré par la télévision que par la lecture. « Grand public », avec un prix de vente de lancement de 3 deutschmarks (environ 10 francs) *Tango* alliera un minimum de textes et beaucoup d'images. La couverture du numéro « zéro » (entièrement fictif) annonce une « interview » avec Carlos prétendument réalisée depuis son incarcération, un extrait exclusif des mémoires de Naomi Campbell et un reportage sur les *boat-people* cubains. Son tirage sera de l'ordre de 500 000 exemplaires par semaine. La rédaction basée à Berlin est dirigée par Hans-Hermann Tiedje, un ancien de la *Bild Zeitung*, grand quotidien populaire du groupe Springer (4 millions d'exemplaires).

Le lancement de *Tango* inquiète beaucoup l'hebdomadaire *Stern*, pourtant réalisé lui aussi par Gruner und Jahr (1,25 million d'exemplaires) qui craint le « cannibalisme interne » entre les deux titres qui paraîtront tous les deux le jeudi. Conscients de ce problème, les dirigeants du groupe concèdent que *« le lecteur pourrait passer de* Stern *à* Tango *»*. Mais ils n'abandonnent pas pour autant leur projet.

Il s'agit pour eux de réagir très vite à la concurrence effrénée que se livrent les groupes de presse allemands sur le marchés des « news ». Depuis le lancement de *Focus* par le groupe Burda il y a quelques mois et qui diffuse à plus de 500 000 exemplaires, de nouveaux titres sont en cours d'élaboration. Le groupe Heinrich Bauer Verlag prépare un hebdomadaire d'informations générales et de conseils pratiques pour cet automne, baptisé du nom de code *Feuer* (Feu). Le groupe Springer, qui caressait l'idée de lancer un nouveau magazine-baptisé *News*, sur le modèle d'un titre de Springer existant déjà en Autriche-vient de renoncer provisoirement à ce projet. Il est vrai que, comme l'admettent les responsables de Gruner und Jahr, *« Les perspectives de recettes publicitaires ne sont pas infinies et il faudra donc offrir des prix plus alléchants aux annonceurs »*. La bataille à venir entre les groupes de presse allemands risque d'être sévère.

LUCAS DELATTRE

En 1993

Les ventes du « Canard enchaîné » ont progressé de 11,4 %

« Année difficile pour les journaux, 1993 a été clémente pour le Canard, *qui enregistre une forte progression »*, a indiqué Michel Gaillard, PDG du *Canard enchaîné*, à l'occasion de la publication des comptes de 1993, mercredi 31 août. Les ventes de l'hebdomadaire ont progressé de 11,4 % par rapport à 1992. La diffusion payée atteint 408 792 exemplaires (dont 49 746 abonnements) pour un tirage moyen de 541 486 exemplaires. En 1993, *le Canard enchaîné* a vendu 69 127 exemplaires à Paris, 249 821 en province et 16 445 à l'étranger. La diffusion moyenne des *Dossiers du Canard* s'est établie, pour sa part, à 91 864 exemplaires, dont 17 594 par abonnements. Ces *« chiffres très positifs »*, selon le PDG, permettent au *Canard* d'enregistrer, en 1993, un résultat d'exploitation de 32,6 millions de francs, en hausse de 20 % par rapport à l'exercice précédent.

L'hebdomadaire enregistre des bénéfices de 27,7 millions de francs (en progression de 30 % sur l'année 1992) pour un chiffre d'affaires de 184 millions.

ÉTATS-UNIS : Viacom vend sa télévision de Philadelphie à Fox pour 200 millions de dollars. –Le câblo-opérateur Viacom a annoncé mercredi 31 août la vente à Fox, quatrième réseau américain contrôlé par le magnat Rupert Murdoch, de sa station de Philadelphie, WTXF, pour 200 millions de dollars (plus de 1 milliard de francs). Cette vente servira à réduire la dette contractée par Viacom lors de son rachat de Paramount pour 9,7 milliards de dollars, à l'instar de la vente récente du Madison Square Garden à ITT et Cablevision, (*le Monde* du 30 août). Viacom, qui contrôle encore onze stations, avait déjà vendu à Fox deux de ses télévisions, celles de San-Antonio et de Raleigh, au début de cet été.

DANS LA PRESSE

Le cessez-le-feu annoncé par l'IRA

The Guardian : « Le cœur dit : hourra ! La tête dit : attends et observe. Après l'Afrique du Sud et la Palestine, pourquoi pas l'Ulster ? L'expérience de l'Histoire enseigne cependant que la question irlandaise ne se résout pas facilement. Aussi, alors que l'annonce faite par l'IRA, hier, d'un cessez-le-feu *« total et illimité »* a soulevé tout d'abord un grand espoir, il faut ensuite faire preuve de prudence. »

The Independent : « Pour les centaines de personnes tuées par l'IRA au cours des vingt-cinq dernières années, ce cessez-le-feu est arrivé trop tard. Ils peuvent juste espérer que, si une paix est mise en œuvre, elle ne déshonorera pas leur mort. Il est regrettable que l'IRA ne soit pas allée jusqu'à déclarer « permanente » la fin de sa campagne militaire, et Londres est en droit de faire pression pour parvenir à cet engagement. Mais le comportement de l'IRA dans les prochains mois devrait compter – et probablement comptera – davantage que la sémantique de la déclaration. »

Financial Times : « Il n'est pas encore établi que le cessez-le-feu annoncé hier par l'Armée républicaine irlandaise est permanent – condition nécessaire pour que se tiennent des pourparlers engageant le Sinn Fein, la branche politique de l'IRA. Mais il ne semble pas y avoir d'ambiguïté dans la substance de l'annonce. De tous côtés, en Irlande du Nord, prévaut largement le sentiment qu'une nouvelle phase a commencé, un retournement après la violence qui a généré la misère chez les nationalistes comme chez les unionistes. »

Wall Street Journal (Kyle Pope et Lawrence Ingrassia) : « La paix, une sorte de paix, est survenue en Irlande du Nord. Mais il reste à voir si elle pourra produire un règlement à long terme après des années de terrifiantes effusions de sang. (...) Le cessez-le-feu de l'IRA ne signifie pas qu'il puisse y avoir bientôt une Irlande unifiée : les gouvernements irlandais et britanniques ont accepté que l'Ulster reste membre du Royaume-Uni jusqu'à ce qu'une majorité des habitants du Nord se prononcent autrement. Les protestants représentant 57 % de la population, cela pourra prendre des années, si ce n'est des décennies. »

Libération (Gérard Dupuy) : « L'échec de l'IRA à obtenir autre chose que sa propre perpétuation s'ajoute à l'échec des Britanniques à tirer de leur politique fondée sur la répression autre chose qu'une prolongation du conflit. Au bout de vingt-cinq ans, les adversaires sont moins las des combats que conscients de leur stérilité. Mais on ne se retrouve pas à la case départ : au-delà des rancœurs et des déchirures suscitées par les épreuves, ce double échec ne laisse comme voie ouverte que la recherche d'un compromis raisonnable et pacifique. »

L'Humanité (José Fort) : « Le premier ministre britannique est attendu au tournant. L'IRA a pris une décision courageuse. John Major saura-t-il répondre dans les mêmes termes ? Ne doit-il pas, comme diverses voix l'y invitent, libérer tous les prisonniers politiques et retirer les forces britanniques d'Irlande du Nord ? S'il ne procédait pas de cette manière, il serait discrédité, non seulement dans son pays mais aussi dans le monde, notamment aux Etats-Unis qui ont promis de fortes sommes pour aider l'Irlande du Nord à sa reconstruction. »



Les travaux sur la nationale 12 dans les Yvelines

La déviation de Jouars-Pontchartrain oppose les riverains et des associations de défense de l'environnement

La création d'une déviation de la nationale 12, à la hauteur de la commune de Jouars-Pontchartrain, dans les Yvelines, provoque le mécontentement d'associations de défense de l'environnement. Leurs membres reprochent au tracé retenu de traverser le parc d'un château classé. Ils espèrent encore obtenir l'annulation du décret d'utilité publique, alors que les fouilles archéologiques commencent au mois de septembre sur le site du futur chantier de la déviation, qui devrait être mise en service en 1998.

De Paris à Dreux, la route nationale 12 répond aux critères de son classement en « voie express ». Elle est composée de deux fois deux voies, ne comporte pas d'intersections et est dotée d'une glissière centrale de sécurité. Sauf à Jouars-Pontchartrain, commune des Yvelines de 4 282 habitants, où plusieurs feux tricolores ralentissent, matin et soir, les trente mille véhicules qui la traversent. Le bruit des moteurs (70 à 75 décibels), les gaz d'échappement et le flot de la circulation gênent les riverains. Depuis une vingtaine d'années, on parle d'une déviation. On en a tant parlé que les associations de défense opposées au tracé enfin retenu par la direction départementale de l'équipement (DDE) des Yvelines ont réagi trop tard pour faire valoir leurs propositions.

La déclaration d'utilité publique a été signée le 16 décembre 1993 par le premier ministre, après avis favorable de la section « travaux publics » du Conseil d'Etat. Le tracé retenu est celui qui passe au sud de la commune, écornant sur quatre cents mètres le parc d'un château classé monument historique.

Mais une douzaine d'associations ont crié au massacre du site. Quelques mois avant la déclaration d'utilité publique, elles ont proposé un autre tracé, qui passe plus près du centre de Jouars et sous le parc du château pour déboucher à son extrémité nord. Cette proposition a été jugée trop tardive pour être soumise à enquête publique comme alternative au tracé de la DDE.

L'agacement des élus

Quelques études sommaires ont établi que son coût serait démesurément élevé en raison du tunnel et d'un pont franchissant la Mauldre dans le parc lui-même. Par ailleurs, l'architecte des Bâtiments de France s'est prononcé catégoriquement contre cette variante, jugée plus agressive pour le site historique. *« On a bien construit un tunnel sous le parc de Saint-Cloud. Pourquoi nous oppose-t-on aujourd'hui une interdiction de passer en souterrain sous celui de Pontchartrain ? »*, observent des responsables de l'Association de défense de l'environnement de Pontchartrain (ADEPT), chef de file des opposants.

A une demi-heure de la capitale, quand le trafic est fluide, près des résidences secondaires qui caractérisent le canton de Montfort-l'Amaury, Pontchartrain est fréquenté par quelques Parisiens. Une situation qui explique l'écho favorable rencontré par les associations de défense dans quelques milieux cuturels et de la communication.

« Pourtant, aucune opposition ne s'était manifestée pendant la concertation préalable, ni lors de la mise en compatibilité du plan d'occupation des sols », précise-t-on à la mairie et à la préfecture des Yvelines. Dans ces deux collectivités transparaît un sentiment d'agacement face aux interventions tardives de personnalités influentes.

Cette mobilisation des opposants au tracé de la déviation a provoqué la réaction des riverains de l'actuelle nationale, d'automobilistes et de responsables économiques, excédés par les bouchons. Sous le sigle de « REAJIR », ceux-ci se sont constitués en association en 1993 et, au mois de juin, ils ont manifesté en faveur d'une réalisation rapide de cette voie de contournement, craignant que le recours devant le Conseil d'Etat ne retarde encore les travaux.

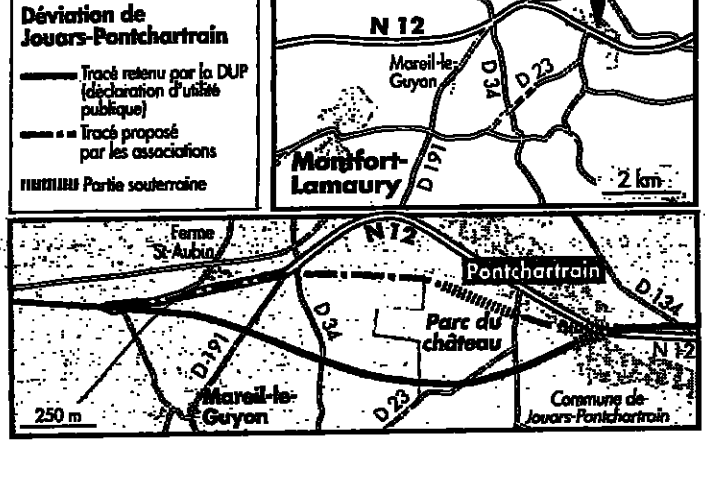
Ces derniers devraient débuter en 1995, une fois achevées les fouilles archéologiques prévues dès le mois de septembre sur le site de la ferme d'Ithe, au sud du parc. Des sondages ont montré la présence de vestiges gallo-romains, qu'exploitera l'Association pour les fouilles archéologiques nationales, en vertu d'une convention passée avec la préfecture. Neuf maisons ont été achetées par l'Etat, au terme d'une procédure d'expropriation le long du tracé, *« dont certaines à la demande des riverains »*, précise la DDE, qui sera ainsi plus à son aise pour réaliser les aménagements paysagers promis, à savoir un rideau végétal et des plantations en terrasse sur environ 2 hectares.

D'une longueur totale de 8 kilomètres, la déviation sera couverte sur 450 mètres dans la traversée du hameau de Chennevières, où l'impact sonore sera limité à 60 décibels pour les maisons les plus proches, soit 10 à 15 décibels de moins que ce que subissent actuellement les habitants du bourg (selon la DDE, on considère que le seuil de gêne sonore commence à 65 décibels).

En direction de la province, la déviation sera complétée par l'aménagement du carrefour de Méré, près de Montfort-l'Amaury, inscrit *in extremis* au contrat de plan Etat-région à la demande du président du conseil général des Yvelines, Franck Borotra (RPR). Evalué en mai dernier à 692 millions de francs, le chantier sera financé à 75 % par la région et à 25 % par l'Etat dans le cadre du XV[e] Plan.

Aux habitants de la plaine de Jouars qui craignent que la déviation n'engendre une urbanisation en tâche d'huile, la DDE et le conseil général répondent que le secteur a été classé zone agricole dans le schéma directeur d'Ile-de-France, bénéficiant ainsi d'une protection forte contre tout développement urbain à l'horizon des vingt-cinq prochaines années.

PASCALE SAUVAGE



LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

KILLING Z. (**) Film américain de Roger Avary, v.o. : Gaumont Les Halles, 1[e] (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2[e] (36-68-75-55) ; Espace Saint-Michel, 5[e] (44-07-20-49) ; Bretagne, 6[e] (36-65-70-37 ; réservation 40-30-20-10) : Gaumont Ambassade, 8[e] (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation 40-30-20-10) ; v.f. : Gaumont Gobelins Fauvette, 13[e] (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14[e] (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Montparnasse, 14[e] (36-68-75-55).

OPÉRATION SHAKESPEARE (à partir du 3 septembre). Film américain de Penny Marshall, v.o. : UGC Champs-Elysées, 8[e] (36-68-66-54) ; v.f. : Paramount Opéra, 9[e] (47-42-56-31 ; 36-68-81-09).

REGARDE LES HOMMES TOMBER. Film français de Jacques Audiard : Ciné Beaubourg, 3[e] (36-68-69-23) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5[e] (43-54-15-04) ; 14 Juillet Odéon, 6[e] (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, 6[e] (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Elysées Lincoln, 8[e] (43-59-36-14) ; George V, 8[e] (36-68-43-47) ; UGC Opéra, 9[e] (36-68-21-24) ; La Bastille, 11[e] (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13[e] (36-68-22-27) ; Mistral, 14[e] (36-65-70-41 ; réservation 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15[e] (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

RUE PRINCESSE. Film ivoirien d'Henri Duparc : Ciné Beaubourg, 3[e] (36-68-69-23) ; Gaumont Ambassade, 8[e] (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14[e] (43-20-32-20).

SAUVE ET PROTÈGE MME BOVARY. Film russe d'Alexandre Sokourov, v.o. : Utopia, 5[e] (43-26-84-65).

SOLEIL TROMPEUR. Film franco-russe de Nikita Mikhalkov, v.o. : Gaumont Les Halles, 1[e] (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; L'Arlequin, 6[e] (45-44-28-80) ; UGC Odéon, 6[e] (36-68-37-62) ; La Pagode, 7[e] (36-68-75-07) ; Gaumont Ambassade, 8[e] (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Biarritz, 8[e] (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Max Linder Panorama, 9[e] (48-24-88-88 ; réservation 40-30-20-10) ; 14 Juillet Bastille, 11[e] (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, 12[e] (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Escurial, 13[e] (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14[e] (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15[e] (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17[e] (36-68-31-34) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8[e] (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, 9[e] (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13[e] (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14[e] (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Miramar, 14[e] (36-65-70-39 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15[e] (36-68-75-55).

WYATT EARP. Film américain de Lawrence Kasdan, v.o. : Forum Horizon, 1[e] (36-68-51-25) ; UGC Montparnasse, 6[e] (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, 6[e] (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8[e] (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8[e] (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; George V, 8[e] (36-68-43-47) ; George V, 8[e] (36-68-43-47) ; UGC Opéra, 9[e] (36-68-21-24) ; La Bastille, 11[e] (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13[e] (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15[e] (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, 15[e] (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation 40-30-20-10) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2[e] (36-65-70-23) ; Bretagne, 6[e] (36-65-70-37 ; réservation 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, 9[e] (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; Les Nation, 12[e] (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12[e] (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13[e] (36-68-22-27) ; Mistral, 14[e] (36-65-70-41 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15[e] (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18[e] (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20[e] (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LA DOCUMENTATION DU Monde SUR MINITEL

Vous recherchez un article publié par *le Monde* depuis janvier 1990. *Le Monde* met à votre disposition deux services sur Minitel, avec plus de 100.000 textes en ligne.

36 17 LMDOC

recherche par thème, rubrique, pays, auteur, etc

36 29 04 56

lecture en texte intégral

Tout article identifié peut être commandé par Minitel. Envoi par courrier ou par fax, paiement par carte bancairo. Des réductions sont accordées en fonction du nombre d'articles commandés et à tout utilisateur qui souscrira (toujours sur son Minitel) un abonnement au service. Un justificatif accompagne tout envoi d'articles.

Dix mois après son inauguration

La galerie commerciale du Louvre voudrait être mieux connue des Parisiens

Inaugurée il y a moins d'un an, la galerie du Carrousel du Louvre est devenue un des hauts lieu du commerce parisien. Les responsables de son exploitation, se targuent d'avoir reçu plus de 5 millions de visiteurs et d'avoir loué 85 % des boutiques. Ils comptent atteindre les 300 millions de francs de chiffre d'affaires prévu pour 1994. Pourtant, pour faire mieux connaître cet espace souterrain, plusieurs opérations de communication sont prévues à la rentrée.

Une offre commerciale trop hétéroclite, une communication vers l'extérieur insuffisante, une signalétique peu compréhensible : la quarantaine de commerçants installés dans la galerie du Carrousel ont certes quelques doléances à présenter à la société d'exploitation du Carrousel du Louvre, filiale à 100 % de la Générale des eaux. Une fois passées les critiques, la plupart reconnaissent que leurs résultats sont plutôt satisfaisants.

Dix mois après l'ouverture, chacun commence à faire ses comptes. Même si les mois de juillet et d'août semblent avoir été moyens, les commerçants sont unanimes pour admettre que cet endroit a de l'avenir, mais que trois à cinq années seront nécessaires pour imposer son image. Cependant, tous regrettent que la galerie soit mal connue des Parisiens et des Franciliens, en dépit de son ouverture le dimanche. Les commerçants constatent en effet qu'environ 60 % de leurs clients sont des touristes, étrangers ou provinciaux. Du coup, les petits articles – souvenirs, jouets et accessoires en tous genres – se vendent mieux que les costumes ou les robes.

La synergie avec le musée

Il est vrai que le Carrousel du Louvre a dû revoir son image en cours d'installation. En 1989-1990, lors des premiers projets, le concept était ambitieux et visait les produits haut de gamme ; d'ailleurs, les grandes marques avaient promis de s'y installer. Las, la guerre du Golfe et le moindre intérêt des consommateurs pour les produits de luxe ont obligé les responsables à réviser leur stratégie et à louer leurs emplacements (5 800 francs le mètre carré en moyenne par mois) à des commerces plus diversifiés. Dès lors, pour asseoir leur image, ils étaient condamnés à un choix qu'ils ont encore du mal à faire : installer une galerie commerciale classique ou jouer la synergie avec le Musée du Louvre.

D'évidence, l'existence et le fonctionnement de la galerie sont liés à son prestigieux voisin, dont le nombre de visiteurs est passé de quinze mille à vingt et un mille par jour depuis l'inauguration de l'aile Richelieu en novembre dernier. Ce voisinage comporte aussi des contraintes. Les architectes n'ont pas résolu tous les problèmes : les effluves des restaurants continuent d'envahir l'espace de la pyramide inversée et, aux dires des utilisateurs, les gros orages de cet été ont provoqué quelques désagréments. Il n'est pas question non plus de gâcher ce décor majestueux avec des fantaisies dans les vitrines, d'installer des pancartes, certes plus lisibles pour les chalands mais peu compatibles avec les luxueuses galeries de marbre blanc, et encore moins d'accepter n'importe quel commerce.

« Il faut rechercher une thématique générale autour des loisirs, des cadeaux et des produits culturels », estime Emmanuel de Lannurien, directeur de la société d'exploitation. Certains responsables de magasins, notamment ceux qui vendent des vêtements, ne sont pas de cet avis et préféreraient l'installation d'autres commerces de vêtements, de chaussures ou même de lingerie féminine. Au contraire, Virgin-Megastore, qui affirme avoir atteint l'équilibre dès la première année, a décidé de jouer la synergie avec le musée. *« Au début, on a un peu tâtonné sur notre positionnement*, reconnaît Patrick Zelnik, PDG de Virgin. *On a décidé de réaménager le magasin, de refaire les éclairages et d'augmenter la place consacrée à la musique classique et aux livres. »*

Pour la rentrée, l'association des commerçants et la société d'exploitation ont décidé de lancer plusieurs opérations de communication : le 8 septembre installation dans l'entrée Rivoli d'une sculpture d'André Barelier ; le 28 septembre, concert avec les chœurs de Sibérie ; du 10 au 18 octobre, Festival international de photos de mode. Leur objectif est de rappeler aux Parisiens qu'au Louvre, il existe autre chose que le musée.

FRANÇOISE CHIROT

REPÈRES

PARIS

Les habitants de Belleville se mobilisent pour la Forge

Les habitants de Belleville sont attachés à l'ancienne usine, blottie au fond d'une cour pavée de la rue Ramponneau, dans le vingtième arrondissement qu'ils ont baptisée la Forge. Une vingtaine d'artistes y sont installés depuis des années et l'endroit est devenu un espace d'animation pour le quartier. Expositions, concerts et opérations portes ouvertes se succèdent.

Cet été, on y a organisé des ateliers de dessin, de peinture et de mosaïque pour les enfants. L'écrivain Anne Cohen y a dirigé un atelier de rédaction pour les adultes. Or les artistes sont menacés d'expulsion et leur local de démolition. Les Bellevillois viennent de porter à leur maire, Didier Bariani (UDF), une pétition de deux mille cinq cents signatures, demandant la conservation de l'ancienne usine et son utilisation comme centre d'animation culturel. Ils ont également écrit au maire de Paris, Jacques Chirac, pour lui faire la même suggestion.

VAL-DE-MARNE

Le RPR et l'UDF créent un « observatoire » économique

Un « observatoire » va être créé dans le Val-de-Marne à la demande de l'opposition départementale (RPR, UDF, non inscrits). Il aura pour mission de recenser avec précision les atouts et les faiblesses du département. Il analysera les besoins et dressera un inventaire des moyens nécessaires à son aménagement dans des domaines très divers : ressources humaines, financières, urbanistiques, foncières et techniques.

Cet « observatoire » devrait regrouper les acteurs politiques, administratifs, économiques, sociaux et culturels du département. Selon l'opposition, *« cet outil apolitique devrait apporter les moyens de travailler et de lancer les véritables bases d'un développement économique et social réfléchi et harmonieux du Val-de-Marne, mixant le logement et la formation, la recherche et l'entreprise, le cadre de vie et les transports, les loisirs et l'ouverture sur l'Europe »*. Le préfet du Val-de-Marne, Bruno Fontenaist, a indiqué qu'il soutiendrait toutes les initiatives dans ce sens.



Grâce à la conjoncture et à des restructurations

Daimler-Benz confirme son redressement

Edzard Reuter, le président de Daimler-Benz, devrait pouvoir clôturer en beauté son dernier exercice à la tête du groupe allemand. L'homme, qui sera remplacé en mai prochain par Jürgen Schrempp, l'actuel président de DASA, la filiale aéronautique et spatiale du groupe, a en effet laissé miroiter un résultat d'exploitation *« réjouissant »* pour sa firme à l'occasion de l'annonce de ses résultats semestriels aux analystes londoniens, mercredi 31 août.

Après une année 1993 qui s'était soldée par une perte d'exploitation de 2,4 milliards de marks (8,2 milliards de francs), Daimler-Benz a dégagé un profit de 926 millions de marks sur les six premiers mois de 1994. Cette amélioration confirme le redressement déjà constaté au dernier trimestre de l'année précédente. Le chiffre d'affaires est en hausse. Il s'est élevé à 48,96 milliards de marks au premier semestre, et devrait atteindre *« 100 milliards »* pour l'année selon M. Reuter. Le résultat net évolue aussi favorablement. Il atteint 369 millions de marks contre une perte de 949 millions sur les six permeirs mois de 1993, selon les normes comptables américaines.

La conjugaison de deux facteurs aura permis ce retournement. L'amélioration de la conjoncture d'une part, mais aussi les restructurations engagées ces dernières années. Le groupe, qui comptait 350 000 salariés au 30 juin, poursuit le programme prévu de réduction de 20 % de sa main-d'œuvre : 10 000 emplois seront supprimés au second semestre, ce qui fera 26 000 emplois en moins sur l'année. 8 000 emplois supplémentaires devraient être supprimés en 1995.

Parallèlement, la conjoncture devient plus favorable. Dans l'automobile en particulier. Ce marché, qui assure 70 % du chiffre d'affaires du groupe *via* sa filiale Mercedes, s'est certes redressé en Allemagne plus tardivement que dans la plupart des autres pays européens. Il n'empêche. Les indicateurs sont désormais favorables même si les immatriculations n'ont progressé outre-Rhin que d'un timide 0,6 % sur les six premiers mois de l'année. Mercedes a pu gagner des parts de marché grâce au succès rencontré par sa série C. En outre, le constructeur allemand a tiré profit de son internationalisation.

Quand le marché européen sortait tout juste de son marasme, il a pu profiter de l'explosion du marché américain. Ses ventes y ont progressé de 28 % sur le premier semestre. Globalement, Mercedes a ainsi enregistré une hausse de 20 % de son chiffre d'affaires dans l'automobile. Selon M. Reuter, la production de Mercedes-Benz pourrait atteindre un million de véhicules par an à la fin du siècle. Cette année, les ventes devraient augmenter de 15 % à 585 000 unités.

Domaine militaire

Dans deux autres secteurs, l'électrotechnique, avec AEG, et les services informatiques, avec Debis, la reprise est aussi à l'ordre du jour.

En revanche, le groupe souffre toujours de la baisse des commandes dans le domaine militaire. Le chiffre d'affaires de Deutsche Aerospace, sa filiale spécialisée dans l'aéronautique et l'armement, a baissé de 6 % pour atteindre 7,1 milliards de francs. Et la concurrence dans ce secteur ne deviendra que plus vive avec la construction de groupes gigantesques comme celui qui résultera de la fusion de Lockeed et Martin Marietta annoncée lundi 29 août. A cet égard, M. Reuter a insisté sur la nécessité pour *« les groupes européens de se rapprocher s'ils veulent rester compétitifs »*. La fusion américaine ne donne que plus de raison d'être au projet de fusion entre DASA et Aérospatiale dans le domaine des satellites.

ANNIE KAHN

Une étude de la chambre de commerce de Paris

La suprématie de l'image des produits germaniques

La réputation moyenne des biens intermédiaires et des biens d'équipement français reste inférieure à la renommée des produits allemands ; elle demeure toutefois supérieure à celle des concurrents italiens, britanniques et belges. C'est ce qui ressort de l'enquête « Image des produits européens » réalisée par le centre d'observation économique (COE) de la chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP) en novembre 1993 (1).

Menée dans cinq pays de l'Union européenne (France, Allemagne, Italie, Royaume-Uni, Belgique) par sondages effectués auprès d'au moins 90 importateurs et acheteurs pour chaque pays, l'enquête évalue sur chacun des marchés la compétitivité respective des biens intermédiaires (matériaux de construction, verre, tissus, ouvrages en bois, papier...), biens d'équipement mécaniques (gros ouvrages métalliques, quincaillerie, machines-outils, armement...) et biens d'équipement électriques et électroniques. Compétitivité mesurée en termes de prix et de rapport qualité-prix, mais pas seulement. Ainsi l'étude souligne-t-elle l'importance, dans la décision d'achat, de sept *« critères hors-prix »* : qualité, taux d'innovation, délais de livraison, notoriété des marques, service client, maintenance et service après-vente, dynamisme commercial... autant d'éléments d'appréciation qui font aussi la différence.

Tous pays confondus, les biens intermédiaires et d'équipement allemands se taillent un succès franc et massif puisqu'ils jouissent partout de la meilleure image de marque. *« Aujourd'hui, la qualité des biens allemands est telle qu'elle fait partie intégrante de l'idée que tous les importateurs se font des produits d'outre-Rhin »*, explique Françoise Précicaud, attachée d'études au COE. Seules ombres au tableau : les prix, jugés élevés, et les délais de livraison.

Les Français au second rang

L'enquête montre aussi que l'image des produits allemands est nettement plus favorable en Italie et en Belgique qu'en France et en Grande-Bretagne. Au second rang, les produits français sont gratifiés d'une *« image moyenne »*. Bien placés de par leurs prix, la qualité et l'innovation, nos produits pèchent par le service au client et la maintenance. L'image des produits français est meilleure en Italie et en Belgique qu'en Allemagne et en Grande-Bretagne, où ils sont trop mal connus.

En dépit de prix compétitifs, les biens italiens ne bénéficient que d'une *« image médiocre »*, particulièrement en termes de délais de livraison et de service au client. En queue de peloton, arrivent les produits britanniques (malgré des prix jugés raisonnables) et belges (dont la qualité ne compense pas l'insuffisante notoriété des marques), qui traînent une réputation *« défavorable »*. A en juger par la proportion d'importateurs qui méconnaissent les produits britanniques et belges, ceux-ci souffrent surtout d'un défaut de notoriété. Remarque qui vaut, dans une moindre mesure, pour leurs concurrents français et italiens. A l'inverse, les produits allemands, qui bénéficient d'une forte notoriété, jouissent d'une très bonne pénétration sur les marchés étrangers.

PHILIPPE BAVEREL

(1) « Image des produits européens ». En vente à la CCIP : 70 francs.

Une institution discrète mais convoitée

Le Conseil économique et social renouvelle ses membres

Le renouvellement quinquennal des 231 membres du Conseil économique et social (CES) aurait dû avoir lieu au cours du conseil des ministres du 31 août. Les décisions ont été suspendues en raison des tractations qui opposent le gouvernement et l'Elysée. Ce différend retarde la désignation des personnalités dites « qualifiées ».

Le renouvellement du conseil économique et social intervient dans une quasi-indifférence qui n'est qu'apparente. Troisième assemblée de la République, les occupants du palais d'Iéna n'ont, il est vrai, jamais eu pour habitude d'occuper les devants de la scène. Logé à un jet de pierre du siège de la présidence commune de France Télévision, le CES est même selon le mot de l'un d'entre eux *« un lieu anti-médiatique par excellence »*. Pourtant, la désignation par Matignon et l'Elysée des quarante « PQ » (« personnalités qualifiées») représente un enjeu tel que les tractations vont bon train. Au point que leur nomination risque, après un premier report, de ne pas être non plus au menu du conseil des ministres du 8 septembre.

Souvent consensuelle – Alain Lamassoure, actuel ministre des affaires européennes avait été nommé par la gauche et Pierre Bérégovoy par la droite – la majorité de la liste reflète toutefois la couleur politique du gouvernement. Aux quarante « PQ » actuelles, proches, pour les trois-quarts, de l'ancien pouvoir socialiste risque de succéder des personnalités situées plutôt dans la mouvance centriste ou gaulliste, même si le président de la République doit donner son accord.

Les places au CES sont en effet très convoitées. Près de sept cent dossiers seraient encore en examen pour seulement quarante places disponibles. Avec la possibilité pour les recalés d'obtenir un strapontin en étant nommé membre de sections (72 autres postes à la discrétion du gouvernement, mais dont la nomination ne vaut que pour deux ans et demi contre 5 ans pour un conseiller et qui ne sont pas renouvelables). Davantage que la nomination des conseillers, c'est bien souvent celle de certains de ces membres de section qui a fait et fait grincer des dents. Le gouvernement dispose en effet d'une grande marge de manœuvre pour apprécier leur qualité d'expert.

Les avantages liés à l'appartenance au Conseil économique et social avivent aussi les jalousies. Le traitement d'un conseiller s'élève en moyenne à 18 000 francs par mois dont les deux-tiers sont exonérés d'impôt. Les conseillers ont des indemnités compensatrices pour frais de mission et disposent de facilités pour circuler gratuitement sur tout le territoire par le train ou l'avion. La rétribution des membres de section est moindre, de l'ordre de 5 000 francs par mois.

Deux rapports par mois

Mais les « PQ » ne doivent pas être l'arbre qui cache la forêt. Composé aux deux-tiers par des syndicalistes (CFE-CGC, CGT, CFDT, FO, CFTC, FEN) de représentants de l'agriculture, de l'artisanat, des professions libérales, des entreprises privées et publiques ou encore de la mutualité, le CES offre une bonne représentativité de la société française.

Chambre consultative placée auprès des pouvoirs publics, présidé depuis 1987 par Jean Mattéoli, ancien ministre du travail de Valéry Giscard d'Estaing, le CES a les qualités de ses défauts. *« C'est une machinerie très lourde au sang froid »*, explique un conseiller sortant, mais *« dans une période où on a plus de temps pour rien, le CES est une institution qui, au moins, peut travailler à son rythme. »*

Doté d'un bureau, véritable organe de direction, et composé de dix-huit sections, le CES a deux méthodes principales de travail. Saisi par le gouvernement, il rend des avis sur des programmes et des textes de loi. Mais il peut aussi décider de s'emparer d'un sujet et de le confier à un rapporteur. Le CES a ainsi une production en rythme mensuel de deux rapports par mois sur des sujets extrêmement variés. Très bien documentés mais de valeur inégale, ces rapports sont parfois des mines d'informations, pour ceux qui les lisent. Sept ans après son adoption, le rapport du Père Wresinski sur la grande pauvreté fait toujours autorité comme celui rédigé en 1989 par Evelyne Sullerot sur la toxicomanie.

Mais *« excellent courreur de marathon, le CES en revanche ne supporte pas le cent mètres »*, constate un conseiller. Par son rythme biologique, le CES déteste à la fois travailler dans l'urgence et sur des sujets trop brûlants. Le cas du rapport Chotard sur la protection sociale, en 1988, a causé au Conseil – qui, incapable de se mettre d'accord, avait du renoncer à soumettre un avis à son assemblée pleinière – un préjudice dont il ne s'est pas vraiment remis.

ALAIN BEUVE-MÉRY

COMMENTAIRE

L'été allemand

Il arrive actuellement à Helmut Kohl ce qui arrive à Edouard Balladur. Les deux hommes, dans des contextes différents, sont portés, dans l'opinion publique, par les premiers signes d'une amélioration de la situation économique.

Le chancelier allemand plane dans les sondages alors qu'on le donnait battu – ou presque – il y a quelques mois par son rival du parti social-démocrate, Rudolf Scharping. Il aura suffi pour que l'horizon s'éclaircisse outre-Rhin que la production industrielle recommence à augmenter et l'économie à croître un peu, tirée par la bonne santé de l'économie américaine et la formidable croissance qui transforme à toute vitesse l'Asie et, d'abord, la Chine.

Les patrons allemands, submergés par les commandes venues de l'étranger, ont retrouvé le moral et le font savoir. Leurs machines-outils sont exportées en quantité en Amérique du Nord. Les entreprises recommencent à engranger de bons résultats financiers, du fait notamment d'un ralentissement des hausses de salaires. Les licenciements se ralentissent et l'augmentation du chômage manifeste des premiers signes de ralentissement. Il était temps, alors que quatre millions d'Allemands sont au chômage et même six si l'on tient compte de deux millions de personnes qui bénéficient d'une formation professionnelle les excluant des chiffres officiels du chômage.

Si la « bonne fortune » vient aussi vite du côté d'Helmut Kohl, alors que l'économie allemande est loin d'avoir réglé tous ses problèmes, c'est bien d'abord parce que la gestion du pays a été étonnamment rigoureuse après une période de flottement inquiétante qui avait vu l'Etat s'endetter lourdement pour financer la réunification. Mais la « bonne fortune » sert d'autant plus le chancelier que la récession en Allemagne a été très dure, la plus dure depuis la seconde guerre mondiale.

L'amélioration actuelle, confirmée par tous les instituts de conjoncture, donne l'impression au peuple allemand d'avoir une fois encore vaincu un mauvais sort. L'opinion publique réagit souvent trop fort ou trop tôt ou trop tard. La force des hommes politiques est de savoir en profiter.

ALAIN VERNHOLES

Avant la réunion

Les Etats-Unis veulent éviter un affrontement sur l'avortement à la conférence du Caire

La polémique sur le contrôle des naissances et l'avortement, lancée par le Vatican, embarrasse les Etats-Unis, qui seront représentés à la conférence du Caire sur la population mondiale par le vice-président Al Gore.

WASHINGTON

de notre correspondante

La question de l'avortement, qui divise profondément la société américaine, est-elle en passe de provoquer aussi un affrontement sur la scène internationale, entre pays laïcs et religieux ? C'est ce que souhaite vivement éviter la diplomatie américaine qui, à mesure qu'approche la date d'ouverture de la conférence des Nations unies sur la population et le développement, le 5 septembre au Caire, déploie des efforts frénétiques pour *« clarifier »* sa position et relativiser les divergences.

L'affaire est devenue passablement embarrassante pour une administration démocrate, celle de M. Clinton, qui est arrivée au pouvoir en défendant le libre choix des femmes et ne veut pas être amenée à renier cette position. Les opposants à l'avortement, très militants aux Etats-Unis, n'ont pas pour autant baissé la garde et n'hésitent pas à recourir à la violence. Et voici qu'une sorte de front du refus islamo-chrétien se dessine à l'approche de la conférence du Caire (*le Monde* du 1er septembre), dont Washington voudrait par-dessus tout éviter qu'il ne prenne des allures de front antiaméricain.

Formulation malheureuse

Cette crainte a encore été confirmée, mercredi 31 août, par le porte-parole du pape, Joaquin Navarro-Valls, qui a dénoncé le projet de document de la conférence *« dont les Etats-Unis sont les principaux inspirateurs »*. Les Américains ont effectivement été très actifs dans la préparation de ce forum, où ils envoient la plus importante délégation (quarante-cinq personnes), dirigée par le vice-président Al Gore ; la conférence est en principe consacrée à des problèmes auxquels l'administration américaine attache une grande importance : le lien entre population et développement, la planification familiale, et surtout l'émancipation des femmes (*empowerment of women*). Ce dernier point est assez rapidement devenu un sujet de contentieux avec les islamistes, mais c'est l'avortement qui reste la source majeure de division, le Vatican accusant les Etats-Unis de vouloir le faire avaliser comme méthode de contrôle des naissances.

La vulnérabilité de la position américaine provient essentiellement d'un document adressé en mars par le Département d'Etat à tous ses ambassadeurs, qui expliquait que les Etats-Unis prônaient l'accès universel aux méthodes de contrôle des naissances, y compris l'avortement. Un haut-fonctionnaire de l'administration, que nous avons interrogé mardi à ce sujet, a reconnu *« la formulation malheureuse de ce document »*.

Consensus à 90 %

Sentant la pression monter, le vice-président Gore a donc voulu rectifier le tir en procédant à quelques *« clarifications »* publiques de la position américaine, le 25 août, dans un discours prononcé à Washington. *« Partout dans le monde*, a-t-il dit, *on souhaite que l'avortement soit rare. C'est aussi l'objectif de l'Amérique. Mais ce n'est pas le cas aujourd'hui : vingt-cinq millions d'avortements sont pratiqués chaque année dans le monde. Comment les éviter ? En mettant à la disposition des gens le choix le plus large possible d'options de santé et de reproduction. »* Mais, a martelé M. Gore, *« nous ne faisons pas la promotion de l'avortement, nous ne soutenons pas l'avortement comme méthode de planification familiale, nous ne voulons pas instaurer un droit international à l'avortement »*.

La *« formulation malheureuse »* a donc été abandonnée. Al Gore a également mis l'accent sur l'attachement de son administration aux valeurs familiales, sur le respect de la souveraineté des Etats et sur les terrains d'entente avec l'Eglise catholique. Les responsables américains impliqués dans la préparation de la conférence se sont ensuite succédé devant les médias, de conférence de presse en briefings, pour réitérer les *« clarifications »* du vice-président et dénoncer le faux procès qui leur est fait de vouloir défendre, dans le projet de document, *« la permissivité et l'homosexualité »*. Le risque est évidemment de voir la conférence du Caire se transformer en champ de bataille sur l'avortement et la *« permissivité »*, au mépris des domaines plus concrets sur lesquels, affirment les Américains, de réels progrès ont été réalisés. Selon Brian Atwood, directeur de l'Agence pour le développement international (USAID), un consensus existe déjà sur 90 % du document, un taux remarquable pour ce type de conférence.

Sur les 10 % restant, les délégués américains mènent nerveusement des négociations de dernière minute pour trouver un consensus le plus large possible, qu'ils espèrent trouver grâce à un compromis sur la formulation, tout en restant fidèles au principe du libre choix. Mais, déjà, le débat est relayé dans la presse américaine, où la droite conservatrice a trouvé, à deux mois des élections, un thème de choix.

SYLVIE KAUFFMANN

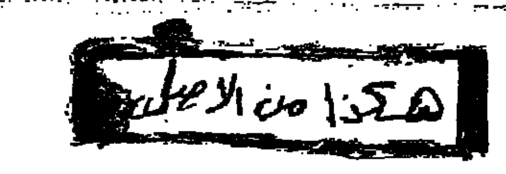
Benazir Bhutto pourrait renoncer à sa participation

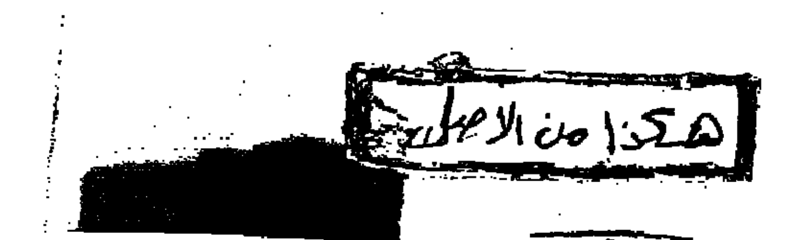
Après les premiers ministres de Turquie et du Bangladesh, Mme Tancu Ciller et Khaleda Zia, leur homologue du Pakistan, Benazir Bhutto, pourrait renoncer à se rendre à la Conférence des Nations unies sur la population et le développement, où elle était censée prononcer l'un des discours les plus importants lundi 5 septembre. *« La présence de Mme Bhutto est encore à l'examen »*, a déclaré, mercredi 31 août, Chahnaz Wazir Ali, conseiller de Mme Bhutto pour les questions sociales.

La position de Mme Bhutto pourrait être largement influencée par la position prise, mercredi 31 août, par le bureau du Comité des vingt et un grands oulémas saoudiens qui, dans la foulée du mufti (*le Monde* du 1er septembre), a estimé qu'il n'était *« pas permis aux musulmans, au regard de la charia* [loi islamique], *de participer à la conférence »*. *« L'examen de ce document a révélé qu'il appelle à la permissivité, à la stérilisation de l'humanité et qu'il ne tient pas compte des principes moraux prescrits par la religion »* musulmane, ajoutent les grands oulémas.

Israël pour sa part, a affirmé qu'il *« ne prendra pas position »* sur la polémique en cours. *« Nous sommes dans une position unique »*, a affirmé Avi Milo, responsable des organisations internationales au ministère des affaires étrangères. *« Nous sommes un petit pays de cinq millions d'habitants qui voudrait voir sa population augmenter, mais nous autorisons l'avortement sous certaines conditions précises »*, a-t-il expliqué au *Jerusalem Post*. – (AFP, AP.)

Envie de tout TROQUER sur minitel ?





...vant la réunion
...dent éviter l'avortement du Caire

des Nations unies sur la démographie

L'avenir contrasté de la population mondiale

III. – Egypte : la manne des expatriés

Après l'Inde, où la croissance de la population marque difficilement le pas dans les Etats les plus pauvres, et l'Asie du Sud-Est, où maîtrise de la fécondité et développement économique vont de pair, *le Monde* s'intéresse aujourd'hui à l'Egypte (*le Monde* du 31 août et du 1er septembre). Le troisième volet de notre série d'articles sur la démographie montre que, dans ce pays, l'expatriation est devenue une soupape de sécurité et une source de revenus pour la collectivité nationale.

LE CAIRE
de notre correspondant

Depuis vingt ans, les expatriés *égyptiens sont la poule aux œufs* d'or du pays. Leur nombre n'est pas connu avec précision, les estimations variant entre 1,8 million (selon le ministère du travail) à 3 millions (selon le ministère des affaires étrangères). Mais ils envoient au pays chaque année plus de 3 milliards de dollars et lui économisent plus de 40 milliards (le dollar américain *vaut actuellement 5,40 F). Plus* que les revenus annuels du pétrole et du canal de Suez réunis. Une manne qui a cependant l'inconvénient de contribuer à la hausse du prix des logements et des terrains – la pierre étant l'*investissement préféré des* expatriés.

Avant le boom pétrolier de 1974, les Egyptiens, de nature sédentaire, n'avaient *nulle envie* de quitter leur vallée. Quelques-uns avaient bien quitté le pays pour émigrer au Canada, en Australie et aux Etats-Unis à la suite des nationalisations de 1962. Dans les pays arabes, on rencontrait *aussi des enseignants* détachés, ou quelques islamistes fuyant les poursuites du régime de Nasser. L'explosion démographique avait seulement commencé, et la vie semblait facile pour la majorité de la population.

Ce faux sentiment de sécurité avait été accru par l'engagement du gouvernement de fournir du travail à tout diplômé. De 1965 à 1979, le nombre d'employés de l'Etat a augmenté de 15 % par an, soit presque cinq fois plus vite que la population totale (2,5 % à 3,5 %). Mais ensuite les listes d'attente ont commencé à s'allonger*: aujourd'hui, il faut* attendre en moyenne sept ans un emploi public, au lieu de trois ans au début des années 80. L'Etat a maintenant à sa charge 6 millions de salariés (administration et secteur public), mal payés mais travaillant peu (1), avec un emploi garanti à vie. Des centaines de milliers de diplômés attendent, certains depuis dix ans : *les universités déversent* chaque année 130 000 diplômés sur le marché du travail, et les instituts et écoles techniques 170 000.

Ce nombre s'ajoute aux 150 000 demandeurs d'emploi analphabètes ou n'ayant pas dépassé le primaire. Aujourd'hui, l'Egypte souffre d'un excès de diplômés même si elle manque de techniciens. Même les médecins, qui étaient contraints de *travailler durant trois ans pour* l'Etat, doivent maintenant faire jouer le « piston » pour se faire accepter comme interne dans les *hôpitaux de l'Etat. Malgré la faible* participation des femmes au monde du travail, le chômage a pris, au fil des ans, des proportions de plus en plus préoccupantes. On estime aujourd'hui le nombre de chômeurs à quelque 3 millions, soit un taux de chômage de 20 % de la population active.

Allers et retours

Difficultés d'emploi et baisse du niveau de vie ont déclenché en 1974 le *grand départ de ceux que* l'on a surnommé *« les oiseaux migrateurs »*. Entre 1973 et 1981, 20 millions d'Egyptiens ont obtenu des passeports, eux qui considéraient le fait de monter au Caire comme un voyage. Au début, l'objectif de la majorité des expatriés était l'Arabie saoudite et les pays du Golfe où d'immenses travaux d'infrastructure étaient lancés. *Mais obtenir un visa pour ces* eldorados n'était pas facile. Des centaines de milliers d'Egyptiens se sont donc rabattus sur l'Irak et la Libye, deux pays qui profitaient eux aussi de la hausse vertigineuse des prix du pétrole.

Ces *départs n'étaient pas sans* risques : des centaines de milliers d'expatriés l'ont expérimenté à leurs dépens en 1985. En juillet, à la suite de la baisse des prix du pétrole, le colonel Kadhafi décida du jour au lendemain d'expulser 250 000 travailleurs égyptiens en prétextant un conflit diplomatique avec Le Caire. Les pays du Golfe, pour leur part, n'usèrent même pas *de ce subterfuge pour intimer* l'ordre de partir à plusieurs centaines de milliers d'Egyptiens. Comme en Libye, bon nombre d'entre eux perdirent une bonne partie de leurs droits sans recours possible.

Heureusement, l'Irak, alors en pleine guerre avec l'Iran, était devenu gros demandeur de main-d'œuvre. Les Egyptiens n'avaient *même pas besoin de visa pour se* rendre à Bagdad. Très vite, près d'un million se rendirent en Irak. Les moins chanceux frappèrent aux portes de tous les consulats : les queues quotidiennes aux guichets atteignant plusieurs milliers de personnes, le Canada décida de ne distribuer les formulaires qu'à ceux qui connaissaient l'anglais ou le français, ce qui permit d'exclure la *plupart des demandeurs, qui* souvent ne savaient même pas où se trouvait le Canada.

En 1990, l'invasion du Koweït par l'Irak fut une nouvelle catastrophe. Plus de 200 000 expatriés revinrent totalement démunis de l'Emirat tandis que plus de 400 000 autres rentraient d'Irak dans d'affreuses conditions, l'Egypte ayant pris partie contre les Irakiens. En quelques mois, ils furent rejoints par des centaines de milliers de travailleurs revenant d'Arabie saoudite et des autres pays du Golfe. Une situation qui soumettait le marché du travail égyptien à des pressions insupportables, le tourisme, un des principaux *secteurs pourvoyeurs* d'emploi, étant lui aussi affecté par la crise du Golfe.

L'ouverture des frontières avec la Libye a été la soupape de sécurité. En moins d'un an, estime-t-on, *plus d'un million d'Egyptiens* passèrent la frontière. Nombre d'entre eux pour faire un commerce lucratif avec une Jamahiriya où tout était subventionné et où le dinar reste fixé officiellement à 3,2 dollars, alors qu'il vaut un demi-dollar sur le marché noir. Aujourd'hui près de 700 000 Egyptiens se sont installés en Libye, surtout pour y exercer de petits métiers. *Les sanctions du Conseil* de sécurité contre Tripoli n'ont pas encore affecté ce marché du travail.

Les plus doués ou les plus chanceux sont repartis vers le Koweït, où on évalue aujourd'hui leur *nombre à un quart de million, et en* Arabie saoudite, où ils seraient plus d'un million.

Aussi les virements des expatriés ont repris très vite leur rythme de croisière. Si bien que ces sommes ont suscité l'appétit du ministère des finances, qui, il y a quelques mois, a fait adopter par le Parlement un impôt sur les revenus des Egyptiens travaillant à l'étranger. *Cette taxe, qui a provoqué une* levée de boucliers ; a rapporté jusqu'ici moins de 60 millions de dollars. Mais comme l'autre poule aux œufs d'or, le tourisme, l'expatriation est une source de revenus *fragile : elle risque d'être affectée à* moyen terme par l'appauvrissement relatif des pays du Golfe.

ALEXANDRE BUCCIANTI

(1) Selon une étude sur un échantillon de secrétaires du secteur étatique, celles-ci ne travaillaient effectivement que vingt-huit minutes par jour.

Prochain article :
Mexique : la ruée vers le Nord

L'excroissance de la capitale égyptienne

LE CAIRE
de notre correspondant

Le Caire peut être un monstre rugissant et fumant ou un géant qui n'en finit pas de s'activer. Avec ses 400 kilomètres carrés, le Grand Caire compte 13 millions d'habitants *la nuit, et 16 millions le jour,* soit 20 % à 25 % des 59 millions d'Egyptiens et près de la moitié de la population urbaine. La *concentration moyenne est de* 32 000 habitants au kilomètre carré et peut dépasser les 100 000 dans certains quartiers *de la vieille ville.* La croissance annuelle de la population de la capitale (3,3 %) dépasse largement la moyenne nationale (2,2 %), mais sa croissance « naturelle » n'est que de 1,7 % : depuis une vingtaine d'années, les Cairotes font moins d'enfants que les Egyptiens. Certains quartiers de la capitale ont même vu leur *population baisser.*

La différence vient de l'exode *rural*, qui augmente chaque année la population du Caire de 1,6 %, soit près d'un quart de million d'habitants. La principale cause de cet exode est économique. C'est en effet au Caire qu'un Egyptien a le plus de chances de trouver du travail : on y trouve près de la moitié des emplois du secteur d'Etat, et 40 % du privé. La capitale a la part du lion des investissements gouvernementaux *(plus de 40 %). Al Qahira* (la victorieuse) a d'autres tours dans son sac. Malgré la crise du logement, on y est mieux logé *qu'à la campagne,* la capitale comptant 30 % des habitations d'Egypte. On y est aussi mieux soigné, avec plus de 70 % des médecins et la moitié des lits d'hôpital. On y trouve enfin plus de la moitié des places d'université, mais aussi les trois quarts des cinémas, théâtres, boîtes de nuits, restaurants et cafés de la vallée du Nil.

*La première conséquence de cette migration est l'amplifica*tion de la crise chronique du logement, qui remonte à la seconde guerre mondiale. Le gouvernement de l'époque avait alors bloqué les loyers. Une solution de facilité que ses successeurs ont même renforcée. Les loyers des appartements d'avant les années 80 sont restés bloqués dans une fourchette allant de 2 à 30 livres (1 livre = 1,8 franc). Mieux, le contrat de location se transmet *en héritage par les parents,* même du troisième degré. Résultat : des immeubles datant de moins de vingt ans sont délabrés, faute d'entretien, et plus d'un million et demi d'appartements sont inhabités, alors que 3 millions de Cairotes sont quasiment sans abri.

Les plus démunis n'ont *d'autre recours que la douzaine* de « quartiers champignons » qui ont poussé autour de la capitale. Des quartiers construits sans aucun *plan* d'urbanisme, où 30 % des habitations n'ont ni eau ni égouts et où les rues ne sont que des ruelles qui se tortillent au gré de constructions hétéroclites. Près de 60 % des nouvelles habitations construites chaque année le sont dans ces quartiers, qui poussent sans permis sur les terres agricoles ou sur les *terrains de l'Etat.* Près de 20 % des habitations du Caire sont le fruit de surélévations illégales d'immeubles. Jusqu'ici le gouvernement fermait les yeux. Mais depuis la vague terroriste qui trouvait refuge dans les quartiers champignons, l'Etat a commencé à s'occuper de ces « jungles urbaines ». En fait, les vingt-cinq cimetières, avec leurs mai*sonnettes, leurs cours, leur eau* potable, leur électricité et leurs téléphones sont bien plus habitables (1).

Des embouteillages inextricables

Pour résoudre la surpopulation dans la capitale, le gouvernement a commencé, dès le milieu des années 70, la création de six cités satellites autour du Caire. Ces nouveaux centres industriels en plein *désert devaient,* selon leurs promoteurs, abriter les centaines de milliers d'employés. Mais si des cités comme Al *Acher Men Ramadan (60 kilo*mètres à l'est du Caire) et Sadate ont réussi au niveau industriel, elles sont encore loin d'avoir d'atteint le nombre d'habitants escompté. Seule la cité de Sita Oktobar est en voie d'atteindre les 100 000 habitants.

Cette croissance du Caire a entraîné des problèmes de cir*culation à la mesure de la* mégapole. 800 000 autos, 150 000 taxis, 30 000 camions, 15 000 taxis collectifs, 10 000 autobus... et 300 000 charrettes sillonnent la ville tous les jours. Pour résoudre les embouteillages inextricables qui la paralysaient aux heures de pointe, une centaine de boulevards et d'échangeurs ont été aména*gés ou sont en cours et un péri*phérique devrait être pleinement utilisable dans deux ans. On a aussi construit une pre*mière ligne de métro qui reçoit* chaque jour 800 000 passagers (10 % des usagers des transports publics). Une deuxième, qui devrait doubler sa capacité, est en construction. Pour diminuer la pollution due aux transports en commun, une tren*taine de bus ont été équipés* pour utiliser le gaz naturel : le gouverneur du Caire vient d'inaugurer une station-service *à leur intention.*

Malgré ces efforts, Le Caire reste une des villes les plus polluées d'Afrique. La présence de plomb dans *l'air* dépasse cinq fois les normes internationales, la poussière dix fois. Le manque d'espaces verts (de 16 centimètres carrés à 2 mètres carrés par habitant selon les quartiers) n'arrange *rien. Des filtres sont actuelle*ment en cours d'installation sur les cheminées des usines, notamment les cimenteries *d'Hélouan, qui font de cette* banlieue industrielle la zone la plus polluée du pays. Une future ceinture verte est actuellement au stade de projet.

Reste le bruit. Dans les grandes rues du Caire il dépasse allègrement les 90 décibels de jour, presque l'équivalent du bruit d'un coup de feu. Même la nuit, le bruit est *toujours présent, avec 50 déci*bels. Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que les cas de surdité aient triplé en trente ans.

Malgré tout cela, Le Caire continuera à attirer des centaines de milliers de nouveaux résidents chaque année : les sages et les fous, ceux qui ont les moyens et ceux qui n'en ont *pas du tout.*

A. B.

(1) Les estimations officielles donnent 150 000 habitants.

Les migrants : une majorité d'ouvriers

LE CAIRE
de notre correspondant

Selon une étude faite en 1991 *par le ministère du travail,* 72 % des expatriés sont partis pour des raisons économiques, 11 % à cause de problèmes de logement et de mariage et 7,5 % pour fuir la bureaucratie et la routine. 96,5 % des travailleurs expatriés sont des hommes, et 45,8 % sont âgés de vingt à trente ans. Plus de 57 % tra*vaillent comme ouvriers dans* l'agriculture, l'industrie ou le commerce, 30,5 % comme employés de bureau, les autres comme enseignants, médecins ou ingénieurs. Au bas de *l'échelle figurent 40 % d'anal*phabètes et, tout en haut, 2 % de détenteurs de diplômes uni*versitaires.*

Soixante pour cent des expatriés viennent du secteur privé et 30 % du secteur étatique. Soixante pour cent ont résidé à l'étranger moins de deux ans et 2 % plus de quinze ans.

A. B.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Résultats semestriels

Le Conseil d'administration du Comptoir des Entrepreneurs, réuni le 29 août 1994, a arrêté les comptes du premier semestre de l'exercice 1994.

ACTIVITÉ

L'activité de l'Établissement s'est maintenue dans le courant du premier semestre à un niveau satisfaisant. Le volume des prêts accordés à la clientèle s'élève à près de 4 milliards de F, dont 3,3 milliards de F pour le secteur concurrentiel.

La réorientation de cette production en direction des prêts aux particuliers s'est poursuivie pendant le premier semestre, conformément aux objectifs du plan stratégique du Comptoir des Entrepreneurs.

Par ailleurs, la cession d'un portefeuille de créances de 9 milliards de F, ainsi qu'une opération de titrisation portant sur 2,6 milliards de F de crédits aux particuliers, ont permis de rétablir la situation de trésorerie de l'Établissement.

RÉSULTATS

Le résultat net consolidé – part du groupe – ressort à – 348 millions de F, contre – 940,5 millions de F au premier semestre 1993.

Le résultat social ressort à – 321 millions de F, contre – 940,7 millions de F au premier semestre 1993.

Ces résultats tiennent compte d'une plus-value de 172,3 millions de F résultant de l'opération de titrisation réalisée en avril 1994.

Ils tiennent compte, également, de la poursuite de l'effort de provisionnement sur les encours douteux concernant les professionnels de l'immobilier, maintenus dans les livres du Comptoir. Ces encours sont provisionnés à 41 %, grâce à une dotation nette complémentaire de 539 millions de F dont 214 millions de F d'agios.

Compte tenu d'un contexte de marchés immobiliers qui restent fortement dégradés et dont les perspectives d'amélioration demeurent incertaines, le Conseil d'administration a donné mandat au Président d'approfondir le plan de redressement du Comptoir des Entrepreneurs. Il a notamment décidé que soient mis en œuvre, dans les meilleurs délais, la cession du Siège et le déménagement qui lui est lié. De même il a confirmé le renforcement de la sélectivité en matière d'engagements nouveaux.

Chaque étudiant de l'IEA fait le TOUR D'EUROPE et le TOUR DU MONDE
C'est la clef de son insertion professionnelle.

1979 iea PARIS 1994

INSTITUT EUROPÉEN DES AFFAIRES

UN ÉVÉNEMENT EXCEPTIONNEL
49e FORUM EUROPÉEN DES AFFAIRES
Mardi 15 Novembre 1994 (10h à l'IEA)

Victor IAROCHENKO
Ministre Conseiller pour les Affaires Economiques et Commerciales de la Russie en France
"Les défis de Boris ELTSINE"
éditions J.P. TAILLANDIER

Cocktail PERRIER - JOUET
Places limitées - Réservation immédiate : (1) 42 25 22 22

Établissement privé d'enseignement technique supérieur
IEA - Paris 49-51, rue de Ponthieu 75008 Paris Tél. : (1) 42 25 22 22 Fax : (1) 42 89 42 43
(Loi du 25.07.1919 - Décret n° 58-931 du 14.09.1958)
Association régie par la loi du 1er juillet 1901 - INSEE 318 054 251 00018

Un résultat semestriel supérieur à 1 milliard de francs

Les AGF plaident pour leur privatisation

Malgré la chute des cours en Bourse et les hésitations du gouvernement, les AGF ne perdent pas l'espoir d'être privatisées cet automne.

« La privatisation, c'est l'Etat qui la décidera. Il nous a demandé de nous préparer pour la fin du mois de septembre, nous serons prêts... Nous continuons », a assuré Antoine Jeancourt-Galignani, le président des AGF (Assurances générales de France) mercredi 31 août, lors de la présentation des comptes semestriels du groupe. Envisagée un temps avant l'été par le ministère de l'économie, puis repoussée à l'automne, la mise sur le marché des AGF semble aujourd'hui plus incertaine que jamais.

Les dirigeants de la compagnie se refusent pourtant à évoquer l'hypothèse d'un report et une répétition de l'histoire. Les AGF figuraient déjà en 1986 et 1987 parmi les plus sérieux prétendants à la privatisation. La mise sur le marché avait pourtant été ajournée *in extremis*. Le préjudice pour le groupe de deux échecs successifs à sept ans d'intervalle serait lourd.

Certes, rien n'est encore officiellement décidé par le gouvernement. Mais en se dotant des moyens d'ouvrir le capital de Renault et en annonçant la prochaine introduction en Bourse de la Caisse nationale de prévoyance, les pouvoirs publics se donnent une alternative à la privatisation des AGF. Ils soulignent ainsi, qu'ils le veuillent ou non, la difficulté qu'ils auront à mettre sur le marché le capital de l'asssureur public.

Les AGF risquent cette fois d'être victimes de la mauvaise volonté de la Bourse. La privatisation coûte que coûte en avril du grand concurrent, l'UAP, réalisée dans un environnement défavorable, a laissé des traces auprès des grands investisseurs institutionnels. Les valeurs financières en général et d'assurances en particulier ont particulièrement souffert depuis le début de l'année de la remontée des taux d'intérêt. Elles ont été littéralement « massacrées ». L'action AGF a ainsi perdu 36 % depuis le 1er janvier.

Recentrage sur l'assurance

Une analyse que réfute le président des AGF : *« On peut dire ce qu'on veut sur le prix. Si l'action a baissé de 36 % par rapport à la fin de 1993, elle a gagné 25 % par rapport à la fin de 1992. On met en cause l'appétit du marché pour les compagnies d'assurances, mais l'italien INA a été avalé en une demi-journée et l'anglais Commercial Union a réalisé sans la moindre difficulté une importante augmentation de capital. » « La Bourse est sensible aux effets de mode, ils ont joué et ne jouent plus en faveur des assureurs »*, reconnaît pourtant M. Jeancourt-Galignani avant d'ajouter : *« Je ne suis pas sûr qu'en s'inspirant des effets de mode, les vendeurs ou les acheteurs prennent les meilleures décisions. »* En tout cas, la compagnie ne ménage pas sa peine pour convaincre son actionnaire et a réussi le tour de force d'annoncer son résultat semestriel un mois avant ses concurrents. Sur les six premiers mois de l'année, le groupe a dégagé un bénéfice net de 1,044 milliard de francs, en sensible recul par rapport à celui de la période correspondante de 1993 (1,411 milliard). Mais sur l'ensemble de l'année M. Jeancourt-Galignani prévoit un résultat supérieur de 40 à 60 % à celui du premier semestre 1994, soit un bénéfice net compris entre 1,46 et 1,67 milliard de francs à comparer aux 977 millions de profits finalement réalisés par les AGF en 1993. Enfin, le recentrage sur le métier d'assureur est confirmé, ainsi que la décision de vendre la participation de 43 % que détient la compagnie d'assurances dans la BFCE (Banque française du commerce extérieur).

E. L.

L'affaire Schneider

Didier Pineau Valencienne de nouveau convoqué par la justice belge

Les démêlés du président de Schneider, Didier Pineau Valencienne, avec la justice belge viennent de connaître un nouveau rebondissement, avec l'envoi par le juge d'instruction belge, Jean-Claude Van Espen, d'une nouvelle convocation au PDG français. Les avocats belges de celui-ci ont immédiatement contre-attaqué en déposant un recours en nullité de la procédure suivie par la justice belge.

Le juge d'instruction a envoyé mardi 30 août une lettre recommandée au domicile parisien de M. Pineau Valencienne, le convoquant à partir du samedi 3 septembre dans son bureau à Bruxelles. Cette convocation datée du 26 août donne huit jours au PDG de Schneider pour se rendre à Bruxelles.

Selon les avocats de M. Pineau-Valencienne, il s'agit d'une entorse au droit international, qui prévoit un délai d'un mois. Le juge, estiment-ils, n'a aucunement tenu compte des discussions menées avec les conseils belges de M. Pineau Valencienne, qui souhaitent que leur client soit interrogé uniquement en France, sous la protection de la justice française.

Aussi les avocats de Didier Pineau Valencienne ont-ils décidé d'accélérer leur riposte : un recours en nullité, préparé depuis de longues semaines, a été déposé mercredi devant la justice belge. Et selon toute vraisemblance, le PDG de Schneider ne se rendra pas à Bruxelles.

Se fondant notamment sur la violation de la Convention européenne d'entraide judiciaire de 1959, les avocats du PDG de Schneider contestent les conditions d'interpellation et de mise en détention de Didier Pineau Valencienne le 26 mai à Bruxelles.

Le PDG de Schneider avait été inculpé et incarcéré à la prison de Forest à Bruxelles pendant douze jours. Cette incarcération avait soulevé une grande émotion chez nombre de grands patrons français, qui s'étaient solidarisés dans un message de soutien publié dans la presse. Le tollé des patrons français avait entraîné de vives réactions dans les milieux judiciaires et la presse belge.

La guerre des prix dans la micro-informatique

Zenith Data Systems diminue ses tarifs

Après les baisses de prix annoncées par Compaq, IBM et DEC, Zenith Data Systems (ZDS), la filiale micro-informatique du groupe français Bull, a annoncé mercredi 31 août des diminutions de tarifs allant jusqu'à 26 % sur certains de ses micro-ordinateurs. Appliquées dès le 5 septembre en France, ces baisses seront étendues à l'ensemble de l'Europe. *« Aux Etats-Unis, nous avions déja revu nos prix cet été»*, explique Michel Motro, le patron de Zenith Europe. *« Des baisses sont intervenues dès le mois de juillet sur les serveurs, les PC de base et nous avions annoncé des réductions sur les portables quelques jours avant Compaq. »* Le mouvement aurait donc été largement anticipé. *« 60 % à 70 % de la baisse décrétée par Compaq est naturelle. Elle reflète la diminution du prix des composants – micro-processeurs et disques – et répercute également, en Europe, la baisse du dollar. »*

ZDS n'est donc pas mis au pied du mur, affirme M. Motro. Pour lui, ces baisses de prix ne remettent nullement en cause le redressement financier de Zenith qui a vu ses ventes progresser de 55 % au premier semestre 1994 et qui table sur un résultat opérationnel positif sur l'ensemble de l'année, même si le résultat net sera, au final, encore déficitaire. *« Les taux de marge de la concurrence, de l'ordre de 27 % pour Compaq ou de 18 % pour Dell, sont désormais à la portée de ZDS. »* Zenith dont les pertes en 1993 étaient estimées à 1,5 milliard de francs a été largement réorganisé au cours des derniers mois. Le partenariat noué avec l'américain Packard Bell en mars 1994 lui a notamment permis d'amortir ses coûts sur des séries plus grandes. Aux termes de cet accord, Packard Bell, troisième fabricant de micro-ordinateurs aux Etats-Unis, fabrique des ordinateurs de bureau pour ZDS ; en contrepartie, ZDS lui fournit des portables. *« Nous avons très sensiblement augmenté notre production de portables, un type d'ordinateurs pour lesquels les frais d'outillage sont très élevés. »* Zenith a pu faire jouer ainsi un effet de levier.

Une majorité de patrons sont favorables à une opération « mains propres »

Pour enrayer une corruption qu'ils estiment grandissante, 56 % des patrons français sont favorables à une opération « mains propres », selon un sondage Louis Harris publié par le mensuel *Enjeux-les Echos* et France-Info, jeudi 1er septembre. Les 403 chefs d'entreprise interrogés les 19 et 20 juillet sont 80 % à applaudir l'action des juges à l'encontre de Bernard Tapie, 74 % à approuver la mise en examen de Pierre Bergé, patron d'Yves Saint Laurent Couture, 56 % à comprendre celle de Pierre Suard, PDG d'Alcatel-Alsthom, et 50 % à appuyer la détention de Didier Pineau Valencienne, PDG de Schneider.

Selon ce sondage, les marchés des collectivités locales, le bâtiment-travaux publics, l'immobilier, sont les plus touchés par une corruption dont les patrons expliquent la vague croissante par la *« perte du sens moral »*, le financement des partis politiques et la concurrence entre les entreprises. Les patrons interrogés se refusent à rejeter la totalité de la faute sur les autres, et estiment, en effet, que les premiers responsables de leur implication dans des affaires, sont les chefs d'entreprise eux-mêmes : 52 % citent leur imprudence comme explication. 35 % la placent même en tête.

Reste qu'il est toujours possible, pour deux patrons sur trois, de diriger son entreprise honnêtement. Un quart trouve que c'est difficile et 7 % estiment que l'on ne peut pas faire d'affaires sans se compromettre. Si 97 % des chefs d'entreprise estiment que les fausses factures constituent une *« dérive grave »*, le mensonge et la fraude fiscale sont estimés un *« mal parfois nécessaire »* par, respectivement, 38 % et 19 %.

Equipé de moteurs Rolls-Royce

Le premier Airbus de Cathay Pacific sera entièrement européen

Cathay Pacific, compagnie aérienne de Hongkong, a présenté mercredi 31 août à Blagnac, près de Toulouse, son premier Airbus. Tout frais sorti des hangars du consortium européen, l'appareil, un A330, gros-porteur, moyen-long-courrier, constitue une première pour Airbus car il est équipé de moteurs Rolls-Royce Trent 700. C'est donc le premier Airbus entièrement européen. Actuellement, les appareils gros-porteurs d'Airbus sont équipés de réacteurs des motoristes américains General Electric ou Pratt et Whitney. Airbus Industrie n'avait jamais jusqu'à lors pu équiper ses avions de moteurs Rolls-Royce, les discussions avec le constructeur britannique n'ayant pas abouti. Client fidèle du motoriste britannique, Cathay a choisi ces réacteurs pour des raisons d'économies d'échelle.

Prévu pour une mise en service en janvier prochain, cet appareil est le premier d'une commande ferme de dix avions du même type datant de juillet 1989, à laquelle s'ajoutent dix options, pour un montant total de l'ordre de 2,2 milliards de dollars. Ils sont destinés à remplacer les Tristar vieillissants de la compagnie de Hongkong.

Cathay Pacific arborait, à cette occasion, ses nouvelles couleurs. L'ancien logo qui représentait une queue d'avion en vert et blanc est remplacé par une aile d'oiseau. Le drapeau britannique, l'Union Jack, est définitivement abandonné en prévision notamment du retour de Hongkong dans le giron chinois à partir de 1997. La compagnie, contrôlée par le groupe britannique Swire, a commandé six autres Airbus A340 (gros-porteurs, très-long-courriers) en février 1994 pour un montant de 800 millions de dollars.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

PHILIP MORRIS : hausse du dividende et programme de rachat de ses actions. – Philip Morris, premier groupe américain de tabac et de produits alimentaires, a annoncé, mercredi 31 août, une hausse de près de 20 % de son dividende et un programme de rachat de ses actions de six milliards de dollars sur trois ans pour valoriser ses actifs boursiers. Cette décision, autorisée par le conseil d'administration de la société, intervient au moment où Philip Morris subit les pressions de ses plus gros actionnaires pour accroître la valeur de ses actifs. Le conseil d'administration avait décidé en mai dernier de ne pas diviser le groupe en deux entités séparées coiffant respectivement les activités produits alimentaires et de tabac. Après cette décision, la direction de Philip Morris avait clairement indiqué qu'elle envisageait plusieurs moyens pour valoriser les actifs du groupe y compris une augmentation des dividendes ou un rachat d'actions.

AVIATION

BOEING : commande en vue en Chine. – Le secrétaire d'Etat américain au commerce, Ron Brown, a annoncé, au cours d'une visite en Chine mercredi 31 août, que la compagnie Shanghaï Airlines avait l'intention de commander onze avions supplémentaires à Boeing pour un montant qui dépasserait un milliard de dollars.

AIR FRANCE : la CFDT critique la nomination de Stephen Wolf. – La CFDT d'Air France a critiqué, mardi 30 août, la nomination comme conseiller du président du holding du groupe Air France, Christian Blanc, de l'ancien PDG de United Airlines, Stephen Wolf, qu'elle définit comme *« un digne représentant de la politique de déréglementation du transport aérien »*. Le bureau central CFDT constate que *« son éviction de United Airlines a été la première décision des salariés après leur prise de contrôle de l'entreprise »* et que *« la baisse des coûts par les licenciements et la pression sur les salariés semble être son credo pour la gestion d'une compagnie aérienne »*. En juillet, Stephen Wolf a dû laisser sa place à Gerald Greenwald, un ancien patron de Chrysler, alors que les salariés de la compagnie aérienne en devenaient actionnaires à 55 %.

PARIS, 31 août ⬆ Hausse malgré tout

La Bourse de Paris a gardé son sang-froid, terminant mercredi 31 août sur une note positive, après la décision surprise des banques de relever leur taux de base bancaire (TBB). En recul de 1,06 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 a très vite réduit ses pertes avant de renouer peu avant midi avec la hausse. La séance s'est achevée sur un gain de 0,42 % à 2 069,08 points. Le volume des échanges s'est quelque peu étoffé, atteignant 3,6 milliards de francs environ.

Mardi soir, à la surprise générale, les banques annonçaient une augmentation de 0,5 point de leur TBB à 7,95 %, renchérissant ainsi le coût du crédit accordé aux particuliers et aux PME. Avant l'ouverture du marché, ce geste était perçu par la communauté financière comme *« un véritable coup de poignard dans le dos »*. En effet, compte tenu des signes de tassement de la croissance aux Etat-Unis, les taux à long terme avaient tendance ces derniers jours à refluer légèrement outre-Atlantique mais aussi en Europe.

Le MATIF a terminé la journée sur une baisse de 0,40 % à 113,48.

Les échanges ont été particulièrement étoffés sur Moulinex, portant sur 248 900 titres (0,9 % du capital) contre 90 000 la veille. Le titre était en hausse de 3,2 % à 123,80 francs.

Les Galeries Lafayette, qui la veille avaient déjà sensiblement progressé à l'annonce de la fermeture du magasin new-yorkais, ont encore progressé de 5,25 % à 2 400 francs.

NEW-YORK, 31 août ⬇ Repli modeste

Wall Street a terminé en modeste baisse mercredi, après avoir gagné 166 points depuis une semaine. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 913,42, en baisse de 3,88 points (0,1 %). L'indice n'a pas conservé les gains enregistrés dans l'après-midi grâce à Philip Morris, qui avait annoncé un programme de rachat de ses actions de 6 milliards de dollars sur trois ans et une augmentation de 19,3 % du dividende par action.

L'activité a été très importante, avec quelque 354 millions d'actions échangées, le volume le plus élevé depuis le 17 juin dernier (373 millions). Le nombre de titres en hausse (1 238) a dépassé celui des valeurs en baisse (960). 687 actions sont restées inchangées.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, a reculé à 7,45 % contre 7,46 % mardi soir.

Texas Instruments s'est déprécié après le rejet par un tribunal japonais de se plainte pour plagiat contre Fujitsu.

VALEURS	Cours du 30 août	Cours du 31 août
Alcoa	83 3/8	84
Allied Signal Inc.	37 7/8	37 3/8
American Express	28 1/2	28 1/8
ATT	55 1/4	54 3/4
Bethlehem Steel	23 3/8	23
Boeing	45 1/8	45 1/2
Caterpillar Inc.	115 1/4	115 1/2
Chevron	42 7/8	42 3/8
Coca-Cola	46 1/4	46
Disney Corp.	40 5/8	41 1/8
Du Pont de Nemours	61 1/8	60 1/2
Eastman Kodak	50 3/8	49 3/4
Exxon	50 5/8	59 1/2
General Electric	50	49 7/8
General Motors	52	50 1/4
Goodyear Tire	34 3/4	35
IBM	69 1/2	68 5/8
International Paper	76 5/8	77 1/8
Morgan (J.P.)	65 5/8	65 7/8
McDonnell Douglas	118 7/8	118 1/4
Merck and Co.	33 7/8	34 1/4
Minnesota Mining	55	55 1/4
Philip Morris	58 1/2	60 7/8
Procter & Gamble	60 1/4	60 7/8
Sears Roeb. and Co.	46 5/8	47 3/8
Texaco	62 1/2	61 7/8
Union Carbide	34 1/2	34 3/8
United Tech.	64	63 5/8
Westinghouse El.	13 3/4	14 1/8
Woolworth	16 1/2	16 1/8

LONDRES, 1er septembre = Hésitant

Les valeurs ont réduit leurs gains mercredi en fin de séance au Stock Exchange, influencées par l'ouverture en baisse de Wall Street. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en hausse de 1,7 point (0,05 %) à 3 251,3. Il avait gagné plus de 13 points en fin de matinée, soutenu par la publication de l'indice des directeurs d'achat qui a montré une faible augmentation des prix en août, faisant reculer la crainte d'une prochaine hausse des taux d'intérêt britanniques.

Le marché a été actif avec 641,2 millions de titres échangés contre 544,8 millions la veille. Toutefois, les opérateurs ne tablaient pas sur une baisse des taux directeurs allemands lors de la réunion de la Bundesbank jeudi 1er septembre, après le relèvement d'un quart de point du taux de base bancaire en France.

VALEURS	Cours du 30 août	Cours du 31 août
Allied Lyons	6,28	6,25
BP	4,15	4,16
BTR	3,92	3,85
Cadbury	4,86	4,88
Glaxo	6,50	6,45
GUS	5,92	5,93
ICI	8,33	8,34
Reuters	5,13	5,12
RTZ	8,81	8,82
Shell	7,46	7,51
Unilever	11,43	11,50

TOKYO, 1er septembre = Sur place

Le marché a une nouvelle fois stagné jeudi 1er septembre, en dépit d'achats sélectifs de valeurs de la sidérurgie, du bâtiment et des télécommunications par les investisseurs japonais.

L'indice Nikkei a clôturé en hausse de 14,40 points, soit de 0,07 %, à 20 642,93, dans un volume estimé à 320 millions de titres contre 258 millions mercredi.

Les indices ont évolué dans des marges particulièrement étroites mais les volumes se sont accrus, grâce à l'activité des opérateurs et des fonds d'investissement.

VALEURS	Cours du 1er sept.	Cours du 2 sept.
Bridgestone	1 590	1 580
Canon	1 750	1 740
Fuji Bank	2 240	2 250
Honda Motors	1 640	1 670
Matsushita Electric	1 760	1 760
Mitsubichi Heavy	781	781
Sony Corp.	6 040	6 150
Toyota Motors	2 140	2 170

CHANGES

Dollar : 5,4090 ⬇

Jeudi 1er septembre, le dollar fléchissait à 5,4090 francs à l'ouverture du marché des changes parisien, contre 5,4160 francs la veille en fin de journée (cours indicatif Banque de France). Le deutschemark était pratiquement inchangé à 3,4224 francs, contre 3,4268 francs mercredi soir (cours Banque de France).

FRANCFORT	31 août	1er sept.
Dollar (en DM)	1,5830	1,5822

TOKYO	31 août	1er sept.
Dollar (en yens)	99,57	100,01

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (1er sept.) .... 5 1/4 % - 5 3/8 %

New-York (31 août) .... 4 15/16 %

BOURSES

PARIS

	30 août	31 août
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 060,37	2 069,08
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*)		
Indice SBF 120	1 419,45	1 424,65
Indice SBF 250	1 373,97	1 378,35

NEW-YORK (*indice Dow Jones*)

	30 août	31 août
Industrielles	3 916,98	3 913,42

LONDRES (*indice « Financial Times »*)

	30 août	31 août
100 valeurs	3 249,60	3 251,30
30 valeurs	2 539,90	2 535

FRANCFORT

	30 août	31 août
Dax	2 210,85	2 212,85

TOKYO

	1er sept.	2 sept.
Nikkei Dow Jones	20 628,53	20 642,93
Indice général	1 636,71	1 639,91

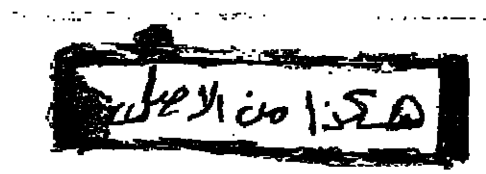
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

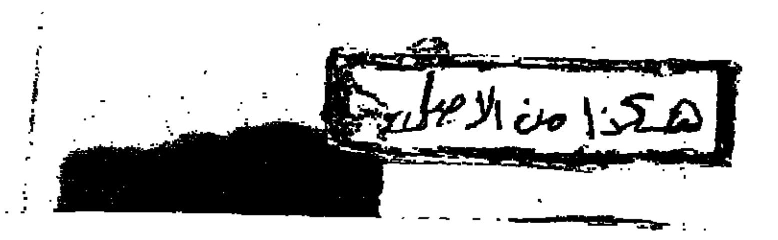
	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,4110	5,4130	5,4195	5,4230
Yen (100)	5,4002	5,4076	5,4439	5,4533
Ecu	6,5337	6,5389	6,5287	6,5369
Deutschemark	3,4287	3,4232	3,4256	3.4294
Franc suisse	4,0617	4,0663	4,0745	4,0809
Lire italienne (1000)	3.4149	3,4184	3,3886	3,3935
Livre sterling	8,3058	8.3144	8.3080	8,3206
Peseta (100)	4,1302	4,1349	4,1056	4,1121

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	4 3/4	4 7/8	4 13/16	4 15/16	5 3/16	5 5/16
Yen (100)	2 7/16	2 9/16	2 1/4	2 3/8	2 5/16	2 7/16
Ecu	5 9/16	5 11/16	5 3/4	5 7/8	6 1/16	6 3/16
Deutschemark	4 13/16	4 15/16	4 7/8	5	4 15/16	5 1/16
Franc suisse	4 1/16	4 3/16	4 3/16	4 5/16	4 3/8	4 1/2
Lire italienne (1000)	8 1/8	8 3/8	8 1/2	8 3/4	9 3/16	9 7/16
Livre sterling	4 15/16	5 1/16	5 7/16	5 9/16	5 7/8	6
Peseta (100)	7 1/2	7 3/4	7 3/4	8	8 1/16	8 5/16
Franc français	5 3/8	5 1/2	5 1/2	5 5/8	5 13/16	5 15/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.





BOURSE DE PARIS DU 1er SEPTEMBRE

Liquidation : 23 septembre
Taux de report : 5,50

Cours relevés à 11 h 15
CAC 40 : – 1,05 % (2047,31)

Règlement mensuel

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
6160	EDF-GDF 3%	6160	6180	+ 0,32
1812	B.N.P. (T.P)	1020	1020	–
1044	Cr.Lyonnais(T.P.)	1046	1045	– 0,10
2330	Renault (T.P.)	2302	2300	– 0,09
2290	Rhone Poulenc(T.P)	2320	2340	+ 0,86
1155	Saint Gobain(T.P.)	1150	–	–
1060	Thomson S.A (T.P)	1080	1090	+ 0,93
660	Accor 1	682	677	– 0,73
810	Air Liquide 1	842	838	– 0,48
600	Alcatel Alsthom 1	599	594	– 0,83
585	Alcatel Cable 1	627	642	+ 2,39
350	Alspi 1	365	380	+ 4,11
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
450	Dassault-Aviation1	448	–	–
435	Dassault Electro 1	436,30	439	+ 0,62
2570	De Dietrich 1	2610	2610	–
495	Degremont 1	520	518	– 0,38
65	Dev.R.N-P.Cal(Li)2	65,70	65	– 1,07
79	Dev.R.Sud-Est(Ly)2	82	83,90	+ 2,32
430	DMC (Dollfus Mi)1	451	451,20	+ 0,04
735	Docks France 1	779	774	– 0,51
156	Dynaction 1	162,50	162	– 0,31
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
855	LVMH Moet Vuitton1	891	875	– 1,80
525	Lyonnaise Eaux 1	552	544	– 1,45
390	Marine Wendel 1	400	400	–
117	Matra-Hachette 1	115,50	117,10	– 1,18
81	Metaleurop 1	85,40	86	+ 0,70
9,50	Metrologie Intl 1	9,55	9,40	– 1,57
245	Michelin 1	237,30	238	+ 0,29
117	Moulinex 1	123,80	124	+ 0,16
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
950	Sodexho 1	960	958	– 0,21
124	Sogenal (Ny) 2	133	132,50	– 0,38
2020	Sommer-Allibert 1	2195	2155	– 1,82
455	Sophia 1	473	468,60	– 0,35
495	Strafor Facom 1	501	504	+ 0,60
355	Spie Batignolles 1	361,90	355	– 1,91
635	Strafor Facom 1	548	535	– 2,01
260	Suez 1	275,30	274,30	– 0,54
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
22	Harmony Gold 1	34,50	34,95	+ 1,30
485	Hewlett-Packard 1	488,40	486	– 0,49
52	Hitachi 1	53,10	53,70	+ 1,13
1200	Hoechst 1	1279	1241	– 2,97
355	I.B.M 1	373	372	– 0,27
70	I.C.I 1	69,10	70,20	+ 1,59
440	I.T.T. 1	446	–	–
275	Ito Yokado 1	283,30	284,20	+ 0,32
52	Matsushita 1	94,45	94,35	– 0,11
140	Mc Donald's 1	151,70	–	–
178	Merck and Co 1	186	185,10	– 0,48
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arbel 2	477	477,90
Bains C.Monaco 2	761	–
B.N.P.Intercont.2	317	315
Bidermann Ind	103	–
B T P (la cie) 2	22,90	22,60
Cambodge	939	–
Carbone Lorraine 2	648	648
Case Poclain 2	2,30	–
CBC 1	323,50	323,50
Centenaire Blanzy	350	–
Cerugen Holding	24,10	–
Champex (Ny)	72,80	–
CIC Un.Euro.CIP 1	317	312
C.I.T.R.A.M. (B)	3159	–
Cpt Lyon Alem.2	366	369,90
Concorde-Ass Risq2	900	901
Spe Valfond ex.CMP	17,50	–

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Silic 2	780	–
S.I.P.H.	208	–
Sofal	365	–
Softo	230,10	–
Softam	75	–
Sofragi	3890	–
Soudure Autogene	928	925
Sovabail	440	–
Taittinger 1	2460	2458
Tour Eiffel	380	–
Ufiner Cofreth	1531	–
Vicat 2	685	606
Virax	130	–

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Hors-cote (sélection)

Second marché (sélection)

Sicav (sélection) 31 août

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ecur. Capitalisation (2)	196,46	194,51 ◆
Ecur. Expansion (4)	288965,62	287814,36
Ecur. Géovaleurs	2859,52	2776,23
Ecur. Investissement	168,87	163,95
Ecur. Monepremière (3)	9986,80	9986,80 ◆
Ecur. Monétaire	23317,50	23317,50
Ecur. Trésorerie	2868,84	2868,84 ◆
Ecur. Trimestriel	1955,93	1936,56 ◆
Elanciel D.	129,98	126,19
Elicash	836159,21	836159,21 ◇
Emergence Poste D	109,05	105,87 ◆
Energia	380,41	363,16
Eparcic	4309,65	4309,65
Epercourt-Sicav (1)	200,56	200,46 ◆
Epargne-Unie	1536,53	1499,05
Eufi Cash capi.	9270,12	9270,12 ◆
Eurco Solidarité	1179,73	1168,05
Eurocic Leaders	1325,70	1287,09
Eurodyn	1511,92	1475,84

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Natio Sécurité	12030,73	12030,73
Natio Valeurs	981,21	961,97
Nippon-Gan	7718,66	7421,79
Nord Sud Dévelop	1896,07	1891,29 ◆
Oblicic-Mondial	3027,89	2983,14
Oblicic-Régions	1067,42	1051,85
Oblifutur	3256,18	3195,47
Oblig. tres caté.	206,61	203,56 ◆
Oblition	1619,61	1603,57
Oblisécurité Sicav	15415,40	15415,40
Oblitys D	512,17	504,68 ◆
Oraction	1615,97	1576,56
Parvalor	645,80	633,14
Plénitude D	161,48	156,78
Poste Croissance C	3306,77	3203,57 ◆
Poste Gestion C	39282,55	39282,55 ◆
Première Oblig. C	11523,32	11523,32 ◆
Première Oblig. D	10728,88	10715,52
Prévoy. Ecureuil	98,30	97,33

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Uni-Garantie C	1389,87	1373,77
Uni-Garantie D	80243,71	80243,71
Uni Régions	1618,34	1578,87
Univar	275,74	275,74 ◇
Univers Actions	1682,59	1622,04
Univers Obligations	1918,08	1882,32
Valorg	2372,05	2369,69
Valreal	31609,76	31593,96
Winterthur St-Honore	252,74	241,28
–	–	–

(1) 3-6-94 Division valeur liquidat. par 20, multiplicat. nbre de titres par 20.
(2) 3-6-94 Division valeur liquidat. par 15, multiplicat. nbre de titres par 15.
(3) 3-8-94 Division val. liquidat. par 8, multiplicat. nbre de titres par 8.
(4) 3-6-94 Division valeur liquidat. par 2, multiplicat. nbre de titres par 2.

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 31/08	Cours des billets achat	Cours des billets vente
États Unis (1 usd)	5,4170	5,4180	5,10	5,70
Ecu	6,5290	6,5380	–	–
Allemagne (100 dm)	342,2000	342,6800	330	354
Belgique (100 F)	16,6180	16,6455	16	17,10
Pays-Bas (100 fl)	304,8900	305,2800	292	314
Italie (1000 lires)	3,3895	3,4105	3,13	3,60
Danemark (100 krd)	88,5000	88,8100	82	90,30
Irlande (1 iep)	8,1835	8,2065	7,70	8,45
Gde-Bretagne (1 L)	8,3055	8,3135	7,80	8,65
Grèce (100 drachmes)	2,2560	2,2580	2,10	2,65
Suisse (100 f)	404,8600	406,7800	391	415
Suède (100 krs)	69,9000	69,9200	63	73
Norvège (100 k)	78,0500	78,1600	73	82
Autriche (100 sch)	48,6310	48,6960	47,10	50,20
Espagne (100 pes)	4,1275	4,1270	–	–
Portugal (100 esc)	3,3650	3,3650	3	3,70
Canada (1 $ can)	3,9613	3,9504	3,65	4,20
Japon (100 yens)	5,4214	5,4052	5,17	5,52

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 31/08
Or fin (kilo en barre)	67200	67000
Or fin (en lingot)	67400	67350
Napoléon (20f)	386	389
Pièce Fr (10 f)	311	–
Pièce Suisse (20 f)	390	392
Pièce Latine (20 f)	389	388
Souverain	498	494
Pièce 20 dollars	2505	2505
Pièce 10 dollars	1450	1380
Pièce 5 dollars	825	–
Pièce 50 pesos	2500	2510
Pièce 10 florins	400	404

LA BOURSE SUR MINITEL

36-15
TAPEZ LE MONDE

PUBLICITÉ FINANCIÈRE
44-43-76-26

Matif (Marché à terme international de France)
31 août 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 151 137

Cours	Mars 95	Sept. 94	Déc. 94
Dernier	111,74	113,48	112,58
Précédent	112,34	113,88	112,98

CAC 40 A TERME
Volume : 48341

Cours	Août 94	Sept. 94	Oct. 94
Dernier	2065,50	2080	2083
Précédent	2060	2068	2078,50

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi ; % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

Le Monde

TRAVERSES PIERRE GEORGES

L'homme, pit-bull pour l'homme

IL ne manquait plus que cela. Voilà que l'homme devient un pitbull pour l'homme. Charmante petite bête ! Ni chien de compagnie, ni chien de chasse, ni chien de garde. Chien d'attaque, chien de poing à ranger dans la catégorie des armes par destination.

Si le pit-bull n'existait pas, l'homme l'aurait inventé. D'ailleurs il l'a inventé. Deux siècles de savants croisements bouledogue-terrier pour aboutir à la bête à tuer, au prototype parfait du seul animal domestique sauvage. Un chien-tueur, un chien fou, un chien-mâchoire dont l'extrême qualité résiderait dans sa férocité et dans sa capacité de morsure, 100 kilos de pression au centimètre carré.

Il était fait à l'origine pour l'arène (pit) et le taureau (bull). Le voici descendu dans la rue pour l'homme en ce bel équipage d'un maître dangereux et d'un chien féroce. Et encore cela n'est-il pas une garantie pour l'heureux propriétaire. Le pit-bull parfait, celui qui a été dressé à coups de trique, de privations, d'incitations à l'attaque arrive à ne plus connaître personne. Pas même son maître. C'est une loi du genre : le molosse finit toujours par mordre la main qui le tyrannise.

Des accidents graves, des morts d'homme, des violences se sont produits déjà ici et là. Des interdictions ont été prononcées. Totale en Angleterre. Partielle en Allemagne où l'on a inventé le port de pit-bull. Locales en France où plusieurs municipalités ont pris des arrêtés d'interdiction. En attendant d'éventuelles mesures nationales puisque soixante députés soutiennent déjà une proposition de loi d'interdiction déposée mardi 30 août par le député UDF Michel Fanget.

Certes la prohibition ne résoud pas toujours les problèmes. Certes on prête à ce chien plus qu'il ne fait au point d'en voir partout, entre délinquance – le pit-bull du dealer – et obsession sécuritaire – le pit-bull du shérif de banlieue. Il n'empêche. Il suffit que ce chien soit dangereux. Et il l'est. Une vieille loi, non écrite celle-là mais ancestrale et sage, a toujours régi les rapports de domesticité entre l'homme et l'animal : dès lors que ce dernier devenait féroce, dangereux pour l'homme, la sagesse, la prudence commandaient de s'en débarrasser. Et on le faisait, aussi pénible que cela fût.

Le précepte est oublié. Presque inversé. La férocité de l'animal fait le courage ou la fierté du maître. On montre son pit-bull avec le trouble espoir d'avoir à s'en servir. Et bientôt il ne manquera plus guère que le Camescope pour immortaliser l'instant de l'attaque. Ce n'est pas une vie de société. Ayant suffisamment à faire avec leurs amis les bêtes, pouvons-nous espérer être dispensé de nos ennemis leurs chiens ?

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
36 15 LEMONDE
36 17 LMDOC
et 36-29-04-56

DEMAIN

Temps libre

Wilshire Boulevard déroule, du centre de Los Angeles jusqu'à l'océan Pacifique, une ligne de démarcation entre quartiers d'immigrés et somptueuses résidences et offre le film en accéléré du développement de l'agglomération californienne : pouvoir et argent, art et commerce, sans oublier le cinéma.

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde des livres » folioté de I à XII

Le numéro du « Monde » daté jeudi 1er septembre 1994 a été tiré à 472 596 exemplaires

Le tout-pouvoir sur votre bureau !

94 LE GUIDE DU POUVOIR
Politique et pouvoir : 2200 photos et biographies détaillées

■ Les organigrammes
Gouvernement, cabinets ministériels, parlements, régions, départements, villes, partis politiques, hautes-juridictions et journaux.

■ Les biographies et les photos
Les 2200 acteurs de la vie politique, majorité et opposition, élus nationaux et locaux. Les journalistes, hauts-fonctionnaires, les principaux dirigeants du secteur public, les politologues...et les 87 élus au parlement européen.

Je commande : ☐ Un Guide du Pouvoir 94, au prix de 890 fttc + 34 F de port, soit 924 Fttc

Nom........ Prénom........
Fonction........ Société........
Adresse........ Code postal........
Ville........ Tél........ Fax........

Merci d'adresser vos commandes et votre règlement à :
Editions Jean-François Doumic, 5 rue Papillon, 75009 Paris, Tél. (1) 42 46 58 10

Après l'attaque meurtrière de l'hôtel Atlas-Asni au Maroc

Le juge Bruguière tente de vérifier la présence en France de « coauteurs » de la fusillade de Marrakech

La fusillade de l'hôtel Atlas-Asni, qui provoqua la mort de deux touristes espagnols lors d'une attaque à main armée, le 24 août à Marrakech, a-t-elle des prolongements en France ? Le juge d'instruction Jean-Louis Bruguière a ordonné, jeudi 1er septembre à Paris, une série d'opérations judiciaires, en région parisienne et à Orléans, pour le vérifier. Spécialiste des dossiers terroristes, M. Bruguière vient d'être chargé de prendre en compte la demande transmise à la France par les autorités marocaines, le 30 août, *via* Interpol, pour vérifier si des complices des auteurs de la fusillade séjournent en France (*le Monde* du 1er septembre).

La série d'interpellations et de perquistions ordonnées par le juge Bruguière vise notamment trois Marocains et Français d'origine maghrébine, dont les noms ont été transmis par Rabat mais qui n'ont pas été rendus publics. Ces opérations de police judiciaire ont pour but de déterminer si ces personnes ont pu jouer un rôle de « coauteurs » dans la fusillade, comme le croit Rabat. Leur éventuelle implication dans un trafic d'armes ou dans une bande spécialisée dans les attaques à main armée commises au Maroc devra aussi être démontrée. Cette demande de coopération judiciaire fait suite à l'arrestation par les policiers marocains, dans les régions de Marrakech et de Fès, de trois jeunes Français d'origine algérienne et d'un Marocain résidant en France. Les enquêteurs devront aussi s'assurer de l'éventuelle existence de liens entre des délinquants de droit commun, se livrant à des attaques à main armée, et des mouvements islamistes.

H. G. et E. In.

Les centristes face à l'élection présidentielle

M. Méhaignerie n'exclut pas de prolonger son mandat à la tête du CDS

LE PRADET (Var)

de notre envoyé spécial

Pierre Méhaignerie est à ce point soucieux de l'éducation politique des jeunes démocrates-sociaux (JDS) qu'il s'est livré devant eux, mercredi 31 août, dans le cadre de la 19e université d'été des JDS, à un exercice pratique particulièrement réaliste.

Soit un président de formation dont le mandat arrive à échéance en décembre. Soit son vœu de le conserver jusqu'à une élection présidentielle fixée en avril 1995 pour négocier son destin politique dans les meilleures conditions. Comment prolonger sa fonction sans susciter l'ire des militants de son mouvement et des prétendants à sa succession ? M. Méhaignerie a résolu avec brio ce problème de politique élémentaire en deux petites phrases : « Je souhaite, a-t-il assuré, *que le congrès ait lieu à la date prévue* (donc décembre) *dans le respect des engagements* » pris devant le conseil politique du CDS au printemps. « *Mais*, s'est-il empressé d'ajouter, *je veux aussi qu'à cette date les conditions de notre dynamisme et de notre unité soient réunies et que le choix* [du président de la République] « *qui est essentiel ne puisse être ni brouillé ni notre influence affaiblie* ».

Compte tenu de l'envie d'en découdre que manifestaient déjà François Bayrou et Bernard Bosson (*le Monde* du 1er septembre), tous les deux candidats à la présidence du CDS, le ministre de la justice est d'ores et déjà assuré de disposer d'un motif pour reporter une nouvelle fois ce congrès, report dont il rêve.

En dehors de cet exercice tactique, M. Méhaignerie s'est aussi efforcé de pénétrer sur le terrain de la lutte contre le chômage qu'occuperont à la rentrée les principaux responsables de la droite. Souhaitant exprimer durant la campagne présidentielle des propositions « *avec franchise, voire avec rudesse* », le président du CDS a lancé un certain nombre de pistes qui permettraient, selon lui – à la mesure de ce qui a été obtenu en Ille-et-Vilaine, dont il préside le conseil général –, de ramener le taux de chômage aux alentours de 8 % de la population active.

Au cours de cette journée de mercredi, Jacques Barrot s'est efforcé d'évoquer des dossiers où le CDS est, selon lui, « *trop silencieux* ». C'est notamment le cas de la construction européenne pour laquelle les démocrates-sociaux ont pris l'habitude de se satisfaire de vagues incantations. M. Barrot, relayé par M. Méhaignerie, n'a pas manqué de s'en prendre vigoureusement aux « *sirènes vendéennes* » en dénonçant le « *simplisme* » de Philippe de Villiers.

GILLES PARIS

PARTI RÉPUBLICAIN : M. de Villiers s'élève contre « l'intolérance ». – Philippe de Villiers, député (UDF) de Vendée, qui souhaite présenter sa candidature à l'élection présidentielle si ses idées ne sont pas prises en compte par la majorité, a répondu, mercredi 31 août, à Gérard Longuet, président du Parti républicain, qui l'avait qualifié de « *funambule* » et avait affirmé qu'il n'appartient plus au PR ni à l'UDF (*le Monde* du 1er septembre). « *En vue de l'élection présidentielle, il serait dangereux que les appareils de la majorité versent dans l'intolérance et l'exclusion* », affirme M. de Villiers, en rappelant qu'il est toujours « *président en exercice des fédérations PR et UDF de Vendée* ».

La préparation des municipales à Nice

Le Front national rompt avec M. Peyrat

Alors qu'il tient une université d'été consensuelle à la Baule (*le Monde* du 31 août), le Front national est confronté à quelques difficultés interne à Nice. L'hypothèse du retour de Jacques Médecin en France agite les forces politiques locales en prévision des élections municipales de 1995. Jacques Peyrat, figure de proue du lepénisme niçois, qui, dans un entretien publié par *Minute* (daté du 30 mars), avait menacé de rompre avec Jean-Marie Le Pen, a été devancé par le Front national.

Dans une lettre interne datée du 2 août, le secrétaire départemental du parti d'extrême droite, Jean-Pierre Gost, révèle que l'attitude, M. Peyrat consistant à « *se démarquer de plus en plus du mouvement et de son président* » a nécessité une audition de l'intéressé par le bureau politique. M. Peyrat y prônant, selon ce courrier, « *l'apolitisme* » et « *allant jusqu'à gommer toute référence au Front national* », M. Gost indique qu'un « *constat de désaccord grave* » a conduit M. Le Pen à confier au secrétaire départemental « *mission de constituer et de conduire la seule liste du Front national aux élections municipales* ».

M. Peyrat ayant lui-même la volonté de se présenter à cette consultation, il aura donc contre lui une liste de ses anciens amis lepénistes regroupés dans une association baptisée Mieux vivre à Nice, dont tous les membres du conseil d'administration seront « *adhérents du Front national à jour de cotisation* ». Cette lettre du 2 août annonce, en outre, que le responsable du Front national, qui présidait le comité de soutien à M. Peyrat, a donné sa démission de cette présidence.

O. B.

A l'occasion d'une visite en France du roi Hussein

Paris annule une fraction symbolique de la dette publique jordanienne

Le ministre de l'économie, Edmond Alphandéry, a annoncé, mercredi 31 août, à l'occasion de la visite du roi Hussein en France, que Paris annulait 25 millions de francs de la dette publique jordanienne envers la France. Cette somme, qui sera consacrée à la formation professionnelle, est très symbolique, puisque la dette d'Amman s'élève au total à 3,4 milliards de francs. Mais une annulation pure et simple est impossible, le royaume hachémite ne faisant pas partie des pays les plus pauvres de la planète.

Cet effacement de dettes est un nouveau geste de la France après l'accord conclu, le 26 juin, par la Jordanie et ses créanciers publics réunis au sein du Club de Paris, a rappelé M. Alphandéry. La Jordanie avait obtenu alors un rééchelonnement de 1,2 milliard de dollars (6,5 milliards de francs) de dettes publiques, dont 1,6 milliard de francs envers la France. La dette extérieure jordanienne, dont plus de 80 % est d'ordre public, s'élève au total à 6,5 milliards de dollars.

Paris a décidé également de maintenir, en 1995, son aide au développement de la Jordanie grâce à la signature d'un protocole d'un montant de 80 millions de francs. Ce qui portera à 450 millions de francs le total de l'aide française accordée en cinq ans, auquel viendront s'ajouter, exceptionnellement, 30 millions de francs pour financer la création d'entreprises franco-jordaniennes.

Ces nouvelles aides récompensent, selon M. Alphandéry, les efforts de la Jordanie pour redresser son économie ainsi que la contribution du royaume hachémite au processus de paix au Proche-Orient. La France a ainsi emboîté le pas aux Américains et aux Britanniques qui ont décidé également d'abandonner une partie de leurs créances publiques sur la Jordanie.

A. Pu.

Chassé-croisé au ministère de l'intérieur

Claude Guéant devient directeur général de la police nationale

Le conseil des ministres a adopté, mercredi 31 août, la nomination du préfet Claude Guéant au poste de directeur général de la police nationale. Jusqu'alors directeur adjoint du cabinet du ministre, M. Guéant remplace le préfet Edouard Lacroix, qui devient directeur de cabinet du ministre de l'intérieur. M. Lacroix succède lui-même à Joël Thoraval, nommé par le conseil des ministres préfet de l'Ile-de-France et de Paris. Enfin, le préfet Michel Sappin, jusqu'à présent chef du cabinet du ministre, devient directeur adjoint du cabinet de M. Pasqua.

Le jeu de chaises musicales orchestré par Charles Pasqua intervient au service d'une politique sécuritaire renforcée et à l'approche d'une campagne présidentielle où tout gouvernement sait l'importance de « tenir » la police. Il est peu courant qu'un directeur général de la police nationale (DGPN) soit, comme le préfet Lacroix, nommé à la tête du cabinet du ministre où il pourra faire montre d'une connaissance singulière des dossiers policiers. Il est remarquable que le préfet Guéant, qui prépara la réforme de la police nationale aux côtés de Pierre Bordry, devienne DGPN pour mettre en œuvre cette refonte en profondeur de l'édifice policier.

Grand commis de l'Etat et préfet de facture classique, M. Lacroix a parfois donné l'impression de regretter les délices des affaires intéressant l'administration territoriale ou les collectivités locales. Son sens du dialogue et de la recherche du consensus ont cependant été appréciés des principaux syndicats policiers. Le DGPN a toutefois dû composer avec, d'une part, un cabinet ministériel très entreprenant en matière de sécurité et, d'autre part, les réactions de chefs de services très soucieux d'accroître leur autonomie.

Jusqu'au dernier moment, le nom d'un fidèle de Charles Pasqua – l'ex-commissaire Marcel Leclerc, aujourd'hui préfet délégué pour la défense et la sécurité du Rhône – a circulé, avec un soutien appuyé du côté du RPR, pour le remplacer. Mais c'est finalement le directeur adjoint du cabinet du ministre, Claude Guéant, qui a été choisi par le ministre pour, notamment, mettre en musique la réforme de la police. Le préfet Guéant, qui fut chargé des questions de police en 1977 au cabinet du ministre de l'intérieur Christian Bonnet, avait fait la connaissance de Charles Pasqua après avoir été secrétaire général de la préfecture des Hauts-de-Seine. Sa nomination devrait correspondre à une reprise en main de la « maison » avec une volonté de réunifier l'action de ses différentes composantes. Son remplacement par Michel Sappin, au poste de directeur adjoint du cabinet, va aussi dans le sens d'une désignation de « spécialistes » de la police aux postes-clés du ministère de l'intérieur : avant de devenir chef du cabinet de Pasqua, M. Sappin avait été conseiller chargé des questions de sécurité au cabinet de M. Pasqua.

E. In.

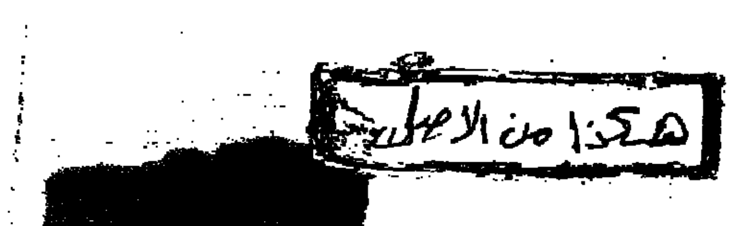
[Né le 17 janvier 1945 à Vimy (Pas-de-Calais), licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, ancien élève de l'ENA, Claude Guéant devient, en 1971, directeur du cabinet du préfet du Finistère. Secrétaire général de la Guadeloupe pour les affaires économiques en 1974, chef de mission auprès du préfet de la région Guadeloupe en 1975, il est nommé en 1977 chargé de mission au cabinet du ministre de l'intérieur. Chef de la mission régionale Centre en 1981, secrétaire général de l'Hérault en 1985, M. Guéant avait été nommé secrétaire général des Hauts-de-Seine en octobre 1986. Préfet des Hautes-Alpes en 1991, il est devenu directeur adjoint du cabinet du ministre de l'intérieur en avril 1993.]

[Né le 2 juin 1936 à Perrignier (Haute-Savoie), Edouard Lacroix est diplômé d'études supérieures de droit public, d'économie politique et de sciences politiques. Commençant sa carrière comme chef de cabinet du préfet des Hautes-Alpes en 1959, il occupe différentes fonctions dans l'administration préfectorale avant d'être nommé en mai 1980 directeur du tourisme en service détaché au ministère de la jeunesse, des sports et des loisires. Préfet de l'Aveyron en 1983, M. Lacroix est préfet de la région Martinique en mars 1985, puis préfet de la région Bourgogne, préfet de la Côte-d'Or en novembre 1987. Préfet de la région Bretagne, préfet d'Ille-et-Vilaine en janvier 1990, il était directeur général de la police nationale depuis avril 1993.]

[Né le 7 septembre 1935 à Boulogne (Hauts-de-Seine), Joël Thoraval est ancien élève de l'ENA. Chargé de mission, en 1964, pour les affaires économiques auprès du préfet de l'Isère, il est nommé préfet de la Haute-Loire en 1975, puis du Tarn en 1981. Directeur des personnels et des affaires politiques à la direction générale de l'administration du ministère de l'intérieur en 1982, il devient successivement préfet des Hauts-de-Seine en 1985, préfet de la région Corse et de Corse-du-Sud en 1987, préfet de la région Basse-Normandie et du Calvados en 1989. Directeur général de l'administration au ministère de l'intérieur depuis février 1991, il avait été placé hors cadre en avril 1993 et nommé directeur de cabinet du ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire.]

M. Delors plaide pour « la rénovation indispensable » des relations sociales en Europe. – Jacques Delors, le président de la Commission européenne, souhaite que les syndicats s'adaptent à « *un radical changement de décor* » et se définissent « *de nouvelles frontières* ». Dans un discours prononcé mercredi 31 août à Londres devant le Trade Unions Congress (TUC), il a plaidé pour « *la rénovation indispensable des systèmes de relations industrielles* ». Regrettant « *l'ignorance volontaire ou non de la contribution du syndicalisme à la stabilité économique et sociale* », le président de la Commission a souligné que les syndicats doivent « *démontrer* (leur) *capacité de faire une synthèse entre les revendications – parfois contradictoires – exprimées par les salariés, en fonction d'un réalisme économique et d'un grand sens du compromis* ».

هكذا من الأصل



RADIO-TÉLÉVISION

JEUDI 1er SEPTEMBRE

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Côte Ouest.
16.20 Série : Extrême limite.
16.50 Club Dorothée vacances. Harry et les Henderson ; Arnold et Willy ; Clip ; Jeux.
17.55 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.25 Série : Hélène et les garçons.
18.55 Série : K 2000.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.
20.50 Cinéma : Retour vers le futur 2. ■■ Film américain de Robert Zemeckis (1989).
22.45 Série : Agence tous risques. *Les Mustangs, de Christian I. Nyby Jr.*
0.30 Série : Paire d'as. Le règlement c'est le règlement.

FRANCE 2

13.45 Série : Tatort. *A un fil.*
15.10 Tiercé, en direct de Vincennes.
15.25 Série : Riptide.
16.15 Variétés : La Chance aux chansons. Emission présentée par Pascal Sevran. Les meilleurs moments de l'émission Surboum chez les yé-yé.
17.05 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.35 Série : Quoi de neuf docteur ?
18.00 Série : La Fête à la maison.
18.30 Série : *Kung-fu, la légende* continue.
19.59 Journal, Météo et Point route.
20.50 Jeu : Trésors du monde. Animé par Patrick Chêne et Nathalie Simon. En Indonésie, sur les sites de Prambanan et Boroboudour.
22.25 Expression directe. FSU.
22.30 Cinéma : Le Solitaire. ■ Film américain de Michael Mann (1980).
0.25 Journal, Météo et Journal des courses.
0.50 Cinéma : Le Coup suprême. ■ Film français de Jean-Pierre Sentier (1991).

FRANCE 3

13.00 Auditions de la commission de réflexion sur la drogue et la toxicomanie. Avec Patrick Braouzec, député-maire de Saint-Denis ; le professeur Philippe Parquet, psychiatre pour enfants.
14.05 Documentaire : La Barrière de montagnes.
14.55 Feuilleton : La Grande Vallée.
15.45 Série : La croisière s'amuse.
16.35 Magazine : 40° à l'ombre. Présenté par Vincent Perrot, en direct de Cannes. Invités : Plastic Bertrand, Maxx, Martho Villalonga, M. Dynamite.
18.25 Jeu : Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Dessin animé : Les Simpson.
20.35 Tout le sport.
20.45 Keno.
20.50 Cinéma : Goldfinger. ■■ Film britannique de Guy Hamilton (1964).
22.45 Météo et Journal.
23.15 Théâtre : Boulevard du boulevard. Pièce de Gaston Portail, mise en scène de Daniel Mesguich, avec Jean-Damien Barbin, Pierre Cassignard, Odile Cohen.
1.05 Série : Capitaine Furillo.

CANAL +

13.35 Cinéma : La Chambre 108. ■ Film français de Daniel Moosmann (1992).
15.05 Documentaire : Timothy Dalton, un acteur chez les loups. De Jeremy Bradshaw.
16.00 Cinéma : Glengarry Glen Ross. □ *Film américain de James Foley* (1992).
17.35 Documentaire : Les Plus Beaux Jardins du monde. 7. Naissance de campagne anglaise.
18.05 Canaille peluche. X-Men.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Jérôme Bonaldi, puis, à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : *Marc Jolivet*
19.20 Magazine : Zérorama. Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 Magazine : Les Guignols.
20.35 Cinéma : Batman, le défi. ■■ Film américain de Tim Burton (1991).
22.35 Flash d'informations.
22.40 Cinéma : Fais comme chez toi ! □ Film américain de Frank Oz (1992). Avec Steve Martin, Goldie Hawn, Dana Delany (v.o.).
0.20 Cinéma : *Jersey Girls.* ■ Film américain de David Burton Morris (1992) (v.o.).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 *Cinéma : Les Folles Années du twist.* ■■ Film algérien de Mahmoud Zemmouri (1983, v.o., rediff.).
18.30 Documentaire : Artisan'art. Le forgeron, de Philippe Labrune (rediff.).
19.00 Série : Assaulted Nuts.
19.30 Documentaire : L'Impossible Oubli. Un GI revient au Vietnam, d'Hartmut Schoen.
20.20 Court-métrage : Japanam. De Yann Piquer.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Soirée *thématique :* Les Mots à prendre, l'illettrisme aujourd'hui. Soirée proposée et présentée par Hannelore Gadatsch.
20.50 Cinéma : Stanley et Iris. □ Film américain de Martin Ritt (1989).
22.35 Documentaire : La Lecture buissonnière. De Thierry Kübler et Olivier Hennegrave.
23.15 Documentaire : J'aime les mots que je sais écrire. De Patricia Möckel.
23.55 Documentaire : Lettres d'illettrie. De Thierry Kübler et Patricia Möckel.
0.25 Documentaire : L'Ecole de l'avenir. Des ordinateurs pour les gamins, d'Ingolf Elfer.
0.30 Débat. Animé par Hannelore Gadatsch, avec Philippe Merieux, Hillmar Hoffmann et Leslie Limage (30 min).

M 6

13.25 Téléfilm : Et plus si affinités. De Don Taylor.
15.00 Musique : Plage des clips.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Les deux font la loi.
18.00 Série : Agence Acapulco.
18.55 Série : Pour l'amour du risque.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Roseanne.
20.30 Météo des plages.
20.35 Magazine : E = M 6 (et à 5.35). Quand les dinosaures régnaient sur Terre, suivi de Météo 6.
20.50 Cinéma : Diabolo menthe. ■ Film français de Diane Kurys (1977).
22.40 Téléfilm : Contes d'outre-tombe. De Walter Hill, Richard Donner et Robert Zemeckis.
0.05 Six minutes première heure.
0.15 Magazine : Fréquenstar (et à 3.20). Francis Cabrel.

FRANCE-CULTURE

19.40 Musique : Du jazz pour *tout bagage. La volupté. 4. Gil* Evans, volupté de prince.
19.55 Carnets de voyage. Villes perdues et retrouvées de Konigsberg à Kaliningrad (2).
20.55 Mémoires du siècle. Avec Edgar Hilsenrath, écrivain..
21.55 Les Chemins de la connaissance. L'épopée bourguignonne. 4. La Bourgogne flamboyante.
22.25 Lettres de Chine.
22.40 Musique : Nocturne. Confluences. 4. La musique instrumentale aujourd'hui. Avec Gabriel Yared, Vangelis, Didier Malherbe, Andreas Vollenweider et le groupe Lightwave.
0.05 Du jour au lendemain. L'été des philosophes. Avec Jean-Clet Martin (Variations et la Philosophie de Gilles Deleuze) (rediff.).
0.50 Coda. Vous avez dit Slave ? (4).

FRANCE-MUSIQUE

19.30 France-Musique l'été. A 20.00, Concert (en direct du Kunsthaus de Lucerne) : La Tempête, fantaisie symphonique op. 18, de Tchaikovski ; l'Oiseau de feu, de Stravinsky ; les Tableaux d'une exposition, de Moussorgski-Ravel, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Claudio Abbado.
22.30 Concert (donné le 20 juillet lors du Festival de Radio-France et de Montpellier) : Trois strophes sur le nom de Sacher, de Dutilleux ; Sonate pour violoncelle et piano en mi mineur op. 38, de Brahms ; Papillons op. 77, de Fauré ; Sonate pour violoncelle et piano, de Debussy, par Bruno Weinmeister, violoncelle, Sabine Vatin, piano.
0.05 Tapage nocturne. Par Bruno Letort. Insolites instruments. Œuvres de Constant, Malherbe, Piazzola, Gismonti.

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Hontes bues

PRÉSIDANT à Berlin la cérémonie du départ des dernières troupes russes, Boris Eltsine s'empara soudain de la baguette du chef d'orchestre, esquissa quelques lourds pas de danse et, devant le groupe des officiels estomaqués, entonna le « Kalinka ». Le chancelier Kohl choisit de sourire avec indulgence. Derrière le pitre improvisé, son garde du corps restait immobile. Un instant, sembla-t-il, il esquissa lui aussi un pâle sourire de garde du corps, vite réprimé. Quand le président russe eut terminé son récital, le gorille s'empressa de *remettre le micro à sa place,* comme s'il craignait que le grand homme en fût lui-même incapable. Que pensait-il ? Sans pouvoir évidemment en être certain, l'on supposa qu'il avait honte.

Quelques minutes plus tard, sous un ciel radieux, un homme barbotait dans une piscine. C'était le ministre français de la justice. Son collègue ministre de l'intérieur venait, le matin même, d'expulser vers le Burkina vingt islamistes assignés à résidence depuis plusieurs semaines, dans des conditions légales douteuses. Les commentateurs venaient d'expliquer que ces expulsions elles-mêmes pourraient parfaitement, dans les semaines prochaines, être annulées par la justice, comme celles de deux jeunes gens expulsés vers l'Algérie après des manifestations, au printemps dernier. Mais toutes ces obscures péripéties semblaient moins concerner le ministre que la température de sa piscine. Lui ne paraissait pas ressentir de honte particulière.

Pour conclure cette riche soirée, France 2 nous montra une photo inédite, publiée cette semaine dans *Paris-Match,* de François Mitterrand jeune rencontrant Pétain au cours de l'Occupation. On en fut instantanément saisi de deux nausées contradictoires. D'abord contre l'intéressé lui-même. De cette photo, certes, on ne peut rien conclure. Les complexités et les nuances de la période, cela a été *mille fois expliqué, ne se prêtent* pas à la simplification d'une image. Mais enfin : certains Français, depuis 1965, ont voté quatre fois pour François Mitterrand, sans compter les élections locales. Leur vote eût-il été le même s'ils avaient vu cette photo ? S'être ainsi constamment présenté aux suffrages en taisant un si lourd secret de famille, n'est-ce pas un impardonnable mensonge par omission ?

Ce que l'on pouvait reconstituer du destin de cette photo était pourtant presque plus vertigineux que son sujet. Dans quel tiroir a-t-elle dormi, toutes ces années ? Qui a décidé de l'exhumer ? Le chef de l'Etat, qui présidait l'autre jour les célébrations du cinquantenaire de la libération de Paris, savait-il l'imminence de cette publication ? Qu'importe. Cinquante ans et deux septennats plus tard, nous voici informés.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

VENDREDI 2 SEPTEMBRE

TF 1

6.00 Série : Mésaventures.
6.30 Série : Passions (et à 3.50).
6.58 Météo (et à 7.10, 8.23).
7.00 Journal.
7.15 Club *mini été. Cococinel.*
7.20 Disney club été. La Bande à Picsou ; Les Gummi ; Cuisine ; Reportage.
8.25 Télé-shopping.
8.55 Club Dorothée vacances. Ranma un demi ; Olive et Tom ; Dragon Ball Z ; Liveman ; Salut *les Musclés ; Clip ; Jeux.*
11.25 Jeu : Une famille en or.
11.50 Jeu : La Roue de la fortune.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo et Tout compte fait.
13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Côte Ouest.
16.20 Série : Extrême limite.
16.50 Club Dorothée vacances. Harry et les Henderson ; Arnold et Willy ; Clip ; Jeux.
17.55 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.25 Série : Hélène et les garçons.
18.55 Série : K 2000.
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo et Trafic infos.
20.50 Feuilleton : Les Yeux d'Hélène. Les Cœurs brûlés 2, de Jean *Sagols, avec Mireille Darc,* Michel Duchaussoy (1er épisode). *Trois ans se sont écoulés. Devenue aveugle, Hélène vit dans une institution pour non-voyants...*
22.30 Série : Perry Mason. La Dame du lac, de Ron Satlof, avec Raymond Burr, Barbara Hale.
0.10 Série : L'Entrepôt du diable. Une tasse de jouvence, de Harvey Froft, avec John D. LeMay, Robey.
1.00 Journal et Météo.
1.10 Jeu : Millionnaire.
1.30 TF 1 nuit (et à 2.40, 3.40, 4.15).
1.40 Concert : Deuxièmes Rencontres internationales de quatuors à cordes. *Quatuor à cordes n° 2,* de Brahms, par le Duke String Quartet ; *Suite lyrique,* de Berg, par le Quatuor Ludwig.
2.50 Documentaire : *Histoires naturelles* (et à 5.05). Le Maroc, la nature et le Coran : Un guetteur d'ombres.
4.25 Série : Côté cœur.
4.50 Musique.

FRANCE 2

6.00 Dessin animé.
6.05 Feuilleton : Monsieur Belvédère.
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.30 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
8.55 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.20 Série : Happy Days.
9.45 Dessin animé : Popeye.
10.10 Hanna Barbera Dingue Dong. Les Jetsons ; Le Capitaine Caverne ; Wally Gator ; Tom et Jerry Kids ; Droopy et Dripple.
11.10 Flash d'informations.
11.20 Jeu : Motus.
11.50 Jeu : Pyramide (et à 4.25).
12.20 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 19.20, 3.25).
12.55 Météo (et à 13.35).
12.59 Journal, Bourse et Point route.
13.45 INC.
13.50 Série : Tatort. Terre de sang.
14.55 *Sport : Cyclisme.* Tentative de record du monde de l'heure de Miguel Indurain en direct du vélodrome de Bordeaux.
16.15 Variétés : La Chance aux chansons. Les meilleurs moments de l'émission Surboum chez les yé-yé.
17.10 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.40 Série : Quoi de neuf docteur ?
18.05 Série : La Fête à la maison.
18.35 Série : Kung-fu, la légende continue.
19.59 Journal, Journal des courses, Météo et Point route.
20.55 ▶ Série : Les Cinq Dernières Minutes. Saisie noire, d'Alain Wermus, avec Pierre Santini, Roland Bertin.
22.35 *Magazine :* Bouillon de culture. Présenté par Bernard Pivot. Les forces de la vie. Invités : Krzysztof Kieslowski, réalisateur de *Trois couleurs : rouge,* et Jean-Louis Trintignant, interprète du film ; Michel Bouquet, interprète *de la pièce de Ionesco le Roi se meurt* au Théâtre de l'Atelier ; Elisabeth Gilles, à propos de son livre *le Crabe sur la banquette arrière.*
23.40 Journal, Météo et Journal des courses.
0.05 Téléfilm : Exxon Valdez. De Paul Seed, avec John Heard, Christopher Lloyd.
1.40 Série : Le Corsaire.
2.40 Série : Euroflics.
4.00 Dessin animé.
4.10 24 heures d'info.
4.55 Documentaire : Loubard des neiges.

FRANCE 3

6.00 Euronews.
7.00 Bonjour les petits loups.
7.50 Les Minikeums. Rosie la chipie ; Widget ; Denver ; Huckleberry Finn ; Jeu : Génies en herbe.
10.10 Magazine : Emplois du temps.
10.45 Continentales d'été. Série : The Twilight Zone (La Quatrième Dimension, v.o.) ; A 11.10, Batman ; A 11.30, Les meilleurs moments des émissions des pays de l'Est de l'année.
11.40 La Cuisine des mousquetaires. Mimalaya et sardines en beignets.
11.58 Flash d'informations.
12.03 Magazine : Estivales. A Eu (Seine-Maritime).
12.45 Journal.
13.00 ▶ Auditions de la commision de réflexion sur la drogue et la toxicomanie. Avec Francis Caballero, avocat ; les docteurs Bernard Granjon et Jean-Pierre Lhomme, de Médecins du monde.
14.00 Documentaire : Le Rift de la mer Rouge.
14.50 Feuilleton : La Grande Vallée.
15.40 Série : La croisière s'amuse.
16.30 Magazine : 40° à l'ombre. Invités : Enzo-Enzo, Corona, Jacques Mailhot.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Dessin animé : Les Simpson.
20.35 Tout le sport.
20.50 ▶ Magazine : Thalassa. Les Harponneurs de Lembata, de Bernard Dussol et Robin Teboul.
21.50 ▶ Magazine : Faut pas rêver. Mexique : les écrivains publics, de Corinne Glowacki et Philippe Bigot ; France : la mort du cochon, de Vanessa Guillemot et Laurent Champonnois ; Des châteaux en Espagne, de Joseph Serra et Franck Duprat (rediff.).
22.40 Météo et Journal.
23.00 Documentaire : 1944, la France libérée. 12. La liberté retrouvée, de Jean-Pierre Prévost. *La joie de la Libération et les difficultés de la reconstruction.*
0.00 Documentaire : Les Cavales de la nuit. L'Espoir pour mémoire, film en trois parties de Jorge Amat (180 min). *L'histoire des Brigades internationales.*

CANAL +

En clair jusqu'à 7.30

6.59 Pin-up (et à 12.29, 1.04).
7.00 CBS Evening News. Journal américain présenté par *Dan Rather et Connie Chung.*
7.23 Le Journal de l'emploi.
7.25 Ça cartoon.
7.30 Canaille peluche. Albert, le cinquième mousquetaire.
7.55 Cinéma : Oliver et Olivia. ■ Film d'animation danois de Jannip Hastrup (1990). *Charmant.*
9.05 Cinéma : Metropolitan. ■■ Film américain de Whit Stillman (1989). Avec Carolyn Farina, Edward Clements, Christopher Higeman.
10.40 Flash d'informations.
10.43 Surprises (et à 17.55, 4.35, 6.40).
10.55 Cinéma : Jersey Girls. ■ Film américain de David Burton Morris (1992). Avec Jami Gertz, Molly Price, Aida Turturro. *Comédie tournant au conte de fées moderne.*

En clair jusqu'à 13.35

12.30 Magazine : La Grande Famille. Présenté par Michel Field. L'île d'Aix.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Cinéma : Batman, le défi. ■■ Film américain de Tim Burton (1991). Avec Michael Keaton, Danny De Vito, Michelle Pfeiffer. *La parodie et l'esthétique clip.*
15.35 Documentaire : Histoires de chats. Les Aristochats, de Dick Meadows et Alan Neale.
16.05 Téléfilm : Tempêtes. De Gilles Behat, avec Fanny Cottençon, Harry Cleven.
17.35 Le Journal du cinéma du mercredi (rediff.).
18.05 Canaille peluche. X-Men.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs. *Présenté par Jérôme Bonaldi,* puis, à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : Laurent Chalumeau.
19.20 Magazine : Zérorama. Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Ber*tin, José Garcia, Karl Zéro.*
19.55 Magazine : Les Guignols.
20.35 Musique : U2 Zooropa 93. *La tournée mondiale de U2 en 1992-93.*
22.05 Sport : Billard artistique. Les meilleurs moments de la rencontre France-Espagne *(rediff.).*
22.55 Flash d'informations.
23.05 Cinéma : Ma saison préférée. ■ Film français d'André Téchiné (1992). Avec Catherine Deneuve, Daniel Auteuil, Marthe Villalonga.
1.05 Cinéma : Franc-parler. □ Film américain de Barnet Kellman (1992). Avec Dolly Parton, James Woods, Griffin Dunne (v.o.). *Dolly Parton en vedette « psy » d'une station de radio.*

ARTE

Sur le câble jusqu'à 17.55

17.00 Documentaire : Histoire parallèle. Actualités britanniques et allemandes de la semaine du *27 août 1944 (rediff.).*
17.55 Documentaire : Le Chant des solitudes, l'Andalousie. De Sonia Cantalapiedra (v.o., rediff.).
18.50 Court-métrage : La Caissière. De Gabriel Manruth (rediff.).
19.00 Série : Assaulted Nuts.
19.30 Documentaire : Tramways du monde. Le Bondi de Rio, de Gerhard Hofmann.
19.45 Documentaire : Les Martins-pêcheurs d'Afrique. De Rudolf Lammers.
20.40 Téléfilm : Avoir la haine. D'Uwe Friesner, avec Markus Johannsen.
22.15 Documentaire : Caste criminelle. De Yolande Zauberman.
23.25 Cinéma : L'Homme de cendres. ■ Film tunisien de Nouri Bouzid (1986). Avec Imed Maâlal, Khaled Ksouri, Ahmed Toumi (v.o.).

M 6

7.00 Informations : M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 11.45).
7.05 Les Matins de Marie (et à 8.05).
9.05 M 6 boutique (et à 15.00). Télé-achat.
9.35 Musique : Boulevard des clips (et à 10.05, 11.05, 1.00).
11.20 Série : Lassie.
11.40 Infoconsommation.
11.55 Série : Papa Schultz.
12.25 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Téléfilm : Le Paradis d'Angela. De Joe Napolitano, avec Cindy Williams, Cathy Podewell.
15.15 Musique : Plage des clips.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Les deux font la loi.
18.00 Série : *Agence Acapulco.*
18.55 Série : Pour l'amour du risque.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Roseanne.
20.30 Météo des plages.
20.35 Magazine : Capital.
20.45 Téléfilm : Du désir au crime. De George Kaczender, avec Peter Coyote, Lesley Ann Warren. *Un avocat réputé victime d'une machination orchestrée par l'une de ses clientes.*
22.30 Série : Mission impossible. La Couronne de Marnsbourg.
23.30 Série : Fantasmes. Permission de minuit.

FRANCE-CULTURE

19.40 Musique : Du jazz pour tout bagage. La volupté. 5. John Coltrane en ballade.
19.55 Carnets de voyage. Transeuropéenne à Brastilava.
20.55 Mémoires du siècle. Pierre Patin, ancien directeur des études générales de la RATP.
21.55 Les Chemins de la connaissance. L'épopée bourguignonne. 5. Charles le Téméraire et la fin des *ducs.*
22.25 Lettres de Chine.
22.40 Musique : Nocturne. Confluences. 5. Le concert. Avec Lokua Kanza, Tupi Nago, Luis Ricou.
0.05 Du jour au lendemain. L'été des philosophes. Avec *Geneviève Bollème (Parler* d'écrire) (rediff.).
0.50 Coda. Vous avez dit Slave ? (5).

FRANCE-MUSIQUE

19.30 France-Musique l'été. Concert (donné le 26 août à l'Opéra de Vichy) : Concerto pour piano et orchestre n° 3 en ut mineur op. 37, de Beethoven ; Tout un monde lointain, concerto pour violoncelle et orchestre, de Dutil*leux ; Boléro, de Ravel, par* l'Orchestre français des jeunes, dir. Marek Janowski ; sol. : François-René Duchable, piano ; Truls Mork, violoncelle.
22.30 Concert (donné le 15 septembre 1993 lors du Festival de Besançon) : Nocturne en mi majeur op. 62 n° 2, Scherzo en si bémol mineur op. 31, de Chopin ; Kreisleriana op. 16, de Schumann ; Rhapsodie hongroise en ré bémol majeur, de Liszt, par Wojciech Switala, piano.
0.05 Jazz nuit. Par Xavier Prévost. Les trios de Tchangodei et de Christophe Marguet, au Festival de Radio-France et de Montpellier.



MAÎTRES ET COMPLICES
de Gabriel Matzneff.
J.-C. Lattès, 314 p., 129 F.

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

Tourments et frivolités

LE rêve de presque tous les jeunes gens, c'est la mode. Comment la rejoindre, la séduire, la pressentir ou la précéder ? Qui faut-il fréquenter, lire et imiter ? Avec quels vêtements et quelles idées s'habiller ? Gabriel Matzneff ne s'est pas conformé à cette loi de la jeunesse. A l'époque où les gens de vingt ans se gavaient de Malraux, de Sartre et de Camus, il se nourrissait de Cicéron, de Lucrèce, d'Horace et de Sénèque. Il était attiré par les Anciens, les Romains surtout, et les *« écrivains hors programme ».* Adolescent, il adorait fureter dans les librairies. Joli mot, le verbe *fureter.* Cela suppose de la curiosité, de l'appétit, de la nonchalance et des facilités pour la rêverie. Comme Malebranche qui avait eu des *« battements de cœur »* en mettant la main sur le *Traité de l'homme* de Descartes, chez un libraire du quai des Augustins, Gabriel Matzneff ressentit une sorte de coup de foudre pour Léon Chestov, chez monsieur Vrin, place de la Sorbonne. Rien n'égale sans doute les éblouissements de l'adolescence.

Loin de l'existentialisme et du marxisme, GM prenait des leçons de *« pugnacité »* avec Juvénal, de *« sérénité »* avec Lucrèce et de stoïcisme avec Sénèque. Il découvrait, en lisant Plutarque, les circonstances de la mort de Caton, *« modèle du suicide philosophique ».* Il cherchait des recettes de bonheur, de cuisine et de séduction. Les secrets du savoir-vivre et du savoir-mourir... A présent, lorsqu'il relit les Anciens, G.M. *« s'y reconnaît comme dans un miroir »* et les appelle *« cher Plutarque »* ou *« cher Pétrone »* comme s'ils étaient ses intimes. Il continue d'être captivé par ce qu'il nomme *« la magie du paganisme gréco-romain »* sans que cela diminue, en rien, ses sentiments à l'égard du christianisme. Pour Gabriel Matzneff, *« le monde de Pétrone »* n'est pas si éloigné de *« celui de saint Paul ».* Et le Christ est un Orphée qui a *« réussi ».* Imaginez la tête des théologiens ! Poussant le paradoxe, Gabriel Matzneff parle de *« saint Pétrone »* et *« canonise »* le *Satiricon,* ce *« bréviaire »* de la vie légère, que consultaient *« en cachette »* les écoliers de jadis, quand les admirateurs du monde antique étaient davantage qu'une *« société secrète ».* Lycéen, G.M. *« dévorait »* aussi les *Dialogues des courtisanes,* de l'auteur grec Lucien de Samosate. Mais comme le traducteur, Eugène Talbot, avait mis en latin les passages trop licencieux, il était contraint de faire une version latine pour compléter son *« éducation amoureuse ».*

NATURELLEMENT, son livre sur ses *« maîtres et complices »* débute par une effronterie. C'est l'habitude et le charme de G.M. *« Je n'ai pas toujours été fidèle à mes jeunes maîtresses,* dit-il *; en revanche, je le suis à mes vieux maîtres. »* Il considère son ouvrage comme *« un acte de gratitude »* envers tous ceux qui le *« révélèrent »* à lui-même. On écrit pour désigner sa famille, et la littérature est peut-être toujours une reconnaissance de dette ou le contraire, je veux dire une sorte de vengeance... Après Cioran, Gabriel Matzneff se livre à ses propres *« exercices d'admiration ».* C'est une bonne occasion de mieux respirer. Cela repose des potins, des soupçons et du dénigrement, qui sont la seconde nature de notre république parisienne des lettres : ce que Flaubert appelait *« la manie du rabaissement »*... Les *« vieux maîtres »* de Gabriel Matzneff sont nombreux et divers. Ils forment une drôle d'assemblée, très cosmopolite, où les Anciens rencontrent non seulement leurs *« héritiers »* du XVIIe siècle français, mais les représentants de « l'âme russe », Dostoïevski, Léontieff, Rozanov, Chestov et Berdiaeff. Les plus débauchés côtoient les plus vertueux, comme dans tous les déjeuners de famille. Autour de lord Byron, qui a tant marqué et modelé G.M., ce « banquet » réunit (entre autres) Montaigne, La Rochefoucauld, les Messieurs de Port-Royal, Saint-Simon, Casanova, *« l'oncle Arthur »* et *« l'oncle Frédéric »,* c'est-à-dire Schopenhauer et Nietzsche. Flaubert s'y trouve également, avec Baudelaire, Oscar Wilde, Montherlant et Cioran. Sans oublier sainte Marie l'Egyptienne, ni l'abbé de Rancé, ni les Mousquetaires, ni Tintin...



BERENICE CLEEVE

C'EST une promenade bien agréable dans laquelle nous entraîne G.M. On y croise notamment le (joli) fantôme de Mme de Longueville, qui fut la maîtresse de La Rochefoucauld... et que d'Artagnan surprit *« dans les bras d'Aramis ».* On y apprend que *« l'oncle Arthur »* évita de rencontrer lord Byron à Venise, redoutant que cet Anglais ne lui vole sa petite amie. Et l'on regrette, avec Cioran, que le cafard ou la mélancolie ne soient pas *« enseignés à la Sorbonne »*... Jadis, à l'armée, Gabriel Matzneff avait emporté les *Essais* de Montaigne pour en savoir davantage sur la météo des âmes. Car la sienne, depuis toujours, est partagée entre les frivolités et les tourments, le plaisir et le repentir, *« les délices »* de la nouveauté amoureuse et *« la nostalgie d'une règle monastique »*... Cet étrange paroissien de l'Eglise orthodoxe, qui *« savoure* (volontiers) *les charmes du remords »* et *« mêle »* sans cesse, dans ses livres, ses *« amours »* et sa *« religion »,* semble juger *« la vertu »* fort ennuyeuse pour les écrivains, quand elle évince tout le reste. Ce sont, en effet, les contradictions ou *« les contrariétés »* qui nourrissent la littérature. *« J'aime mes passions,* avoue Gabriel, *et je ne suis pas prêt à y renoncer. ».* Il ajoute que celles-ci l'*« aident à rester jeune »* et qu'elles entretiennent son *« envie d'écrire ».* Après cela, on se demande si les amours et la religion de G.M. n'existent pas seulement pour devenir la matière de ses ouvrages. Il a sûrement fait sienne la maxime de Flaubert : *« Le style est à lui tout seul une manière absolue de voir les choses. »*

Le Père Bouhours figure parmi les *« maîtres et complices »* de G.M. Craignant d'avoir commis des *« fautes contre la langue »,* Racine donnait sa copie à relire à ce jésuite grammairien, qui prenait le thé chez Mlle de Scudéry. Quand le Père Bouhours rendit l'âme, un abbé de sa connaissance « l'enterra » avec ces quelques mots : *« Il ne savait bien que le français. »* Gabriel Matzneff rêve de *« mériter »* ce genre d'oraison funèbre. *« Le roi,* dit-il, *ne serait pas mon cousin. »* Pour ce fils d'émigré (à la fois romain et russe), la seule patrie, c'est la langue française. Il voudrait n'avoir pas été un *« locataire trop indigne »* de celle-ci. Qu'il se rassure... Il a sans doute reçu déjà la bénédiction du Père Bouhours et les compliments de Racine, au paradis des grammairiens.

* Sous le titre *le Cycle de Nil Kolytcheff,* Lattès réédite, en octobre, trois romans de Gabriel Matzneff : *Isaïe réjouis-toi, Ivre du vin perdu* et *Harrison Plaza* (coédition La Table Ronde, 600 p., 129 F).

LAJJA (LA HONTE)
de Taslima Nasreen.
Traduit du bengali par C. B. Sultan. Stock, 284 p., 120 F.

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

La fatwa ou la honte

LE voilà donc, cet objet du scandale ! Ce livre si bien nommé, voué à tous les autodafés, d'une jeune femme de trente-deux ans mondialement célèbre malgré elle, avant même que ses écrits aient été publiés hors du Bangladesh. Ses propos *« pornographiques »* et *« blasphématoires », ses « affronts délibérés aux sentiments religieux des musulmans » (sic)* lui ont valu d'être condamnée à mort par des islamistes de son pays. Et, comme un comble de l'absurde, de se voir retirer son passeport avec un mandat d'arrêt d'un gouvernement fondé, en principe, sur la laïcité et dirigé par... une femme, le premier ministre Khaleda Zia. La honte, vraiment... Mais pour qui ?

D'abord, comment parler de « roman » à propos de ce récit documenté qui ne doit rien à l'imaginaire, qui n'a rien d'un brûlot, qui se veut avant tout un témoignage, un constat ? Un constat d'autant plus inquiétant qu'il laisse éclater en pleine lumière un fanatisme hystérique fondé sur une haine interreligieuse. Ce que Taslima Nasreen redoutait le plus pour son pays, un des plus pauvres du monde, illettré à 70 %, un des plus attentatoires au sort des femmes, un des plus mal connus aussi de cette région constamment inondable du delta du Gange et du Brahmapoutre. D'où une certaine difficulté pour le public, qui n'est pas forcément familier avec l'histoire, la géographie et la culture du sous-continent asiatique et du Bangladesh en particulier, pour entrer dans la lecture d'un livre qui, au-delà de la littérature, révèle beaucoup plus de la réalité et des tares cachées d'une société déchirée que bien des études impersonnelles ou partisanes. Peut-être une carte et une notice historique plus complète auraient-elles été utiles...

MUSULMANE, issue d'une famille croyante mais libérale, elle-même athée, deux fois divorcée – *« pour ne pas devenir une esclave »,* dit-elle –, ayant réussi à faire des études de médecine, poète et écrivain, Taslima Nasreen témoigne d'une personnalité peu commune ; et pas seulement dans une société islamique. Si elle a décidé de se consacrer à l'écriture, ce n'est certainement pas pour briguer un Booker Prize, car elle refuse l'appellation de « Rushdie féminin ». Mais son expérience de gynécologue chargée d'initier les femmes au planning familial, en la confrontant à la misère et à la violence subie par les femmes dans le mariage, l'a poussée à témoigner. Très vite, par ses chroniques dans les journaux, ses longues nouvelles, une vingtaine de volumes publiés, elle est devenue un auteur très populaire en bengali, dont le succès n'est pas toujours bien accueilli par une partie de l'intelligentsia de Dacca, qui la trouve trop radicale et qui craint les retombées de ses attaques contre le fondamentalisme islamique *(voir les articles de Bruno Philip dans* le Monde *du 20 décembre 1993 et du 23 juillet 1994).* Et passée sous silence de l'autre côté de la frontière, à Calcutta, à l'exception, par exemple, du soutien d'Amitav Ghosh (*le Monde* du 7 juillet).

C'est depuis la publication de *Lajja,* au printemps 1993, qu'avait éclaté la fureur d'une fraction des intégristes. L'accusant ensuite d'avoir blasphémé le Coran, ils ont mis sa tête à prix (8 000 F à qui la tuera, alors que le salaire moyen est de 1 800 F ...), ont réussi à faire descendre dans la rue, depuis un an, des centaines de milliers de manifestants et à faire interdire le livre par des gouvernants apeurés. Comme si tous, chacun à sa façon, reconnaissaient avec effroi la conclusion désespérée du livre et l'impossibilité pour les hindous de coexister avec les musulmans, même modérés, de ce Bangladesh indépendant depuis 1971, musulman aujourd'hui à près de 90 % (où les intégristes ne représentaient jusque-là que 3 % des électeurs). Un pays fondé sur le principe de la laïcité, où, pourtant, la Constitution a été modifiée en 1984 pour faire de l'islam la religion d'Etat.



DANIEL SCHWARTZ

Au Bangladesh, après le passage d'un typhon.

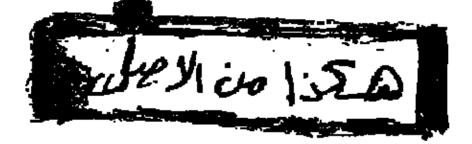
Le livre se place en décembre 1992, après la destruction de la mosquée d'Ayodhya, en Inde, par une foule de fanatiques antimusulmans et les massacres perpétrés en représailles contre les hindous du Bangladesh. *« J'ai écrit* Lajja *car je désapprouve toute discrimination, qu'elle frappe les femmes ou les minorités,* expliquait-elle à Dacca *(voir l'article de Catherine Bédarida dans* « le Monde des livres » *du 11 mars). J'ai honte de voir des mollahs se mettre à lapider des femmes, alors que le Bangladesh n'était pas une terre fondamentaliste. Je crois en un pays laïque et moderne. »*

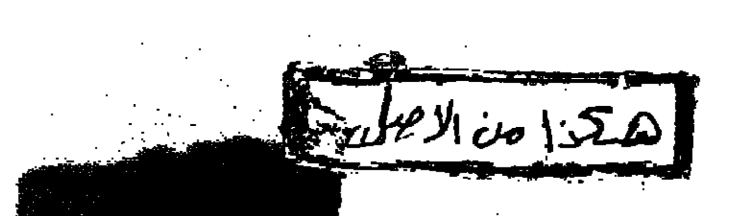
Dans *Lajja,* Taslima Nasreen montre la situation d'une famille d'hindous bangladais de la bourgeoisie de province – originaire de Mymensingh, sa ville natale –, transplantée dans la capitale pour échapper aux règlements de comptes interreligieux. Sudhamoy Datta, le père, médecin à la retraite, n'a jamais pu obtenir le poste auquel il avait droit et constate qu'en vieillissant ses amis musulmans libéraux versent dans la religion. Néanmoins, convaincu que les violences auxquelles il assiste ne sont pas un affrontement musulmans-hindous, il a décidé de ne pas suivre ceux qui ont fini par partir pour Calcutta et de ne jamais quitter son pays bengali.

Le fils, Suranjon Datta, vingt ans, déçu dans ses convictions, n'a plus envie de rien. Il aime se balader, rencontrer des gens, n'écrit pas de poésie mais a des amis poètes, boit un peu, fume beaucoup (*« Moi, j'aime par-dessus tout les gens. Il y a un mystère ou une histoire à l'intérieur de chaque être. Et j'adore explorer ces replis inconnus de l'être humain »*). Athée, il a souvent blagué avec ses copains, préconisant de remplacer temples et mosquées par des mares aux canards ! Il finira par ne rêver que de vengeance. Surtout après la mort de sa sœur, Maya, qui avait cru pouvoir braver les frontières. La mère ne peut que se taire.

LA « honte », nous dit Taslima Nasreen, ce sera celle des minorités persécutées comme celle de ses correligionnaires persécuteurs, puisque les uns et les autres, pour survivre, sont amenés à se renier. Elle avait décidé de se battre de toutes ses forces. Et même si elle a dû se cacher au loin pour échapper à la *fatwa,* il reste ce livre, qui est le produit de la seule arme dont elle disposait, l'écriture. Elle n'épargne personne : obscurantistes pervers qui violent, tuent et font campagne contre la scolarisation des petites filles, progressistes musulmans affolés, femmes asservies par la religion, battues par leur mari, belles consciences inconscientes de la réalité et contraintes à la conversion ou à l'exil.

Nous qui ne sommes pas bengalis, qui ne sommes, en fin de compte, que des « diables de l'Occident », des « diablesses » même, nous ne pouvons voir dans *Lajja* ni un pamphlet féministe ni une exaltation d'une haine viscérale des musulmans. Pas un chef-d'œuvre romanesque non plus. Mais un témoignage important. Un appel contre l'intolérance de la part d'une femme poussée au radicalisme par la conscience de la nécessité d'exprimer sa révolte. Une femme prisonnière de la *fatwa,* devenue un symbole de la liberté d'expression.





A l'occasion d'une visite en France du roi...

Paris annule une fraction symb... de la dette publique jordani...

Chassé-croisé au ministère de l'intérieur

...laude Guéant devient directeur gé... de la police nationale

Le Monde

DES LIVRES

La longue patience de Levinas

Une biographie retrace l'itinéraire de ce penseur aujourd'hui universellement reconnu dont l'œuvre n'a cessé de circuler entre tradition philosophique et judaïsme

EMMANUEL LEVINAS
de Marie-Anne Lescourret.
Flammarion, 418 p., 150 F.

Passant en revue les rares esprits français dont, à ses yeux, l'œuvre *« éveille encore l'admiration universelle »*, le Britannique Tony Judt (1) fait figurer dans cette liste très sélective le nom d'Emmanuel Levinas (aux côtés de Raymond Aron, de Claude Lévi-Strauss et de Milan Kundera). Pourquoi, depuis une décennie, ce directeur d'école juive, longtemps connu de sa seule communauté pour ponctuer de sa « lecture talmudique » les divers colloques d'intellectuels organisés en son sein, cet universitaire, tard venu à la Sorbonne, s'affirme-t-il comme une figure majeure de la philosophie du dernier quart de siècle ? Cette question, la biographie de Marie-Anne Lescourret – la première consacrée à ce philosophe âgé de quatre-vingt-huit ans – tente d'y répondre, nomadisant philosophiquement avec Levinas, entre Athènes, Jérusalem et Rome.

L'art de la biographie, celle des intellectuels particulièrement, demeure souvent empreint d'une grande déférence dans notre pays ; la démolition en règle qu'affectionnent certains Anglo-Saxons n'est qu'exceptionnellement de mise. Quand s'ajoute la difficulté spécifique d'une vie retirée, discrète, tout entière vouée à l'étude et à l'enseignement, la « contrainte » littéraire rend la tâche du biographe plus délicate encore. Marie-Anne Lescourret s'est fort bien sortie de ces deux écueils, même si son livre se présente plus comme l'introduction à une œuvre difficile – et celle de Levinas l'est assurément – que comme un travail d'investigation saupoudré de révélations.

La biographe ne s'en épuise pas moins, parfois, à dévider le fil de cette existence sans autres reliefs que théoriques. De là, sans doute, les trop fréquentes répétitions. Était-il utile, par exemple, de revenir plusieurs fois sur l'*« hostilité de Levinas aux microphones, qui le lui rendaient bien »* (sic) ? Quant au cas de Maurice Blanchot, ami de Levinas depuis leurs études à Strasbourg dans les années 20, il mérite certes que l'on s'y arrête. Il est effectivement troublant que l'auteur de *l'Amitié*, si proche, personnellement et spirituellement, de son condisciple de Strasbourg, lequel lui fit lire Heidegger, n'ait pas hésité à prêter sa plume à des gazettes antisémites et à des revues d'extrême droite comme *l'Insurgé*, de Thierry Maulnier – mais l'affaire est bien connue. Il est tout de même regrettable que ce thème revienne plusieurs fois dans le livre en une sorte d'incantation.

Plus orientée est l'énergie que Marie-Anne Lescourret déploie à montrer l'*incompréhension rencontrée par Levinas* auprès des « siens » (lisez : la communauté juive). Il suffit cependant de consulter le sommaire du *Cahier de l'Herne* (2) de 1991 consacré au philosophe pour mesurer l'intérêt et l'accueil qu'un rabbin *comme Gilles Bernheim ou qu*'un spécialiste de la Kabbale, fût-il aussi critique que Charles Mopsik, font à cette pensée. Les lectures bibliques prodiguées par Levinas tous les samedis matin à l'Ecole normale israélite orientale (nom de l'établissement qu'il dirigeait) ont représenté pour bien des jeunes intellectuels un indispensable jalon dans la découverte du judaïsme. Au point d'être assimilées par certains à de l'orthodoxie.



D.R.

Emmanuel Levinas étudiant à Strasbourg, 1928.

En Israël, en revanche, l'œuvre de Levinas tarde à se faire connaître. Mais le philosophe lui-même ne conçoit-il pas sa démarche comme un exercice de la patience ?

Une longue patience qui commence en 1905, à Kovno, en Lituanie, dans ce réservoir de rabbins et de talmudistes, en même *temps hostiles* à la *mystique* et *intéressés* par les savoirs profanes, à l'instar du Gaon de Vilna au XVIII[e] siècle et de Levinas lui-même. Levinas est l'un des survivants de la civilisation plurielle et disparue des « juifs de l'Est » qui, tout en refusant l'assimilation, sont *« animés*, d'après l'historien polonais, puis américain, Abraham Joshua Heschel, *d'une vitalité qui souvent les conduit à se mesurer à de monumentales traditions. Ils veulent recommencer, refusant de vivre sur des acquis. Ils ont aspiré à unir le passé et le présent, en une synthèse qui n'avait jamais été réalisée* (3) ». La jeunesse et l'enfance de ce fils de libraire est prise dans le reflux du judaïsme ashkénaze vers l'Occident – Levinas arrive en France en 1923. Nul livre mieux que l'*Autobiographie de mon père*, de Pierre Pachet (4), n'a su dépeindre l'intériorité pessimiste et tourmentée des migrants chassés de Russie, de Pologne et bientôt d'Allemagne par les vagues d'un antisémitisme de plus en plus meurtrier. Comme celle de Levinas, la vie de cette génération-là s'est partagée entre l'imminence de la Shoah et la réflexion sur ses conséquences.

Cette *synthèse – souvent paradoxale* – recherchée par les *Ostjuden* (juifs d'Europe centrale et orientale) au gré des déplacements subis ou désirés, il appartenait à Emmanuel Levinas d'en faire le sens de l'être, en puisant dans la tradition talmudique certes, mais également dans les fureurs héroïques et métaphysiques du roman russe, de Dostoïevski à Vassili Grossman. L'Occident philosophique et le judaïsme s'interpénètrent chez Levinas bien plus que lui-même ne le voudrait peut-être, lui qui a toujours veillé à distinguer dans son œuvre le confessionnel du philosophique, en publiant l'un et l'autre chez des éditeurs différents.

Dans cette circulation levinassienne d'une tradition à l'autre, certains juifs, mais aussi beaucoup de chrétiens, vont finir par découvrir l'ébauche d'une philosophie de la foi adaptée à la fin du XX[e] siècle, une sorte de rationalisme religieux. Pour autant, faut-il « christianiser » Levinas, comme Marie-Anne Lescourret n'évite pas toujours de le faire ? S'il est arrivé, par exemple, à l'auteur de *Difficile liberté* d'utiliser le terme de « passion », voire l'expression *« passion du Christ »*, pour décrire le martyre des victimes du génocide – au nombre desquelles il faut compter son père, sa mère et ses deux frères, demeurés en Lituanie –, une telle expression ne peut avoir chez ce pédagogue qu'un sens analogique et non ontologique.

Nicolas Weill

Lire la suite page X

(1) Dans *Un Passé imparfait, les intellectuels en France 1944-1956* (Fayard, 1992), traduit de l'anglais par Pierre-Emmanuel Dauzat, p. 353.

(2) Cahier de l'Herne, *Emmanuel Levinas*, Le Livre de poche, *« Biblio-Essais »*.

(3) Dans *East European Jews in Two Worlds* (les juifs de l'Est dans les deux mondes). Northwestern University Press and the YIVO Institute for Jewish Research, 1990, en anglais.

(4) Réédité récemment aux éditions Autrement.

La rentrée littéraire

En France, la vraie saison littéraire, c'est l'automne. Les ouvrages s'y présentent en ordre serré, nombreux, très – trop ? – nombreux : cette année, plus de deux cents nouveaux romans français, près de cent cinquante titres de littérature étrangère, sans compter les documents et les essais qui abondent en sciences humaines, histoire, histoire littéraire, etc. Comme chaque année, « Le Monde des livres » a recensé l'essentiel de ces nouvelles publications.

Pages III, IV, V et VI

LE FEUILLETON

de Pierre Lepape

Ecrire pourtant

Jean Rolin publie, au même moment, deux livres, qui se rattachent à des genres différents. L'un, *Joséphine*, est un récit, autour de sa compagne disparue. L'autre, *Cyrille et Méthode*, est une fiction, une manière de roman policier pataphysique. Rien à voir ? Tout, au contraire.

Page XII

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

Tourments et frivolités

« Je n'ai pas toujours été fidèle à mes jeunes maîtresses, dit Gabriel Matzneff ; *en revanche, je le suis à mes vieux maîtres. »* Lesquels, comme il le révèle dans *Maîtres et complices*, sont nombreux et divers. Les Anciens y rencontrent non seulement leurs *« héritiers »* du XVII[e] siècle, mais les représentants de « l'âme russe », Dostoïevski, Léontieff, ou Berdiaeff. Et les plus débauchés côtoient les plus vertueux...

Page II

L'orgueil d'être humain

Monologue sans concession, où la démesure se mêle à l'horreur, le premier roman de Brigitte Paulino-Neto est d'une violente beauté

LA MÉLANCOLIE DU GÉOGRAPHE
de Brigitte Paulino-Neto.
Grasset, 223 p., 95 F.

Ceux qui redoutent la beauté lorsqu'elle se fait violente se garderont d'aborder le livre de Brigitte Paulino-Neto sans précautions. Car il est des textes dont l'aptitude est grande à dévoiler les abîmes dont nous sommes faits. Parmi la cohorte des ouvrages de rentrée, ce premier roman tient la place, impérieuse et rauque, d'un cri dans la foule. Mi-fiction, mi-poème, il sonde le désespoir à des profondeurs inaccoutumées, la lâcheté, la honte, l'orgueil d'être humain, de n'être que cela, de ne l'être jamais assez.

Cet orgueil, c'est celui du narrateur, un géographe portugais dévasté par l'incomplétude, la haine de soi, une ambivalente détestation de son pays, la fascination morbide pour l'homme qui lui a pris sa femme. D'emblée, l'incurable fierté du géographe prend forme à travers une écriture singulière et obstinée, tour à tour lumineuse et chargée de rocaille, prenant la phrase à contre-oreille pour mieux envoûter, jouant d'un rythme qui n'appartient qu'à elle. Un monologue sans concession, qui met au défi les lois ordinaires de la syntaxe, se mesure à l'aune de la litanie, de l'accumulation, du désir compulsif de tout dire, de tout embrasser, d'arracher tous les masques, d'être Dieu en somme, ou le diable, mais rien d'autre.

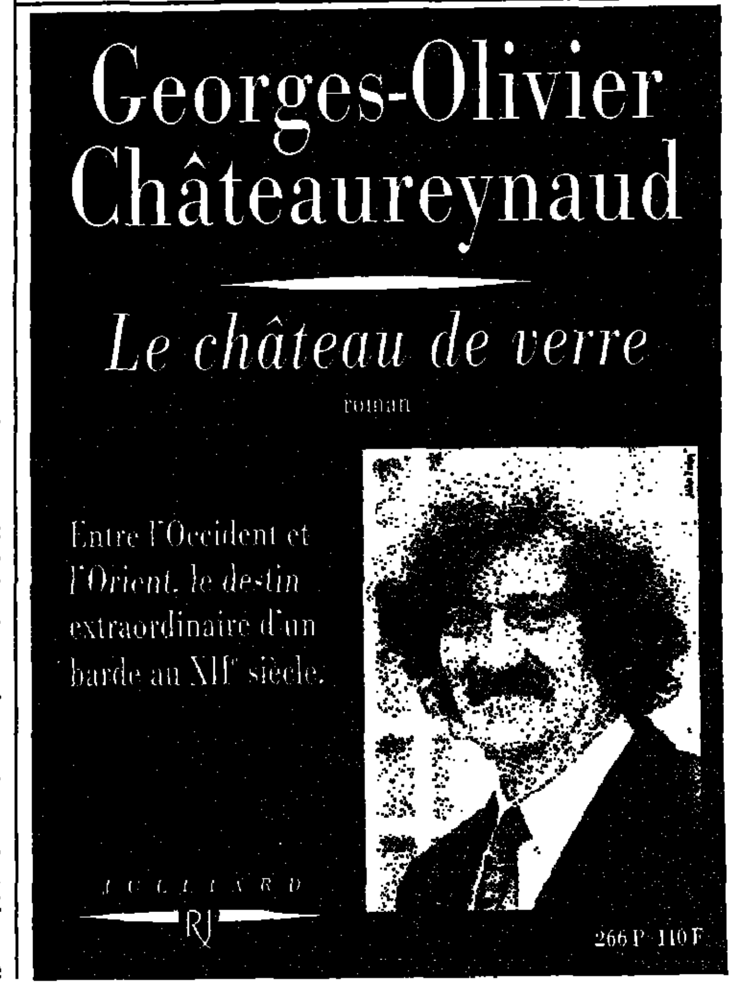
Cette langue compose un roman d'une incroyable densité, un texte qui s'offre, en apparence, par une surcharge de sens et se dérobe aussitôt pour la même raison.

La dérobade, la « fuite » sont, du reste, au centre de ce chant où l'orgueil se mêle à l'impuissance, le mépris à la capitulation. Fuir, presque indistinctement par lâcheté ou par volonté d'aller au-delà des apparences, de quitter les différentes « prisons » qu'élèvent autour de l'homme la bienséance, la terre, la beauté, l'amour même. Mais la quête de vérité n'est jamais assouvie, le ciel est inaccessible, l'enfer aussi. Jusqu'à la dernière ligne qui clôt le livre sur une possibilité de repos à *« l'ancre de miséricorde »*, le narrateur semble condamné à errer dans les limbes terrestres, la *« brume incolore, baiser mouillé fumant sur le terreau gras »*, ou mieux, la nuit omniprésente dont il se dit l'un des *« favoris »*.

De là vient que le texte oscille perpétuellement entre les deux pôles antinomiques que sont l'absence, l'égarement et la rupture brutale, volontaire, haïssable et désirée. Le Portugal, associé à l'enfance, à la petitesse, à la laideur aussi en des termes superbes, paraît incarner le premier pôle, celui vers où se sent tiré le géographe. Désorienté, il a choisi ce métier par *« prédispositions à partir sans se déplacer, à s'évader sans aller nulle part, à dire que, sans jamais bouger, il est perdu, à déclarer qu'il lui faut des repères »*. Le géographe donc nomme les lieux comme s'il créait le monde, divinité sans boussole bataillant contre l'illusion de la fiction. Et maudissant ce *« pays qui n'est qu'un littoral »* d'où tous les départs sont présentés comme des fuites.

L'autre pôle, c'est Morgado, l'homme par qui vient la trahison, l'abjection, la force. Morgado qui a *« rompu avec les siens »*, qui voue un culte à la laideur de Rosa Maria, qui ose se dresser contre Dieu en se tournant contre lui-même. Morgado qui a bafoué la figure de la mère présentée tout au long du roman comme le boulet qui tire les hommes vers l'*enfance, la démission*, l'amenuisement, le rachitisme spirituel. De ce personnage suicidaire, l'auteur dresse un portrait dont la démesure presque mystique est saisissante, comme l'est aussi l'horreur admirative qu'il inspire au narrateur. On ne sait ce qui l'emporte de ce sentiment ou de l'amoureuse répulsion qu'éprouve le géographe pour ses compatriotes : tout tient peut-être dans ce paradoxe *dont est* fait l'homme, qui tient le monde en lui, dieu et diable à la fois.

Raphaëlle Rérolle





LETTRES ÉTRANGÈRES

Stabilité à un niveau élevé

Cent quarante-sept traductions, soit légèrement plus que l'an dernier : de quoi satisfaire les amateurs de tous les horizons

EN accord avec le baromètre du climat éditorial, qui a manifesté des signes de redressement, la littérature étrangère marque quelques points. Toutes maisons confondues, la rentrée voit paraître 147 traductions, soit six de plus que l'année précédente à la même époque. Dans un domaine où le nombre des publications a considérablement augmenté en une dizaine d'années – on ne dénombrait pas plus de 67 romans étrangers à la rentrée 1983 –, cette progression n'est pas aussi prononcée que celle de la littérature française, car la production étrangère de 1993 avait réussi à demeurer stable en dépit d'un environnement assez défavorable. Les lecteurs n'en auront pas moins l'embarras du choix, autant en termes de titres que d'éditeurs, puisque plusieurs petites maisons profitent de la rentrée pour se lancer ou pour s'affirmer.

C'est une petite structure, justement, qui publie l'un des livresimportants de cette rentrée étrangère. Les éditions Ecriture feront paraître, en octobre, un inédit du romancier américain John Dos Passos intitulé *les Rues de la nuit* et préfacé par François Weyergans. Un autre inédit posthume, toujours en provenance des Etats-Unis, mais de John Steinbeck cette fois, doit sortir chez Lattès sous le titre *Lune noire*, en septembre. Très attendu aussi, pour des raisons différentes, la première traduction en français de *Lajja* – « la honte », en bengali – le livre de Taslima Nasreen à paraître aux éditions Stock *(voir la chronique de Nicole Zand page II)*. Ce roman a valu à son auteur – aujourd'hui réfugiée en Suède – d'être condamnée à mort par les musulmans fondamentalistes du Bangladesh, il y a tout juste un an.

Parmi les autres traductions, l'anglais reste largement en tête des vingt-sept langues représentées (90 titres, contre 84 l'année dernière), suivi de l'allemand qui gagne du terrain (22 titres contre 16 en 1993), de l'espagnol et de l'italien. Comme toujours, l'anglais d'outre-Atlantique se taille la part du lion, tous genres confondus. A commencer par le Prix Nobel 1993, Toni Morrison, avec *l'Œil le plus bleu* (Christian Bourgois, octobre), mais aussi William Styron, avec trois nouvelles autobiographiques, *Un matin de Virginie* (Gallimard, octobre), John Edgar Wideman, avec *Reuben* (Gallimard, septembre), Tom Spanbauer, avec *l'Homme qui tomba amoureux de la lune* (Stock, octobre), Deborah Eisenberg, avec *Transactions dans une monnaie étrangère* (Le Promeneur, septembre), Henry Roth avec *A la merci d'un courant violent* (L'Olivier, voir la chronique de Nicole Zand dans « le Monde des livres » du 26 août), Ray Bradbury avec *l'Arbre de Halloween* (Seuil, octobre).

Citons encore *Suttree*, de Cormac McCarthy (Actes Sud, septembre), *le Gitan d'Amérique*, de Thomas William Simpson (Belfond, septembre), *Jabez*, de Coleman Dowell (Climats, octobre), *Leçons de conduite*, de Anne Tyler (Calmann-Lévy, août), *Nuits d'Egypte*, de Barbara Chase-Riboud (Le Félin, septembre), *le Professeur du hasard*, de Robert Littell (Denoël, octobre), *Zimzum*, de Gordon Lish (Gallimard, octobre), *Platitudes*, un premier roman de Trey Ellis (Balland, octobre), *l'Enfant loué*, premier roman de Joan Brady (Plon, septembre), *Accident*, de Danielle Steel (Presses de la Cité, octobre), *Opération Seawolf*, de Michael Dimercurio (L'Archipel, octobre), *Sept rivières*, de Edward Hoagland (Phébus, septembre), *la Part du feu*, de Norman Maclean, et *Paysage avec voyageur*, de Barry Gifford, tous deux chez Rivages en septembre.

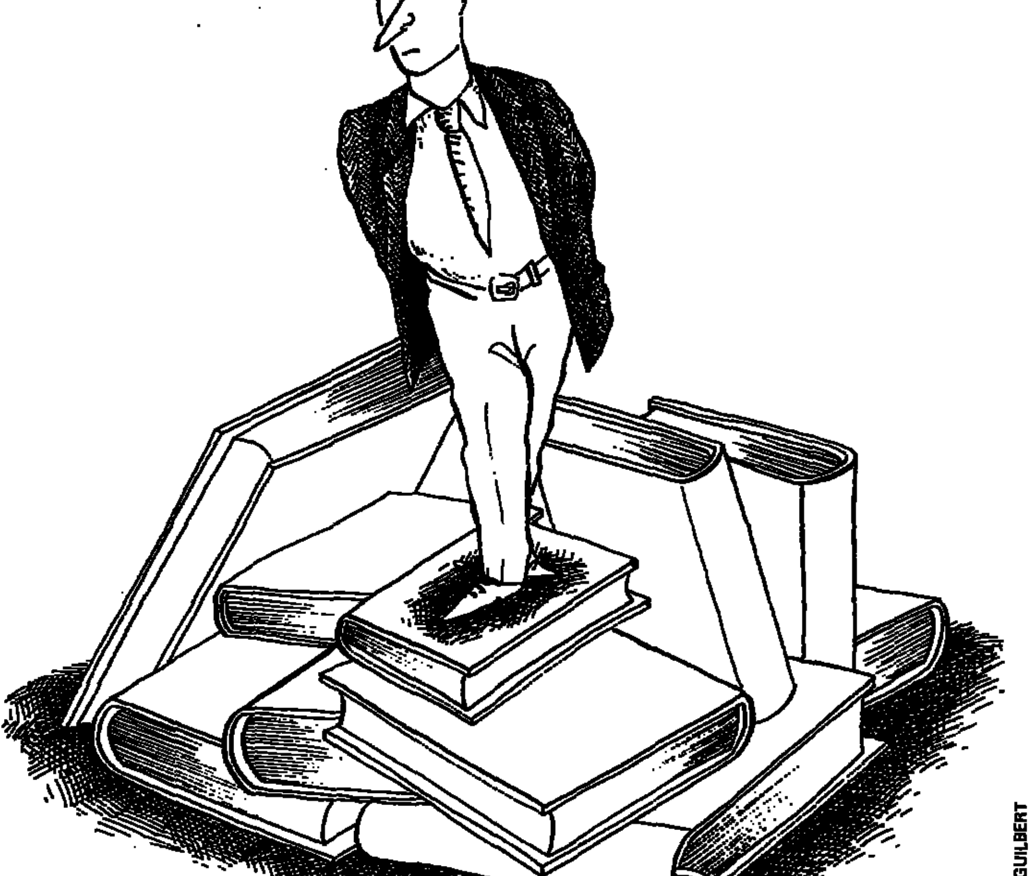
En matière de romans noirs ou fantastiques américains, signalons aussi *les Fils des ténèbres*, de Dan Simmons (Albin Michel, octobre), *le Canard siffleur mexicain*, de James Crumley (Gallimard, « La Noire », octobre), *les Filles de Maria*, de Jérôme Charyn (Denoël, septembre), *Lumière noire*, de Galway Kinnell (Mercure de France, octobre), *Un feu sur l'abîme*, de Vernor Vinge (Robert Laffont, octobre) et *Lover man*, de Dallas Murphy (Seuil, octobre). Enfin, de la poésie, avec *Linceul blanc* et *Mind Breath / Plutonian Ode*, de Allen Grinsberg (Bourgois, octobre).

En langue anglaise, toujours, mais en provenance de Grande-Bretagne, on trouve d'abord les deux premiers-nés de la nouvelle collection baptisée « Diableries » que les éditions Autrement consacrent à des romans anglais : *l'Héritière de Robinson*, de Jane Gardam, et *Jeux d'orgue*, de Joanna Trollope, tous deux en septembre. De Joanna Trollope, encore, mais chez Belfond, *Trop jeune pour toi* sortira en octobre. De Fallois fait paraître *le Royaume interdit*, de Rose Tremain (septembre), Gallimard *les Chiens noirs*, de Ian McEwan (octobre), et Nil *Esprit de corps. Scènes de la vie diplomatique*, de Lawrence Durrell (novembre). Chez Grasset, on trouve *le Dictionnaire de Lemprière*, de Lawrence Norfolk (septembre), aux éditions du Rocher, *Disparitions au palais*, un policier de Margaret Ring (octobre), chez Flammarion, *le Monde d'or*, de l'Irlandais John Banville (septembre), chez Marval, *Ode funèbre*, d'un autre Irlandais, Eugène McCabe (septembre), aux éditions Quai Voltaire, un Paul Bowles, intitulé *Si loin de chez moi* (novembre).

Chez Salvy, *la Gloire de Lucia*, d'Edward Frederick Benson (septembre), au Serpent à plumes, *le Dernier des fous*, de Thimothy Findley (novembre), chez Rivages, *Hors de l'abri*, de l'inépuisable David Lodge (septembre), à La Découverte, *Fragile argile*, de Lesley Glaister (septembre), chez Joëlle Losfeld, *Nebuly Coat*, de John Meade Falkner (octobre), et, chez Stock, *la Libraire*, de Penelope Fitzgerald (septembre). Enfin, le romancier d'origine nigériane Ben Okri publie *la Route de la faim* (Julliard, septembre).

D'Allemagne, viennent, notamment, *Journal d'un chien*, d'Oskar Panizza (Ludd, septembre), *l'Œil du coursier*, de Paul Nizon (Actes Sud, octobre), *Enquête sur deux jeunes filles*, de Albert Drach (Albin Michel, octobre), *la Filature*, de Martin Grzimek (Belfond, octobre), *le Bonheur*, de Gert Hofmann (Calmann-Lévy, août), *Congrès (la chaîne des humiliations)*, de Botho Strauss (Bourgois, septembre), *Grand solo pour Anton*, de Herbert Rosendorfer (Fayard, août), *A bientôt*, de Markus Werner (Gallimard, septembre), *Prosa*, recueil de nouvelles, inédites en français, de Odön von Horvath (Bourgois, novembre), *Hommes en guerre*, de Andreas Latzko (Titanic, septembre), *Amanda sans cœur*, de Jurek Becker (Grasset, septembre), *Pavillons*, de Martin Walser (Robert Laffont, septembre), et *Myriam*, de Luise Rinser (Verdier, octobre).

Plus à l'est, la Hongrie est, une fois de plus, assez bien représentée, avec *le Livre de Hrabal*, de Peter Esterhazy (Gallimard, octobre), *le Parapluie de Saint-Pierre*, de Kalman Mikszath (Viviane Hamy, septembre), *la Maison à la lanterne rouge*, un recueil de nouvelles de Sandor Hunyady (In Fine, septembre), et *Variations désenchantées*, de Miklos Meszlov (Phébus, septembre). Du polonais sont traduits *Mémoires d'un rat*, de Andrzej Zaniewski (Belfond, septembre), mais aussi *Roman de gare contemporain*, de Tadeusz Konwicki (Robert Laffont, septembre). Parmi les Russes, un roman de Nina Berberova, *la Souveraine* (Actes Sud, octobre), *Rencontres avec Lise*, des nouvelles de Léonide Dobytchine (Circé, septembre) et, chez Fayard, les deuxième et troisième volets d'*Une philosophie provinciale* de Mark Kharitonov (octobre).



NICOLAS GUILBERT

D'Albanie viennent *Petite saga carcérale*, de Besnik Mustafaj (Actes Sud), et un nouveau Kadaré sous le titre *les Parisiennes* (Fayard), tandis que La Différence publie *Isidore*, du Roumain Mircea Saucan (septembre) et Jacqueline Chambon *le Concert de Bach* d'un autre auteur roumain, Hortensia Papadat Bengescu. Du serbo-croate, les éditions L'Age d'homme font paraître *Celles qu'on aime*, d'Alexandre Tisma (septembre).

Les pays méditerranéens ne sont pas en reste. Du catalan a été traduit *la Première pierre*, de Sergi Pamies (Jacqueline Chambon, novembre), tandis qu'on remarque, parmi les Espagnols, *Filomeno, malgré moi*, de Torrente Ballester (Actes Sud, septembre), *Poundemonium*, de Julian Rios (Corti), *Moi, Franco*, de Manuel Vazquez Montalban (Seuil, octobre), *D'un vaisseau fantôme*, premier roman de Andres Trapiello (Table Ronde, septembre, *voir page XI), et le Chemin*, de Miguel Delibes (Verdier, octobre).

Traduits de l'italien, signalons deux Tabucchi à paraître en octobre : *Rêves de rêves* (Bourgois) et *les Trois derniers jours de Fernando Pessoa, un délire* (Seuil). Mais la littérature transalpine est aussi bien servie par *la Nuit de l'archiduc*, de Oddone Camerana, chez Fayard (septembre), *la Course*, de Marco Lodoli (POL, septembre), *Sorcière*, de Remo Guerini (L'Atalante, septembre), *le Café aux miroirs*, de Giuliana Morandini (Zoé, septembre), *le Silence partagé*, de Lalla Romano (octobre) et *l'Embuscade*, de Beppe Fenoglio (octobre), tous deux chez L'Arpenteur. Du Portugal, arrivent *le Confortable Désespoir des femmes*, d'Agustina Bessa Luis (Métailié, septembre), *l'Ordre naturel des choses*, d'Antonio Lobo Antunes (Bourgois, octobre) et *Prémices*, de Mario Sà-Carneiro (La Différence, septembre).

En langue portugaise, mais venue du Brésil, on trouve *Contes sarcastiques*, des nouvelles de Hilda Hilst (L'Arpenteur, septembre). D'Amérique latine, encore, Phébus traduit des nouvelles du Chilien Francisco Coloane *« Cap Horn* (septembre), Métailié un nouveau roman du Chilien Luis Sepulveda *» Un nom de torero*, (septembre), les éditions Espaces 34 *le Chevalier d'el Dorado*, du Colombien German Arciniegas, et Le Seuil un roman du Paraguayen Augusto Roa Bastos *Veille de l'amiral*, (septembre).

Philippe Picquier publie *le Piège de la marionnette*, du Japonais Akagawa Jiro (août) et *le Chagrin de la guerre*, du Vietnamien Bao Ninh (octobre), tandis que Denoël traduit, du japonais encore, *la Fille que j'ai abandonnée*, de Shusaku Endo (octobre). Enfin, Actes Sud sort *le Maître de la descente*, de Hella S. Haasse (néerlandais, septembre), Calmann-Lévy, *Don Carlos*, de Thorvald Steen (norvégien, novembre), Denoël *la Forêt des renards pendus*, du Finlandais Arto Paasilina (octobre), Le Seuil *l'Histoire des rêves danois*, de Peter Hoeg (Danemark, octobre), et L'Olivier *Vipères au cœur*, de Henrik Stangerup (Danemark, octobre). Citons, pour terminer, le nouveau roman de l'Israélien David Grossman, *le Livre de la grammaire intérieure* (Seuil, septembre) et, toujours dans la même maison, *le Temps des erreurs*, du Marocain Mohamed Choukri, à paraître en octobre.

R. R

HISTOIRE LITTÉRAIRE

Grands classiques

Des « Vies parallèles » de Plutarque à la nouvelle

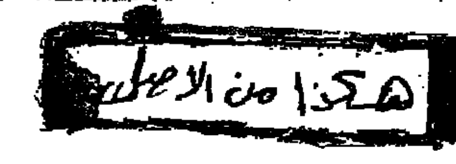
LES lettres étrangères sont à l'honneur en cette rentrée dans le domaine de l'histoire littéraire, avec, notamment, *Pompée, Crassus, César ou l'Agonie de la République*, regroupement de trois des *Vies parallèles* de Plutarque (Autrement, septembre), les *Œuvres érotiques* d'un Vénitien du XVIIIe siècle, Zorzi (ou Giorgio) Baffo, présentées par Pascal Dibie (Zulma, septembre), et la correspondance Goethe-Schiller (Gallimard, novembre). De Gabriele D'Annunzio paraissent des poèmes, *Alcyone* (La Différence, septembre), et un roman, *Triomphe de la mort* (Stock, octobre). Les élèves apprenant l'espagnol dans le secondaire se souviennent du délicieux *Platero et moi*, de Juan Ramon Jimenez : ce beau livre, qui est aussi un grand classique, est repris chez Seghers en septembre ; *Journal d'un chien*, d'Oskar Panizza (Ludd, septembre). En même temps qu'une biographie de Joseph Roth, par David Bonsen, ont été traduits des *Croquis de voyage* de l'écrivain (les deux au Seuil, septembre).

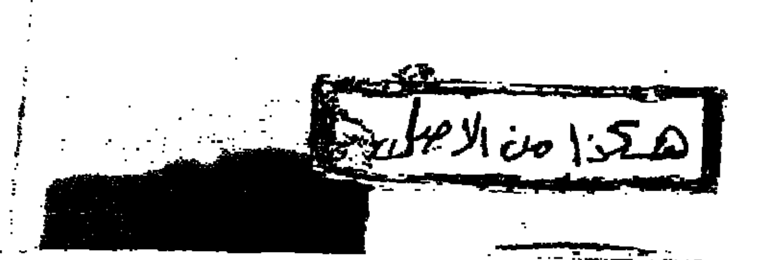
Une anthologie de la poésie tchouvache (*Sommeils sous la neige*), d'Aïgui, ainsi qu'un recueil d'essais du poète, *Interlocuteurs à distance*, sortent chez Circé en octobre. Toujours dans le domaine russe, le *Journal secret (1836-1837)* de Pouchkine, confession érotique retrouvée il y a moins de vingt ans, dont l'authenticité est discutée, sera aux éditions Sortilèges, en septembre. *Lettres à mes amis français*, de Boris Pasternak, et un *Dossier de l'affaire Pasternak*, rassemblant les archives du comité central du PC soviétique, paraissent chez Gallimard (septembre), et des lettres de Rilke à Yvonne von Wattenwyl chez Verdier (novembre).

Traversons la Manche puis l'Atlantique avec *Voyage en Amérique*, de Charles Dickens, et une reprise de la traduction d'Armel Guerne du *Dr Jekyll and Mr Hyde* de Stevenson (les deux chez Phébus en octobre). Stevenson se disait un fervent admirateur d'un écrivain anglais peu connu de ce côté de la Manche, William Hazlitt, dont José Corti propose le *Liber amoris* (octobre) : *Aristote à l'heure du thé et autres essais inédits*, d'Oscar Wilde, est aux Belles Lettres (septembre) ; une biographie de Wilde, par Richard Ellman, est annoncée pour novembre chez Gallimard. On trouvera deux nouvelles de Henry James en septembre : *In extremis* (Climats) et *la Mort du lion* (Liana Lévi). Chez Corti encore, paraissent des textes de Jean-Paul, *Mon enterrement vivant*, et deux nouvelles traductions d'un écrivain allemand redécouvert par cet éditeur l'an dernier, Hans Henny Jahnn, ainsi que la *Trilogie italienne* du grand romantique polonais Cyprian Kamil Norwid (novembre). Aubier poursuit ses éditions de Theodor Fontane (un roman, *Cécile*, en septembre) et de Cervantes (*la Petite Gitane*, octobre). Une nouvelle traduction, due à Fabrice Hugot, de *Lettre d'une inconnue*, de Stefan Zweig, sera disponible chez Critérion en octobre.

Chez Arléa, un inédit autobiographique de Pasolini datant de 1966, *Qui je suis*, (septembre).

Retour en France, avec plusieurs curiosités et de grands classiques. Michel de Marolles exhuma, au XVIIe siècle, les biographies d'empereurs romains, œuvre anonyme d'un auteur latin du IVe siècle ; tirée de cette œuvre, Philippe Moreau propose une édition des *Vies* d'Adrien et d'Héliogabale (Le Promeneur, octobre). Alain Niderst présente des essais de Fontenelle sous le titre *Rêveries diverses* (Desjonquères, septembre) et, chez le même éditeur, le troisième volume de la correspondance Galiani-Louise d'Epinay (octobre). Les *Contes* font l'objet du deuxième volume des œuvres de Diderot en « Bouquins »-Laffont (septembre). Saluons l'heureuse réédition des admirables *Carnets* de Joseph Joubert (Gallimard, septembre). Le Mercure de France poursuit, en octobre, la réédition du *Tableau de Paris* de Louis-Sébastien Mercier et propose un essai thématique sur l'œuvre de cet *« hérétique en littérature »*, par Jean-Claude Bonnet. *Albert Savarus*, un roman peu connu de Balzac, est repris en septembre chez Autrement, et, du même Balzac, *Physiologie de l'employé*, un pamphlet datant de 1842, paraît au Castor astral (septembre). Signalons également les *Souvenirs littéraires* de Maxime Du Camp (Aubier, octobre), des *Ecrits sur la danse* de Théophile



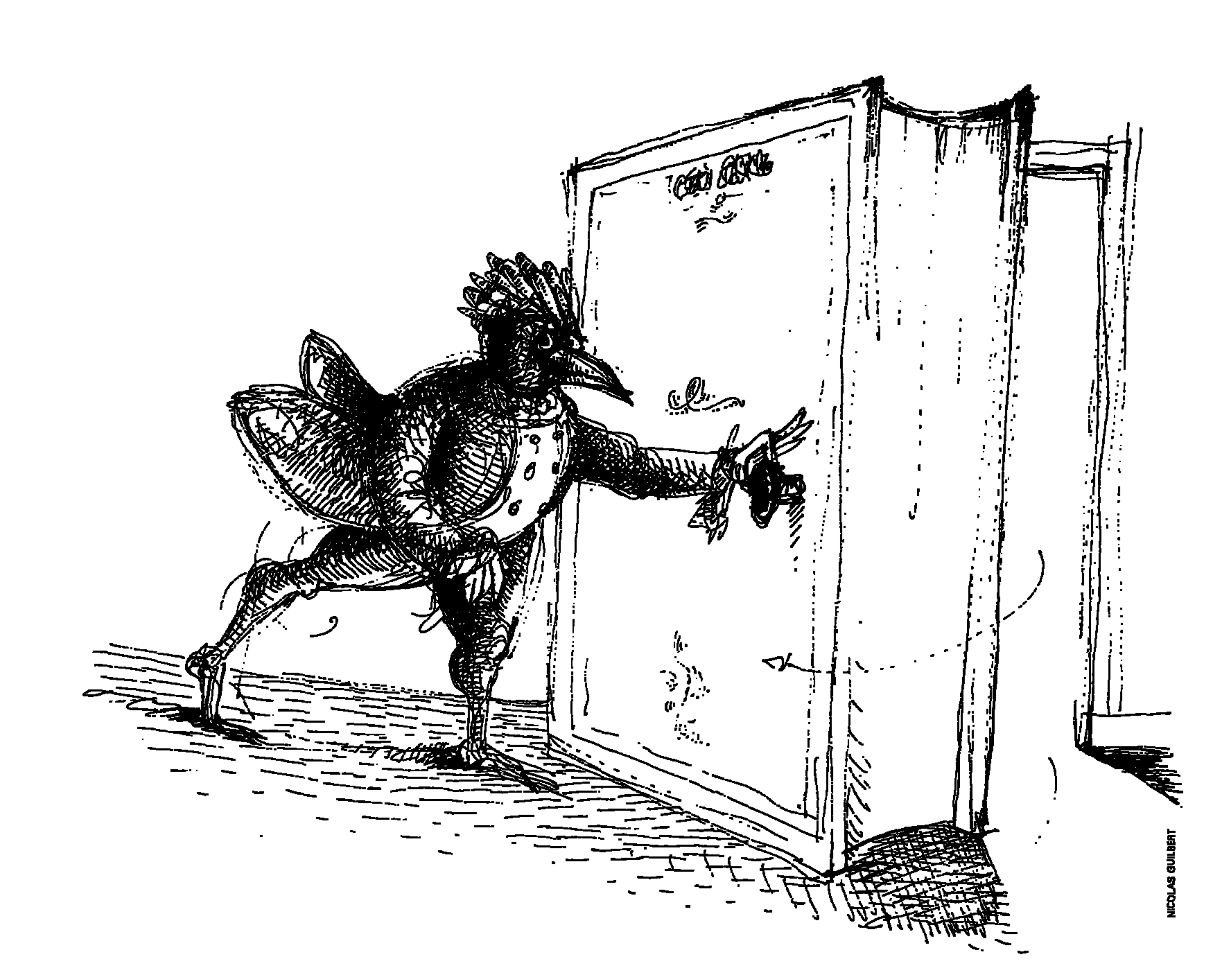


LA RENTRÉE LITTÉRAIRE

Comme chaque année, les éditeurs sont, dans les tout premiers jours de septembre, sur le pied de guerre. L'automne, en matière de livres, est une saison décisive, celle qui, pour les plus grandes maisons, ouvre la course aux prix et, pour les plus petites, décide parfois de l'avenir.

La rentrée 1994 augure-t-elle de cette « reprise » que tous guettent depuis les premiers mois de l'année, où le baromètre éditorial a enregistré quelques frémissements ? Incontestablement, grands et petits éditeurs ont décidé d'anticiper. Car les chiffres sont là : en littérature française, le record de 1990 (220 titres entre septembre et novembre) est approché, à trois unités près ; en lettres étrangères, 147 traductions sont annoncées, soit six de plus que l'an dernier et plus du double d'il y a dix ans ; en sciences humaines, ce sont près de trois cents ouvrages qui sont recensés...

« Le Monde des livres » annonce, ci-dessous et dans les pages suivantes les principales publications prévues.



NICOLAS GUILBERT

ROMANS FRANÇAIS

Tout près du record

SERAIT-CE la « reprise » ? On l'espère, car il serait triste que ce soit seulement la « fuite en avant », ou, pire, le manque de discernement, qui fasse publier, entre fin août et novembre, 217 romans français (contre 185 l'an dernier) et approcher le chiffre record de 1990, 220. Comme d'habitude, Gallimard arrive en tête avec 14 titres, suivi de près par le Seuil (13), Albin Michel et Grasset (12 chacun). Viennent ensuite Flammarion et Stock (9 chacun), Laffont et Julliard (8 chacun), Denoël, le Mercure de France et Le Rocher (6 chacun), Lattès et les Presses de la Cité (5 chacun), Calmann-Lévy, Actes Sud, Belfond et Minuit (4 chacun).

Les premiers romans passent de 34 seulement en 1993 à 51, mais on est encore loin du record de 1990 (61). Les petits éditeurs sont souvent les plus aventureux en ce domaine. Il est toutefois plus significatif de regarder la liste des deuxièmes romans pour savoir quels éditeurs sont décidés à suivre des auteurs plutôt qu'à publier des premiers romans un peu au hasard, pour « voir ». On retiendra donc *Absinthe*, de Christophe Bataille (Arléa), très remarqué l'an dernier pour *Annam* ; *Juste un instant d'automne*, de Rolland Doukhan (Denoël) ; *Comme le diable m'a fait naître*, de Patrick Séry (Flammarion) ; *Anne Frank II, le Retour*, de Laurent Chalumeau, et *les Spaghettis d'Hitler*, de Jean-Baptiste Harang (tous deux chez Grasset) ; *les Mémoires de la ville*, de Jean-Luc Poisson (éd. Hors commerce) ; *les Etangs*, de Bertrand Renard (après un recueil de nouvelles, Julliard) ; *l'Archange perdu*, d'Isabelle Jarry (Mercure de France) ; *les Ephémères*, de notre collaborateur Eric Fottorino (Stock) ; *Florence, retours*, de Bernard Comment (deuxième roman mais quatrième livre, éd. Christian Bourgois).

Les auteurs célèbres sont nombreux en cet automne. Citons, comme tout premier titre, *Un début à Paris*, qui est sans doute le meilleur roman de Philippe Labro. Cette chronique de la fin des années 50, cette évocation nostalgique du journalisme de la « grande époque » de *France-Soir* a le charme qu'on prête habituellement aux récits de Françoise Sagan – celle-ci revient avec *Un chagrin de passage* (Plon/Julliard), mais elle s'est un peu perdue dans un sujet sérieux qui ne lui sied guère. Toujours au chapitre des bonnes surprises, un étonnant récit d'Yves Berger, *Immobile dans le courant du fleuve* (Grasset), où ce « fou d'Amérique » nous entraîne à l'Ouest de l'Ouest, dans un étrange « Nouveau Nouveau Monde ». Chez le même éditeur, Jacques Laurent *(l'Inconnu du temps qui passe)*, et Hervé Bazin *(le Neuvième jour)*. Au Seuil, en octobre, un roman de Pascal Quignard, qui a quitté Gallimard, *l'Occupation américaine*. On retrouvera aussi Catherine Clément (*la Valse inachevée*, à partir d'un épisode de la vie d'Elisabeth d'Autriche, Calmann-Lévy), Max Gallo *(le Condottiere)* et Jacques Attali *(Il viendra)*, tous deux chez Fayard, Françoise Dorin (*la Mouflette*, Flammarion), Madeleine Chapsal (*l'Inondation*, Laffont) et Françoise Giroud (*Mon très cher amour*, Grasset).

Parmi les écrivains reconnus, on remarque avec plaisir le retour de Danièle Sallenave (*les Trois minutes du diable*, Gallimard) et celui du trop méconnu Jacques Teboul (*Du cœur et de l'affection*, Seuil), un bon Paule Constant (*la Fille du Gobernator*, Gallimard). Et aussi Raphaël Confiant (*l'Allée des soupirs*, Grasset, et un récit aux éditions Ecriture, *Commandeur du sucre*), Eduardo Manet (*Habanera*, Flammarion), Anne Bragance (*le Chagrin des Resslingen*, Julliard), Alain Gerber (*l'Aile du temps*, Laffont), Dan Franck (*Une jeune fille*, Seuil), Pascal Lainé (*Collision fatale*, Stock), Olivier Rolin (*Port-Soudan*, Seuil). A l'Arpenteur/Gallimard, un essai posthume de Louis Calaferte, *l'Homme vivant*, chez POL, *Carnets de Saorge*, de Charles Juliet, et aux éditions le Temps qu'il fait, *Tout n'est pas dit*, de Philippe Jaccottet, des billets écrits pour un journal suisse entre 1956 et 1964.

Les éditeurs aiment écrire... Outre Yves Berger et Denis Tillinac (un récit au Quai Voltaire, qui a pour héros Elvis Presley), on trouvera Elisabeth Gille (*le Crabe sur la banquette arrière*, Mercure de France), Maren Sell, avec un roman très provocant (*le Dernier amant*, Stock), et Jacques Bertoin (*Moins cinq*, Julliard). Ancien directeur du livre et de la lecture au ministère de la culture, Evelyne Pisier se risque à un premier roman (*la Dernière fois*, Flammarion).

Parmi les autres auteurs de cette rentrée riche et variée, on retiendra, chez Actes Sud, Annie Cohen (*l'Homme au costume blanc*) et Nancy Huston *(la Virevolte)* ; chez Albin Michel, Calixthe Beyala *(Asseze l'Africaine)*, Roger Bichelberger *(Anioutka)*, Patrick Carré *(Un rêve tibétain)*, Amélie Nothomb – son troisième livre – *(les Combustibles)*, Pierre-Jean Rémy *(Un cimetière rouge en Nouvelle-Angleterre)*, Didier Van Cauwelaert *(Un aller simple)*, Luba Jurgenson *(les Figurants)* et Bernard Clavel *(les Roses de Verdun)* ; chez Balland, Nicolas Saudray *(les Mangeurs de feu)* ; chez Belfond, Jean-Marc Aubert *(A ma petite famille)*, Jean-Louis Bailly *(l'Ombre de Théophile)*, Ariel Denis *(Fortune de guerre)* et Patrick Drevet *(Dieux obscurs)* ; chez Calmann-Lévy, Alain Blottière *(l'Enchantement)* ; aux toutes jeunes éditions Dagorno, Patrick Mosconi *(Geronimo)* et notre collaborateur Pierre Drachline *(Landru, le distingué amateur)* ; chez Denoël, Didier Daeninckx *(Un château en Bohême)*, René Fregni *(le Voleur d'innocence)* ; chez Bernard de Fallois, un nouveau titre d'Hubert Monteilhet *(Etoiles filantes)* ; et aux éditions des Femmes, un roman historique de Janine Alexandre-Debray *(la Vénitienne)*.

Régine Detambel publie son nouveau roman *(le Jardin clos)*) chez Gallimard, tout comme Jean Rolin (*Cyrille et Méthode*, qu'accompagne un très beau récit, *Joséphine* – voir le feuilleton de Pierre Lepape p. XII). Chez le même éditeur, on retrouve le très mystérieux Québécois Réjean Ducharme *(Va savoir)*, Claude Brami *(Mon amie d'enfance)*, Colette Fellous *(Midi à Babylone)*, Marc Baconnet *(les Secrets de la nature morte)*, Pierrette Fleutiaux *(Beauty, un conte américain)*, Marc Guyon *(le Voyage transparent)*, Xavier Patier *(les Cordeliers)*. Chez Grasset, les nouveaux romans de Raphaële Billetdoux *(Mélanie dans un vent terrible)*, Alain Dugrand *(les Craven de l'oncle Ho)*, Bernard Thomas *(les Fleurs de solitude)*.

220 titres en 1990, 217 cette année : la preuve de la « reprise » ?

Chez Julliard, on lira avec plaisir un court roman de Paul-Louis Rossi *(le Fauteuil rouge)*, un Richard Jorif *(Tohu-Bohu)*, ainsi que Claude Mourthé *(Une mort de théâtre)*, François Cérésa *(la Femme aux cheveux rouges)*, Georges-Olivier Chateaureynaud *(le Château de verre)*, Jean-Pierre Milovanoff *(la Rosita)*. Laffont a ses habitués : Geneviève Bon *(l'Année du bonheur)*, Gilbert Bordes *(Un cheval sous la lune)*, Christian Combaz, qui mériterait d'être plus reconnu *(Franz ou l'arrière-pays)*, le Québécois Jacques Folch-Ribas *(Marie Blanc)*. Chez Lattès, le troisième roman de Denis Boucolon *(le Chien qui fume)*, un Henry Bonnier *(Un rêve de pierre)*) et un Jacques Serguine *(Pierre mal Loti)*, un hommage à la fois à Pierre Loti et à la Turquie.

Après son succès de l'été avec *Derrière la porte* (Laffont), Alina Reyes revient chez Joëlle Losfeld avec *la Nuit*. Le Mercure de France publie aussi ses auteurs habituels – Pierre Charras *(Monsieur Henri)*, Gilles Leroy *(les Jardins publics)* –, tout comme Minuit avec le nouvel Eric Chevillard *(Préhistoire)*, Christian Oster *(le Pont d'Arcueil)* et, pour la quatrième fois, le talentueux Antoine Volodine *(le Nom des singes)*. Le troisième roman de Gisèle Le Rouzic *(l'Octroi)* est chez Phébus, et celui de Camille Laurens *(les Travaux d'Hercule)* chez POL, tandis que Jean-Francis Held, rédacteur en chef adjoint à *l'Evénement du jeudi*, publie chez Plon, un livre loufoque *(les Nouvelles aventures de Troïle et Cresside)*. Georges Coulonges est aux Presses de la Cité/Jeannine Balland *(la Fête des écoles)*, tout comme Jean Anglade, pour son trentième roman *(la Soupe à la fourchette)*.

La fille d'Aimé Césaire, Ina, auteur de contes et de pièces de théâtre, s'essaie au roman avec *Zonzon tête carrée* (Le Rocher), et Jean-Louis Mannoury, poète et romancier, sort son cinquième roman *(Chambre forte)* aux éditions Quai Voltaire. Jean-Paul Dubois, journaliste au *Nouvel Observateur* et jusqu'ici auteur Laffont, rejoint le Seuil avec *la Vie me fait peur*. Toujours au Seuil, le troisième roman de Judith C. Brouste *(l'Etat d'alerte)*, le Québécois Robert Lalonde (*le Petit aigle à tête blanche*), et Frédéric Vitoux, fidèle a son inspiration italienne *(la Comédie de Terracina)*. Stock suit le travail de Marc Petit *(le Troisième Faust)*, Xavier Orville *(la Voie des cerfs-volants)*. Hervé Jaouen (*les Endetteurs*, un roman qui met en cause les banques et leur façon de pousser leurs clients au surendettement), et Jean David, le très raffiné chroniqueur littéraire d'un journal pas très raffiné, *VSD (Dimanche en habit léger)*. Autre journaliste, notre collaborateur Pierre-Robert Leclercq, également chroniqueur au *Magazine littéraire*, est à la Table Ronde avec *le Colonel Sckabert*, tandis qu'Hubert Haddad, écrivain fécond et qui n'accède pas à la reconnaissance à laquelle il aurait droit, marque ses vingt ans de création littéraire avec *Meurtre sur l'île des marins fidèles*, chez Zulma.

Il y a tant de surprises agréables parmi les premiers romans de la cuvée 1994 qu'on ne saurait trop vous inciter à un peu de curiosité. Quelques pistes : le très bon *Triste Lumière*, de Brigitte Drizine (Flammarion) ; le très courageux *le Peignoir*, de Catherine Cohen (Seuil) ; *Quatre femmes*, de Loly Clerc (Lattès) ; *la Folie du moment*, de Jean-François Kervéan (Calmann-Lévy) ; *le Fil*, de Christophe Bourdin (la Différence) ; *Escaliers dérobés*, de notre collaborateur Pascal Mérigeau (Denoël) ; *l'Empyrée*, d'Anne Grospiron (Gallimard) ; *le Caméléon*, de Claude Arnaud, naguère auteur d'une très intéressante biographie de Chamfort chez Laffont (Grasset) ; *l'Avaleur de sable*, de Stéphane Bourguignon, et *les Mercenaires de la liberté*, de Guy Deleury, spécialiste de l'Inde (Laffont) ; *l'Enfant nocturne*, de Chantal Delsol (Mercure de France) ; *Extension du domaine de la lutte*, de Michel Houellebecq (Maurice Nadeau) ; *le Dimanche des réparations*, de Sophie Cherer (l'Olivier) ; *la Carriole*, de Jean Siccardi (Phébus) ; *Tuteur à gages*, de Bertrand Fillaire (Plon) ; *Nadia*, de Bernard Lecomte (le Rocher) ; *Tiers monde*, de Loïc Chotard (Stock).

Et, parmi les découvertes des petits éditeurs, qui servent bien souvent de défricheurs, signalons un roman picaresque de Patricia Reznikov, *le Voyage en Espagne* (l'Arsenal), *Un soldat dans la neige*, de Nina Kehayan (éd. de l'Aube), *le Manuscrit de maître Godemer*, de Jean Cantos (Anne Carrière, lire la critique page VII), *le Duplex*, du dessinateur Götting (le Castor Astral), *le Signe de la pierre*, d'Evelyse Robin (le Cherche-Midi), *Signé Parpot*, d'Alain Monnier (Climats), *le Crime des Marots*, de Xavier-Laurent Petit (Critérion), *Moviola*, de Serge Dounovetz (le Dilettante), *l'Heure bleue*, de Dominique Pénide (l'Escampette), *Aï l'amour*, de François Laut (le Serpent à plumes), *Versions latines*, de Philippe Margotin (Spengler), *Natale*, d'Anne-Michèle Hamesse (Luce Wilquin) et *Mes prisonnières*, du poète Yves Martin, prix Apollinaire 1991 (Zulma). (*Lire la critique p. VII.*)

Jo. S.



SCIENCES HUMAINES

Foucault et Nietzsche d'abord

L'un disparaissait il y a dix ans, l'autre naquit voilà cent cinquante ans : deux anniversaires qui justifient de nombreuses publications

COMBIEN sont-ils ? Difficile à dire avec précision, tant le nombre varie selon les critères retenus. Environ trois cents, pour la philosophie, les sciences humaines et les principaux essais en tous genres. Dans cette avalanche d'idées et de papier, la célébration du dixième anniversaire de la mort de Michel Foucault, disparu le 25 juin 1984, est sans conteste l'un des événements éditoriaux de cette rentrée. En quatre volumes et 3330 pages, Daniel Defert et François Ewald ont rassemblé, sous le titre général *Dits et Ecrits*, tous les textes publiés par Foucault en France et à l'étranger de 1954 à sa mort (Gallimard, octobre). Gallimard publiera simultanément une nouvelle biographie de Foucault, de David Marcey, parue l'an dernier aux Etats-Unis. Chez Fayard, Didier Eribon, qui est déjà l'auteur d'une biographie du philosophe, annonce un essai sur *Michel Foucault et ses contemporains*.

D'autres penseurs qui ont marqué, avec Michel Foucault, les années 70 et 80 se retrouvent à ce rendez-vous d'automne. C'est le cas de Jacques Derrida, dont un nouveau recueil d'articles est consacré aux *Politiques de l'amitié* (Galilée, septembre), tandis que les travaux de Derrida sont étudiés dans un essai de Rodolphe Gasche, *le Tain du miroir. Derrida et la philosophie de la réflexion*, traduit chez Galilée en octobre. De Jean-François Lyotard le même éditeur annonce, en septembre, la reprise de *Dérive à partir de Marx et Freud*, et, en octobre, un essai sur *Karel Appel peintre*. Edgar Morin se penche sur son parcours, avec *Mes démons* (Stock, octobre), tandis que Michel Serres propose un *Atlas* pour se repérer dans les mutations contemporaines (Julliard, octobre), un recueil d'interventions de Pierre Bourdieu est annoncé sous le titre *Raisons pratiques* (Seuil, octobre) et un autre, de Jürgen Habermas, s'intitulera *Textes et contextes* (Cerf, novembre). Régis Debray, dans *L'Œil naïf*, rassemble et commente des clichés de photographes célèbres (Le Seuil, octobre) et Claude Lévi-Strauss publie des photos prises au Brésil dans les années 30 sous le titre *Saudades do Brazil* (Plon, octobre). Enfin, Umberto Eco étudie *la Recherche de la langue parfaite dans la culture européenne* (Seuil, octobre), alors que *l'Aventure des langues en Occident* fait l'objet d'un ouvrage d'Henriette Walter (Laffont, septembre). De Léo Strauss et Joseph Cropsey, Olivier Sedeyn a traduit la monumentale *Histoire de la philosophie politique* (PUF, novembre).

On célèbre également le 150e anniversaire de la naissance de Nietzsche, le 15 octobre. A cette occasion, plusieurs traductions de textes inédits, pour la plupart de jeunesse et absents des œuvres complètes, sont annoncées : un choix de ses *Premiers écrits*, dans une traduction de Jean-Louis Backès (Le Cherche-Midi Editeur, septembre), *Ecrits autobiographiques 1856-1869*, traduits par Marc Crépon (PUF, septembre), *Introduction aux leçons sur l'« Œdipe-Roi » de Sophocle*, traduite par Françoise Dastur et Michel Haar (Encre Marine, septembre), ainsi que les leçons sur *les Philosophes préplatoniciens* (L'Eclat, décembre). Il faut ajouter à cet ensemble une nouvelle version de *l'Antéchrist*, traduite par Eric Blondel (GF, septembre), un volume regroupant des documents relatifs à *la Querelle autour de « la Naissance de la Tragédie »* (Vrin, octobre), la traduction d'un essai d'Alexander Nehamas, *Nietzsche ou la vie comme littérature* (PUF, septembre), et une étude de Jean-Marie Paul, *Dieu est mort en Allemagne. Des Lumières à Nietzsche* (Payot, septembre).

On continue, d'autre part, à découvrir bon nombre de philosophes dont les noms ont marqué l'histoire, mais dont les œuvres demeurent encore trop souvent méconnues : le néoplatonicien Plotin, dont Pierre Hadot traduit le *Traité 9* (Cerf, octobre), son disciple Porphyre, dont l'*Isagogè* est traduite par Alain de Libéra (Vrin, octobre). Les titres annoncés dans la collection « Sic et non », dirigée, aux éditions Vrin, par Alain de Libéra, attestent du regain d'intérêt pour la philosophie du Moyen Age, qui fait également l'objet d'une anthologie thématique intitulée *la Puissance et son ombre*, sous la direction d'Olivier Boulnois (Aubier, septembre). L'Age classique n'est pas délaissé, avec notamment trois volumes de textes scientifiques de Leibniz (Vrin, novembre), à qui André Robinet consacre une étude intitulée *Leibniz. Le meilleur des mondes par la balance de l'Europe* (PUF, septembre).

Le siècle des Lumières, à côté de l'actualité de Voltaire *(lire en « Histoire littéraire »)*, est représenté notamment par d'Holbach, dont le *Système social* va être réédité, de même que le *Traité de la volonté et de ses effets* de Destutt de Tracy, dans le « Corpus des œuvres de philosophie en langue française » (Fayard, respectivement octobre et septembre).

Plus proches de nous, mais pas nécessairement mieux connues pour autant, diverses figures de la philosophie des XIXe et XXe siècles seront éclairées, comme par exemple Victor Cousin, à qui Patrice Vermeren consacre un important travail, soustitré *le Jeu de la philosophie et de l'Etat* (L'Harmattan, octobre), *Bergson*, auquel s'attache l'étude d'Alexis Philonenko, soustitrée *De la philosophie comme science religieuse* (Le Cerf, septembre), *Hannah Arendt*, que Sylvie Courtine-Denamy présente à partir de nombreux titres encore inédits en français (Belfond, octobre), ou encore Jacques Ellul, récemment disparu, dont Patrick Chastenet transcrit des propos tenus entre 1981 et 1994 (La Table ronde, octobre). Parmi les textes à découvrir, signalons aussi le premier travail de la romancière Iris Murdoch, qui fut l'élève de Wittgenstein, dont les éditions de L'Eclat publieront, en octobre, *la Souveraineté du Bien*, le grand livre d'Hermann Cohen, *Religion de la Raison, tirée des sources du judaïsme* (PUF, octobre), et deux ouvrages du grand philosophe allemand Hans-Georg Gadamer, *l'Ethique dialectique de Platon* (Actes Sud, octobre) et *l'Idée du Bien entre Platon et Aristote* (Vrin, novembre).



Des travaux originaux se font jour également dans le domaine philosophique, comme, par exemple, l'analyse que Barbara Cassin donne de *la Sophistique* (Gallimard, octobre), le regard que pose Jean-Luc Nancy sur *les Muses*, en méditant sur la pluralité des arts (Galilée, octobre), l'étonnement de Jacques Schlanger devant les *Gestes de philosophes*, interrogation sur les attitudes fondamentales envers le monde que reflètent les systèmes théoriques (Aubier, novembre), l'approche tentée par Edouard Valdman pour aborder philosophiquement *les Juifs et l'argent* (Galilée, octobre). L'existence de la philosophie dans la culture indienne étant un point souvent méconnu ou controversé, le philosophe et indianiste Guy Bugault demande : *l'Inde pense-t-elle ?* (PUF, octobre).

Les scientifiques sont aussi au rendez-vous, avec une pléiade d'essais, parmi lesquels *Raison et plaisir*, de Jean-Pierre Changeux (Odile Jacob, septembre), *Dernières nouvelles du cosmos*, d'Hubert Reeves (Le Seuil, septembre), *les Lois du chaos*, d'Ilya Prigogine (Flammarion, septembre), *les Objets fragiles*, de Pierre Gilles de Gennes (Plon, octobre), *Aux origines des sciences cognitives*, de Jean-Pierre Dupuy (La Découverte, septembre), tandis qu'un jeune philosophe, Jean-François Gautier, pose cette question : *l'Univers existe-t-il ?* (Actes-Sud, septembre). Dans le domaine de l'histoire des sciences, deux grandes biographies, l'une de Newton, par Richard Westfall, traduite par Marie-Anne Lescourret (Flammarion, octobre), l'autre de Darwin, par John Bowlby, traduite par Pierre-Etienne Denizat (PUF, octobre), tandis que Claudine Cohen, en explorant l'histoire de la découverte des temps préhistoriques, s'interroge sur *le Destin du mammouth* (Le Seuil, octobre).

Les médecins sont également bien représentés parmi les auteurs de cet automne, avec, notamment, un nouveau livre de Jean Bernard, *Médecin dans le siècle* (Laffont, septembre), une réflexion sur le sida par son découvreur, Luc Montagnier, *le Virus et les hommes* (Odile Jacob, septembre), un ouvrage d'Alexandre Minkovski sur les enfants d'Afrique, *le Vieil homme et l'amour* (Laffont, septembre), les mémoires de Léon Schwartzenberg, *De l'Immoralité* (Fayard, octobre). Hervé Hamon a enquêté pour comprendre ce qu'est, au jour le jour, la réalité de *Nos médecins* (Le Seuil, septembre).

Du côté des « psys », André Green décrit son itinéraire au fil d'un entretien avec Manuel Macias, sous le titre *Un psychanalyste engagé* (Calmann-Lévy, octobre), François Roustang aborde la question : *Qu'est-ce que l'hypnose ?* (Minuit, octobre), M. Raikovic scrute *le Sommeil dogmatique de Freud* (Les Empêcheurs de penser en rond, septembre), les éditions Gallimard annoncent la création d'une nouvelle collection, « Espace Dolto », réservé aux ouvrages « de » ou « sur » Françoise Dolto, tandis que Madeleine Chapsal signe *Ce que m'a appris Françoise Dolto* (Fayard, octobre).

Dans le domaine de l'anthropologie, Marc Augé rassemble des analyses *Pour une anthropologie des mondes contemporains* (Flammarion, octobre), tandis que Fayard annonce pour octobre une biographie de *Marcel Mauss* par Marcel Fournier et la traduction de l'ouvrage de Norbert Elias *Des jeux aux sports. La violence domestiquée*. Entre autres !

Roger-Pol Droit

Le Monde
PUBLICITÉ
ÉVASION
Renseignements :
44-43-76-17

HISTOIRE

La vogue des biographies

De Montezuma, empereur des Aztèques, à Jean Monnet, « père » de l'Europe

ANNÉE après année, la biographie de celles et ceux qui ont « fait » l'Histoire demeure décidément un genre très prisé, et notamment de Fayard, qui s'en est fait une spécialité. En cette rentrée, les lecteurs ne trouveront pas moins de quatorze portraits, toutes périodes confondues : *Démosthène ou les ambiguïtés de la politique*, de Claude Mossé (Armand Colin, septembre), *Hildegarde de Bingen*, de Régine Pernoud (Le Rocher, septembre), *Gilles de Rais*, de Jacques Heers (Perrin, septembre), *Charles V*, de Françoise Autrand (Fayard, septembre), *Savonarole*, d'Ivan Cloulas (Fayard, octobre), *Montezuma, dernier empereur des Aztèques*, de Michel Graulich (Fayard, septembre), *Malesherbes*, de Jean des Cars (de Fallois, septembre ; à l'Imprimerie nationale, en octobre, des écrits de Malesherbes, *Mémoires sur la librairie et sur la liberté de la prose*, présentés par Roger Chartier), *Evariste Galois*, d'Alexandre Astruc (Flammarion, septembre), *Clemenceau et son temps*, de Pierre Guiral (Grasset, septembre), *Beria, lieutenant de Staline*, d'Amy Knight (Flammarion, octobre), *Jean Monnet*, d'Éric Roussel (Fayard, octobre), *Paul Delouvrier ou la passion d'agir*, de Roselyne Chenu (Seuil, septembre). Viendront ensuite, en novembre, chez Fayard, un *Louis-Philippe*, de Guy Antonetti, et un *Lazare Carnot*, de Jean et Nicolas Dhombres...

Pour le reste, respectons la chronologie en remontant aux sources avec *la Magie dans l'Antiquité*, de Fritz Graf, professeur à l'université de Bâle (Belles Lettres, septembre), *la Magie, voix secrètes de l'Antiquité*, textes traduits et présentés par Pascal Charvet (Nil, octobre), *l'Empire romain, économie, société et culture*, de Peter Garnsay et Richard Saller (La Découverte, octobre), *De l'ivresse au livre, l'invention de la littérature*, de Florence Dupont (La Découverte, octobre).

Un peu plus près, mais encore assez loin de nous, l'histoire médiévale est honorablement représentée. Citons d'abord *les Noblesses espagnoles au Moyen Age*, de Marie-Claude Gerbet (Armand Colin, septembre). Les rites et croyances magiques sont également analysés pour cette période et les suivantes, dans un ouvrage collectif dirigé par Robert Muchembled, *Magie et sorcellerie en Europe du Moyen Age à nos jours* (Armand Colin, septembre). Citons également *l'Enfance au Moyen Age*, de Pierre Riché et Danièle Alexandre-Bidon (coédition Bibliothèque nationale/Seuil, octobre), et *Guerre, justice et ordre public, la France et l'Angleterre à la fin du Moyen Age*, de Richard W. Kaeuper (Aubier, septembre). Enfin, paraît, sous la responsabilité de Jean-Pierre Brunterc'h, le premier volume – qui couvre la période Ve-XIe siècle – de la collection des « Archives de France », dirigée par Jean Favier (Fayard, septembre) ; cette série est parallèle à celle des « Archives de l'Occident ». Chez Critérion en octobre, *la Vraie Controverse de Valladolid*, de Jean Dumont.

Sautons les siècles pour arriver au nôtre, avec *l'Affaire Dreyfus de A à Z*, ouvrage collectif sous la direction de Michel Drouin (Flammarion, septembre). Trois livres sur l'Indochine : *la Guerre d'Indochine*, de Jacques Vallette (Armand Colin, octobre), *l'Indochine au temps des Français*, de Pierre Brocheux et Daniel Hemery (La Découverte, septembre), *Tonkin 1954*, dirigé par Philippe Franchini (Autrement, octobre). Chez Balland en septembre, *les Dossiers secrets du Maroc espagnol*, de Jean Wolf. Une *Histoire des colonisations. Des conquêtes aux indépendances (XIIe-XXe siècles)*, de Marc Ferro, paraît au Seuil en septembre. La Grande Guerre fait l'objet de deux ouvrages : *Guerre et culture (1914-1918)*, de Jean-Jacques Becker, qui fut le maître d'œuvre de la série publiée, cet été, par *le Monde* (Armand Colin, octobre), et *la Grande Guerre des Français (1914-1918)*, de Jean-Baptiste Duroselle (Plon, septembre).

La Troisième République a intéressé plusieurs historiens : *les Années trente*, d'Eugen Weber (Fayard, octobre), *la Plus Longue des Républiques (1870-1940)*, de Jean-Yves Mollier et Jocelyne Georges (Fayard, octobre), et *la République des universitaires*, de Christophe Charles (Seuil, septembre). Dans le désordre, *Vichy, un passé qui ne passe pas*, d'Éric Conan et Henry Rousso (Fayard, septembre), une *Histoire des Noirs américains au XXe siècle*, de Nicole Bacharan (Complexe, septembre), une *Histoire du Portugal*, d'Oliveira Martins (La Différence, septembre). Pour servir à la science de l'Histoire, le premier volume de la correspondance Marc Bloch-Lucien Febvre, sur la naissance des *Annales*, présenté par Bertrand Muller (Fayard, octobre).

Pour les ouvrages généraux ou encyclopédiques : *Histoire des peuples d'Europe centrale*, de Georges Castellan (Fayard, septembre), *Atlas historique des migrations*, de Gérard Chaliand, Michel Jan et Jean-Pierre Rageau (Seuil, octobre), *Généalogie de l'Europe*, sous la direction de Pierre Lamaison (Hachette « Référence », septembre) et un essai de Bruno Snell, *la Découverte de l'esprit. La formation de l'esprit européen chez les Grecs* (L'Éclat, octobre), *Histoire de l'Europe au XXe siècle* (premier volume, 1910-1918), de Jean Ruhlman (Complexe, octobre), *Chronique géographique du XXe siècle*, de Pierre George (Armand Colin, octobre), *Atlas géopolitique de l'Afrique et de l'Europe au XXe siècle*, de Philippe Lemarchand (Complexe, septembre), réédition des *Grandes Aventures de l'humanité*, d'Arnold Toynbee (Payot, septembre), *les Françaises ou une histoire intime de l'humanité*, de Theodor Zeldin, « spécialiste » des passions françaises (Fayard, octobre).

Terminons par plusieurs essais d'histoire religieuse : un *Dictionnaire historique de la papauté*, sous la direction de Philippe Levillain (Fayard, octobre), une *Histoire de la messe, de Grégoire le Grand à nos jours* (Perrin, septembre), *la Bible en France entre mythe et critique XVIe-XIXe siècles*, de François Laplanche (Albin Michel, septembre), *la Tradition chrétienne. Histoire du développement de la doctrine*, en cinq volumes, ouvrage dirigé par Jaroslav Pelikan (PUF, novembre), et *les Juifs d'Europe*, d'Elena Castello et Uriel Macias Kapon (Liana Lévi, octobre).

P.K.

Le Monde
PUBLICITÉ
GASTRONOMIE
Renseignements :
44-43-76-17

DOCUMENTS

Comprendre la guerre

Ex-Yougoslavie, Algérie, Rwanda... Témoignages et essais se multiplient qui tentent d'expliquer les conflits qui secouent le monde

La politique, et plus particulièrement la politique internationale, se taille une place de choix dans le programme de cette rentrée d'automne. C'est le conflit dans l'ex-Yougoslavie qui, continuant d'alimenter la réflexion des philosophes, politologues, économistes et intellectuels de tous horizons, détient le record du nombre d'ouvrages à paraître. Parmi ceux-ci, on relève notamment *la Pureté dangereuse*, de Bernard-Henri Lévy (Grasset, octobre), *Témoin du génocide*, de Roy Gutman – l'un des premiers journalistes occidentaux à avoir pénétré dans les camps de purification ethnique – (Desclée de Brouwer, septembre), *Risque de guerre, le miroir brisé yougoslave*, de Jean-Marc Gonin et notre collaborateur Daniel Vernet (Odile Jacob, octobre), *la Croatie depuis l'effondrement de la Yougoslavie*, ouvrage collectif sous la direction de Rada Ivekovic (L'Harmattan, septembre-octobre), *la Yougoslavie : nations, Etat, idéologies (1804-1980)*, de Dusan T. Batakovic, avec une préface d'Annie Kriegel (L'Age d'homme, septembre), *les Balkans*, de Paul Garde (Flammarion, coll. « Dominos », septembre), et *l'ONU et la guerre, ou la diplomatie en kaki*, de Marie-Claire Smouts (Complexe, septembre).

L'après-communisme reste le sujet-clé des ouvrages sur l'Europe centrale et de l'Est avec, notamment, *le Cauchemar du monde post-communiste*, un dialogue entre Vaclav Havel et Joseph Brodsky, que publient les éditions Anatolia en septembre, et *le Problème russe à la fin du XXe siècle*, long et grave essai d'Alexandre Soljenitsyne s'adressant à ses concitoyens (Fayard, septembre). Autre pays meurtri, l'Algérie suscite elle aussi de nombreuses analyses, parmi lesquelles *l'Algérie et la démocratie, de Lahouari Addi (La Découverte, septembre), le Mal algérien. Economie politique d'une transition inachevée, 1962-1994*, de Smaïl Goumeziane (Fayard, septembre), *le Rêve algérien*, de Jean-Luc Einaudi (Dagorno, octobre), *Aurès 54, les Fruits verts d'une révolution*, ouvrage collectif dirigé par Fanny Colonna (Autrement, octobre) et *la Guerre d'Algérie*, de Jules Roy (Bourgois, novembre).

Plus au sud en Afrique, à propos du drame rwandais, Colette Braeckmann publie, chez Odile Jacob, *Rwanda, un génocide par inadvertance* (octobre), cependant qu'Alain Destesche, secrétaire général de Médecins sans frontières, livre *Rwanda : essai sur le génocide* (Complexe, octobre). Daniel Friedmann s'intéresse aux falachas, les juifs d'Ethiopie, dans *les Enfants de la reine de Saba* (Anne-Marie Métailié, octobre). Nelson Mandela donne ses *Mémoires* (Fayard, octobre), tandis que paraissent un *Atlas géopolitique de l'Afrique et de l'Europe au XXe siècle*, sous la direction de Philippe Lemarchand (Complexe, septembre) et un ouvrage général sur les *Pauvretés et inégalités dans le tiers-monde*, de Pierre Salama et Jacques Valier (La Découverte, septembre).

Sur d'autres continents, on signalera, pour l'Amérique, *le Watergate, la chute d'un président*, de Claude Moisy (Hachette Référence, octobre), et *le Testament de Pablo Escobar*, de Jean-François Fogel (Grasset, septembre). Pour l'Asie, *Démocratie cambodgienne*, de Maurice Gaillard (L'Harmattan, septembre), *le Système politique de la Chine populaire*, de Jean-Pierre Cabestan (PUF, septembre), *Benazir Bhutto : déesse ou démone*, de Laurence Gourret (Edition n° 1, septembre), *Nehru*, de Françoise Lecomte (Payot, octobre), *Indira Gandhi*, de Pupul Jayakar (Plon, septembre), *Gandhi, sagesse de la non-violence*, de Jean-Marie Muller (Desclée de Brouwer, septembre), ainsi que *la Vie privée du président Mao*, par le docteur Li (Plon, octobre). Sur le Proche-Orient, les éditions Lattès préparent, pour octobre, une biographie de Yasser Arafat, par Marco Koskas.

Plus près de nous, en Europe occidentale, citons *le Condottiere Berlusconi*, d'Eugène Saccomano (Edition n° 1, août), *les Systèmes politiques européens*, d'Hugues Portelli (Le Livre de poche, octobre), *Main basse sur l'Europe, l'enquête sur les scandales de Bruxelles*, que signe le député François d'Aubert (Plon, octobre), *la Grande-Bretagne de Margaret Thatcher, 1979-1990*, de Jean-Claude Sergeant, et *l'Union européenne : ouverture à l'Est ?*, de Françoise de La Serre, Christian Lequesne et Jacques Rupnik, tous deux aux PUF, en octobre. Signalons également l'ouvrage de Charles Hargrove sur Elizabeth II, *la Reine, le mythe et la réalité* (Perrin, septembre), une biographie d'Olof Palme, due à Hans Haste (Descartes et Cie, septembre), ainsi que *Identités et conscience européennes au XXe siècle*, un ouvrage collectif sous la direction de Gérard Bossuat, Robert Frank et René Girault (Hachette Référence, septembre). Enfin, parmi les ouvrages plus généraux, Gallimard publiera un essai de Philippe Delmas intitulé *Portrait du monde : essai sur la dissuasion nucléaire*, et Flammarion un *Dictionnaire géopolitique des Etats*, sous la direction d'Yves Lacoste, les deux ouvrages étant à paraître en octobre.

Bien entendu, à l'approche de l'élection présidentielle, la politique intérieure n'est pas en reste. On pourra lire, par exemple, l'*Adresse au futur chef de l'Etat*, que signe Henri de France, comte de Clermont, chez Denoël, en octobre. A moins de préférer un retour en arrière sur l'actuel président, grâce au livre de Pierre Péan, *Une jeunesse française, François Mitterrand 1934-1947* (Fayard, septembre), ou à celui de Daniel Rondeau, *Mitterrand et nous* (Grasset, septembre). Ramsay prévoit pour octobre un *Mitterrand et les communistes*, de Jean-Michel Cadiot, tandis que le Seuil publie, en septembre, une enquête sur François Mitterrand et l'extrême droite, intitulée *la Main droite de Dieu*, d'Emmanuel Faux, Thomas Legrand et Gilles Perez. Par ailleurs, une biographie de René Bousquet, par Pascale Froment, est attendue chez Stock, en octobre.

Du côté des monographies, biographies et portraits d'hommes politiques, on n'aura que l'embarras du choix : du *Jacques Chirac* de Thierry Desjardins (Edition n° 1, octobre) au *Philippe Séguin* de Bruno Seznec (Grasset, octobre) et du *Simone Veil* de Maurice Szafran (Flammarion, octobre) au livre d'Airy Routier et Valérie Lecasble *le Flambeur, la vraie vie de Bernard Tapie* (Grasset, octobre).

Plusieurs ministres ou anciens ministres publient ce que l'on pourrait appeler leur « profession de foi ». C'est le cas de Bernard Kouchner avec *Ce que je crois* (Grasset, octobre), de Michel Barnier avec *Alors, la France* (Hachette Référence, octobre) et de Charles Pasqua avec *la France vue de l'intérieur* (Flammarion, octobre). Le bouillant conseiller de Charles Pasqua, Jean-Claude Barreau, propose une réflexion intitulée *Quelle morale pour aujourd'hui...*, à paraitre en septembre chez Plon. Signalons aussi les Mémoires d'Elie Wiesel, *Tous les fleuves vont à la mer* (Seuil, septembre), et ceux de Pierre de Boisdeffre, *Contre le vent majeur* (Grasset, octobre).

Les « affaires », le système policier français, le clivage gauche-droite, le monde de la finance et celui des médias donnent lieu également à de nombreuses analyses qui, pour la plupart, émanent de journalistes. Parmi celles-ci : *la France mafieuse*, de Philippe Madelin (Le Rocher, septembre), *la Police, combien de divisions ?*, de Francis Zamponi (Dagorno, octobre), *les Beaufs de gauche*, d'Hervé Algalarrondo (Lattès, août), *Je, ministres communistes*, de Philippe Lefait (Editions de l'Atelier, novembre) ou *Crazy lyonnais*, de notre collaborateur Eric Leser (Calmann-Lévy, septembre). Sur le journalisme et les médias, citons : *Journalisme et vérités. Pour une éthique de l'information*, de Daniel Cornu, aux éditions suisses Labor et Fides (septembre), *Grandeur et misère du journalisme*, de Claude Guillaumin (Julliard, octobre), *Télévision. Enquête sur un univers impitoyable*, de Véronique Brocard (Lieu commun, septembre), et *A la vie, à la mort. Histoire du journal « Combat » (1941-1974)* d'Yves-Marc Ajchenbaum (le Monde Editions, septembre). A quoi il faut ajouter trois « regards sur le monde actuel », celui de Claude Imbert, *Par bonheur* (Grasset, octobre), celui de François Reynaert, *Fin de siècle* (Calmann-Lévy, septembre), et celui d'Alain Schifres sur les Français, *les Hexagons* (Laffont, septembre).

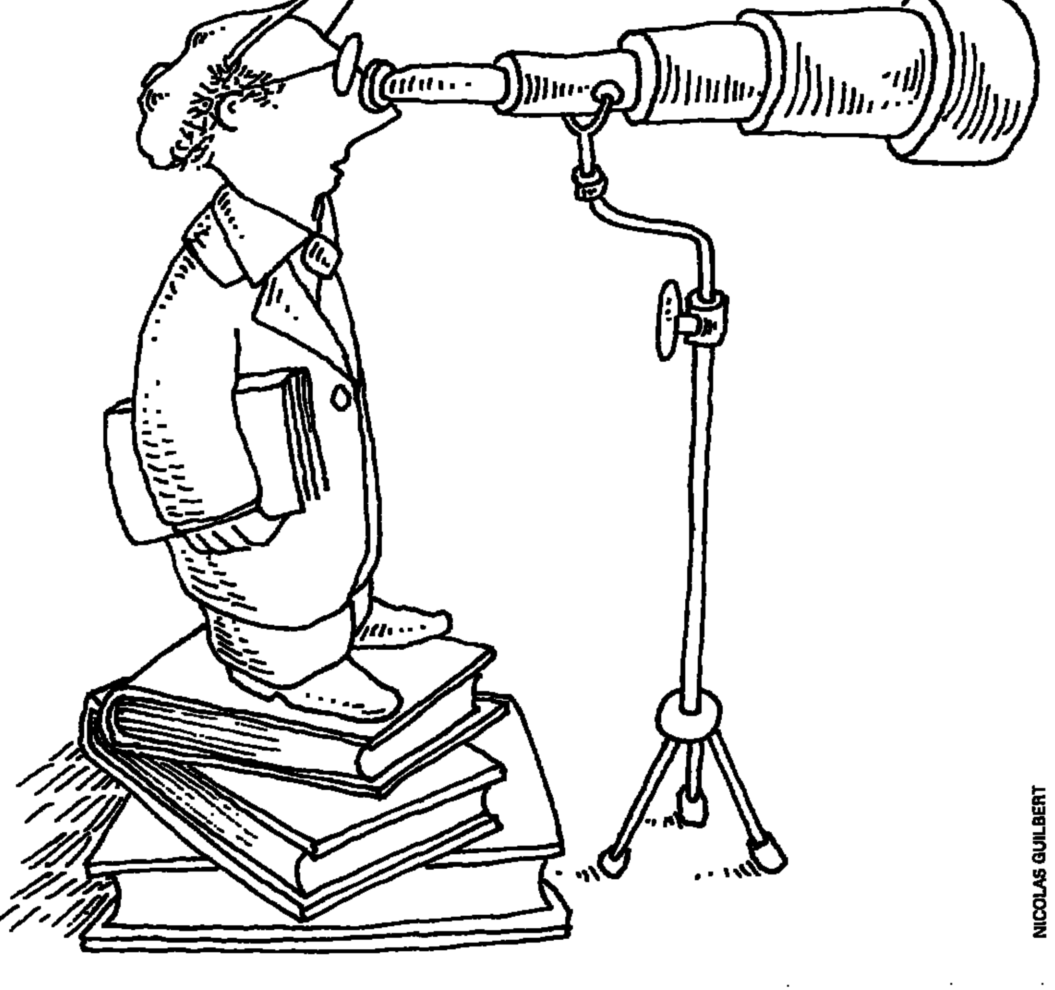
L'école, elle aussi, fait l'objet de nombreuses études, parmi lesquelles : *l'Ecole agressée*, de notre collaborateur Jean-Michel Dumay (Belfond, septembre), *La vie des charançons deviendra poétique*, de Corinne Bouchard (Calmann-Lévy, août), *Lettre aux parents d'élèves*, d'Odette Christienne (Plon, septembre), ou le *Dictionnaire des idées reçues sur l'école*, sous la direction de Jean-Claude Béhar et de notre collaboratrice Christine Garin (Syros, septembre).

Parmi les ouvrages plus généraux sur les systèmes politiques, le rôle de l'Etat ou l'exercice du pouvoir, on notera en particulier : *L'Etat, c'est nous*, de Marc Ullmann, et *Précis de la démocratie*, de Jean Baechler, tous deux chez Calmann-Lévy en septembre, *la Communauté des citoyens : sur l'idée moderne de nation*, de Dominique Schnapper (Gallimard, septembre), *D'un déluge à l'autre*, de Jean Elleinstein (Belfond, octobre), *le Prince apprivoisé, de l'ambivalence du pouvoir*, de Harvey C. Mansfield Jr (Fayard, octobre), *le Statut du ciel*, d'Enricho Micheli (Filipacchi, septembre), *Pression et légitimation. Une approche constructiviste du pouvoir*, d'Etienne Bourgeois et Jean Nizet (PUF, novembre ou décembre), *Sous l'aile protectrice de l'Etat*, d'Abram de Swann (également aux PUF en novembre ou décembre), *Droit politique, droit constitutionnel et institutions politiques*, d'Olivier Duhamel (Seuil, septembre), ainsi que deux ouvrages de Blandine Kriegel, *la Politique de la raison* Payot, octobre) et *Propos sur la démocratie, essai sur un idéal politique* (Descartes et Cie, octobre).

Citons encore, parmi les nouveautés à paraître sur le chômage, *Emploi : le grand mensonge*, de Michel Godet avec la collaboration de Régine Monti (Laffont, septembre), ainsi que deux ouvrages collectifs, *les Femmes d'Europe sur le marché du Travail*, sous la direction de Robert Plasman, et *Travail et Emploi, le temps des métamorphoses*, sous la direction de Michel Lallement, tous deux à L'Harmattan en septembre et octobre. Et dans une société en crise, des intellectuels s'interrogent : *Où est le bonheur ?*, dans l'ouvrage collectif du même nom dirigé par Roger-Pol Droit (Le Monde Editions, septembre).

Pour terminer, signalons, en matière de religions, le livre de Jean-Paul II *Au-delà de l'espérance* (Plon-Mame, octobre), la biographie de Jésus par Jacques Duquesne (Flammarion, octobre), et l'ouvrage du mouvement de prêtres dit groupe Jonas, *la Révolte des prêtres*, élaboré avec la collaboration de Sylvianne Stein (Grasset, octobre).

Florence Noiville



NICOLAS GUILBERT

nds classiques et curiosités

édition de Rabelais dans « La Pléiade »

Gautier (Actes Sud, octobre), le premier roman de Gobineau, datant de 1846, *le Prisonnier chanceux* (L'Arsenal, septembre), les deux premiers volumes des *Œuvres complètes* de Raymond Roussel et un essai d'Annie Le Brun sur Roussel (Pauvert, octobre).

Barrès, qui était déjà présent dans les catalogues des éditeurs de la saison passée, est à nouveau à l'honneur avec un choix de ses articles de presse, publié en septembre chez Julliard sous le titre *Journal de ma vie extérieure*, tandis que « Bouquins » propose un volume des *Romans et voyages* (septembre). Une correspondance Blaise Cendrars-Henry Miller est annoncée pour novembre chez Denoël. Riche programme aux Editions des Cendres, avec les *Carnets (1909-1925)* de Louis Chadourne et pas moins de quatre titres de Valery Larbaud, dont plusieurs inédits (octobre). Edith Silve présente deux rééditions de Rachilde, *Contes et nouvelles*, suivi du *Théâtre* et de *Portraits d'hommes* (Mercure de France, septembre) ; de la même Rachilde, en octobre, aux Nouvelles Éditions Séguier, *les Hors-nature*.

Des poèmes inédits de Max Jacob, *Actualités éternelles*, paraissent à La Différence (septembre). Les romans de Georges Bernanos seront en Omnibus-Plon (septembre). Et puis aussi trois volumes d'*Œuvres complètes* de Marcel Pagnol (de Fallois, septembre) et deux des écrits de Denis de Rougemont (La Différence, octobre). Le *Journal de Chine (1955)* de Michel Leiris et la correspondance Gaston Gallimard-Jacques Rivière seront publiés chez Gallimard en septembre. Jean Lacouture consacre précisément sa dernière biographie à Jacques Rivière (Seuil, octobre).

Continuons l'inventaire dans le domaine des études et biographies. Le troisième centenaire de la naissance de Voltaire suscite une floraison d'ouvrages : *Voltaire le conquérant*, sur « *la naissance des intellectuels au siècle des Lumières* », de notre collaborateur Pierre Lepape (Seuil, septembre) ; chez Complexe, en octobre, deux albums – *Voltaire et le siècle des Lumières*, de Guy Chaussinand-Nogaret, et *Voltaire et l'Europe*, sous la direction de René Pomeau –, ainsi qu'un *Dictionnaire Voltaire*, composé par André Versaille ; un autre dictionnaire Voltaire est dirigé par Raymond Trousson, Jérôme Vercruysse et Jacques Lemaire (Hachette, septembre); enfin, une anthologie intitulée *les Pages les plus célèbres de Voltaire*, par Nicole Masson, est publiée chez Plon, (septembre). A l'occasion du centenaire de la naissance de Paul Valéry, des souvenirs de son fils, François Valéry, *l'Entre-trois-guerres de Paul Valéry* (Jacqueline Chambon, septembre). Et aussi *François Augiéras : l'apprenti sorcier*, de Philippe Berthier (Champ Vallon, septembre) ; une biographie d'*Alphonse Karr*, de Charles-Emmanuel Klein (Le Cherche-Midi, octobre) ; un *Baudelaire*, de Henri Troyat (Flammarion, octobre), et un essai de Michel Schneider, *Baudelaire : les années profondes* (Seuil, octobre) ; une biographie de Scott Fitzgerald, par Matthew J. Bruccoli (La Table ronde, octobre) : deux essais sur Ionesco dus à François Coupry et à Gilles Plazy (tous deux chez Julliard, octobre) ; une biographie d'Elsa Triolet par Lilly Marcou (Plon, octobre). Notre collaborateur René de Ceccatty propose un *Violette Leduc, éloge de la Bâtarde* (Stock, octobre). Enfin, Philippe Sollers, sous le titre *la Guerre du goût* (Gallimard, octobre), a rassemblé ses articles du « Monde des livres » et plusieurs essais (sur Genet, De Kooning, Céline...).

Terminons par le programme de « La Pléiade » : en septembre, le tome IV (*Politique I*) des œuvres de Karl Marx, dans l'édition de Maximilien Rubel, et une *Anthologie bilingue de la poésie italienne*, par Danielle Boillet ; en octobre, le deuxième et dernier tome du Ronsard dû à Jean Céard, Daniel Ménager et Michel Simonin, le tome VII des œuvres de Julien Green (mystères des contrats d'édition : Fayard poursuit de son côté la réédition séparée des romans de Green, avec, en septembre, *l'Autre sommeil* et *le Visionnaire*) ; en novembre, le tome III et dernier d'Alphonse Daudet, dû à Roger Ripoll, et la très attendue nouvelle édition de Rabelais due à Mireille Huchon.

P. K.

Le 3 000e « Que sais-je ? »

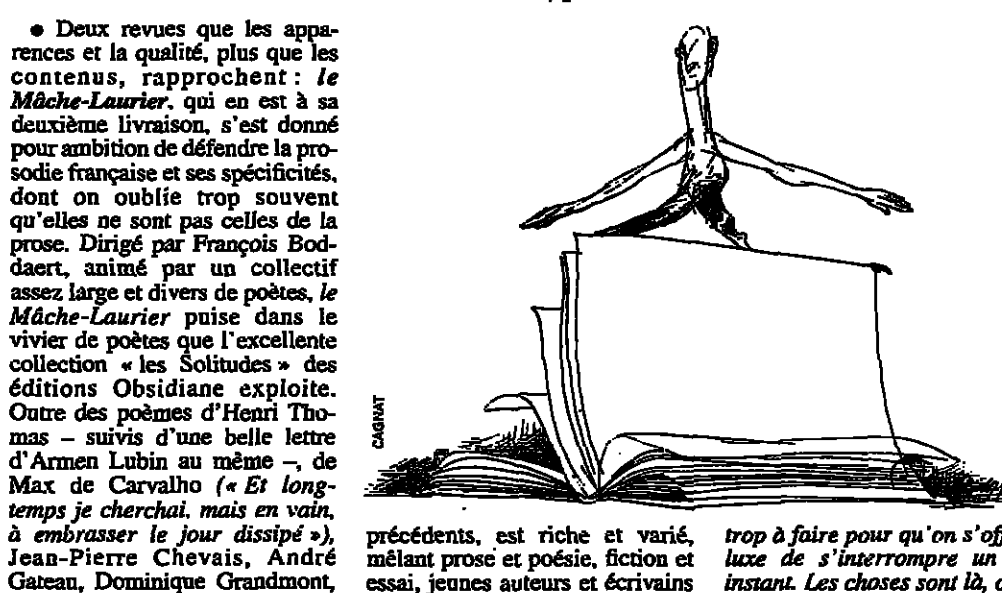
La très célèbre collection « Que sais-je ? » des Presses universitaires de France s'enrichira, en septembre, de son 3 000e numéro. Consacré à *l'Esprit baroque* et rédigé par Anne-Laure Angoulvent, responsable de la collection, cet ouvrage viendra augmenter la somme impressionnante des petits livres à la boussole. Leur objectif, qui consiste à établir des mises au point *« claires, précises, actuelles »*, n'a pas changé depuis la création de la série par Paul Angoulvent, en 1941. Il s'agit de construire, pierre à pierre, *« une encyclopédie dont la nature et l'ambition conceptuelle sont de dessiner sans relâche les nouvelles frontières du savoir »*. Quelque 2 300 auteurs ont contribué à bâtir ce monument atomisé, dont 140 millions d'exemplaires ont été vendus depuis 1941.

Les best-sellers de cette collection, qui représente 38 % du chiffre d'affaires total des PUF, restent *le Marxisme*, de Henri Lefebvre (400 000 exemplaires depuis la première édition, en 1951), et les ouvrages de Piaget. Soucieuse de rester en phase avec l'actualité, Anne-Laure Angoulvent veille à ce que les textes vieillis soient actualisés ou refondus.

Une chose, toutefois, demeure immuable : la couverture. Régulièrement sondés, les lecteurs se refusent à voir disparaître cette maquette immémoriale. Pour se mettre au goût du jour sans tomber dans l'hérésie, la responsable de la collection a donc simplement décidé de raviver les couleurs sur lesquelles se détachent le titre noir. Enfin, un index thématique général de la collection sera disponible dès la rentrée.

Passage en revues

Littérature, poésie



CAGNAT

• Deux revues que les apparences et la qualité, plus que les contenus, rapprochent : *le Mâche-Laurier*, qui en est à sa deuxième livraison, s'est donné pour ambition de défendre la prosodie française et ses spécificités, dont on oublie trop souvent qu'elles ne sont pas celles de la prose. Dirigé par François Boddaert, animé par un collectif assez large et divers de poètes, *le Mâche-Laurier* puise dans le vivier de poètes que l'excellente collection « les Solitudes » des éditions Obsidiane exploite. Outre des poèmes d'Henri Thomas – suivis d'une belle lettre d'Armen Lubin au même –, de Max de Carvalho *(« Et longtemps je cherchai, mais en vain, à embrasser le jour dissipé »)*, Jean-Pierre Chevais, André Gateau, Dominique Grandmont, Jean-Claude Schneider, Jean-Baptiste de Seynes..., on trouvera dans ce numéro une étude de Hédi Kaddour sur un poème de Jean Follain : où il est démontré que la lecture du poème, loin d'être un exercice aléatoire, une transaction piégée et piégeante avec l'indicible, peut, lorsque l'œuvre le mérite comme ici, la servir, l'éclairer, en devenir non le mime savant, mais le prolongement et l'écho. Enfin, dans ce même cahier, présentés par Jean-Claude Caër, cinq très beaux poèmes religieux de Gabrielle de Coignard datant de la fin du seizième siècle, et des extraits d'un poème dramatique de Benjamin Fondane, *Philoctète* (*Le Mâche-Laurier*, 11, rue Beaurepaire, 89100 Sens, 80 F).

La revue ***Légendes***, dirigée par Laurent Fassin, en est, elle, à son cinquième numéro. Le sommaire, comme dans les cahiers précédents, est riche et varié, mêlant prose et poésie, fiction et essai, jeunes auteurs et écrivains confirmés. Notons surtout la traduction, par Yves Roullière, de la dernière « journée » de l'œuvre dramatique de Lope de Vega, *la Dette satisfaite*, qui date de 1610 et met en scène, dix ans avant la pièce de Tirso de Molina, dans le personnage de Léonide, une sorte de préfiguration ou de pendant christique de Don Juan. Dans ce même numéro, une belle analyse des tableaux de Bonnard par Alain Levêque, un récit de l'écrivain d'origine polonaise Gustaw Herling ; et puis aussi Edith de la Héronnière, Gilles Ortlieb, Solange Amiel et des dessins de Gérard de Palézieux (*Légendes*, BP 37, 95222 Herblay Cedex, 95 F.)

• Dans le dernier numéro de ***l'Infini*** (n° 47), revue dirigée par Philippe Sollers, outre un texte de Nikolaus Harnoncourt sur *« le pouvoir de la musique »*, qui plaide pour un art *« langage du cœur »*, *« indissociablement lié à la religion »*, et un bel entretien avec Dominique Rolin, signalons une curiosité : une lettre de Freud, datant de 1925, adressée à un journaliste d'extrême droite, André Gaucher. Ce dernier avait publié, la même année, un essai pamphlétaire contre une autre personnalité de l'extrême droite, Léon Daudet, tendant à démontrer que ce pilier de l'ordre moral était, comme son œuvre littéraire l'aurait prouvé, un obsédé sexuel. Pour Freud, qui donne sa caution à Gaucher, le *« cas Daudet »* relèverait de la perversion plus que de la névrose et serait une *« confirmation éclatante »* de ses *« doctrines »*. Dans le même cahier, deux nouvelles inédites de Hemingway, un texte de David Bellos sur Perec et de Mark Polizzotti sur André Breton (*l'Infini*, Gallimard, 84 F).

• Dans l'autre revue littéraire de Gallimard, la ***Nouvelle Revue française*** (n° 500, septembre), citons le début d'un texte de Pierre Bergounioux, *Miette*, extrait d'un livre à paraître : *« Savoir n'est pas nécessaire. D'abord, ça suppose qu'on prenne du recul, qu'on arrête un peu, et le temps manque. Il y a trop à faire pour qu'on s'offre le luxe de s'interrompre un seul instant. Les choses sont là, obstinées dans leur nature de choses, corsetées de leurs attributs, rétives, dures, inexorables. Elles ne livrent leur utilité qu'à regret... »* (*NRF*, Gallimard, 60 F).

• On retrouve Bergounioux dans la deuxième livraison de ***Sarrazine***. Chaque numéro de cette revue conjugue un mot – ici, « maisons » – selon plusieurs modes. On y visitera les habitations peintes par les artistes hollandais, comme Vermeer de Delft (Alain Buisine), les maisons du Ciel dessinés par les astrologues (Dolange de Mailly-Nesle), la demeure de Gide à Cuverville (Patrick et Roman Wald Lasowski), ou encore ces *« mondes habités »* dont Fontenelle avait tenté de décrire la *« pluralité »* (Alexis Philonenko-Alain Niderst) (*Sarrazine*, 3 rue de la République, 78100 Saint-Germain-en-Laye, 80 F).

• ***L'Œil de bœuf***, qui consacre chacun de ses numéros à un écrivain, propose, dans sa quatrième livraison, un dossier sur Yves Bonnefoy présenté par Michèle Finck, avec un entretien, des traductions (de douze sonnets de Shakespeare) et un poème inédit (*l'Œil de bœuf*, 94 bd Latour-Maubourg, 75007 Paris, 40 F).

• « Littérature et histoire » : tel est le thème du dernier numéro des ***Annales*** (n° 2, mars-avril) présenté par Christian Jouhaud. Au dix-septième siècle, la littérature devient une activité spécifique, autonome par rapport aux autres catégories du savoir. Une histoire sociale de la littérature et des littérateurs peut ainsi commencer à s'écrire. En même temps que naît l'écrivain, un espace se constitue, des partenaires – commanditaires, imprimeurs, éditeurs, libraires, mais aussi lecteurs... En conclusion de sa présentation, Christian Jouhaud pose la question qui rassemble toutes les autres : *« De quoi fait-on l'histoire quand on prend la littérature comme objet d'analyse ? »* Parmi les contributions à ce riche et dense dossier, Roger Chartier analyse la réception de la pièce de Molière, *George Dandin*, représentée pour la première fois en juillet 1668 ; Christian Jouhaud s'interroge sur l'identité sociale et le statut de l'écrivain au Grand Siècle, à partir de la correspondance d'un homme de lettres, Jean Chapelain ; Jean-Pierre Cavaillé étudie les stratégies d'auteur de Descartes ; Hélène Merlin, enfin, analyse la relation entre langage et souveraineté et la constitution d'un corps de langage qui devient corps social (*Annales*, Armand Colin, 95 F).

P. K.

CORRESPONDANCE

« Méline », Céline et Jünger

Le courrier qu'a suscité notre article « Merline, c'était bien Céline » (« le Monde des livres » du 8 juillet) démontre que l'œuvre et le personnage de l'auteur de *Voyage au bout de la nuit* continuent à provoquer les passions. Nous avions bien pris soin de préciser que, *de facto*, l'identification à Céline du personnage (Merline) tenant des propos assassins contre les juifs à l'ambassade d'Allemagne en 1941 devant un Ernst Jünger interdit, avait été faite – en dépit des démentis – dès la sortie du *Journal* de Jünger en français chez Julliard, en 1951. La seule inconnue porte donc sur la date à laquelle Jünger lui-même a décidé de lever publiquement le voile. Apparemment, celle-ci n'est pas aussi tardive (20 mai 1994) que l'affirme l'article de *Der Spiegel* consacré en juin à cette affaire et dont nous avons rendu compte.

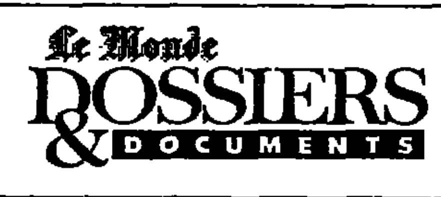
Julien Hervier, universitaire, auteur des *Entretiens avec Ernst Jünger* (1), nous fait ainsi remarquer qu'à l'occasion d'un entretien réalisé par lui et publié par *le Quotidien de Paris*, le 31 janvier 1980, il a pu entendre, de la bouche même de Jünger, la fameuse confirmation. Aveu entériné dans le livre paru chez Gallimard. Dont acte.

Pour Philippe Alméras, auteur des *Idées de Céline* (2) et de *Céline entre haine et passions* (3), la « révélation » est encore plus ancienne. Elle daterait de 1963. Cette année-là, le secrétaire d'Ernst Jünger certifie par écrit que « Merline » est bien Céline. Philippe Alméras ajoute que le fonctionnaire de l'ambassade d'Allemagne, admirateur forcené de Céline, dont parle Jünger en 1994, n'était pas l'ambassadeur lui-même, Otto Abetz, mais Karl Epting, directeur de l'Institut franco-allemand de Paris. *« Ernst Jünger*, nous écrit Philippe Alméras, *commence à brouiller ses souvenirs. »*

Enfin, Nicole Debrie (4) a une autre date à verser au dossier : 1985. Etonnamment soucieuse que notre article puisse *« nuire à la réputation de Céline »*, Nicole Debrie fait référence à *la Nouvelle Revue de Paris*, en septembre 1985. Ernst Jünger aurait reconnu, d'après elle, avoir « caricaturé » Céline dans son *Journal*. Quoi qu'on puisse penser d'Ernst Jünger, à l'égard duquel *Der Spiegel* fait montre d'ailleurs d'une franche hostilité, une chose paraît certaine : ce n'est pas le *Journal* d'un officier allemand de l'armée d'occupation qui a inventé l'antisémitisme de Céline. Ce dernier, par ses pamphlets de la fin des années 30, suffisait amplement à la tâche.

N. W.

(1) Gallimard 1986.
(2) Berg International (« le Monde des livres » du 12 mars 1993).
(3) Laffont (« le Monde des livres » du 15 avril).
(4) Auteur, notamment, de *Il était une fois Céline*, Aubier, 1990.



LA POPULATION FRANÇAISE

Les données les plus récentes sur l'évolution de la population française.

LA CHINE S'EMBALLE

Malgré une croissance économique exceptionnelle, la Chine reste un pays instable confronté à d'importants problèmes politiques et sociaux.

SEPTEMBRE 1994 - 12 F

UNE PUBLICATION DU MONDE
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Bernard Barrault rejoint les éditions Laffont/Fixot

Bernard Barrault, qui avait dû interrompre les activités de sa propre maison d'édition en 1992, rejoint, avec Betty Mialet (la directrice littéraire de sa maison), les éditions Laffont. Cette arrivée se fait, précise Laffont, dans le cadre du développement des éditions Laffont/Fixot, et à la demande de Bernard Fixot – qui avait créé en 1980, avec Bernard Barrault, les éditions BFB. Bernard Barrault et Betty Mialet seront tous deux éditeurs de littérature française et de documents. Simultanément, ils s'occuperont des droits audiovisuels et des relations de Laffont/Fixot avec le cinéma et la télévision.

Editeurs de littérature contemporaine – ils ont notamment publié Philippe Djian, Michel Field, Patrick Besson, Lionel Duroy... – ainsi que de documents, Bernard Barrault et Betty Mialet s'étaient associés, en 1983, pour créer les éditions Bernard Barrault, dont le fonds a été cédé, en 1992, à Flammarion. Parallèlement, en 1989, ils avaient lancé la société BBM, spécialisée dans le développement des relations entre le monde des livres et celui de l'audiovisuel, et qui est à l'origine de films tels que *37°2 le matin*, de Jean-Jacques Beineix, ou, plus récemment, de *Priez pour nous*, de Jean-Pierre Vergne. Ils poursuivront donc cette activité au sein de Laffont/Fixot, qui devient leur client exclusif.

« En tant qu'éditeurs, nous travaillerons dans l'esprit qui était le nôtre aux éditions Bernard Barrault, déclarent ensemble Betty Mialet et Bernard Barrault. *Nous continuerons à centrer notre recherche sur de jeunes écrivains – et pas seulement ceux dont les œuvres sont les plus adaptables à l'écran. Simultanément, en nous appuyant sur la richesse du fonds des éditions Laffont, et en la développant, nous nous efforcerons de donner aux auteurs la place qu'ils méritent dans le monde de l'image. »* Aux côtés de Bernard Fixot et d'Antoine Audouard, Bernard Barrault et Betty Mialet viennent renforcer l'équipe de direction de Laffont/Fixot. Ils participeront activement à la définition de la politique éditoriale.

Fl. N.

Difficultés chez Quai Voltaire

Face aux graves difficultés financières qu'elle traverse, la maison d'édition Quai Voltaire – créée en 1987 par le notaire Gérard Voitey, et regroupée avec les éditions Lieu commun et Le Terrain vague au sein de la société Saga SA –, aurait décidé de réduire ses effectifs. Quatre personnes – sur sept actuellement salariées de la maison – auraient ainsi déjà reçu leur lettre de licenciement. Une autre rejoindrait les éditions de la Table Ronde, dirigées par Denis Tillinac, dont Gérard Voitey détient depuis janvier 51 % du capital.

Interrogé mercredi 31 août par téléphone, celui-ci a opposé un ferme démenti à ces rumeurs : *« Cela est totalement faux »*, nous a-t-il déclaré. *« Quai Voltaire se porte bien, et je peux certifier qu'aucun licenciement n'est prévu d'ici à la fin de l'année. »* Quoi qu'il en soit, le programme de la rentrée semble honoré. Une dizaine d'ouvrages sortiront en septembre et octobre, parmi lesquels un livre d'entretiens avec François Nourissier.

Artaud revient en librairie

Après les péripéties judiciaires qui avaient bloqué, depuis 1991, la poursuite de la parution des *Œuvres complètes* d'Antonin Artaud (*le Monde* du 8 juin) et conformément à la décision de justice qui, le 6 juillet, autorisait Gallimard à en reprendre la publication (*le Monde* du 8 juillet), le tome XXVI de ces *Œuvres* paraîtra le 23 septembre.

Ce volume, intitulé *Histoire vécue d'Artaud-Mômo*, contient en particulier la fameuse « conférence au Vieux-Colombier », du 13 janvier 1947, ainsi que de nombreux textes inédits préparatoires à cette Conférence qu'Artaud, en proie à une trop grande émotion, ne put finalement pas prononcer.

Par ailleurs, une exposition de dessins d'Antonin Artaud légués par Paule Thévenin – qui fut l'éditrice de son œuvre – se déroulera au Centre Georges-Pompidou, du 14 septembre au 31 octobre. Simultanément, seront présentées des photographies d'Artaud par Georges Pastier, regroupées sous le titre *Antonin Artaud, dernières images* (également au Centre Georges-Pompidou, jusqu'au 16 octobre).

La mort de Jean-Claude Gal auteur de bandes dessinées

Jean-Claude Gal, dessinateur et scénariste de bande dessinée, est mort, mardi 23 août, d'une hémorragie cérébrale en Ecosse, où il était en vacances. Il était âgé de cinquante-deux ans.

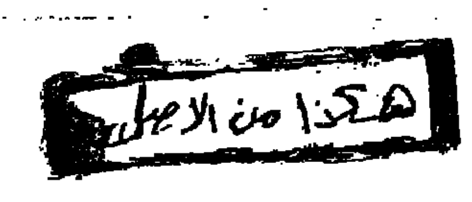
Ses débuts dans la BD remontent à 1972, alors qu'il enseignait le dessin dans un collège de la région parisienne. Jean-Claude Gal collabore d'abord à *Pilote*, avant de publier, en compagnie de Jean-Pierre Dionnet, *les Armées du conquérant*, dans *Métal hurlant*, puis de commencer, en 1980, la saga de *Arn*, toujours avec le même scénariste.

Jean-Claude Gal est aussi l'auteur de *l'Aigle de Rome*, un album édité par les éditions Pierre Charles. Il y fait preuve d'une maîtrise de la BD d'inspiration historique, graphiquement proche des aventures d'*Alix* de Jacques Martin.

Mais il était surtout un spécialiste de l'*heroïc fantasy*. Particulièrement à l'aise dans l'illustration des grandes scènes guerrières, cet auteur au dessin méticuleux et réaliste, héritier des grands auteurs américains des années 40 comme Harold Foster (*Prince Valiant*), avait, en 1992, réalisé, avec Alexandro Jodorowsky, le début de *la Passion de Diosamante* (éditions Humanoïdes Associés), dont il préparait le second tome.

Salon du livre à Die. – Le sixième Festival Est-Ouest de Die (Drôme) se déroulera du 14 au 25 septembre et sera consacré, cette année, à la Bulgarie. Parmi ses manifestations, le deuxième Salon du livre d'Europe centrale et orientale et les cinquièmes Rencontres européennes organiseront des lectures de pièces de théâtre et des tables rondes, avec, entre autres, l'écrivain albanais Ismaïl Kadaré et le poète bulgare Nikolaï Kantchev.

Giono et Gracq sur l'Aubrac. – Des rencontres consacrées à Jean Giono et à Julien Gracq, sur le thème «Écrivains découvreurs de montagne », se tiendront à Aubrac (Aveyron) les 3 et 4 septembre. Expositions, projections de films, conférences, débats et lectures sont au programme, avec, entre autres, des interventions d'Henri Godard et de Jean Carrière. Renseignements au 65 68 57 29.



Les hommes des cavernes

A l'abri d'une grotte, un père et son fils retournent vers leur préhistoire : le deuxième roman de Guillaume Le Touze est une éclatante réussite

COMME TON PÈRE
de Guillaume Le Touze.
Ed. de l'Olivier, 220 p., 99 F.

Paul s'est réfugié à Massissiti (Lesotho), dans une de ces grottes que des missionnaires pourchassés par les Boers avaient aménagées au XIXe siècle. Paul écrit une longue lettre à son ami Jacques. Le destinataire ne la lira pas. L'ouverture du deuxième roman de Guillaume Le Touze, *Comme ton père*, est d'autant plus insolite que l'intimité dont elle témoigne sans pudibonderie a la même transparence que l'amour qu'elle révèle. Les quatre confessions qui composent ce récit sont ainsi transfigurées par l'apaisante lumière de l'évidence et la jubilation grave du souvenir.

Nous sommes en 1993. Les personnages de Guillaume Le Touze profitent des libertés de notre époque et en affrontent les drames. Le premier chapitre est un hymne au bonheur que Paul et Jacques ont longtemps partagé : *« Maintenant que je suis exilé ici, à la recherche d'une sorte de vérité sur moi-même et sur les autres, je comprends à quel point nous formions tous les deux une exception... Je me rends compte qu'à tes côtés j'étais dans le sillage de la vérité. »*


BRUNO GARCIN GASSER
Guillaume Le Touze : une audacieuse conversion.

Comme ton père fait d'emblée l'économie d'une justification de la légitimité homosexuelle. Aimer son propre sexe n'est plus une revendication mais une chance supplémentaire de lucidité et d'espoir. En Afrique du Sud, dans les derniers mois de l'apartheid, il s'agit d'une autre exclusion. Les ravages du racisme s'incrustent jusque dans le paysage : *« Juste sous la fenêtre, une piscine remplie d'eau verdâtre. Quelque chose cloche entre la forme élaborée du bassin – des courbes et des volutes très stylées – et les algues vertes qui le souillaient. J'ai pensé que j'avais mis le pied dans un monde qui touchait à sa fin. Bientôt, cette algue parasite les boufferait tous. »*

Paul a aussi rendez-vous avec la douleur de sa propre histoire. Giuseppe, le fils que lui a donné Claudia, vient le retrouver dans la caverne. Il va mourir du sida et lui annonce que Jacques est mort de la même maladie sans le réconfort d'une lettre arrivée trop tard. Résumée ainsi, on se rend compte de la charge scabreuse, si difficilement maniable dans la fiction, d'une réalité qui non seulement déborde sauvagement le quotidien du lecteur mais ébranle la compassion dont il aime faire usage. Sous la surface tranquille d'une écriture intense et précise, Guillaume Le Touze concocte une révolution inattendue. Notre siècle n'a plus d'écho dans les codes d'une société stérile, caricaturée avec cruauté aussi bien dans le milieu des *« Blancs purs et durs »* d'Afrique du Sud que dans le ghetto mondain où vit Claudia, en Italie. Sans les définir comme marginaux, Le Touze donne toute la place à des hommes et à des femmes qui ont recueilli le nectar de la vie et abusé des douceurs de la fraternité. Jennifer – un très beau portrait de lesbienne –, le couple qu'ont formé Paul et Jacques, Giuseppe, homosexuel comme son père, et Claudia, la mère, sont des individus libres et responsables, vulnérables ô combien ! mais férocement enclins à retenir la vie au bord des abîmes suicidaires. Le romancier ne tente pas d'apitoyer un voyeur ennemi mais étale sans vergogne ses certitudes. Le Touze aime ses héros et dit l'homosexualité et le sida sans agressivité et sans pitié.

« L'inversion parfaite »

L'allégresse novatrice du propos et l'époustouflante beauté des chapitres sur l'existence quotidienne des deux hommes dans les grottes du temps retrouvé sauvent l'intrigue des traquenards abusifs de la tragédie. Entre le père et le fils se consolident des liens puissants et tendres. Giuseppe aime son père d'un amour... maternel : *« Au fur et à mesure que mon père grandit, mes forces m'abandonnent. Nous avons réussi l'inversion parfaite. »* De son côté, Claudia refuse la légende d'une mère récupérant son fils aux portes de la mort.

Guillaume Le Touze opère une conversion audacieuse. Il extirpe les personnages homosexuels de leurs rôles de victimes ou de pervers et les associe au grand mythe fondateur. Deux hommes retournent vers leur préhistoire. Giuseppe se blottit dans l'amour de Paul. Sur les parois de la grotte, le fils grave la mémoire du père : *« C'est moi qui vais mourir et pourtant je me répétais que j'étais heureux qu'il soit arrivé entier jusqu'à ces cavernes, qu'il lui ait été donné de connaître cette paix-là. »*

Hugo Marsan

Ivre Martin

MES PRISONNIÈRES
d'Yves Martin.
Zulma, 138 p., 89 F.

L'anachronisme et la franche – radicale – originalité ne sont pas des traits de caractère fréquents dans le monde des lettres. Il est certes permis de cultiver quelque singularité, de se montrer particulièrement brillant dans une société qui vous accueille et vous fête, d'avoir toujours à portée de langue le bon mot... Mais lorsque cette singularité devient grinçante, gênante, asociale, lorsque ce brillant s'écaille et fait tache, lorsque la parole bredouille, alors le monde vous repousse à l'écart, vous tient à sa marge.

Dans cette marginalité, Yves Martin s'est sans doute habitué à prendre, sinon ses aises, du moins ses habitudes. Elle est devenue son sol et son pays. Depuis trente ans, il y construit sa maison, la décore, avec tout ce qu'il trouve au cours de ses incessantes promenades parisiennes, au gré de son inspiration et de ses humeurs ; une demeure d'air et de mots, belle et surprenante, mais guère efficace contre toutes les formes d'intempéries...

Des mots, Yves Martin, depuis son premier livre de poèmes publiés en 1964, en a agencé des quantités, souvent en dépit de toutes les bienséances, au mépris – jamais agressif – de toute mesure et, surtout, au rebours des modes qui fédèrent les groupes selon les circonstances et l'air du temps. Avec les années, sa bibliographie s'est ainsi considérablement enrichie : plus de vingt titres, poèmes et récits, à tonalité autobiographique, toujours chez de petits éditeurs (1) – ceux que ses manières ne risquent pas d'effrayer. Il a aussi gagné des lecteurs, chichement comptés il est vrai, mais attentifs, amicaux, sûrs de tenir en Yves Martin – et malgré les bizarreries du bonhomme... ou grâce à celles-ci – un écrivain authentique.

Mes prisonnières est présenté par l'éditeur comme le premier roman d'Yves Martin, et, qui plus est, comme un roman érotique. Il faut, quant à ses deux affirmations, rester prudent. On ne peut, à propos de cette errance narrative, de cette chronique de soi-même et de la rêverie sensuelle à laquelle un moi somnolent se livre, parler, sans forcer un peu le sens des mots, de roman. Quant à l'érotisme, il est nécessaire de manifester une autre forme de scrupule. La licence onirique seule, et aussi l'écriture – étrange, fébrile, intarissable – de cette licence sauvent le livre d'un genre salace et convenu ; genre dans lequel on se lasse de voir un homme d'âge respectable s'échauffer et s'agiter devant les charmes d'une jeune adolescente.

Le livre d'Yves Martin, lui, manifeste assez de charmes – licites ceux-là –, des charmes surprenants, qui ne doivent rien, mais alors vraiment rien, aux harmonies classiques, mais tout à la démesure, à la disproportion, à la volonté d'assembler à la diable, dans un désordre très assuré, un flot ininterrompu, assourdissant parfois, d'images et d'évocations. Comme un Léon-Paul Fargue canaille et désespéré, Martin sillonne Paris, pas le Paris des beaux quartiers, mais celui des lieux louches, du gros vin qui tache, des interminables palabres de l'ivresse... Il en revient riche comme un Crésus du trottoir, scribe fidèle de ses rêves et de ses émotions. *« Ce ciel est imberbe comme ceux qui n'ont jamais eu faim, possèdent des cartes de crédit rangées par ordre de béatitude, un ciel qui ne danse pas, trop bon danseur, irrésistible, une fois à son rythme, on ne pourrait être que quelqu'un qui jusqu'au bout se refuse à croire à son lancement dans le vide sans parachute ! »*

Patrick Kéchichian

(1) C'est Guy Chambelland qui publia les premiers livres d'Yves Martin. Plus récemment, le Tout sur le Tout, le Cherche-Midi, le Dilettante, la Bartavelle... ont édité des poèmes ou des récits de l'écrivain. Signalons aussi le récent numéro de la revue *Brèves* qui proposait un dossier Yves Martin (nº 44, 11300 Villelongue-d'Aude, 50 F.)

Alchimie réussie

Autour des avatars d'un manuscrit médiéval, un premier roman alerte de Jean Cantos

LE MANUSCRIT DE MAÎTRE GODEMER
de Jean Cantos.
Anne Carrière, 430 p., 130 F.

Voici de quoi satisfaire les vacanciers de septembre. Dans le lot des premiers romans de cet automne, Jean Cantos livre ce qu'on qualifierait volontiers de « roman de plage », si la formule n'avait un tour péjoratif. Or il serait bien injuste de prévenir le lecteur contre ce récit en quatre moments, moins reliés par le fil du fantastique (la transmission d'un secret alchimique) que par l'unité du lieu (l'espace parisien – entre Roule et Chaillot, Seine et Montmartre, actuels Champs-Elysées –, patiemment gagné par la ville sur la campagne).

Passons sur un tout début un peu laborieux – peut-on conserver des guillemets pour les termes désuets lorsqu'on fait parler un proviseur de maladrerie du XVe siècle ? –, car très vite le rythme des intrigues balaie ces premiers tâtonnements stylistiques. Les quatre étapes d'un improbable manuscrit, de 1495 à nos jours, permettent de camper autant de figures étonnantes : Valentin Mouchet, prévôt des Monnaies, tué socialement par la lèpre qui le ronge, et sa quête alchimique – obstinée et aboutie – des secrets de la vie, dans un monde où le contrôle des consciences sert déjà les enjeux des promoteurs ; Jacquemin Poupart, jeune gaillard cévenol à la carrière picaresque et aux identités fluctuantes, joueur de cartes et tricheur professionnel, spéculateur effréné et avisé, qui bâtit sa fortune de « mississippien » sous la Régence ; Clémence Fouquay, au parcours flamboyant, internée à Saint-Lazare sitôt arrivée d'Orléans dans le Paris de 1848, idole des foules en Clara Fontaine, reine de l'hippodrome de l'Etoile, courtisane devenue marquise ; son fils Georges enfin, couturier fantasque de la Belle Epoque, dont la théâtrale disparition clôt la succession du ladre Valentin.

D'une plume alerte, Cantos brosse des tableaux étonnants, souvent saisissants, tour à tour macabres (une farce de carabin) et réjouissants (duel à la table de jeu), féeriques (l'invention de la fée électricité) et révoltants (les élucubrations médicales du docteur Vachette). Autant de détails qui sentent l'archive mais qui trouvent ici une vocation romanesque que l'historien n'ose pas toujours conserver.

Si la transmission bien peu plausible d'un grimoire complété sur cinq siècles ne convainc pas, lisons cette promenade à travers le temps comme une histoire toute personnelle des Champs-Elysées. Lieu d'éternité pour les Anciens, ne furent-il pas, un jour d'été, par la magie espiègle d'un alchimiste moderne, transmués en tapis de blés d'or ? Pour que le légendaire ne meure pas, le mieux est de l'inventer. Mission accomplie.

Philippe-Jean Catinchi

Faux-semblants

Treize nouvelles de Jean-Denis Bredin pour décrire la « comédie des apparences »

COMÉDIE DES APPARENCES
de Jean-Denis Bredin.
Odile Jacob, 192 p., 95 F.

« Voudriez-vous revivre votre vie ? », demanda-t-on un jour à George Bernard Shaw. *« Non*, répondit celui-ci. *Ce serait confesser que je l'ai gâchée. »* Les personnages de Jean-Denis Bredin n'ont pas ces scrupules. Revivre leur vie ? Ils en rêvent. Tous, ils caressent le désir de suspendre le temps, de ne pas vieillir, d'être immortels. Leur existence est-elle si riche qu'elle leur paraît si précieuse ? Au contraire. On dirait qu'ils s'appliquent à la vider de son contenu. Chacun a sa chimère, qui le préoccupe ou le désespère. Ils ne savent pas aimer, et ne chérissent que l'idée qu'ils ont d'eux-mêmes. *« Ils ne vivent pas, ils font semblant, ils ressemblent à leur temps »* : ils sont les pantins piteux de la *Comédie des apparences*.

Dans ces treize nouvelles, dont le ton et la facture rappelleront son précédent recueil, *Battements de cœur* (1), Jean-Denis Bredin présente les « héros » des ces vies en toc. Il y met l'ironie et la distance qui conviennent à un sujet aussi grave. Ses personnages s'appellent Anatole de la Meule, Cyril Clochebois, Auguste Montbriseaux ou l'Abbé Muche, des noms vaguement ridicules, qui font sourire et rassurent le lecteur : ce n'est pas de lui qu'il s'agit.

Et d'ailleurs, comment peut-on, par exemple, aimer son corps au point de détester l'amour et *« tous ces gestes désordonnés qui secouent les chairs »* et risquent d'y laisser des marques indélébiles ? Sophie, l'une des héroïnes de ces récits, passe le meilleur de son temps à comparer sa photo à celles des magazines et à scruter son image dans la glace, chaque matin, après avoir pris son café – *« son café et rien d'autre, car elle a peur de grossir »*. Elle tombera amoureuse d'un vélo noir, bien plus docile qu'un homme, et sans histoire. Sur son vélo noir, se moquant des (sens) interdits, elle s'observe pédaler, *« libre et souveraine »*.

Raymond, lui aussi, a le culte de l'enveloppe, l'obsession des formes et de la forme. Jamais malade, il finira par se croire éternel. Il fondera l'Association contre la mort, *« militant pour la suppression des voitures et des guerres, encourageant la réduction des rapports sexuels »*, œuvrant à ce que soit enfin proclamé *« le droit à l'immortalité, en article premier de chaque Déclaration des Droits »*, parce qu'il ne supporte plus que l'on se contente de ce *« droit misérable à la santé »*.

Quant au jeune Cyril Clochebois, il fait et refait sans cesse son *curriculum vitae*. Il hésite entre mille formulations, qui jettent un jour différent sur son « parcours ». Il se cherche des *« objectifs »* et, n'en trouvant pas, recopie ceux des autres, *« juriste d'entreprise »*, *« avocat d'affaires »*, ces mots scintillants qui *« paraissent décider d'un destin »*.

Drôle de monde, où n'importe quel bien matériel – une poupée, une balançoire, une Mercedes blanche, *« longue, dure et distinguée »*; – peut devenir objet de désir et d'amour ; où une veuve se découvre une raison d'être en adorant un mari mort qu'elle haïssait de son vivant ; où un vieux monsieur explique sérieusement que *« l'argent, comme la beauté, inspire la soif d'aimer »* ; et où un poète étrangle une dame dans la rue, n'importe laquelle, parce qu'il n'en peut plus d'être un génie méprisé... Drôle de monde, où égoïsme et narcissisme font bon ménage, et où chacun s'épuise à ressembler à ce qu'il voudrait être.

Mais Jean-Denis Bredin ne juge pas. Il prélève de minuscules fragments d'existence, qu'il nous montre, sous son microscope, cent fois grossis. Il se contente de décrire, avec une désinvolture amusée, forçant le trait ici et là, pour signifier que ses histoires ne sont pas vraiment sérieuses. Pourtant, sous le détachement et la dérision, affleurent ce pessimisme léger et élégant qu'on lui connaît, cette retenue courtoise pour dire... Quoi, au fait ? Que nous vivons dans un monde de mensonges et d'illusions ? Que *« l'homme est le rêve d'une ombre »* ? Cela, au fond, nous le savions depuis Pindare. Mais Bredin le redit à sa manière, juste et délicate. Ce n'est pas inutile. Ça peut même être un excellent antidote contre l'artifice et la prétention.

Florence Noiville

(1) Fayard, 1991.

magazine littéraire

Nº 324 - Septembre

LE DOSSIER
MARX
après le marxisme

INÉDITS
Althusser : Note sur les *Thèses sur Feuerbach*
Rosselini : scénario d'une vie de Marx

LES AUTEURS DU MOIS
Yves Berger
Jean Rolin
Marie Redonnet
G.O. Châteaureynaud
Alain Gerber

DOCUMENT
L'univers secret de Graham Greene

■
Chez votre marchand de journaux : 30 F

OFFRE SPECIALE
6 numéros : 120 F.
Cochez la liste ci-après les numéros que vous choisissez

☐ Jorge Luis Borges
☐ Francis Ponge
☐ Albert Cohen
☐ Umberto Eco
☐ URSS la perestroïka dans les lettres
☐ L'Individualisme
☐ Littératures allemandes
☐ Colette
☐ Les frères Goncourt
☐ Boris Vian
☐ William Faulkner
☐ Baudelaire
☐ Italo Calvino
☐ Virginia Woolf
☐ Albert Camus
☐ Barcelone
☐ Marguerite Duras
☐ Le nihilisme
☐ Jean Starobinski
☐ Etats-Unis
☐ Sartre
☐ Marguerite Yourcenar
☐ Sade
☐ Retour aux Latins
☐ Jacques Derrida
☐ Witold Gombrowicz
☐ Les énervés de la Belle Epoque
☐ Arthur Rimbaud
☐ La Solitude
☐ Fernando Pessoa
☐ Céline
☐ Hegel
☐ Roger Vailland
☐ George Sand
☐ 1492, l'invention d'une culture
☐ Joseph Conrad

Nom : ....
Adresse : ....
....

Règlement par chèque bancaire ou postal

magazine littéraire
40, rue des Saints-Pères
75007 Paris - Tél. : 45.44.14.51

LA VIE DU LANGAGE

par Denis Slakta

L'amour du style

RIEN de plus facile à vérifier : sauf la plupart des linguistes, tout le monde court toujours après le *style*. Que l'on songe à ceux qui prennent l'Empire pour une ruche, ou Voltaire pour un fauteuil. Le style gothique garde ses dévôts tout comme le « modern style » a ses « fans », hantés, entre autres, par ces fauteuils aux accoudoirs semblables *« à des bras musculeux qui saisissent et immobilisent* (1) ». Un fauteuil chasse l'autre : à l'évidence, les stylistes ne se posent pas deux fois sur le même siège. Les coiffeurs et la Sorbonne même n'échappent pas à la furie quasi générale. Avec des nuances, comme il se doit : tandis que les coiffeurs en pointe nous proposent régulièrement de changer notre *« style »*, autrement dit notre *« look »*, la Sorbonne (Paris-IV) en colloque reste attachée à la question difficile, *« effrayante »* même, estime un linguiste : qu'est-ce que le style (2) ?.

On laissera ici les coiffeurs et les autres stylistes à leur quête pour dire quelques mots du colloque de la Sorbonne, présenté comme *« un volume-laboratoire pour l'avenir »*. Mais il faut préciser d'abord que la question n'est pas absolument nouvelle. Sans paraître autrement effrayés, Aristote et nombre de successeurs ou de commentateurs avaient avancé des réponses analysées avec soin par plusieurs participants, alors que d'autres montrent aussi que le *« tourment »* ou la *« religion »* du style paraît se développer avec Flaubert, lequel, pendant la rédaction de *Madame Bovary*, se plaignait ainsi : *« Le style (...) m'agite les nerfs horriblement. »* Ou encore : *« J'entrevois maintenant des difficultés de style qui m'épouvantent. »*

Il est curieux que personne, à ce qu'il semble, ne mentionne les inquiétudes de Bouvard et Pécuchet saisis par le démon d'écrire : *« (...) Ils se demandèrent en quoi consiste précisément le style ? – et, grâce à des auteurs indiqués par le (professeur) Dumouchel, ils apprirent le secret de tous les genres. Comment on obtient le majestueux, le tempéré, le naïf, les tournures qui sont nobles, les mots qui sont bas.* Chiens *se relève par* dévorants. Vomir *ne s'emploie qu'au figuré.* Fièvre *s'applique aux passions.* Vaillance *est beau en vers. »* Pécuchet propose *illico « de faire des vers »* ; et Bouvard réplique du tac au tac, devançant certains styliciens contemporains : *« Plus tard ! Occupons-nous de la prose d'abord. »*

Comble de malheur, ni la grammaire, ni la rhétorique, ni l'esthétique n'apporteront réconfort aux deux doux chercheurs. Pourquoi donc ? On verra tout à l'heure que le colloque permet de proposer des éléments de réponse. Et la stylistique ? demandera encore un quidam plus affamé que Bouvard et Pécuchet. La réponse ici pourrait ressembler à celle de l'agneau : comment la stylistique l'aurait-elle fait puisqu'elle était à peine née ? Les bons dictionnaires tiennent pour 1872, à partir de l'allemand. Flaubert meurt en 1880. Admettons, dira le quidam avant d'ajouter : et maintenant ?

De bons esprits, tel Michel Arrivé, ont annoncé sa disparition en 1969 : *« La stylistique semble à peu près morte. »* (*Langue française 3*, septembre 1969). Autrement dit, cette discipline née de *« l'effondrement »* de la rhétorique au XIX[e] siècle n'aurait pas même vécu centenaire. Certains pourraient bien penser à une séquelle des *« horribles événements de 1968 »*. Le colloque de la Sorbonne a aussi pour but de proclamer, comme Pierre Larthomas parodiant Corneille, que la morte se portait et se porte *« assez bien »*. Bref, beaucoup refusent le permis d'inhumer.



SERGUEI

ET le débat, heureusement, se poursuit ; non sans contradictions, ni quelques drôleries, comme celles qui consistent à faire passer pour *« stylistiques »* des concepts ou des analyses issus directement des théories de Jakobson sur la *« poétique »* ; lesquelles ont largement contribué à l'occultation, pour ne pas dire plus, de la stylistique. Cependant des linguistes, pour la plupart, restent plutôt fermes.

Peut-on définir un *« concept de style »*, quand on défend que *« tout est style, le geste, la voix, les habitudes vestimentaires ? »* (Aron Kibedi Varga). Et l'énumération est loin d'être exhaustive. Nicolas Ruwet parle de *« notion pré-théorique »*, tandis que Paul Valentin conclut sereinement : *« Renonçons donc à une stylistique impossible. »*

Il paraît bel et bien que la stylistique comme *« théorie »* n'a pas réussi, malgré des efforts louables, à traiter la polysémie du mot *style*, que Robert Martin met en évidence : *« Le style est, dans l'écriture, l'inscription d'une individualité ou bien la marque d'un genre ou d'une époque. »* Les théoriciens de l'âge classique avaient bien cherché à tourner la difficulté, comme en témoigne Richelet lorsque, dans son dictionnaire, il définit ainsi le style : *« Ce mot se dit en parlant du discours. C'est la manière dont chacun s'exprime. C'est pourquoi il y a autant de styles que de personnes qui écrivent. Néanmoins, comme ces diverses manières de s'exprimer se réduisent à trois sortes de matières, l'une simple, l'autre un peu plus élevée et la troisième grande et sublime, il y a aussi par rapport à ces matières trois sortes de style, le simple, le médiocre et le sublime. »*

Les trois styles, manifestés par *« la roue de Virgile »*, permettent alors le classement des termes propres à chaque genre. Guiraud (3) citait un *Traité de style* (1751) où l'on voit que les synonymes se répartissent selon les trois genres : *« Face est du style sublime, visage du style médiocre,* frimousse *du style burlesque. »* Et les trois styles pouvaient se développer *« en style lyrique (...), épistolaire, de la fable, de l'apologue, etc. »*. Dans une analyse brillante, Michel Le Guern montre alors comme *« se dessine* [un] *mouvement qui tend à faire coïncider élocution et théorie de style »*.

LE malentendu pouvait s'épanouir. Car, pour Aristote, l'élocution constituait la troisième partie de *« la technique rhétorique »* : après l'invention (la recherche des arguments) et la disposition (leur mise en ordre), venait l'élocution qui s'entendait à orner les arguments en leur donnant *« figure »* appropriée. Seulement la rhétorique dans son entier ne visait que trois genres de discours ; le délibératif (conseiller ; déconseiller), le judiciaire (accuser ; défendre) et l'épidictique (louer ; blâmer). Le but, ou la finalité, était de parvenir à persuader l'auditeur ou l'auditoire. *« Aristote*, écrit Marc Fumaroli, *n'a jamais eu la prétention de former de grands écrivains, mais tout simplement des orateurs expérimentés en toutes sortes de professions, et qui font honneur à leur langue. »*

Aristote, en effet, ne mentionne pas ici le discours littéraire qui relève de *« la poétique »* ; et pour cause : de quoi le théâtre ou la poésie devraient-ils persuader ? D'où naissent peut-être les débats incessants sur les finalités de *« l'art verbal »* : art *« pour les masses »*, pour le peuple, pour la *« vérité pratique »*, pour l'art ? D'où aussi, pour tenter de comprendre, le recours aux *« intentions »* de l'écrivain ; à ce qu'il *« a voulu dire »*.

Après l'occultation, au XIX[e] siècle, de la rhétorique et la mise au rancart de la roue de Virgile y compris, on l'a vu, par Bouvard et Pécuchet, l'auteur et son *« esprit »*, son génie, ses *« intentions »* devinrent la raison de l'analyse dite « stylistique. »

Dans le colloque, outre la rhétorique classique, deux figures contradictoires ont retenu l'attention surtout ; celle de Léo Spitzer (4) et celle de Charles Bally (5). « Je suis, disait « modestement » Spitzer, *parti de la question : peut-on reconnaître l'esprit d'un écrivain français à son langage, à son langage singulier ? »* Et Spitzer, philologue et linguiste, de s'attacher à ces langages singuliers en *« observant d'abord les détails ; (...) puis en groupant ces détails et en cherchant à les intégrer au principe créateur qui a dû être présent dans l'esprit de l'artiste »*. Rien, malgré le plaisir que l'on prend encore à lire Spitzer, ne viendra jamais transformer la probabilité (*« ce qui a dû »*) en certitude. Quant à la stylistique de Charles Bally, elle cherche à décrire et à classer les moyens qu'une langue offre pour exprimer l'affectivité. C'est, comme on l'a dit, une stylistique qui ignore *« la dimension littéraire du style »*. Est-il bon de travailler encore sous *« l'horizon du style »* ? On lira avec intérêt les arguments des uns et des autres, sans s'interdire de prendre plaisir, chemin faisant, à certaines analyses concrètes.

MAIS parmi toutes les questions qui ne manquent pas de surgir, il convient de souligner celle-ci, qui permettra aussi de manifester que la stylistique, vivante, morte ou moribonde, peut jouer un rôle décisif : pourquoi la linguistique a-t-elle manqué de fonder en raison l'analyse du discours littéraire ? Depuis sa naissance, la stylistique – tout comme le style pour Richelet – fait référence à l'*« œuvre »*, au *« texte »* ou au *« discours »*, sans jamais examiner le statut de cette série tenue pour synonymique.

François Rastier vise juste quand il écrit : *« L'œuvre d'un auteur, estimait Hjelmslev, est la plus grande unité linguistique qui soit. Traditionnellement obnubilés par le mot et la phrase, la plupart des linguistes n'ont pas prêté attention à ce propos. En effet, la linguistique restreinte qui domine encore n'a pas les moyens théoriques de penser la textualité. »* Puisse donc la stylistique obliger ces linguistes à ouvrir enfin les yeux et les oreilles : les parlants ne parlent ni n'écrivent par phrases isolées.

(1) Voir Giorgio Agamben, *Stanze*, traduit de l'italien par Philippe Hersant, éditions Rivages.

(2) On trouvera les communications à ce colloque, placé sous la direction de Georges Molinié et Pierre Cahné, dans la collection « Linguistique nouvelle », PUF, 354 p., 168 F.

(3) Pierre Guiraud, *la Stylistique*, Q. S. J. Presses universitaires de France. A comparer avec la nouvelle version de Georges Molinié.

(4) Léo Spitzer, *Etudes de style*, Gallimard.

(5) Charles Bally, *Traité de stylistique française*, Klincksieck.

★ A signaler un très bon n° 7 de la revue *le Gré des langues* (L'Harmattan, 100 F.)

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

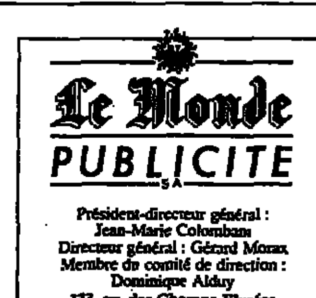
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Imprimerie
du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Reproduction interdite de tout article
sauf accord avec l'administration
PRINTED IN FRANCE

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Microfilms : (1) 40-65-29-33



Le Monde
PUBLICITE
SA

Président-directeur général :
Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membre du comité de direction :
Dominique Alduy
133, av. des Champs-Elysées
75409 PARIS CEDEX 08
Tél. : (1) 44-43-76-00
Téléfax : 44-43-77-30
Société filiale
de la SARL le Monde et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation
36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90 (de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	Autres pays Voie normale y compris CEE avion
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

Vous pouvez payer par prélèvements mensuels.
Se renseigner auprès du service abonnements.
ÉTRANGER : par voie aérienne, tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LE MONDE, code d'accès ABO

« LE MONDE » (USPS = pending) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices.
POSTMASTER : Send address changes to IMS of NY Box 1518, Champlain N. Y. 12919 - 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA
INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451 - 2983 USA

Changements d'adresse : merci de transmettre votre demande deux semaines avant votre départ en indiquant votre numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

401 MQ 01 PR Paris RP

Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐
Nom : ____________ Prénom : ____________
Adresse : ____________
____________ Code postal : ____________
Localité : ____________ Pays : ____________
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PHILOSOPHIE

La longue patience de Levinas

Suite de la page I

L'installation sur le trône de saint Pierre d'un phénoménologue – l'ex-cardinal Wotjyla, devenu Jean-Paul II –, les rencontres de Levinas avec le Saint-Père à Castel-gondolfo ou à Rome, dans des colloques organisés par Enrico Castelli, font-elles de Levinas l'initiateur de la fameuse dérive théologique de la phénoménologie dénoncée en son temps par Dominique Janicaud (5) ? La phénoménologie, en cherchant à mettre le monde entre parenthèses, constitue à n'en pas douter, pour Levinas, une école de la patience, qui peut être opposée avantageusement à la violence de la dialectique hégélienne. Levinas fut ainsi l'un des traducteurs de la dernière des *Méditations cartésiennes* de Husserl, celle qui concerne l'intersubjectivité, annonciatrice à bien des égards de sa propre problématique de l'extériorité et de l'altérité.

Mais le philosophe dont Emmanuel Levinas fut incontestablement le « passeur » en France – Marie-Anne Lescourret l'établit de façon convaincante –, c'est Martin Heidegger. Cette dette, peu d'heideggeriens français consentirent à la lui reconnaître, à commencer par Sartre. Comment, dès lors, comprendre qu'un homme si profondément attaché à la tradition juive dès sa jeunesse ait pu, historiquement, se retrouver dans le rôle d'introducteur en France d'un Heidegger dont l'antisémitisme, selon le fils d'Ernst Cassirer, cité par Marie-Anne Lescourret, affleurait dès 1929, et dont la sympathie active pour le national-socialisme allaient éclater au grand jour en 1933 ? Emmanuel Levinas, alors étudiant de l'université de Strasbourg, assiste à la fameuse recontre de Davos de mars 1929, au cours de laquelle Heidegger pourfend le formalisme néo-kantien de Cassirer et appelle un public de jeunes philosophes français et allemands à poser la « *question de l'être* ». Levinas prend alors fait et cause pour l'auteur d'*Etre et temps*, et, dans une parodie humoristique et cruelle des séances, va jusqu'à singer M[me] Cassirer – laquelle, sans rire, rabroue sèchement l'insolent, qui, plus tard, en concevra du remords.

Depuis 1987, les révélations successives de Victor Farias, Hugo Ott et, tout récemment encore, de Hans Sluga (6) ont donné sa véritable dimension à l'affaire Heidegger. Hans Sluga, dont le livre est encore inaccessible au lecteur français, a apporté sa pierre à cette question en montrant que l'ensemble des courants philosophiques de l'Allemagne d'alors (néo-kantiens inclus, sauf Cassirer, qui, d'origine juive, fut contraint à l'exil), et non le seul Heidegger, se disputèrent le douteux honneur de servir d'idéologie officielle au III[e] Reich. Que tant de philosophes (et quelques psychanalystes) aient à ce point brûlé de se mettre au service du nazisme est une question à laquelle l'équipée de Platon au service du tyran de Syracuse ne saurait constituer une justification suffisante : la question est désormais posée à la philosophie elle-même.

La « vérité nomade »

Or à cette question, évacuée trop longtemps par la popularité *ex post facto* de Heidegger auprès des intellectuels français, Levinas seul fournit quelques réponses philosophiques. Elles consistent pour l'essentiel en un rejet absolu de l'idolâtrie de la nature, de l'adoration du sol et de l'enracinement – fétichisme ô combien plus destructeur, selon Levinas, que celui de la technique, si fort décriée par Heidegger et les heideggeriens. Au culte des racines et de l'origine, au sacré, Levinas oppose le saint, la *« vérité nomade »*. A la violence de la dialectique hégélienne, devenue celle de l'Etat moderne, il oppose l'ouverture à l'autre dans l'infini d'une présence différée, donc pacifique. Contre Heidegger, Levinas suggère de congédier l'ontologie au profit de l'éthique pour penser la relation à autrui. Le face-à-face avec qui me juge coupable ou innocent est ainsi substitué au choc de la conscience avec *« être de l'étant »*, la justice à la vérité comme dévoilement.

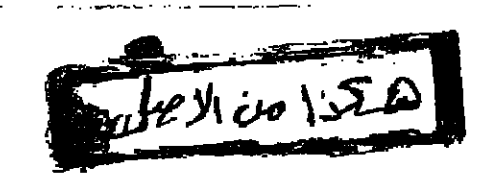
En somme, le nomadisme éthique assurerait un avenir à la philosophie d'après la catastrophe. En cela, Levinas est une figure indépassable, dût son diasporisme théorique le mettre, ici et là, en porte à faux avec un peuple juif réel en quête d'enracinement (en Israël) ou d'assimilation (dans l'exil). A l'Occident, Levinas propose l'étai de sa philosophie pour relever les fondements délabrés d'Athènes.

Nicolas Weill

(5) Dans *le Tournant théologique de la phénoménologie française*, Combas, Editions de l'Eclat, 1991.

(6) Victor Farias, *Heidegger et le nazisme. Morale et politique*, Verdier, 1987. Hugo Ott, *Martin Heidegger. Eléments pour une biographie*, Payot, 1988. Hans Sluga, *Heidegger's Crisis, Philosophy and Politics in Nazi Germany* (La crise heideggérienne, philosophie et politique dans l'Allemagne nazie), Harvard University Press, en anglais.

★ A signaler également la parution d'un ouvrage collectif, *le Visage, dans la clarté le secret demeure*, dirigé par Catherine Chalier, l'une des disciples d'Emmanuel Levinas, avec des contributions d'Hélène Cixous, Sarah Kofman, David Le Breton, Marc Petit, Gilles A. Tiberghien (Autrement, 238 p., 118 F). En novembre, paraîtra, en « Champs-Flammarion », un recueil de textes du philosophe sous le titre *l'Intrigue de l'infini*.



Le nihiliste travesti

Où il apparaît qu'un marchand de tableaux célèbre peut dissimuler un écrivain dangereux pour l'ordre public

EN ÉCOUTANT CÉZANNE DEGAS, RENOIR
d'Ambroise Vollard.
Préface de Maurice Rheims.
Grasset; coll. « Les Cahiers rouges », 308 p., 59 F.
TOUT UBU COLONIAL
d'Ambroise Vollard
Edition établie par Jean-Paul Morel.
Musée Léon-Dierx et éditions Séguier, 448 p., 160 F.

Ayant été le défenseur de Cézanne et de Gauguin, le marchand de Derain et de Vlaminck, le propagandiste du postimpressionnisme et du cubisme ; ayant été portraituré par Cézanne et Renoir, Bonnard et Picasso ; ayant édité Flaubert illustré par Redon, Mirbeau par Rodin, Verlaine par Denis ; ayant organisé dans sa cave des dîners de peintres et d'écrivains ; ayant fréquenté les collectionneurs les plus intéressants et les milieux artistiques les plus variés de son époque... Ambroise Vollard aurait alors pu considérer qu'il en avait assez fait et qu'il avait, pour se défendre contre l'oubli, des arguments suffisants.


GIRAUDON
Ambroise Vollard, par Renoir.

Ce n'était pas assez cependant, à ses yeux. Il lui fallait autre chose, une gloire d'une autre espèce, de la seule espèce qu'il jugeât respectable et de quelque durée – il lui fallait la gloire de l'artiste. Il se fit donc écrivain, sachant parfaitement qu'il ne serait pas peintre en dépit de sa profession de marchand de tableaux, et se limita délibérément à deux genres, le portrait et la farce. Pour l'un et l'autre, il prit ses modèles parmi ses contemporains et commença à rassembler des éléments, à noter des conversations, à réunir des collections d'anecdotes et de bons mots. Ses portraits ont été exécutés selon cette méthode qui interdit à l'auteur de se mettre en scène. L'ouvrage qui les contient ne s'appelle pas sans raison *En écoutant Cézanne, Degas, Renoir*, car c'est en effet ainsi qu'il a été écrit : en écoutant, en posant les questions les plus banales, en se faisant naïf et complaisant, en s'en tenant au rôle du reporter presque muet. Il tient la position du magnétophone, enregistre, consigne, s'abstient de juger et de commenter.

Les résultats de cette technique froide ne pouvaient que déplaire. Vollard fut éreinté. Ses anecdotes passèrent pour les *« ragots d'un larbin »*, lui-même pour un *« roquet »*, tantôt perfide tantôt imbécile. Il lui fut reproché d'avoir attenté à la gloire de ses modèles et de leurs amis, d'avoir déguisé Cézanne en *« gâteux »* et Zola en bavard *« débitant toutes les âneries possibles sur la peinture »*.

Zola les débita pourtant, ces sentences prétentieuses et conformistes. Il les imprima même, elles figurent dans ses œuvres complètes à la date du 2 mai 1896. Vollard, sur ce point, avait indubitablement raison. Ce que l'on sait des opinions de Cézanne par sa correspondance et quelques témoignages confirme tout autant l'image d'un solitaire passablement acariâtre, dédaigneux des systèmes théoriques, ennemi de tout exhibitionnisme, obsédé par la justesse de la ligne, du ton et de leurs rapports. Il suffit du reste d'un seul de ses tableaux pour le vérifier et éprouver la densité d'une peinture qui ne se réclame pas sans raison de Flaubert.

A l'inverse, il suffit d'un tableau de Renoir pour suggérer un caractère aimable, un peu plat, enclin à la bonhomie et l'optimisme, et, par-dessus tout, séduit par ses propres œuvres. Vollard le dépeint de la sorte, rarement inquiet, sûr de l'excellence de son style – quand même il en change – et visiblement ébahi par son succès. Tel fut le crime du mémorialiste : son refus d'enjoliver et d'épurer, le cynisme avec lequel il ne fait grâce à son modèle d'aucun *détail, d'aucune attitude* embarrassante.

De Rodin, rendant visite à Renoir à Cagnes et posant au prophète las d'être idolâtré par les duchesses, qui rêve de la *simplicité attique dans son automobile de luxe*, Vollard note les plus belles répliques : *« Je pense tout le temps avec la même facilité »*, *« A treize ans, Michel-Ange s'était déjà révélé ; et c'est également à cet âge que j'ai fait mon premier modelage. »* Dans l'atelier de Degas, en dépit de l'admiration que lui inspirent fusains et pastels, Vollard ne peut s'empêcher de relever les déclarations d'antisémitisme et les professions de foi d'antidreyfusisme militant. Mais il note encore sa recette pour les paysages, assez éloignée de l'impressionnisme : *« Sans même sortir de chez soi, avec une soupe aux herbes et trois vieux pinceaux piqués dedans, est-ce qu'on n'aurait pas de quoi faire tous les paysages du monde ? »*

De tant de neutralité forcée, l'outrance burlesque est la contrepartie. Quand Vollard cesse de se retenir, quand il renonce au journalisme des célébrités et des idées esthétiques, il s'abandonne à la bouffonnerie, à la violence déchaînée, à la satire comique. Autre registre ? Façon de pousser les caractères à leur paroxysme, simplement. Du croquis sur le motif à la caricature, la distance n'est pas infranchissable. Pour la sauter, Vollard a employé Jarry en manière de tremplin. Il a repris à son compte, tout en s'en excusant, la figure du Père Ubu et l'a jetée au milieu du monde contemporain. Il l'a fait voyager dans les colonies, au front, dans les hôpitaux de campagne, dans les cabinets des ministères. Le résultat est terrifiant : une épuisante litanie d'horreurs et de lâchetés, des soldats que leurs officiers fusillent pour gagner une médaille, des chirurgiens qui amputent pour se conformer aux consignes officielles et satisfaire les statistiques, des députés couards et éloquents, des troufions bêtement héroïques.

On ne saurait trop conseiller aux historiens de la première guerre mondiale la pénible lecture du *Père Ubu au service de santé* et du *Père Ubu à la guerre*, publiés entre 1916 et 1920, et à nos contemporains celle des *Problèmes coloniaux devant la Société des nations*, pantalonnade sur des thèmes actuels. Si *Jarry a donné le ton, si Vollard* fait grand usage du vocabulaire ubuesque originel, il l'enrichit de souvenirs de son créole *natal* et de lieux communs nouveaux, langue administrative, rhétorique militaire, lyrisme léniniste.

Rien ne résiste au sacrilège généralisé, rien n'échappe à la loi de la dérision universelle, tant et si longtemps que la lecture de ces farces odieuses suscite plus souvent la mélancolie que le rire. L'entreprise de démolition jette à bas les mythologies, les idées reçues, les certitudes de propagande et les dogmes, tous les dogmes. Il y a de l'anarchisme fin-de-siècle façon *Assiette au beurre* dans cette colère froide et cette haine de la société qui ignore la compassion et le compromis. Il y a du Léon Bloy encore dans cette fureur obstinée et Vollard le pressentait si bien qu'il demanda à Rouault des planches pour l'édition des *Réincarnations du Père Ubu*.

Ambroise Vollard, riche marchand, bourgeois d'apparence rassurante, homme « arrivé », était en vérité un nihiliste travesti, un sceptique absolu. De Cézanne, il rapporte cet aphorisme : *« C'est effrayant, la vie ! »* Il l'avait fait sien, assurément, n'ajoutant qu'une correction, que Cézanne n'aurait pas rejetée : que si la vie est, en effet, parfaitement effrayante, seules les œuvres d'art en rendent la traversée supportable.

Philippe Dagen

Le confident oublié

Au tournant du siècle, Emile Bernard fut un critique pictural avisé. Jusqu'à ce que ses démêlés avec Gauguin obscurcissent son jugement...

PROPOS SUR L'ART
d'Emile Bernard.
Tome I, présenté et annoté par Anne Rivière.
Séguier, 328 p, 180 F.

En 1889, Emile Bernard fit paraître l'un des premiers articles où l'œuvre de *Cézanne* était estimée à sa juste place et brièvement décrite. En 1890, Emile Bernard rendit le même hommage à Van Gogh peu de temps après son suicide. L'année suivante, il défendit Filiger, et, en 1893, Odilon Redon. C'est dire combien les débuts de ce critique de vingt ans – il était né en 1868 – furent brillants, combien il avait le regard prompt et le jugement pertinent. Qui, à ces dates, avait ces convictions et osait les avouer dans un journal ou une revue ? Mirbeau, Aurier et Bernard.

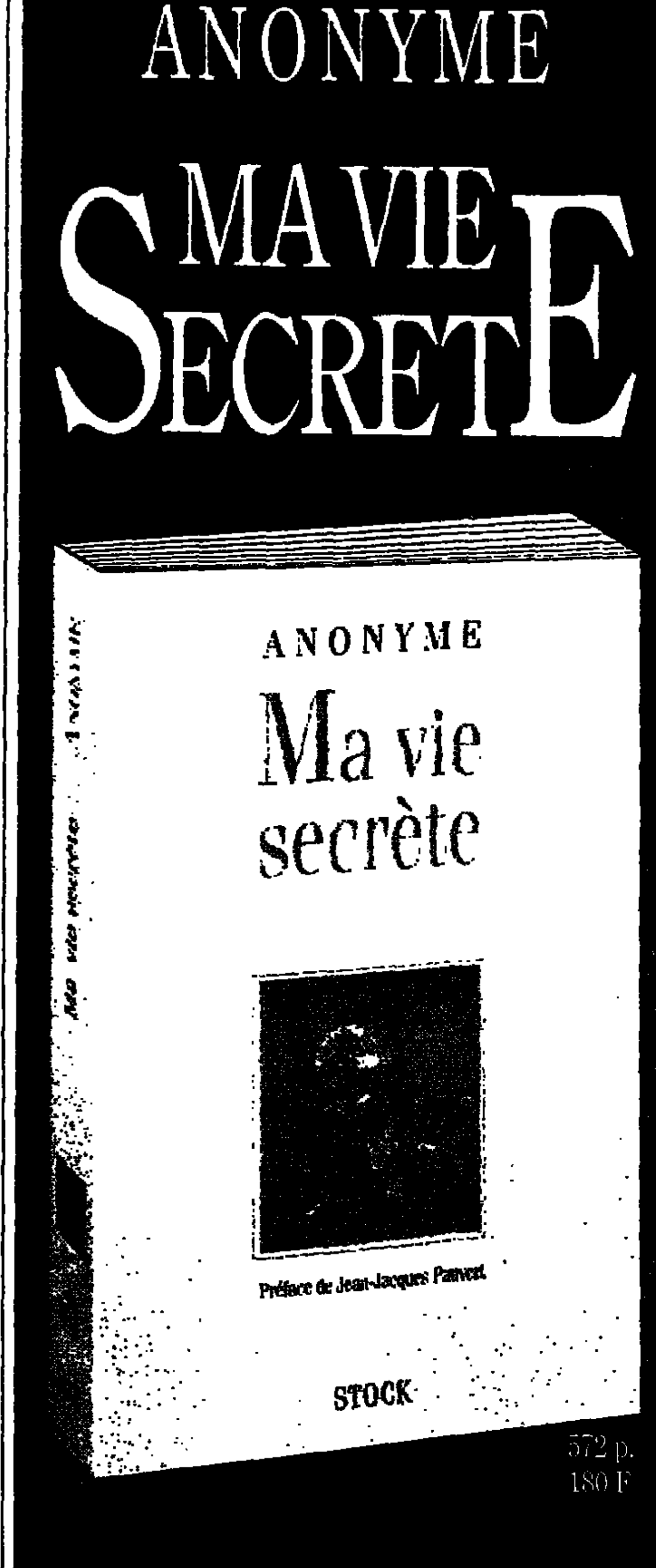
Mais ce dernier était peintre et, à ce peintre, il arriva bientôt ce qu'il ne cessa plus de tenir pour une épouvantable injustice : être éclipsé par un autre, qui aurait été son débiteur. Cet autre plus grand que lui, Paul Gauguin, rencontra Bernard à Pont-Aven durant l'été 1888, regarda ses derniers tableaux, d'une simplicité agressive, et comprit mieux que leur auteur quel parti il fallait tirer du dessin abrégé et de la couleur en plaques juxtaposées. Gauguin exécuta *la Vision après le sermon* et se laissa bientôt sacrer chef d'un mouvement nouveau par les nabis, lesquels proclamèrent qu'ils descendaient de lui et oublièrent de payer à Bernard le tribut de reconnaissance qu'il estimait lui être dû. Ce dernier en conçut une aigreur infinie et n'écrivit plus sur ses contemporains que pour redire inlassablement que Gauguin l'avait pillé, que les suiveurs de Gauguin avaient dilapidé ses découvertes et que, du reste, il était, en matière de réflexion esthétique, d'une autre force qu'eux, étant frotté de philosophie et de mysticisme.

A partir du début du siècle, alors que sa peinture énumérait pieusement et platement ses sources toscanes, romaines, vénitiennes, espagnoles, poussinesques, médiévales et même orientalistes, la critique de Bernard se changea donc en plaidoyer *pro domo*. Il l'enrichit d'anecdotes difficilement vérifiables, de citations non moins douteuses et de polémiques aigres et tenaces. Il avait été l'ami de Van Gogh, le correspondant de Cézanne, le guide de Gauguin et il n'était plus rien – oublié de la plupart, et même des historiens : décadence douloureuse.

Ces éléments de biographie ne sont pas vains, dans la mesure où le premier volume des écrits critiques de Bernard réunit des textes de ses débuts – fort intéressants – et des articles tardifs – fort ennuyeux – *qui traitent tous*, mais de façon trop changeante, du postimpressionnisme et du symbolisme. Il convient donc d'en user avec précaution et de distinguer entre les différents types de textes – et cela d'autant plus que les notes de l'édition qui paraît se distinguent essentiellement par leur parcimonie et leur brièveté. Elle contient cependant quelques lettres inédites consacrées aux funérailles de Van Gogh et de Cézanne qui étoffent la chronique funèbre de l'art moderne.

Cézanne demeure du reste le grand homme du livre et le héros de ses meilleures pages. En 1907, Bernard publia, en effet, dans *le Mercure de France*, un long hommage au maître, auquel *il* ajouta les lettres qu'il avait reçues de lui. *« Je procède très lentement*, écrivait Cézanne, *la nature s'offrant à moi très complexe, et les progrès à faire étant incessants. Il faut bien voir son modèle et sentir très juste, et encore s'exprimer avec distinction et force. »* Ne serait-ce que pour avoir obtenu de telles phrases, Emile Bernard mérite quelque considération.

Ph. D.



Nul doute sur le prodigieux intérêt et la valeur littéraire de ce document qui, sans apprêt, avec un naturel confondant, ressasse un thème unique, la jouissance sexuelle...Un chef d'œuvre dans la lignée de Montaigne, de Sade, d'Amiel et de Proust.
Roland Jaccard, *Le Monde*

Livre nu de l'obsession sexuelle, il est le dessous retourné, le vice flamboyant de la très prude Angleterre victorienne.
Renaud Ego, *InfoMatin*

Ce qui est le plus stupéfiant dans ce livre, c'est son naturel.
Jean-Jacques Brochier, *Le Magazine Littéraire*



LE FEUILLETON

Pierre Lepape

Ecrire pourtant

JOSÉPHINE
de Jean Rolin.
Gallimard, 94 p., 70 F.
CYRILLE ET MÉTHODE
de Jean Rolin.
Gallimard, 152 p., 80 F.

QUAND un écrivain décide de publier deux livres en même temps, on peut soupçonner qu'il existe entre ces deux livres quelque chose comme une rime. Il y a là une invitation à ne pas lire l'un sans l'autre afin de ne pas rompre le fil qui les attache et dont on souligne ainsi la précieuse fragilité. Il s'agit de deux moments d'un même temps, de deux soupirs d'un même souffle ou bien, comme chez Rolin, des deux faces d'un seul désarroi.

Rolin ne cherche d'ailleurs pas à brouiller les pistes. L'un de ses textes, un court récit, s'intitule *Joséphine* ; l'autre, un roman, est dédié *« A Joséphine Guattari »*. *Joséphine* s'ouvre par le récit d'un rêve, le dernier rêve qu'avant de mourir la jeune femme a raconté à l'auteur : *« Joséphine pénètre par magie dans une sorte de palais où un dictateur est enfermé, entouré d'ennemis très puissants qui se disposent à le mettre à mort. Joséphine parle d'abord d'un « dictateur » (il me semble même qu'elle lui prête plus ou moins les traits de Staline) mais, aussitôt après, elle précise qu'il s'agit en fait d'un « bon dictateur » et que les méchants sont ses ennemis. Grâce à sa baguette magique, Joséphine parvient à faire échapper le bon dictateur aux ennemis qui le tenaient enfermé. »* Le roman de Rolin *Cyrille et Méthode* s'inspire de cette trame, de cette matière de rêve, sinon qu'il en retourne l'épilogue heureux : on n'échappe pas à l'ennemi, on ne sort pas de l'enfermement, si ce n'est pour rencontrer la mort. Le rêve, tout d'optimisme, de légèreté et de confiance, a tourné au cauchemar : *« Joséphine est née le 21 août 1961 à Désertines dans l'Allier. Elle est morte dans la nuit du 25 au 26 mars 1993 à son domicile de la rue Saint-Sauveur, à Paris. »* La notice d'état civil tord le cou à la littérature.

Du dialogue ainsi instauré entre le récit et le roman, nulle peine à prévoir le vainqueur. Les dés sont pipés, et par l'auteur lui-même. Joséphine, qui voulait oublier qu'elle existait, jusqu'à en mourir, n'est pas un personnage, c'est une personne, une disparue, dont chacune des lignes que lui consacre Rolin parvient à nous transmettre la grâce, et l'angoisse, et le combat. A côté d'elle, les héros de *Cyrille et Méthode*, dictateurs, espions, flics et malfrats, ne sont que des fantoches sur une scène d'opérette, tous ridicules, tous odieux, tous interchangeables, dont la vie et la mort dépendent uniquement des caprices de l'écrivain et qui peuvent disparaître de l'histoire sans causer au lecteur le plus léger regret. L'affrontement est par trop inégal.

On pourrait donc dire – on dira – que Rolin a « réussi » son récit et qu'il a « raté » son roman, si précisément il ne s'agissait pas ici de mener la dialectique de la littérature et de la vie jusqu'à une limite où les notions mêmes de réussite et d'échec paraissent dérisoires et tragiquement vides. *Joséphine* est une suite de textes brefs écrits par un homme sur la femme qu'il aimait, qui l'aimait et qui pourtant est morte ; d'une surdose de poison qu'elle s'est inoculée. Moins d'un an avant cette injection mortelle, Joséphine avait écrit dans un petit carnet : *« Je peux définir l'amour : l'amour, c'est la possibilité de se dissimuler dans un être, d'oublier qu'on existe. (...) Je deviendrai normale pour garder son corps. Je garderai son corps. Il ne le perdra jamais complètement. J'en prendrai soin. Je crois que je peux y arriver, je peux me fixer ça comme objectif. »* Joséphine, malgré son amour, n'a pas eu la force de conserver son objectif. L'angoisse, la douleur de vivre, les forces de mort l'ont submergée. Et l'homme qui voulait, de tout son être, garder vivante cette flamme, la hisser hors de l'enfer où elle se débattait, a lui aussi tout manqué. Il lui reste les mots, l'écriture. Pas pour se consoler ou combler le vide ; pas davantage pour expliquer et démonter le mécanisme de cette double défaite ou encore gratter la plaie des souvenirs jusqu'au sang : il n'y a pas besoin pour cela d'écrire, pas besoin de faire des phrases. *« Je ne sais pas au juste pourquoi je reproduis ces notes,* écrit Jean Rolin, *convaincu que le déchirement qu'elles me causent, nul ne peut s'en faire la moindre idée. Et je les reproduis pourtant comme si quelqu'un qui ne l'a pas connue, qui ne l'a pas perdue, pouvait en les lisant être transi d'amour pour Joséphine au point de vouloir comme elle « oublier qu'il existe. »*

ROLIN écrit *« pourtant »*. Sans y croire vraiment, comme un homme perdu dans le désert est convaincu qu'il ne trouvera jamais l'oasis mais continue à marcher « pourtant ». Et le miracle s'accomplit. A force d'écriture, Rolin fait partager avec lui, au-delà de l'émotion, un peu de son déchirement à lui, un peu de sa beauté et de son tourment à elle. Nous ne partageons pas, sans doute, ce qu'elle a été, mais une part de l'absence qu'elle est devenue. Pendant quelques pages, nous avons cru habiter quelqu'un d'autre. Nous avons logé dans un vide, dans la faille d'une brisure. La beauté, la réussite littéraire éclatante de ce récit sont inséparables d'une volonté de ne pas « faire de littérature ».

Cyrille et Méthode affirme aussi, avec une sorte de rage froide et sarcastique, l'inanité de la fabrique romanesque, mais il le fait, cette fois, par l'absurde. Il s'agit, comme son titre ne l'indique pas, d'une manière de roman policier. Dans les eaux d'une principauté, Marsagne, qui ressemble à s'y méprendre à une autre – tout aussi irréelle – dont les magazines ne nous épargnent rien des plus intimes tribulations, le père du narrateur trouve la mort au cours d'une opération de plongée – un roman de Jean Rolin, paru il y a une dizaine d'années, s'intitulait *l'Or du scaphandrier*. Enquête de police sur le meurtre du père – la piste psychanalytique ? –, interrogatoires biaisés, manipulations, dénonciations, journalistes louches, déstabilisation politique, petits scandales mondains. Et puis, Marsagne étant voisine d'un petit Etat communiste qui conspire à sa perte, l'affaire se complique encore par le jeu d'agents doubles ou triples, de stratégies retorses, de sabotage écologique, de services parallèles, de violences et de crimes divers. Personne ne sait plus qui est qui, à commencer par le narrateur lui-même.

Tout est fait pour que le lecteur se désintéresse d'une intrigue aussi compliquée que conventionnelle et qu'il porte son attention ailleurs. De la même façon que, dans le roman, les espions communiquent entre eux en utilisant en guise de code le charabia savant des revues d'ornithologie, la fiction de *Cyrille et Méthode* ne serait qu'un amusant paravent, un leurre anodin pour dissimuler un message, évidemment profond. On connaît la vogue du polar dit « métaphysique ». L'hiatus entre le style du livre – une belle prose latine posée avec ce qu'il faut d'ironie et de distance – et son propos conduit dans la même direction, celle d'une complicité amusée et savante avec le lecteur, assez malin et assez instruit pour ne pas se laisser prendre aux apparences et partir à la recherche du sens caché.

ROLIN en Petit Poucet astucieux sème donc, çà et là, des cailloux blancs. A commencer par le titre : que viennent faire là Cyrille et Méthode, ces deux moines de l'Empire d'Orient qui tentèrent, à la fin du onzième siècle, d'évangéliser la Bohême et la Moravie, en utilisant et en fixant par un alphabet la langue locale, le slave, contre les prétentions hégémoniques du clergé allemand ? On rencontre bien deux ou trois fois dans le roman les saints tutélaires de la slavophilie, mais sous la forme de posters et sans qu'ils jouent le moindre rôle dans le capricieux déroulement de l'intrigue. Il faut donc qu'ils soient un signe, mais de quelle métaphore ? On cherche dans l'histoire de notre temps, dans la chute du communisme, dans la déroute des idéologies et celle des militants qui leur avaient voué leur pensée et leur vie. Mais à peine a-t-on tiré sur ce fil qu'il se casse, faute de matière. Comme s'interrompent toutes les pistes que Rolin glisse malicieusement sous nos pas pour mieux nous perdre. Il nous a tenus pendant cent cinquante pages par le bout du nez, intrigués, amusés, agacés, séduits. Il nous a promenés, goguenard, sur la surface du livre en faisant miroiter la promesse d'une profondeur. Mais il n'y a rien de plus dans le secret du livre que dans son apparence : que des fantômes d'idées, des citations, des stéréotypes, des images brisées, des trompe-pensées comme on dit des trompe-l'œil. *Cyrille et Méthode* est dédié à une jeune femme morte, pas à sa mémoire. Il est adressé à une absence, à la douleur de ce qui n'est plus. *Cyrille et Méthode* est le roman métaphorique de rien, de cette perte.

« Je n'ai jamais pu comprendre, note Kafka dans son Journal, *qu'il fût possible à quiconque peut écrire d'objectiver la douleur dans la douleur, si bien que, par exemple, dans le malheur, peut-être avec la tête encore toute brûlante de malheur, je puis m'asseoir pour communiquer à quelqu'un par écrit : Je suis malheureux. Bien plus, allant même au-delà, je puis en diverses fioritures suivant mes dons qui ne semblent rien avoir de commun avec le malheur, improviser sur ce thème, simplement ou antithétiquement, ou encore avec des orchestrations entières d'associations. »* Plus les mots lui manquent, plus le manque parle.

La légende et l'oubli

Deux destins de femmes à l'amorce du siècle : Sarah Bernhardt, l'actrice flamboyante, et Lucie Delarue-Mardrus, romancière à succès. L'une a traversé le temps, l'autre a sombré dans la nuit

SARAH BERNHARDT
d'Arthur Gold et Robert Fizdale.
Traduit de l'anglais par Jean-François Sené.
Gallimard, « NRF biographies », 358 p., 155 F.
LUCIE DELARUE-MARDRUS
d'Hélène Plat.
Grasset, 316 p., 125 F.

Chaque époque a ses idoles. La nôtre va plus facilement trouver les siennes sur un terrain de football ou un circuit automobile que sur une scène de théâtre. Au XIX[e] siècle, ce sont les feux de la rampe qui façonnent les réputations les plus bruyantes. Le théâtre, c'est alors, tout à la fois, un lieu de divertissement, le dernier salon où l'on cause, un centre de reconnaissance mondaine et un lieu de « drague ». Les comédiennes en vue sont des lumières qui attirent bien des phalènes viriles, quitte à se brûler ; les « théâtreuses » suscitent aussi des réticences, voire le mépris ; elles contreviennent souvent à l'ordre moral établi, effarouchent par la liberté de leurs mœurs, une vie qui semble dissolue. On peut trouver en Sarah Bernhardt l'archétype de la vedette adulée, indissociable de la femme audacieusement libre dans ses amours et son mode d'existence tapageur.

Elle est née en 1844, fille d'une « artiste musicale » – jeune juive originaire d'Amsterdam installée à Paris, qui vit plus de ses protections masculines que de son talent – et d'un père dont l'identité reste mystérieuse. C'est le duc de Morny qui suggère à Julie Bernhardt, sa maîtresse, de faire de sa fille une actrice. En 1862, à dix-huit ans, elle entre à la Comédie-Française mais doit la quitter pour avoir giflé une sociétaire à la suite d'une bousculade. Pendant dix ans, elle interprète divers petits rôles, mêlant la vie galante à sa carrière, avant d'être remarquée dans une reprise de *Ruy Blas* et de revenir au Théâtre français, dont elle deviendra sociétaire en 1875.



Sarah Bernhardt avec son buste, par Mélandri.

Dès lors, sa renommée va aller croissant. De Londres à l'Amérique du Nord et du Sud, tout autant qu'à Paris, « Sarah barnum » va provoquer un engouement qui avoisine parfois le délire. Elle sera aussi bien l'interprète des grands rôles classiques – *« Ce ne fut qu'en entendant Sarah Bernhardt dans* Phèdre *que je compris la douceur de la musique de Racine »*, dira Oscar Wilde – que des comédies légères ou des mélodrames de Victorien Sardou, de *Tosca* à *Théodora*.

Jules Lemaître a noté avec ferveur combien elle s'intègre dans ces rôles pour correspondre au climat déliquescent fin de siècle : *« Elle ressemble aux reines fantastiques de Gustave Moreau, à ces figures de rêve, tour à tour hiératiques et serpentines, d'un attrait mystique et sensuel. »* L'attrait qu'elle exerce semble défier le temps. A quarante-cinq, puis à soixante-cinq ans, elle ose jouer la Pucelle, qui en a dix-neuf, sans susciter les sarcasmes. Même amputée d'une jambe, elle appliquera au théâtre sa devise : *« Quand même »*. Sa mort, en 1923, provoqua une immense émotion.

Freud, étudiant à Paris, notait, après l'avoir vue dans *Théodora* : *« Un être étrange : il m'est facile d'imaginer qu'elle n'a nullement besoin d'être autre à la ville qu'à la scène. »* Et, de fait, elle ne le fut guère, nourrissant l'intérêt et l'ironie des journalistes par son arrogance, ses colères, son goût de la « réclame » autant que par ses extravagances, évoluant dans une coterie énamourée, se faisant photographier dans son cercueil, se prélassant parmi des fauves ou caressant un squelette... Elle inspira les peintres, à commencer par Mucha, et les écrivains : elle traverse *la Faustin* d'Edmond de Goncourt, *le Tréteau* de Jean Lorrain, *le Nabab* d'Alphonse Daudet, et reste le modèle de la Berma de Proust.

Curieux couple

Sa vie amoureuse ne fut pas moins tumultueuse que son existence de comédienne. Une liaison avec le prince de Ligne lui laissera un fils, Maurice, le seul grand amour de sa vie. Charles Haas, Victor Hugo, Mounet-Sully, Gustave Doré, Jean Richepin auront ses faveurs. Elle sera aussi l'épouse d'un officier grec qui mourra morphinomane à trente-deux ans et dont elle avait essayé de faire un acteur.

S'appuyant sur de multiples témoignages et une correspondance inédite, Arthur Gold et Robert Fizdale, qui nous avaient révélé la vie de Misia Sert (1), recomposent avec minutie le parcours flamboyant d'une figure qui magnétisa son époque.

A treize ans, Lucie Delarue-Mardrus s'enflamma aussi pour Sarah Bernhardt et rêva d'être comédienne. C'est dans sa loge qu'elle reçut les compliments d'Edmond Rostand pour ses premiers vers. Née à Honfleur en 1874, elle était la cadette de six filles. Cette atmosphère de gynécée va sans doute orienter ses amours : celui qu'elle éprouve pour une baronne altière, baptisée « Imperia », reste sans réponse. Par détresse, elle épouse le docteur Mardrus, traducteur des *Mille et Une Nuits*. Le meilleur du livre, vivement conduit, d'Hélène Plat tient dans l'évocation de ce curieux couple. Fantasque, coléreux, Mardrus n'en admire pas moins sa femme, exhibe à plaisir sa « Princesse Amande » et se dévoue pour faire reconnaître son œuvre de poète. Lucie l'a baptisé « l'Œil » et éprouve pour lui tendresse et admiration. Ces sentiments, outre les valeurs de son éducation bourgeoise qui suscitent le remords, entraveront sa liaison avec l'intrépide amazone qu'est Natalie Barney. Evoquant son mari, elle lui écrira : *« J'ai pitié et tendresse de son âme de petit garçon insupportable que personne n'a jamais aimé et que personne n'aimera jamais que moi. »*

Poète avant tout, journaliste – elle débute dans *la Fronde*, journal féministe et dreyfusard –, jurée du Prix Femina dès sa création, Lucie Delarue-Mardrus, cette *« vaillante à entreprendre »*, selon le mot de Colette, est l'auteur d'une œuvre romanesque importante, aujourd'hui méconnue. De *Marie, fille-mère* à *l'Inexpérimentée*, ses six premiers romans illustrent la condition de la femme et ses ingratitudes ; elle ne sera pas, pour autant, une militante du féminisme et désapprouvera le vote des femmes. Après la première guerre mondiale, elle connaît un lent déclin. Eprise d'absolu, écrivant des romans par nécessité matérielle, sans illusion sur leur valeur malgré le succès de *l'Ex-Voto*, paru en 1922, séparée de Mardrus, exposée à des déboires sentimentaux, elle mourra oubliée et miséreuse en 1945. Elle était restée une éternelle adolescente, ne se reconnaissait plus dans le miroir d'une époque qui ne réfléchissait plus les ferveurs d'une jeunesse passionnée et idéaliste.

Pierre Kyria

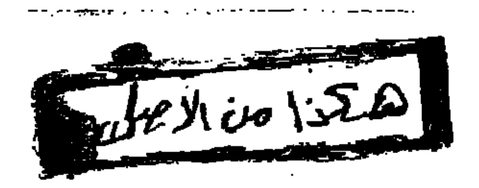
(1) Pianiste d'origine polonaise, élève de Fauré, épouse du peintre Sert, amie de Diaghilev, peinte par Renoir, Bonnard et Toulouse-Lautrec, inspiratrice de Proust et de Cocteau (*Misia*, Gallimard, 1992).

Défense de la décadence

FIGURES ET FORMES DE LA DÉCADENCE
de Jean de Palacio.
Séguier, 310 p., 145 F.

On doit à Jean de Palacio, professeur de littérature comparée et directeur, aux éditions Séguier, d'une « Bibliothèque décadente », une connaissance approfondie de l'esprit de décadence en Europe à la fin du XIX[e] siècle. Les essais rassemblés dans *Figures et formes de la décadence* en illustrent les thèmes et en précisent les perspectives. Il recense des motifs familiers comme celui de la décollation et du sang ou de la féminité dévorante, analyse les figures symboles d'un climat esthétique – Messaline, Lilith, etc. – et étudie quelques auteurs représentatifs : du Huysmans d'*A rebours* à Léon Cladel ou Paul Alexis. Dans cet ensemble enrichissant, on lui sait gré de montrer que l'esprit décadent recoupe le naturalisme comme le symbolisme et que son influence perdure jusqu'aux années 30. A l'opposé d'une littérature populaire, les désirs, phantasmes et outrances qui l'animent ont donné naissance à une littérature réservée, souvent occultée, qui a osé dire et montrer le pire. Jean de Palacio en fait chanter les attirantes et vénéneuses couleurs.

P. Ky.



Good morning, Vietnam

Loin de la guerre et de ses ressassements une fiction américaine évoque avec délicatesse la communauté vietnamienne

UN DOUX PARFUM D'EXIL
(A Good Scent from a Strange Mountain)
de Robert Olen Butler.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Isabelle Reinharez.
éd. Rivages, 284 p., 129 F.

Un Américain peut-il dire quelque chose de neuf sur le Vietnam, sortir du ressassement du traumatisme américain, des récits du désastre ou de « l'épopée » ? On ne le croyait pas et les lecteurs français ont souvent marqué un relatif désintérêt pour les tourments américano-vietnamiens. Le livre de Robert Olen Butler – qui lui a valu, en 1993, à quarante-huit ans, un prix Pulitzer mérité – vient démentir tout ce qu'on a pu penser.


FISHMAN/CONTACT PRESS IMAGES

En Louisiane, dans les années 80.

Les quinze nouvelles qui composent *Un doux parfum d'exil* mettent en scène des émigrés vietnamiens établis en Louisiane et sont un modèle de délicatesse, de compréhension d'une communauté, de sens d'une civilisation, d'une culture. Robert Olen Butler a sans doute été aidé par sa connaissance du Vietnam et de sa langue – il fut interprète dans l'armée américaine. Mais d'autres ont partagé cette expérience et n'ont jamais su parler des Vietnamiens et de ce que Butler nomme *« la délicieuse sensualité du pays »*.

Cette sensualité, cette étrange douceur, et une certaine placidité face à l'adversité sont magnifiquement évoquées. Pour la première fois, une fiction américaine sur le Vietnam parle d'autre chose que de l'Amérique. Son amour pour les Vietnamiens a rendu Butler attentif, précis, minutieux, aigu. Par petites touches, en relevant des détails ténus, il donne à comprendre ce qui ne peut pas se dire, le dessous des cartes. Ainsi, Khanh, un homme d'affaires bien intégré dans son nouveau milieu et qui découvre, en parlant avec le grand-père de sa femme, ce qu'il a perdu : un passé, une mémoire, des « fondations » (« Le trajet de retour »).

Le livre commence par l'histoire de Dang Van Thâp (« Les bras ouverts »), qui a changé de camp après que sa femme et ses deux enfants *« furent massacrés par les Viets »*, mais qui, à son tour, devient meurtrier. La dernière nouvelle, « Un doux parfum, d'une montagne inconnue exhalé » *a pour héros un vieil* ami d'Hô Chi Minh, Dao. Tandis que Hô lui apparaît, comme en songe, et qu'il se remémore leurs rencontres, à Londres et à Paris, Dao, qui a presque *cent ans et que sa famille traite* comme un vieillard gâteux, entend des propos inquiétants : son petit-fils est impliqué dans le meurtre d'un autre Vietnamien, M. Lê, rédacteur d'un petit journal. Lê estimait qu'*« il était temps d'accepter la réalité du gouvernement communiste au Vietnam et de commencer à dialoguer avec lui »*.

Ainsi la boucle est bouclée. Il y a sans doute des bons et des mauvais camps, des combats justes et d'autres injustes, mais il y a, d'abord, de pauvres vies, brisées. Des enfants qui ne connaîtront jamais leur père, d'autres qui le voient arriver et ont peur de cet homme étranger. Des pères qui regardent leurs enfants sans les comprendre : ils sont devenus de vrais Américains, ils ne parlent que l'anglais, s'appellent Bill et tiennent par dessus tout à leurs *Reebok* bien blanches. Des gens blessés, déplacés, meurtris, réadaptés ou inadaptables, pour lesquels Robert Olen Butler a, au sens fort du mot, de la sympathie.

Josyane Savigneau

L'espoir fragile

L'errance d'un jeune Espagnol dans les dernières années du franquisme

D'UN VAISSEAU FANTÔME
(El Buque Fantasma)
d'Andrés Trapiello.
Traduit de l'espagnol par Alice Déon.
La Table ronde, 250 p., 115 F.

Que faire de ses souvenirs de jeunesse ? Les rappeler à soi, avec l'inévitable mais agréable nostalgie d'une époque perdue et idéalisée ? Ou en tirer les enseignements réalistes, nécessaires à l'accomplissement de sa vie, au risque de reconnaître, assez tard, un nombre dérisoire de réussites ? Le beau roman d'Andrés Trapiello dépasse cette alternative, et c'est avec un regard sympathique, mais non attendri, qu'il évoque un temps riche en espoirs et en fantasmes.

Dans une ville universitaire de l'Espagne encore franquiste des années 70, Martin, jeune étudiant en philosophie d'origine bourgeoise, adhère à un groupuscule maoïste. Au contact de ses camarades, il s'initie aux activités clandestines de propagande, dans un pays que la peur et la soumission à la dictature abandonnent à un conservatisme tout-puissant. Trapiello traduit bien l'état d'exaltation de ces jeunes gens – bravant l'interdiction des manifestations –, venus à la conscience politique avec la certitude de mettre en place la révolution tant attendue. Il dit aussi la douleur de se voir abandonné par des proches qui sont hostiles à la lutte, la peur et l'humiliation des arrestations, la torture, qui, parfois, contraint à la délation, l'enthousiasme et le désenchantement.

Les premières amours sont décrites sur le même mode : vécues au jour le jour, sans l'espoir de les voir se perpétuer, avec le charme discret du simple et de l'inattendu.

Le récit se déroule tout entier sur fond d'une critique radicale de l'Espagne du franquisme. S'y côtoient, en demi-teinte, deux mondes, l'un trop bloqué dans la croyance en des valeurs ancestrales pour espérer suivre la marche du progrès et l'autre bien trop timoré pour oser se donner les moyens de ses aspirations politiques les plus secrètes. Témoin cette scène dans un cinéma projetant des films d'Europe de l'Est : *« Quelqu'un lança dans l'obscurité de la salle un cri mémorable : « Vive Lénine ! » en accentuant le* i, *comme en 1934. Son acclamation fut accueillie par une émouvante salve d'applaudissements et peut-être même des larmes dans les yeux, l'obscurité protégeant des regards indiscrets des informateurs. »*

Il fallait cette distance que prend Trapiello vis-à-vis de ses personnages pour exprimer, avec tant de maîtrise, cette errance, si particulière à la jeunesse, d'êtres qui se cherchent, en tentant, avec plus ou moins de maladresse, de faire d'équitables parts entre raison et passion, ce bouillonnement de sentiments en incessante contradiction. *« All lost. Nothing lost »*, écrivait Stendhal. En plaçant cette citation en épigraphe de son premier roman, un récit d'initiation, l'auteur, lauréat du Prix national de poésie, a résumé au mieux son propos : des expériences que la vie a fournies, et des espoirs que chacun a un jour nourris, tout est perdu et rien n'est perdu.

Ariane Singer

Histoire d'un malentendu

Une femme aime un homme qui ne l'aime pas : sur cette trame éternelle, un beau roman de Francesca Sanvitale en forme d'exercice de lucidité

L'HOMME DU PARC
(l'Uomo del parco)
de Francesca Sanvitale.
Traduit de l'italien par Nathalie Bauer.
Salvy, 276 p., 120 F.

Une femme observe par la fenêtre du palais baroque où elle vit prostrée un homme qui l'observe, lui aussi. Ce n'est d'abord qu'une silhouette et, peu à peu, l'ombre s'incarne. Comme deux fantômes, l'homme et la femme se rencontrent dans un jardin public. Ils décident de ne pas forcer le hasard. Un semblant de sympathie naît entre eux, une sympathie un peu dure et distante, méfiante, sans complaisance. L'un et l'autre sont avares d'informations. Elle, de crainte de sombrer dans l'amour. Lui, par indifférence. Mais plus il se tait, plus il fuit, plus il la fascine : la mécanique de l'amour est désormais en marche, inéluctablement.

C'est dans le récit des commencements de l'amour que ce livre de Francesca Sanvitale, révélée l'an dernier en France par son roman viscontien, *Mère et fille* (1), excelle. La romancière décrit admirablement la naissance du sentiment amoureux pour un homme dont on ne sait presque rien, au fond, sinon qu'il se dérobe et se laisse désirer.

Il est assez jeune, il porte une barbe rousse, il est médecin et, une fois par semaine, il vient s'asseoir dans un parc. Et elle ? Elle vit seule, inactive dans un palais ; la deuxième partie révèle qu'elle a deux enfants, qu'elle a voyagé en Grèce ; la troisième partie, qu'elle a été mariée à un mufle qui lui interdit le plaisir *« comme une insulte intolérable »* et qu'elle a rompu après avoir tenté de se suicider. En remontant dans le temps, Francesca Sanvitale découvre progressivement les strates psychologiques qui ont permis la passion pour un inconnu. Certes, les ingrédients superficiels *étaient réunis : beauté physique*, mystère, fuite, même langage. Et de sa part à elle, disponibilité totale et oisiveté. Mais il fallait aussi des ingrédients plus « profonds » : une sorte d'inassouvissement de la sensibilité, une vie affective et sexuelle frustrée, une disposition presque pathologique à la rêverie, une inadaptation aux trivialités de la vie quotidienne.

Giulia est le double transparent de la romancière. L'amour est la métaphore de l'écriture. *« Cette volonté de redoubler la réalité extérieure pour la faire sienne était empreinte d'une force particulière, celle d'un rite accompli dans l'espoir d'une grâce. »* Est-ce la définition du sentiment amoureux ou du désir d'écrire ? Les deux, précisément, ne convergent-ils pas ? L'amour n'est-il pas l'acceptation d'un univers de fantômes auquel le monde matériel, celui de la communication prosaïque, pragmatique, ne parvient jamais à adhérer et sur lequel il finit toujours par triompher ? La littérature n'est-elle pas, de même, la description de ce combat entre la volonté d'édifier un château de spectres et la soumission aux normes communes des relations sans passion ?

L'homme auquel Giulia s'attache est d'abord flou, désincarné, même s'il l'attire, au départ, pour des raisons physiques. L'homme est, surtout, absent. C'est sur ce contraste entre l'absence et l'intensité de leurs rares rencontres, d'abord toujours publiques et privées de contact intime, que se fonde l'amour de Giulia.

Rage, euphorie, mépris, sanglots, espoir, clairvoyance, désir de vengeance et d'assujettissement, adoration, renoncement alternent en elle, parce qu'il se refuse à elle. Il vient la voir. Il passe des heures auprès d'elle, ne la touche pas. Elle finit par lui avouer son amour, son désir, sa frustration devant une *« intimité qui bondissait de leurs âmes et non de leurs corps »*. Elle a beau être lucide sur l'homme qui, pour elle, résume le monde, son amour ne faiblit pas. *« Elle lui cherchait des défauts pour l'aimer plus encore. »*

Il se confie très parcimonieusement. Elle comprend enfin qu'il est marié, qu'il a eu un enfant dans le temps même où ils se sont vus et où elle est tombée amoureuse de lui. Cette attention qu'il lui a portée, ces confidences qu'il lui a accordées étaient la source d'un malentendu. Ils se sont rencontrés, dit-il, parce qu'ils *« partageaient les mêmes pensées »*. Ils se perdent de vue.

Les années passent et ils se revoient. L'amour s'est dissous en amitié. C'est, pour Giulia, le règne du renoncement, l'horreur de ce mot qui s'impose, la victoire de la torpeur et de l'indifférence. Rarement le cheminement de l'amour aura été suivi avec autant de précision, d'intelligence, de poésie, de résignation. Francesca Sanvitale a le ton simple, juste, mesuré de ceux qui savent, après s'être heurté le front contre un mur aveugle.

René de Ceccatty

(1) Chez le même éditeur, Salvy.

L'amour scruté

JOURNAL DU PREMIER AMOUR
(Memorie del primo amore)
de Giacomo Leopardi.
Traduit de l'italien par Joël Gayraud,
Ed. Allia, 61 p., 75 F.

ÉTUDES LÉOPARDIENNES
(Studi leopardiani).
de Sergio Solmi.
Traduit de l'italien par Monique Baccelli.
Ed. Allia, 236 p., 150 F.

En 1817, Giacomo Leopardi a dix-neuf ans. Possédé par *l'idée de la vanité de tout, il vit* à Recanati, une bourgade enfouie dans les Marches, et nourrit la tentation d'écrire un *Traité sur la haine de la patrie*. Il lui reste vingt ans à vivre, vingt ans pour léguer à la postérité le *Zibaldone*, journal intellectuel et fragments d'une grande confession qu'il voudrait intituler *Encyclopédie des choses inutiles*. Ce frère en pessimisme de Schopenhauer mettra son point d'honneur à ne rien dissimuler *« de toute l'infélicité de l'homme »* et à *« accepter toutes les conséquences d'une philosophie douloureuse, mais vraie »*.

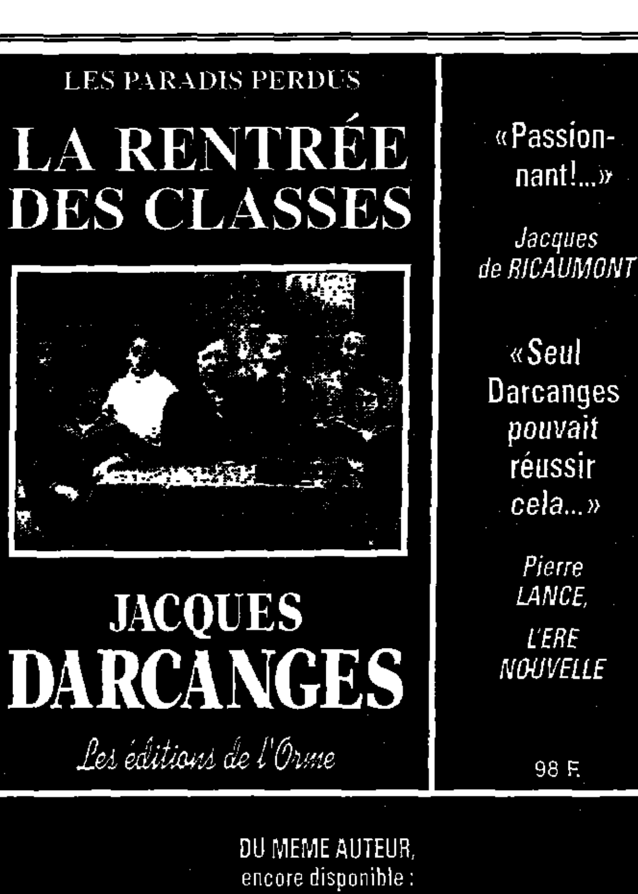
Atteint de désenchantement précoce, il n'en est pas moins sensible, en ce mois de décembre 1817, à la grâce de sa cousine Geltrude, venue, en compagnie de son mari, rendre visite à sa famille. Ce coup de foudre le détourne de ses chères études, mais l'incite à tenir le journal de sa passion naissante.

A peu près au même moment, un Milanais d'adoption écrit *De l'amour*. Stendhal et Leopardi dissèquent le sentiment amoureux avec la même lucidité aiguë, la même précision désabusée, sans jamais sombrer dans l'exaltation des romantiques. Un des *meilleurs spécialistes de* Leopardi, Sergio Solmi, montre, dans ses *Etudes léopardiennes*, combien tous deux ont des racines communes dans l'esprit des Lumières. Il ajoute : *« Il est certain que Leopardi, avec ce texte court, aurait offert à l'auteur de* De l'amour *un cas exemplaire de « cristallisation », conforme aux thèses exposées dans son bel essai. »*

Ce que le jeune Giacomo attend de son Journal, c'est qu'il lui permette d'*« explorer les profondeurs de l'amour »* et qu'il l'aide à se rappeler, avec la plus grande exactitude, *« comment cette passion souveraine est entrée pour la première fois dans son cœur »*. En aucun cas, il ne romancera la réalité : les pages qu'il remplit, et qu'il *donnera à lire à son frère* Carlo, enregistrent tous les symptômes de cette maladie qu'il éprouve pour la première fois : angoisse, crises de mélancolie, perte de l'appétit, insomnies, exacerbation de la sensibilité. *« Je vois,* écrit-il, *que l'amour doit être une chose fort amère et que malheureusement j'en serai toujours l'esclave. »* Il s'interroge sur le « type » de femme susceptible de lui inoculer ce virus et observe avec curiosité les étapes de sa guérison. *« Je renoue avec le rire, je parviens à diriger ma pensée sur d'autres objets, je reprends plaisir à étudier »*, note-t-il. Il imagine aussi que, dans un avenir lointain, la célébrité littéraire l'aidera à conquérir le cœur des femmes dont il sera épris. Mais les femmes resteront insensibles à ce génie bossu, phtisique, malingre, animé d'une haine furieuse contre lui-même.

A la fin de sa vie, se promenant à Naples sur les pentes du Vésuve ou dégustant des sorbets à la terrasse des cafés, il conclura : *« Tout est folie dans ce monde, excepté de s'abandonner à la folie... Tout est vanité, excepté les belles illusions et les délectables frivolités. »*

Roland Jaccard



DU MEME AUTEUR, encore disponible :
• LES GRANDES FETES D'AOUT 98 F
• CONTRE LE CHOMAGE : L'ECOLOGIE AU POUVOIR 94 F
• CONTRE LES FAUSSES VALEURS DE LA MODERNITE (2e éd.) 92 F
Distribution DISTIQUE BP 65. 28112 LUCE.FAX (16) 37 30 76 65

AU COURRIER DU « MONDE »

LA LIBÉRATION

Jours de gloire... et de tristesse

Mon père est un héros. Il est mort pour la France, il n'avait que vingt ans (...).

Georges Torres était le fils par alliance de Léon Blum (du premier mariage de ma grand-mère Jeanne Levolliet avec Georges Torres, l'avocat). A dix-sept ans, il trépigne et se rêve déjà sur le front. Trop jeune pour se battre, il entre à Londres chez les jeunes Cadets de la France libre (...).

A dix-huit ans, Georges Torres entre enfin aux Forces françaises libres, il est officier. Un jour, sur la couverture d'un magazine anglais, il voit la photo d'une jeune femme aux boucles blondes qui saute d'un camion. Elle porte l'uniforme de la France libre. Georges, mon père, montre la photo à sa logeuse et lui dit : *« Je vous présente ma femme. »* La jeune femme s'appelle Tereska Szwarc. Elle est la fille d'un sculpteur juif polonais, lui-même officier à l'armée polonaise de Londres. Dans un an, elle va devenir ma mère. (...)

Mai 1944, Georges quitte les Forces françaises libres pour participer avec le général Leclerc à la libération de Paris. Il redevient un simple soldat. Le jour tant attendu est arrivé ; après Paris, il libère notre village, Jouy-en-Josas. (...)

La 2e DB fonce vers Strasbourg. A Baccarat, on demande trois volontaires pour une opération-suicide. Les volontaires sont Meyer, d'Ornano et Torres. Seul d'Ornano survivra. Il écrira : « Meyer est tombé et Torres, qui marchait devant, a disparu. Peut-être n'est-il pas mort. » C'était le 8 octobre 1944. Georges Torres était bien mort.

Comme « Thomas l'imposteur », mon père s'est laissé prendre à la comédie terrible où on joue à mourir en pensant pouvoir crier pouce. La guerre était finie. A vingt ans on se croit immortel. Georges Torres a cru à la France, à la liberté et voulait être un héros. Il est enterré aujourd'hui à Jouy-en-Josas auprès de sa mère et de son beau-père. Je crois le connaître. Un peu.

Dominique TORRES
(journaliste)

De vraies commémorations

J'étais le 25 août sur les Champs-Elysées. Le spectacle était lamentable, comme tous les « son et lumière » qui nous servent désormais à commémorer nos grands événements nationaux. (...)

Je m'apprêtais à rentrer mélancoliquement chez moi, quand l'émotion a surgi avec force : des résistants, par petits groupes, de deux, de trois ou de quatre, remontaient les Champs-Elysées. Sur le trottoir, les applaudissements ont fusé. La foule, derrière ses barrières, s'en voulait maintenant de ne pas être plus nombreuse. Et l'embarras de ceux qui marchaient en direction de l'Etoile les rendait plus touchants encore (...).

De ce spectacle raté et de cette émotion improvisée, plusieurs leçons peuvent se tirer.

D'abord nous compliquons beaucoup trop nos commémorations. Nous sommes gavés de *représentations* historico-symboliques, quand nous n'avons quasiment plus de *présentations* civiques, où soient publiquement remerciés et honorés les gens de bien. La commémoration des 25 et 26 août était facile à organiser, sans acteur, sans enfant, sans fariboles : il suffisait de mettre à l'honneur les résistants en les faisant défiler sur les Champs-Elysées. (...)

Ensuite, la même remarque vaudrait pour le 14 juillet : pourquoi ne pas démilitariser, au moins partiellement, le défilé ? Quel est l'intérêt civique de cette revue de chars et de voitures de pompiers ? Et peut-on justifier l'absence de tous ceux qui ont bravé les plus grands périls pour la République et ses valeurs ? Il y aurait une tout autre émotion, et une tout autre signification si passaient devant la tribune officielle résistants, déportés, vétérans étrangers. (...)

Enfin, il serait également bon de s'interroger sur le mal que fait la télévision aux fêtes civiques : les organisateurs finissent par oublier le public réel en ne pensant plus qu'au public abstrait, à l'œil de la caméra. Les commentateurs jacassent pendant les sonneries aux morts. La thématique, la stylistique, l'accompagnement musical des cérémonies sont d'ailleurs contaminés par le tape-à-l'œil, la sottise prétentieuse et le juvénilisme des gens d'image.

A nous de réagir comme il convient !

Pierre ALBERTINI
(Paris)

Une dette d'honneur

Pour marquer la célébration du 50e anniversaire du débarquement en Provence, le président de la République a invité quinze chefs d'Etats africains pour marquer notre reconnaissance vis-à-vis de très nombreux anciens combattants des pays aujourd'hui indépendants qui avaient participé activement à la libération de la France.

Je ne puis qu'approuver un tel geste, mais je pense qu'il serait essentiel de le compléter par un autre, moins médiatique mais qui serait sans doute plus apprécié par ces anciens combattants eux-mêmes. Il s'agit de la revalorisation des pensions versées à ces anciens combattants, qui sont toujours versées en 1994 au niveau qu'elles avaient atteint lors de l'accession de leur pays à l'indépendance, en 1962.

Il s'agit pour moi d'une dette d'honneur de notre pays à l'égard de ceux qui ont largement payé l'impôt du sang.

A. BUSSERY
(maire de Juvisy)



Septembre 1994

● **FRANCE :** Une autre politique (Claude Julien). – *Le « modèle » en question* (Pierre Drouin). – Sur les chantiers de l'économie solidaire (Philippe Baqué). – Le retour du livre démocratique (Philippe Videlier).

● **AFRIQUE :** Le continent noir dans la spirale des conflits (Philippe Leymarie). – Somalie, un rêve brisé (Ph. L.). – Libéria, une guerre oubliée (Michel Galy). – *Le feu court sur la région des Grands Lacs* (Colette Braeckman). – Des centaines de milliers d'indésirables au Katanga (Antoine Tshitungu Kongolo). – Au Burundi, équilibre de la peur (C. B.). – Pour une autre révolution verte en Afrique (Jacques Diouf).

● **DÉVELOPPEMENT :** Les matières premières sous une avalanche de capitaux (Jean-Louis Gombaud).

● **ETATS-UNIS :** Essor de la culture hispanique (Jean-Pierre Tailleur).

● **MÉDIAS A L'EST :** L'audiovisuel happé par les lois de la concurrence (Chantal Deltenre). – La radio privée en Pologne (C. D.). – Une presse de moins en moins diversifiée (Elizabeth Kulakowska). -- L'argent de l'étranger (Dominique Vidal).

En vente chez votre marchand de journaux - 20 F

L'AVIS DU MÉDIATEUR

Critiques recevables et bien reçues

LE Courrier des lecteurs, suspendu pendant la période d'été, comme toutes les autres rubriques habituelles de la deuxième page, pour laisser la place à la publication du feuilleton « La très grande guerre », reprend son rythme hebdomadaire de parution. Les lettres, elles, n'ont pas cessé de nous parvenir au cours des deux derniers mois ; elles se rapportaient aux événements de l'actualité et à la manière dont la presse en général et le Monde *en particulier en rendaient compte. On trouvera dans cette page les reflets des préoccupations de nos lecteurs : ils ne prétendent pas illustrer tous les sujets, toutes les réactions, d'un courrier abondant et éclectique.*

Dans le lot retenu est mise en exergue une lettre concernant un article paru le 18 août : « La colère des Palestiniens du Liban », *de notre correspondant en Israël, Patrice Claude. Elle témoigne pour d'autres protestations reçues sur le même sujet, car elle met en cause la forme choisie par l'auteur, et acceptée par nous, pour exprimer une tension vivement ressentie sur le terrain. Si un sort particulier lui est fait dans cette page, c'est parce que le médiateur estime que la critique qui nous est faite sur ce point est parfaitement recevable et que, même si d'autres lecteurs ne la partagent pas, nous en prenons acte.*

ANDRÉ LAURENS

Du journalisme virtuel

Fidèle lectrice du Monde, je tenais à vous faire part de mon vif étonnement à la lecture de l'article sur « La colère des Palestiniens du Liban » signé par Patrice Claude dans votre édition du 18 août. Je ne porte ici aucun jugement sur le fond de l'article, mais je désapprouve le procédé d'écriture. le chapeau annonce que Patrice Claude *« a tenté de se représenter l'itinéraire d'un de ces rebelles désespérés ».* Le journaliste brosse donc le portrait d'un réfugié palestinien imaginaire, futur assassin de Yasser Arafat. En quelque sorte, Patrice Claude invente le journalisme virtuel, qui décrit des personnages théoriques produisant des événements potentiels. Pour ce faire, il mélange, sans en informer le lecteur, des extraits de vrais témoignages à des extrapolations littéraires. Ce procédé pose de vraies questions de morale journalistique. A mes yeux, l'actualité est assez riche et passionnante pour qu'il ne soit pas utile d'y ajouter une part de fiction. Il y a suffisamment d'assassins avérés pour que le respectable journal *le Monde* ne consacre pas une page entière à un assassin imaginaire (surtout si la tonalité de l'article aboutit à légitimer son acte à l'avance). Les qualités professionnelles de Patrice Claude (qui ne sont nullement en cause) auraient été mieux employées s'il s'était concenté de produire une enquête et/ou une analyse. Quand une situation est dramatique (au sens de violence et de désespoir), nul besoin de la dramatiser (au sens de l'auteur dramatique).

ANNE-SOPHIE PERRIER
(Paris.)

« C'est nous les Africains »

Au fait, en 1944, en dehors des puissants bateaux américains et anglais, savez-vous d'où venaient la majorité des hommes qui ont délogé les soldats allemands, fait taire leurs canons et qui ont libéré les villes de Marseille, de Toulon, de Grenoble, etc. , avec parfois plus d'un mois d'avance sur les prévisions des grands généraux français et alliés ?

Ces hommes aujourd'hui oubliés, c'étaient des Algériens, des Marocains, des Camerounais et des Sénégalais en majorité. Ils étaient venus d'Afrique du Nord avec leurs mulets et leurs djellabahs en chantant à l'unisson : *« C'est nous les Africains ».*

Ils se sont battus comme de véritables héros. Nombre d'entre eux sont morts au combat. Ceux qui parmi eux sont encore vivants ne regrettent rien, mais ne comprennent plus ce qui se passe aujourd'hui. La France fait la paix avec ses ennemis d'hier (c'est une bonne chose), mais ce qui est pire, elle traite avec mépris les enfants de ses héroïques sauveurs d'hier.

Je suis le fils de l'un de ceux qui ont participé à la Libération. Ni mon père ni moi-même nous ne comprenons cette amnésie, pour ne pas dire cette ingratitude à l'égard de ces combattants et de leurs descendants.

Aujourd'hui, leurs enfants et leurs petits-enfants font l'objet d'une chasse sans merci parce qu'arabes ou musulmans. Ils sont d'office suspects d'être des terroristes (...).

Aujourd'hui, mon passeport français ne me met pas à l'abri du zèle de ceux qui abusent du délit de faciès, et le fait que je sois musulman pratiquant et sensible aux événements que vivent mes frères et sœurs de par le monde me rend suspect à leurs yeux.

Je souhaiterais tant que cette commémoration n'occulte pas ceux qui étaient les acteurs de cette Libération et qu'elle tienne compte de la sensibilité de leurs descendants qui sont touchés au plus profond de leur foi, l'islam !

HAFID OUARDIRI
(Président du Centre culturel islamique de Haute-Savoie)

Le courage civique

Les lampions sont éteints, la fête est finie. Pourtant, elle n'aurait pas pu avoir lieu sans le courage civique d'un officier prussien, Dietrich von Choltitz, auquel Hitler avait ordonné de brûler Paris. Sa désobéissance semble choquer tout le monde, des deux côtés du Rhin ; il demeure, à ce qu'il semble, un « nazi » pour les uns, un « traître » pour les autres. Sa mémoire mériterait mieux...

Léon POLIAKOV
(91300 Massy)

L'éclosion de la presse nouvelle

Notre confrère Yves Hugonnet nous écrit :

« Une erreur s'est glissée dans le papier, par ailleurs excellent, de Jean-Marie Charon sur « L'éclosion d'une presse nouvelle », paru mercredi 24 août dans votre supplément sur la libération de Paris.

Ce n'est pas *« la veille »* du mardi 22 août, date de la première parution au grand jour des quotidiens sortis de la clandestinité, que des « groupes de partisans » ont investi les locaux occupés depuis quatre ans par les feuilles de la collaboration. Cette opération s'est déroulée dès le 20 août, deuxième jour de l'insurrection.

Ainsi, la petite équipe de *Libération*, à laquelle j'appartenais comme journaliste débutant, prit possession du quatrième étage de l'immeuble *Paris-Soir*, 37, rue du Louvre, l'après-midi de ce 20 août. Quelques heures auparavant, un commando de résistants conduits par Jean Dutourd s'était emparé de ce bel immeuble, où s'installèrent également *Front national* et *Ce soir*.

Autre précision. Dès le lundi 21 août, en fin de journée, quelques journaux – notamment *Combat, l'Humanité, Franc-Tireur* et *Libération* – diffusèrent chacun une « édition spéciale » à la criée, en dépit des incitations à la prudence du commissaire délégué du gouvernement provisoire, Alexandre Parodi, qui redoutait une réaction des troupes allemandes.

De son côté, Jean-William Lapierre, ancien membre du comité directeur de Défense de la France, *ancien chef d'état-major des FFI de Seine-et-Oise, rappelle que ce journal fut fondé par Philippe Vianney et Robert Salmon à Paris en 1941 (et non en zone libre en 1945) et que le premier numéro fut fabriqué dans les caves d'un laboratoire de la Sorbonne. Il nous renvoie au livre de Marie* Granet sur *Défense de la France*, à la thèse d'Olivier Wieviorka sur le même sujet et au livre de Philippe Vianney *Du bon usage de la France.*

ALGÉRIE

Les intouchables

Travaillant au sein d'une division internationale d'une multinationale, je suis amené à me déplacer dans le cadre de mon travail dans toute l'Europe. Je précise que je réside en France avec une carte de résidence de dix ans, et malgré cela je suis obligé de faire une demande de visa à chaque fois que je me rends dans un pays européen.

Pour obtenir un visa, il me faut à chaque fois fournir une documentation impressionnante pour justifier de mon état (photocopies des fiches de paie, carte de séjour, justificatifs de domicile, attestation de l'employeur...).

La validité des visas étant de plus en plus courte, je passe de plus en plus de temps dans les consulats.

Une fois le visa obtenu, je me présente au contrôle de douanes desdits pays. Le regard surpris et méfiant des douaniers à la vue de mon passeport vert me met mal à l'aise, les commentaires des personnes derrière moi trouvant qu'ils ont manifestement choisi la mauvaise file me gêne et quand le douanier me dit de me mettre à côté et qu'il s'occupera de mon cas plus tard (après le passage des autres) je me sens humilié car je ne comprends pas ce que moi, simple citoyen algérien travaillant en France, je peux avoir de plus effrayant que les autres.

Malgré toutes ces difficultés, je décide de profiter d'un de mes voyages au Portugal pour y passer un week-end avec ma femme, elle aussi algérienne. Elle se présente donc au consulat du Portugal de Nogent pour obtenir un visa de trois jours et s'entend dire que, depuis le matin, le visa ne peut pas lui être accordé car elle n'a rien à faire au Portugal.

Sur l'insistance de ma femme, l'employé consulaire lui dit qu'il faut demander l'autorisation à Lisbonne et que cela risquait de prendre trois semaines. De plus, nous avons déjà réservé une chambre d'hôtel pour le samedi 3 et dimanche 4 septembre et acheté nos billets d'avion qui sont non remboursables car à des tarifs spéciaux.

Je conclus donc qu'un Algérien n'a plus le droit de passer un week-end avec sa femme au Portugal.

NACER ACHERBOURG
(Paris)

Hommages à Rabah Stambouli

MM. Yves Lacoste et André Prenant, géographes, nous écrivent :

« Nous tenons tous deux à rendre un hommage public à Rabah Stambouli, professeur et directeur de l'Institut de langues de l'université de Tizi-Ouzou, qui vient, dans cette ville, d'être victime du terrorisme islamiste. Il nous faut souligner les qualités de musulman et d'arabisant de grande valeur de cet universitaire algérien – qui fut, en 1985, un des deux traducteurs du livre *l'Algérie, Passé et Présent*, dont nous fûmes, en 1960, coauteurs avec André Nouschi : ces qualités ne sont, sans doute pas étrangères, hélas ! à sa désignation aux coups des assassins intégristes, après celle de tant d'autres, disparus dans des conditions similaires et souvent torturés avant d'être tués (...). Cet attentat, après bien d'autres, s'inscrit dans une stratégie de destruction des forces vives de l'Algérie, qui, ajoutée aux pressions extérieures et aux autres facteurs internes, joue, de plus en plus, pour désarticuler l'économie du pays et lui imposer une régression culturelle.

CARLOS

Un tueur charmant

Depuis dix ans, on nous dépeint les exploits de Carlos, tueur convaincu, sans pitié et sans remords, au nom d'une idéologie qui tendrait à l'absoudre. Ses victimes sont sans doute difficiles à dénombrer, et il nous faisait horreur.

Et puis, tout d'un coup, le voilà arrêté, dans des conditions discutées et qui pourraient conduire à le plaindre s'il n'avait pas, auparavant, répandu autant de sang. Et la presse renchérit pour nous faire découvrir un petit bonhomme enveloppé, plus tout jeune, jadis étudiant farceur à l'université Patrice-Lumumba de Moscou, dont il aurait été exclu pour ses frasques, amateur de guitare, de boîtes de nuit et de jolies filles. Un joyeux luron, en somme.

Des avocats célèbres – c'est leur rôle, et une telle cause mérite des honoraires en conséquence – s'apitoient sur son sort : *« C'est un justiciable comme un autre, ce n'est pas un braqueur. »*

Oserais-je dire que je suis un peu gêné – le mot est faible – par une telle publicité qu'on n'accorde pas aux victimes. Elles sont mortes et on ne les appellera pas à la barre des témoins. Leurs familles n'ont sans doute pas oublié mais, pour l'instant, elles sont presque réduites au silence par un battage retentissant où le sensationnel se moque de la mesure. Il est vrai qu'il faut bien meubler le creux de l'été.

P. BADET
(Antony)

TRAIT LIBRE

